TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 716 — 24 PAGES — SAMEDI 14 JUILLET 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 160 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 60 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 78 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La crise du Sahara occidental

Le Polisario relance les hostilités contre la Mauritanie

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

La reprise de la conférence sur le droit de la mer

Suspendue à Genève le 27 avril, la huitième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer reprend à New-York le 16 juillet, pour six semaines. Depuis 1973, la conférence s'est réunie pendant soixante semaines, mais nul ne peut dire quand elle réussira à rédiger une convention globale régissant l'ensemble des problèmes liés à la mer et acceptable par les quelque cent cinquante participants.

La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer est unique en son genre. Sans qu'aucun texte officiel ait jamais été approuvé, elle a bouleversé le droit maritime traditionnel et a créé en bien des domaines un droit coutumier qui est déjà entré en vigueur, notamment pour les appropriations des zones économiques exclusives de 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) par les Etats côtiers. Dès à présent, les textes officieux des négociations servent de référence pour l'élaboration des nouvelles législations ou réglementations nationales.

Elle a bouleversé aussi les clivages traditionnels parmi les pays membres des Nations unies, qui se sont regroupés selon des intérêts communs et non plus selon la répartition géographique ou l'appartenance idéologique.

Depuis 1973, un consensus s'est dégagé sur de nombreux points en discussion. Mais il subsiste des sujets importants de désaccord. La question de l'exploitation du « patrimoine commun de l'humanité », c'est-à-dire des ressources minérales des grands fonds marins, sera, sans nul doute, la plus difficile à régler : les pays en voie de développement, qui ont pour eux le nombre, voudraient contrôler étroitement cette exploitation, alors que les pays industrialisés, essentiellement les Etats-Unis, se refusent à accepter une telle domination.

Autre question épineuse : la délimitation vers le large du plateau continental relevant des juridictions nationales. Si le plateau continental, au sens géologique du terme, dépasse les 200 milles des zones économiques exclusives, les pays dotés par la nature d'un très large plateau continental voudraient étendre le plus loin possible leur domaine réservé, les Etats riverains ayant la propriété exclusive des ressources du sol et du sous-sol du plateau continental. Au contraire, les pays arabes, qui sont presque tous dépourvus de larges plateaux continentaux et qui redoutent — sans le dire — que d'importants gisements de pétrole ne soient découverts au-delà des 200 milles, ne veulent absolument pas d'appropriations nationales dépassant ces 200 milles. Toutes sortes de solutions ont été proposées : la limite extérieure du plateau continental pourrait être fixée à 100 milles (185,2 kilomètres) au-delà de l'isobathe 2 500 mètres), ou d'après une épaisseur donnée des sédiments marins, ou à 350 milles (651,9 kilomètres) du rivage... Pour les uns, c'est beaucoup trop ; pour les autres, ce n'est pas assez.

Pour essayer d'accélérer les négociations, sept nouveaux groupes, consacrés chacun à un problème particulier, ont été créés en 1978, lors de la septième session. En outre, pendant la première phase de la huitième session, sont nés deux nouveaux groupes, dont l'un, dit des « 21 », innove un mode de discussion en groupe restreint encore jamais utilisé dans une conférence des Nations unies. Créé sur une proposition des « 77 » (les pays en voie de développement, qui sont actuellement près de cent vingt), ce groupe, qui réunit dix pays industrialisés (dont deux socialistes), six Etats en voie de développement et la Chine, devrait faciliter les négociations : il est évident en effet que l'on discute plus facilement à vingt et un qu'à cent cinquante.

La lutte pour le pouvoir en Iran

L'imam Khomeiny entend reprendre au gouvernement le contrôle de l'armée

La tension demeure vive au Khouzistan iranien, où plusieurs installations dans le port de Khorramchahr ont été attaquées par des autonomistes arabes. D'autre part, un pilier d'un pont métallique sur la voie de chemin de fer reliant Ahwaz à Khorramshar a été endommagé par une explosion. A Behbahan, une foule déchaînée a pris d'assaut la prison de la ville et mis à mort M. Assadollah Musavi, l'ancien gouverneur du Khouzistan à la suite de rumeurs selon lesquelles ce dernier bénéficierait d'une libération anticipée. A l'est de Téhéran, le déraillement d'un train a fait une dizaine de morts.

A Téhéran, le tribunal révolutionnaire a condamné à mort, jeudi soir, trois hommes reconnus coupables de « prostitution masculine, homosexualité et proxénétisme d'enfants ». *Ils ont été exécutés vendredi matin. Quatre autres personnes condamnées à mort à Ispahan, Kachmer, Lahidjan et Behchahr pour* « activités en faveur du régime Pahlavi et contribution à des tueries de révolutionnaires » *ont été passées par les armes, jeudi.*

D'autre part, devant l'anarchie qui règne dans le pays, l'imam Khomeiny entend reprendre au gouvernement le contrôle de l'armée.

Visite à un général sûr de lui...

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Un diplomate iranien muni d'un ordre de mission en bonne et due forme est refoulé à l'aéroport de Téhéran, sans explication, par un « *comité islamique* ». Un mollah barbu, l'un des responsables de la prison Qasr, informe le fils d'un général détenu que celui-ci ne sera *pas* libéré malgré l'amnistie décrétée la semaine dernière par l'imam Khomeiny. Les instructions formelles de ce dernier, réservant la peine de mort aux criminels de l'ancien régime, ne sont pas plus suivies : les exécutions d'homosexuels, de filles de joie, de contrebandiers, se poursuivent. La foule a pris d'assaut la prison de Behbehane au Khouzistan, le jeudi 12 juillet, tuant un ancien sénateur qui devait être remis en liberté.

Manifestations, grèves, attentats, se multiplient dans plusieurs provinces de *l'ex-empire* des Pahlavi : au Baloutchistan, au Kurdistan et au Khouzistan.

L'une des vedettes de la radio-télévision, M. Ali Safa, profitant d'une émission en direct, a annoncé sa démission, après avoir dénoncé les « *propagandes malhonnêtes* » des « *pseudo-révolutionnaires qui conduisent le pays à la guerre civile* ». Les cadets de l'armée — ceux-là mêmes qui avaient précipité l'effondrement de la monarchie en se ralliant les premiers à *l'imam* Khomeiny — sont en grève depuis le

L'observateur, qui relève ces informations pêle-mêle dans la presse quotidienne, a l'embarras du choix pour illustrer son propos : les pouvoirs respectifs de l'imam Khomeiny et du gouvernement Bazargan se rétrécissent comme une peau de chagrin, au bénéfice des « *barons* » locaux et des groupements, généralement armés, qui imposent leur loi. D'où l'importance grandissante que prend l'armée, outil indispensable pour rétablir l'unité du pays et la sécurité.

Dans la lutte engagée pour le pouvoir, l'imam Khomeiny avait cru s'en dispenser en *s'appuyant* sur un appareil parallèle, celui constitué notamment par les comités islamiques et les gardiens de la révolution. Ces derniers s'étant révélés inefficaces ou incontrôlables, le patriarche de Qom *entend* maintenant reprendre au gouvernement de Téhéran l'instrument qu'il lui avait, non sans mépris, initialement abandonné. « *L'affaire Rahimi* » — qui continue à avoir un grand retentissement ici — prend ainsi une signification toute particulière et de première importance.

Rappelons brièvement les faits : le 9 juillet, le général Amir Rahimi annonce dans une conférence de presse qu'il est l'objet d'une « *conspiration* » visant à l'écarter de son poste de chef de la police militaire, à entretenir l'anarchie au sein des forces armées et à rappeler les conseillers militaires américains chassés après le renversement du chah.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Le plus vieux métier

Trois prostituées iraniennes ont été fusillées pour ce qu'elles étaient, le bon à tirer pour le peloton d'exécution ayant été signé par un de ces tribunaux islamiques chargés de traquer impitoyablement le mal partout où il se trouve.

Il leur reste d'ailleurs beaucoup de besogne à accomplir, car dans la logique de leur zèle purificateur, après avoir effacé l'effet du mal qu'est la prostitution, il leur faudra s'attaquer aux causes du mal que sont le désir des hommes ou la misère sexuelle. Mais cela ne leur suffira sans doute pas, et ils devront remonter jusqu'à l'origine des temps, où Eve précipita Adam dans le péché. Quand ils en seront là, ils n'auront plus que le fantôme de la tentation à fusiller, et l'on s'apercevra alors que ce ne sont pas les prostituées qui exercent le plus vieux métier du monde, mais les bourreaux.

BERNARD CHAPUIS.

Les salaires et le chômage

• M. Barre laissera aux entreprises le soin de limiter la progression des rémunérations

• Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 18,4 % en un an

Comme on pouvait s'y attendre, les déclarations faites par M. Raymond Barre sur la politique salariale qu'il souhaite voir appliquer dans les mois à venir ont provoqué de vives réactions des syndicats qui, dans leur ensemble, dénoncent l'orientation — jugée par certains scandaleuse — de la politique du gouvernement. Le premier ministre a précisé jeudi 12 juillet que la mise en œuvre de cette politique était du ressort de l'entreprise et que les cadres ne devaient pas se sentir toujours visés.

Ce même 12 juillet, les statistiques officielles ont fait apparaître une augmentation de 18,4 % du nombre des demandeurs d'emploi en un an (lire page 21).

Pénaliser les cols blancs ?

Convaincre plutôt qu'imposer. Tel un grand prêtre qui, dix fois, cent fois, tourne autour de ses ouailles, *répétant* les mêmes *mots* pour mieux les *persuader*, M. Barre a adopté l'incantation pour tenter de faire passer sa politique de *freinage* des salaires.

Il n'est plus question, affirme-t-on pour l'instant à Matignon, *de recourir* au système d'un plafonnement — fixé par voie législative — comme ce fut le cas en 1976. Assez inefficace et mal reçue tant par les cadres et le patronat que par les syndicats attachés à la liberté de négociation, la méthode interventionniste déjà abandonnée cette année ne semble pas retenue. D'ailleurs, le premier ministre peut à bon droit constater avec satisfaction que, depuis son arrivée à Matignon, l'accroissement du pouvoir d'achat s'est ralenti de + 5 % à + 2,7 % environ. Et si ce dernier taux est encore jugé trop élevé, les pouvoirs publics ne peuvent que s'en prendre à eux-mêmes, puisqu'ils n'ont guère donné l'exemple. Comme les employeurs *du* secteur privé, « les patrons » des entreprises nationalisées ont, en effet, lâché sous forme de primes, ou d'intégration d'avantages sociaux, des majorations de pouvoir d'achat, aussi minimes soient-elles. Cela posé, est-il possible d'en arriver à la croissance zéro du pouvoir d'achat sans *pénaliser* les cadres ?

De déclarations en mises au point, *le premier ministre* a lui-même souligné les difficultés d'une limitation de l'évolution de la masse salariale à celle des *prix*, qui épargnerait l'encadrement. On laisse entendre qu'il faudra bien déshabiller Pierre si l'on veut mieux habiller tous les Paul qui pâtissent des *basses* rémunérations, mais on évite de donner des recettes. Aux partenaires sociaux de *choisir* la sauce qui agrémentera la répartition de la *masse salariale*.

Sous la pression des syndicats, des entreprises peuvent très bien *respecter le blocage* de la masse salariale sans ralentir pour autant les rémunérations : il suffit d'avoir « perdu » ou licencié des cadres ou des ouvriers qualifiés, d'avoir remplacé les salariés à revenu plus élevé partis en retraite par des jeunes *pour* n'être pas obligé de pénaliser l'encadrement.

Le C.N.P.F., qui approuve le principe *d'un* freinage des salaires et *plus encore la réaffirmation* de la liberté *contractuelle*, *entend* bien utiliser cette liberté pour mettre en œuvre une nouvelle politique salariale. Refusant toute *nouvelle atteinte systématique* au pouvoir d'achat des cadres dont les *traitements* ont augmenté de 11,4 % en moyenne par an depuis 1973, au lieu 13,6 % chez les *ouvriers* (en gain hebdomadaire) (1), le patronat souhaite faire supporter l'austérité salariale à tous les cols blancs qu'ils soient employés ou cadres.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 21.)

(1) Les majorations de salaire varient en fait énormément d'une année sur l'autre : si d'avril 1973 à avril 1974 le gain des ouvriers s'est accru de 16,8 % et celui des cadres de seulement 14,5 %, l'année suivante, le phénomène s'est inversé : + 13,3 % pour les premiers, mais + 13,8 % pour l'encadrement.

Un colonel des carabiniers est assassiné à Rome par les Brigades rouges

(LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 24.)

PÉTROLE ET MONNAIE DE SINGE

par MICHEL JOBERT (*)

Les deux conférences pétrolières — Genève et Tokyo — qui se sont tenues à la fin du mois de juin offrent un contraste saisissant. D'un côté, les pays producteurs, quoique divisés, se sont mis d'accord sur une augmentation du prix du pétrole, qui, bien que située à l'intérieur d'une marge assez large, représente un accroissement substantiel et immédiat de leurs ressources. De l'autre côté, les principaux pays consommateurs, tout en proclamant leur solidarité, ont pris des engagements peu *chiffrés* et mal datés, dont l'exécution s'étalera, au *mieux*, sur de longues années. Certes, les résultats de cette conférence de Tokyo ne sont pas entièrement négatifs ; peut-être *pourront-ils influencer* les opinions publiques et *commencer* à convaincre les plus ouverts des membres du Congrès américain. *Mais enfin*, le gouvernement américain n'a *pas supprimé* la bien curieuse prime de 5 dollars aux *importations* de gas oil qu'il vient de décider ; et si, *dans* les prochaines années, il ne tenait *pas* les engagements de limiter les importations des Etats-Unis, on voit mal qui pourrait l'y contraindre.

On voit mal... ou plutôt on ne voit que trop bien, si on veut regarder. Pour cela, faisons comme des mathématiciens, supposons, un instant, le problème résolu. Imaginons que les Etats-Unis doivent se conduire comme les pays européens, c'est-à-dire tout simplement payer ce qu'ils achètent à l'étranger. S'il en était ainsi, la hausse du pétrole entraînerait un déséquilibre insupportable de leur balance commerciale, que ne pourrait compenser un supplément d'exportations. Il faudrait donc réduire les dépenses extérieures, y compris les importations de pétrole, ce qui rétablirait, du coup, l'équilibre du marché mondial et bloquerait la hausse des prix.

Pour que le problème soit ainsi résolu, il *suffirait* donc que les Etats-Unis, comme les autres pays, paient ce qu'ils achètent, c'est-à-dire paient en valeurs réelles : or, marchandises, services, devises étrangères. C'est ce qu'ils ne *font* pas *et* ne veulent pas faire, puisqu'ils paient en *dollars* et que ce sont eux qui fabriquent ces dollars selon leurs besoins, ou les « recyclent » par des procédés divers mais dont l'effet est toujours le même. L'impérialisme américain, *c'est* d'abord une monnaie mondiale gérée par un seul pays et dans son seul intérêt.

(Lire la suite page 22.)

(*) Président du Mouvement des démocrates.

LE CINÉMA DE WIM WENDERS

Faux mouvement

Depuis une semaine, quatre *films de Wim Wenders* sont projetés en alternance au 14-Juillet-Parnasse. Ce « festival » se *prolongera* jusqu'à *la fin* du mois *d'août*. D'autre *part*, « l'Ami américain » vient d'être repris au Studio Cujas. En attendant « la Lettre écarlate » (1972) qui doit sortir en septembre, ce sont donc cinq films de Wim Wenders, *cinéaste allemand de trente-quatre ans, qui se trouvent actuellement* à l'affiche. A voir ou à revoir ces films, on découvre l'unité profonde de leur inspiration et de leur style.

Longtemps soumis au conformisme d'une industrie routinière, le cinéma allemand a dû sa renaissance aux efforts et au talent de jeunes réalisateurs qui commencèrent à s'exprimer il y a une quinzaine d'années. *Mais, alors* que les noms d'Herzog, de Kluge, de Fassbinder, de Fleischmann, de Straub, de Schlöndorff, de Syberberg étaient *déjà* connus ou célèbres, celui de Win Wenders demeurait pratiquement ignoré. Il le fut jusqu'en 1976. C'est cette année-là, en effet, qu'eut lieu au Festival de Cannes la projection de « Au fil du temps ». Un *choc*, un événement. La révélation d'un cinéaste qui posait sur *le* monde d'aujourd'hui un *regard* singulièrement pénétrant.

L'année suivante, toujours à Cannes, « l'Ami américain », œuvre *déroutante* et *funèbre* sous sa trompeuse apparence de « thriller », remportait un vif succès de curiosité et d'estime. On commença alors à se pencher sur le *passé* de Wim Wenders. On s'aperçut qu'il tournait depuis 1970 et que « l'Ami américain » était son septième film. *La* lourde machine commerciale s'étant mise en marche, trois de ces films furent distribués : « Alice dans les villes » (1973, « Faux mouvement » (1974) et, d'après le roman de Peter Handke, « l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty » (1971). Restaient inédits : « Summer in the city » (1970), le premier long-métrage de l'auteur, et « la Lettre écarlate » (1972), une très libre adaptation du roman de Nathaniel Hawthorne.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

DÉFENSE

OUVRIR LES YEUX

par GABRIEL MATZNEFF

Si j'étais le directeur des Editions Grasset, je rééditerais promptement les Maximes sur la guerre *(1), de René Quinton. C'est un livre dont nous allons bientôt avoir besoin. Quinton y enseigne la volupté de tuer et la volupté de mourir. Quand la troisième guerre mondiale éclatera, nous n'aurons peut-être pas le temps de tuer, mais nous aurons assurément l'occasion de mourir. Il faut nous y préparer.*

« Ah ! ça, chiens, voulez-vous donc vivre éternellement ? », *criait Gustave-Adolphe à ses soldats qui, sur le champ de bataille de Lützen, hésitaient à charger l'ennemi. Oui, c'est cela. Comme les soldats du roi de Suède, nous voulons vivre éternellement. Nous savons qu'un jour nous cesserons de vivre, mais cette certitude de notre anéantissement demeure abstraite, et donc irréelle. Nous ne nous imaginons pas n'existant plus. La mort, c'est toujours pour les autres.*

Si convaincants que soient ceux qui nous expliquent la fatalité de la prochaine guerre, nous avons du mal à y croire. Nous haussons les épaules, en nous disant que l'apocalypse n'est pas pour demain et que le monde durera bien autant que nous. Nous sommes délibérément aveugles, par peur sans doute, mais surtout par égoïsme. Il serait peut-être temps d'ouvrir les yeux.

(1) Grasset, 1930.

Pour une initiative française

par PAUL DELAHOUSSE (*)

UNE puissance moyenne ne peut plus faire face seule aux coûts galopants des armements. La France aux prises avec son impasse budgétaire militaire sait mieux que tout autre pays qu'une véritable coopération européenne est devenue un impératif.

Cette motivation pour un rapprochement européen en matière militaire est sans doute la plus concrète, elle est cependant seconde par rapport à un faisceau de raisons situées à un bien autre niveau. L'expérience des vingt années passées prouve, par ailleurs, qu'il n'y aura pas de vraie coopération armement qui ne s'inscrive dans un projet supérieur de défense commune.

L'érosion de la crédibilité américaine

L'Union soviétique a acquis la parité nucléaire avec les Etats-Unis maintenant menacés dans leur sanctuaire, elle développe une supériorité nucléaire inquiétante sur le théâtre européen. En allant sur mer et en se dotant d'une capacité aérienne à long rayon d'action, elle a acquis la parité stratégique au sens le plus large du terme : elle est aujourd'hui capable de faire porter le poids de ses armes en tout point du globe, capable de couper les communications maritimes vitales de l'Europe.

Une certaine érosion de la crédibilité de la garantie nucléaire américaine à l'Europe découle naturellement de la parité acquise dans ce domaine par l'U.R.S.S. Pour cette raison et aussi devant une certaine tendance américaine au repliement à la suite du désastre vietnamien, les Européens ne peuvent pas ne pas se poser certaines questions sur les limites et l'automaticité de l'engagement des Etats-Unis.

« Last but not least », parmi les facteurs qui obligent les Européens à repenser les structures de leur défense, l'Europe détruite, exsangue, divisée, de 1945, a refait sa substance, elle s'est, pour l'essentiel, rassemblée dans une communauté qui constitue potentiellement une grande puissance à part entière. La logique des choses veut que la spécificité des problèmes de sa défense soit reconnue.

L'incapacité à aborder ou le refus d'aborder le problème de la *défense européenne* paralyse l'évolution naturelle des choses de la sécurité, rend illusoire les solidarités que nous réclamons dans d'autres domaines, secrète le danger potentiel d'une réaction allemande aux conséquences imprévisibles. Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, il faut faire la défense européenne.

Prêts au dialogue ?

La théorie à Paris veut que la Grande-Bretagne ait abdiqué son indépendance, qu'elle soit en particulier étroitement ligotée par les Américains sur le chapitre de l'emploi de ses forces nucléaires. C'est mal connaître nos voisins d'outre-Manche. Il faut savoir que les Britanniques sont aussi libres que nous dans l'emploi de leur force nucléaire stratégique.

La Grande-Bretagne pâtit, c'est vrai, d'avoir équipé ses sous-marins de la fusée Polaris américaine : un délicat problème de maintien en condition existe, *plus* encore le problème de la modernisation de sa force nucléaire se pose en termes difficiles. Mais elle entend, comme la France, pouvoir faire face nationalement en cas de besoin.

Les conservateurs, conscients que l'avenir de la Grande-Bretagne a besoin de la dimension européenne, lançaient, dès *1967*, l'idée d'une force de dissuasion combinée franco-britannique *« tenue en réserve pour l'Europe »*. Dans cette optique, Edward Heath tentait, entre 1970 et 1973, d'amorcer le dialogue de la défense avec la France : il était refusé au nom de l'indépendance.

A l'occasion du débat de la « renégociation » de 1974, Mme Thatcher confirmait que la défense avait été la motivation profonde de Londres pour forcer les portes de la Communauté : *« La raison majeure de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est le problème de la paix et de la sécurité. »* Les *conservateurs sont à nouveau au* pouvoir, il y a lieu de penser qu'ils sont prêts à jouer le jeu européen de la défense.

Comme les Britanniques, les Allemands souhaitent — derrière le paravent de l'orthodoxie OTAN — que la défense prenne une dimension européenne. Mais à trois conditions, il faut en prendre pleine conscience.

Il ne doit pas y avoir pour eux de choix à faire entre l'Amérique et la France. Celle-ci doit dissiper les ambiguïtés qui entourent l'emploi de ses forces classiques en cas d'attaque de la R.F.A., et plus encore de son arme nucléaire tactique. Le processus conduisant de la protection américaine à des structures différentes ne saurait enfin être amorcé sans l'assurance que la France et la Grande-Bretagne sont décidées à faire jouer dans certaines conditions leurs forces nucléaires « nationales » au bénéfice de leurs voisins.

Mais la tentation du neutralisme chemine, liée au rêve de la réunification. Une *Ostpolitik* prosoviétique peut prévaloir un jour plus proche que nous ne le pensons si la R.F.A. ne trouve pas dans la construction européenne une réponse à son problème de *sécurité* : les Allemands sont encore prêts à jouer le jeu de la défense, mais le temps joue là contre.

Les Américains, inéluctablement partie prenante à l'affaire de la défense européenne, ont longtemps eu pour politique : *« Europe, mais pas trop d'Europe. »* Avec le président Carter, une attitude nouvelle semble se faire jour : *« Une Europe unie, puissante, n'est pas une menace, mais un bienfait pour l'Amérique. »* Les Européens doivent capitaliser sur cette déclaration de janvier 1978.

Les conditions paraissent pour l'essentiel réunies outre-Manche et outre-Rhin — outre-Atlantique aussi — pour que s'amorce le dialogue européen de la défense. La France, qui a lancé la formule de l'Europe européenne, y est-elle prête ?

A entendre les *tenants* abusifs d'un héritage mal compris et les communistes, alliés objectifs dès qu'il s'agit de politique étrangère, d'Europe et de défense, il ne le semble pas. Mais la France profonde ne se demande pas si la défense sera intégrée, conjointe, combinée ou concertée, elle sait tout simplement que le monde dans lequel nous vivons exige qu'elle soit européenne.

Quand, comment ?

L'axiome selon lequel le problème ne saurait être utilement abordé que lorsque l'union politique sera *faite paraît discutable*. A force d'attendre l'établissement d'un hypothétique exécutif européen, on prend le risque de découvrir un jour que le dialogue sera devenu impossible.

L'axiome encore selon lequel le problème de la défense ne peut être abordé parce qu'il déplaît à l'Union soviétique est en contradiction, c'est le moins qu'on puisse dire, avec le souci affiché de l'indépendance. L'U.R.S.S. exercera toutes les pressions que l'on peut imaginer pour le bloquer, elle ne peut rien empêcher : il lui faudra s'accommoder de développements européens dans la *défense de l'Ouest*.

La défense européenne procédera des défenses nationales qui resteront telles longtemps. Elle ne saurait être l'affaire ni de Strasbourg ni de Bruxelles : elle est de la seule compétence du conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement. Plus, sa mise en route ne saurait procéder, pour des raisons évidentes d'efficacité, que d'un dialogue initial entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

A quelles conditions

Le problème *doit* être abordé de façon pragmatique : il faut s'attaquer dans toutes les directions — coopération armement, concept stratégique, problème nucléaire, structures de coordination inter-européenne et inter-atlantique, bien d'autres sujets grands et petits — à tout ce qui est possible maintenant, à *défaut* de ce qui serait souhaitable mais impraticable encore.

Il est trois conditions pour que le dialogue de la défense, s'il s'amorce entre Européens, puisse être positif : déblayer le préalable français, entamer le dégel de l'orthodoxie OTAN, oser aborder le problème nucléaire.

La défense européenne ne se fera pas, l'Europe elle-même ne se fera pas réellement aussi longtemps que nos partenaires ne seront pas assurés de notre solidarité.

La défense européenne ne se fera pas davantage si on continue à nous opposer l'OTAN, comme si rien ne s'était passé à l'Ouest depuis un quart de siècle, comme si rien de positif ne s'était passé en France : l'objectif, c'est le pilier européen de l'alliance, non le retour à l'intégration.

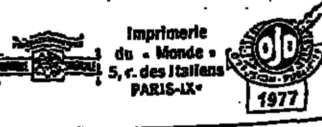
La défense européenne enfin comportera une composante nucléaire *ou* ne sera pas. Parlons clair, une garantie conjointe franco-britannique devra être donné aux nations européennes non *nucléaires*, en complément de la garantie américaine. Bien sûr, « composante nucléaire » ne saurait signifier un accès de la R.F.A. à l'armement nucléaire, qui pourrait être considéré comme un *casus belli* par l'U.R.S.S. : le processus d'européanisation de la défense ne doit pas conférer à l'Allemagne plus de poids en matière nucléaire qu'elle n'en a dans les structures atlantiques actuelles.

Beaucoup dépend de la France, peut-être *tout*, puisqu'elle peut tout bloquer. C'est à elle de prendre l'initiative d'une concertation militaire européenne organique, première étape avant l'objectif plus lointain d'une véritable défense européenne.

Si nous ne le voulons pas, si nous croyons que nous ne le pouvons pas, le *monde* américano-anglo-germanique se durcira ; pis, la R.F.A., hantée par le mirage de la réunification, pourra se laisser tenter par le neutralisme prosoviétique. La France n'aurait plus alors qu'à se replier sur elle-même dans l'illusion d'une *défense solitaire*, et c'en serait fini de l'Europe européenne.

(*) Vice-amiral (cadre de réserve), conseiller national du C.D.S.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

L'EUROPE DOIT DEVENIR INDÉPENDANTE

par JACQUES CHAUMONT (*)

LE moment semble venu d'aborder le sujet tabou de la défense européenne et de se demander combien d'années encore l'Europe, aussi peuplée, aussi riche et aussi puissante que les Etats-Unis et l'U.R.S.S., acceptera de confier aux mains incertaines d'un président américain le soin de sa défense, et au vote aléatoire du Sénat des Etats-Unis *la continuité de la présence des* troupes *américaines* sur son territoire.

Le moment est venu parce que les accords SALT 2 sont le constat que *les forces nucléaires américaines* et soviétiques sont mutuellement dissuasives, et que les Etats-Unis et l'U. R. S. S. sont deux sanctuaires *inviolables*.

Cet équilibre global satisfaisant *pour les deux superpuissances* est malheureusement accompagné d'un net déséquilibre, en Europe occidentale, en faveur des forces du pacte de Varsovie.

Ce déséquilibre est considérable en matière de forces classiques. Il est écrasant en matière de forces nucléaires en raison, en particulier, de l'apparition du bombardier Backfire et du missile SS-20, apte à détruire d'une seule salve la quasi-totalité des objectifs militaires constituant l'essentiel de la défense européenne.

Ce déséquilibre en Europe a pour conséquence une divergence d'intérêts latente entre les Etats-Unis et l'Europe. *L'Europe risque de plus en plus de se trouver réduite à mendier,* comme facteur de dissuasion vis-à-vis de l'U.R.S.S., l'engagement nucléaire *total* des Etats-*Unis*, *tandis* que *ceux-ci auront* la tentation croissante de limiter un conflit éventuel au *Vieux Continent*.

Pour la France, la question de la défense européenne est devenue essentielle, car la crédibilité du parapluie national que constitue la dissuasion française n'est plus aussi *évidente qu'elle l'était* il y a quelques années.

La destruction « anonyme »

Le durcissement et la précision acquis par les nouvelles armes nu*cléaires en voie de déploiement par* les Etats-Unis et l'U.R.S.S. rendent, en effet, possible la destruction par surprise de la composante terrestre de notre force de dissuasion (les fusées du plateau d'Albion), ainsi que de sa composante aérienne (les Mirage-IV).

Reste naturellement la composante maritime. Est-elle suffisante pour assurer, quoi qu'il arrive et en toutes circonstances, la sanctuarisation de notre territoire national ?

L'hypothèse de la « destruction anonyme » d'un des sous-marins nucléaires lance-missiles (S.N.L.E.) en patrouille ne doit en tout cas pas être sous-estimée.

Est-il absolument exclu — en cas d'enjeux majeurs — que l'U.R.S.S. considère comme un risque « acceptable » une riposte des deux S.N.L.E. français, du moins tant que ceux-ci ne seront pas équipés d'ogives multiples M-4 ? Il convient, en effet, de ne mésestimer ni l'ampleur du potentiel humain et économique de l'U.R.S.S., ni le caractère révélateur de son programme de protection civile, ni le fait que notre volonté nationale de dissuasion pourrait être singulièrement ébranlée par une destruction préalable soit de notre propre système de défense au sol, soit de celui de nos alliés européens.

La question de la défense européenne est devenue essentielle, car l'inexistence de l'Europe en matière de défense compromet la solidarité et la solidité de l'Europe ainsi que *celle des Etats indépendants* qui la composent.

La volonté sans cesse renouvelée de la France d'assurer sa sécurité par une capacité de dissuasion nucléaire dont la doctrine officielle d'utilisation repose sur un raisonnement strictement national répond à un double objectif : pallier les incertitudes que l'on peut avoir sur l'efficacité du bouclier américain et rendre possible une diplomatie indépendante.

Ce choix raisonnable a pour effet de perpétuer une césure entre la France et les autres Etats d'Europe. Cette divergence entre la France et ses partenaires sur les moyens d'assurer *la défense de l'Europe* a souvent été une cause profonde du blocage de la dynamique européenne. Dans les domaines essentiels pour l'avenir de l'indépendance de l'Europe et à propos desquels les intérêts des Etats-Unis et ceux de l'Europe ne sont pas identiques, la coopération européenne achoppe fréquemment sur l'opposition traditionnelle entre la France et ses partenaires quant à l'ampleur des concessions à consentir à l'égard des Etats-Unis. Ces concessions apparaissent souvent aux partenaires de la France, en particulier à la République fédérale d'Allemagne, ainsi qu'aux Etats-Unis eux-mêmes, comme *l'inévitable* contrepartie du poids que représente la défense de l'Europe pour le Trésor et pour la politique extérieure et intérieure des Etats-Unis. Elles apparaissent, en revanche, exagérées à la France, qui se veut indépendante et considère sa sécurité assurée par l'autonomie de sa capacité nationale de dissuasion.

Autre conséquence de l'inexistence de l'Europe en matière de défense : les Etats-Unis ont récemment proposé à leurs partenaires européens le *déploiement d'une nouvelle génération* d'armes nucléaires en Europe, afin de compenser en partie le déséquilibre qui s'y est créé. Or ces *propositions successives* qui *concernaient*, en 1978, le déploiement éventuel d'ogives à rayonnement renforcé et, *cette année, celui* d'armes nucléaires à *portée* intermédiaire, ont reçu un accueil pour le moins prudent. La majorité des forces politiques des Etats européens déplorent assurément le déséquilibre militaire qui s'est créé en Europe, mais la plupart des gouvernements hésitent à en *tirer les conséquences* et à prendre le risque de paraître compromettre la « *détente* » *en prenant l'initiative* d'accepter l'introduction sur *leur propre* territoire de nouveaux types d'armes.

La tentation du chacun pour soi n'est pas loin. N'y *a-t-il* pas dans l'hostilité répétée des Pays-Bas à l'égard de la présence d'armes nucléaires sur leur territoire l'ébauche d'une tentative de neutralité ? N'y a-t-il pas dans l'hostilité d'une minorité de la classe politique allemande au renforcement du potentiel nucléaire de l'OTAN sur le territoire de la R.F.A. l'amorce d'une volonté de négocier une réunification ? Le souci de préserver les avantages que la R.F.A. retire de l'Ostpolitik ne passe-t-il pas chez certains Allemands, avant la sauvegarde de certaines solidarités européennes ? La France ne s'abrite-t-elle pas derrière sa non-participation au système *intégré de l'OTAN et* l'indépendance de sa dissuasion, pour prendre ses distances vis-à-vis *d'un débat qui risquerait de nuire à* sa propre politique à l'Est et au rôle propre qu'elle entend jouer dans la détente ?

La crainte de compromettre la détente par des initiatives spécifiquement européennes en matière de défense fait oublier que le plus sûr *garant de la détente* est l'équilibre des forces. Or cet équilibre a été rompu en *Europe. Il l'a été par* l'U.R.S.S. La poursuite de la détente *passe par le rétablissement* de cet équilibre et l'U.R.S.S. conforterait les partisans de la détente en l'admettant.

Un renforcement de la coopération

Le rétablissement d'un certain équilibre qui garantirait la poursuite de l'amélioration des relations Est-Ouest n'implique ni la parité, ni la symétrie des *forces*.

L'invulnérabilité des capacités dissuasives de l'OTAN et *des* forces indépendantes de dissuasion française et anglaise existant en Europe, si *tant est que celle-ci soit pleinement* indépendante, suffirait à dissiper les craintes et à prévenir les risques que comporte la situation actuelle. Un tel objectif passe par un *renforcement* de la coopération et de la cohésion européennes en matière de défense, et *implique* une *coordination* des points de vue en matière de limitation des armements en Europe, car *le rétablissement* de *l'équilibre* des forces doit raisonnablement déboucher sur leur réduction équilibrée.

L'indépendance de la dissuasion française et son corollaire, la non-participation de la France, l'organisation intégrée de l'OTAN, doivent être *maintenues*. Mais il doit être clair que *notre* intérêt vital est le *rétablissement d'un rapport de force* mutuellement dissuasif en Europe.

Les voies de l'indépendance nationale passent par les moyens les plus efficaces pour en garantir la pérennité. Ces derniers ne sont pas toujours exclusivement nationaux.

Sans coopération européenne approfondie en matière de défense, il *ne peut y avoir d'indépendance* réelle vis-à-vis des Etats-Unis, car l'Europe devra toujours payer le prix du bouclier *nucléaire américain* en soumissions économiques et allégeances politiques.

Sans coopération européenne approfondie *en matière de défense*, il ne peut y avoir d'indépendance véritable vis-à-vis de l'U.R.S.S., car nos gouvernements, appuyés sur des majorités faibles et alternatives, devront payer la détente au prix fort, voire au prix de la finlandisation.

L'Europe doit faire face à une double incertitude : l'U.R.S.S. menace-t-elle l'Europe ? Les Etats-Unis interviendraient-ils ? Face à cette incertitude, une seule certitude : l'Europe doit avoir à l'horizon 2000, sa propre défense indépendante.

(*) Sénateur R.P.R. de la Sarthe, membre de la commission des affaires étrangères et de la défense au Sénat.

Le Monde

PROCHE-ORIENT

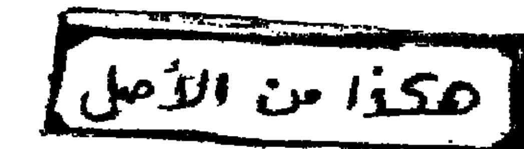
Visite à un

M. Sadate a confirmé à M.
que l'Égypte livrera à Isr
le pétrole du Sud-Sinaï

De notre correspondant







هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Visite à un général sûr de lui...

(Suite de la première page.)

Quelques heures plus tard, le ministre de la défense, le général Riahi, le démet de ses fonctions. Retranché dans la principale caserne de Téhéran, celle de Jamchidieh, avec ses sept mille hommes de troupe et sa milice « *privée* », les « *chemises noires* », le général Rahimi annonce qu'il résistera par la force à toute tentative de l'évincer de son poste. Au cours d'une conversation téléphonique, l'imam Khomeiny lui demande de « *tenir bon* » et le lendemain « *casse* » l'ordre de destitution émis par le gouvernement Bazargan. Une fois de plus, ce dernier accepte le camouflet sans sourciller.

La caserne de Jamchidieh est désormais, par la grâce de l'imam, l'un des centres du pouvoir. Le général Rahimi, cinquante-sept ans, petit, svelte et sec, la moustache coupée court, le cheveu rare et grisonnant, trône derrière un imposant bureau, entouré de nombreuses corbeilles de roses et d'œillets multicolores envoyées par des admirateurs et des partisans. « *On m'aime*, répète-t-il inlassablement au cours d'un entretien qui devait durer près de cinq heures. *Le peuple m'aime, les officiers subalternes m'aiment, les diverses ethnies du pays m'aiment, l'imam Khomeiny m'aime* », déclare-t-il à toute occasion en un français approximatif. Mais à l'en croire, il a aussi de redoutables ennemis qui complotent dans l'ombre : les anciens savakis, les Américains, les grands possédants, les officiers supérieurs qu'il ne nomme pas. « *Ils veulent me tuer !* », s'écrit-il avant de bondir et d'ajouter : « *Mais je n'ai pas peur de la mort ! Je préfère tomber sous les balles des contre-révolutionnaires que de vivre dans le déshonneur et l'humiliation !* »

Le passé du général Rahimi témoigne en sa faveur. Fils de général royaliste, il fut, enfant, compagnon de jeux de l'ex-chah avant de devenir son aide de camp et son confident. Mais ces relations personnelles ne l'empêchèrent pas de critiquer l'ancien souverain quand celui-ci fit exécuter, en 1953, après la chute du docteur Mossadegh, plusieurs centaines d'officiers communistes, ou quand il décida de faire appel massivement aux conseillers militaires américains. Mis à la retraite en 1958, à l'âge de trente-six ans, il purgea par la suite plusieurs peines de prison, notamment pour avoir servi d'avocat, auprès d'un tribunal militaire, à deux militants du mouvement islamique, M. Bazargan et l'ayatollah Taleghani, dont il est demeuré l'ami. En octobre dernier, il se rendit à Neauphle-le-Château pour se rallier à l'imam Khomeiny, car, estime-t-il, « *aucune révolution n'est possible en Iran, pays profondément musulman, sans l'aval de nos leaders religieux* ».

« *Je suis non seulement un patriote nationaliste, mais aussi un démocrate impénitent* », déclare encore le général Rahimi. Contenant sa véhémence, il martèle ses mots : « *Parole d'officier, parole d'honneur, je ne resterais pas un instant ici si les libertés, toutes les libertés n'étaient pas garanties au peuple. Je ne serais pas à mon poste si l'imam Khomeiny ne m'avait pas assuré encore récemment que toutes les formations, y compris le Toudeh (parti communiste) prendraient part aux prochaines élections et seraient représentées au Parlement. L'Iran sera ainsi tout autant démocratique que la France ou l'Angleterre. C'est seulement ainsi que nous éviterons l'instabilité, les troubles ethniques ou les coups d'Etat !* »

Réorganiser l'armée

Cependant, il faudrait commencer par le commencement : doter l'Iran d'une armée unie, disciplinée et forte. Le général Rahimi estime être investi de cette mission. Il le dit et le répète sans fausse modestie. Son projet — qui est celui de l'imam Khomeiny, soutient-il — comporte deux étapes : la réorganisation de l'armée avant la dissolution des comités islamiques, des gardiens de la révolution et de ses propres « *chemises noires* ». Il admet que ces milices sont indispensables « *pour les deux ou trois prochains mois* ». *Il nous faudra ce délai*, déclare-t-il, *pour réhabiter aux yeux du peuple l'armée régulière, tenue à tort pour responsable des tueries qui ont précédé la chute du chah. En réalité, une infime minorité, peut-être 2 % des officiers, s'est rendue coupable de la sanglante répression. Après les épurations, l'armée est redevenue un corps sain. Il ne lui manque plus que la discipline, que certains refusent d'instaurer afin de favoriser de sombres desseins ou de crainte d'ouvrir la voie à un coup d'Etat.* »

Sur ce dernier point, le chef de la police militaire est formel : un coup de force est inimaginable sans l'aval du clergé. « *A supposer que je veuille m'emparer du pouvoir*, indique le général Rahimi, *bien entendu à titre d'exemple, je devrais au préalable obtenir la bénédiction formelle de l'imam Khomeiny...* »

Que celui-ci lui donne seulement le feu vert et il rétablirait « *en une semaine* » la discipline dans toutes les garnisons du pays. Il écarterait les officiers « *faibles et ignares* » pour les remplacer par des hommes qui « *connaissent leur métier* » et qui gagneraient la confiance et le respect des soldats. C'est le cas déjà dans sa garnison de Jamchidieh, « *où la discipline est comparable à celle qui prévaut dans l'armée française* ». Après quoi, il s'attaquerait aux milices, qui seraient dissoutes de gré ou de force. Les gardiens de la révolution seraient intégrés aux forces régulières ; les formations politiques, tels les moudjahidin du peuple et les fedayin, rendraient leurs armes volontairement, « *puisque nous leur assurerons la sécurité et la démocratie* ».

Pourra-t-il ou pourrait-il désarmer avec la même aisance les mouvements autonomistes, par exemple au Kurdistan ou au Khouzistan ? « *Oui !* rugit le général. *Il suffit d'être fort pour être obéi ! Trois mille de mes hommes sont en état d'alerte, prêts à partir pour le Khouzistan, mais le gouvernement ne m'autorise pas à aller défendre les champs pétrolifères.* » Qu'on lui fasse confiance : ses « *garçons* » n'auront pas besoin de tirer un seul coup de feu. Les autonomistes connaissent ses sentiments démocratiques. Il les traitera de la même façon que les citoyens de souche persane. Ils disposeront librement de leur bulletin de vote, et le Parlement ainsi élu décidera s'ils ont droit ou non à l'autonomie...

Le général Rahimi est très inquiet. Tandis que le gouvernement se complaît dans de mesquines intrigues, le pays se décompose, l'anarchie se répand. « *La révolution est menacée, et seule l'armée peut la sauver !* insiste-t-il. *Il faut aller vite en besogne.* » Lors de notre entretien, jeudi soir, les membres du gouvernement délibéraient à Qom avec l'imam Khomeiny. Espérait-il la démission de M. Bazargan ? Le général Rahimi, souriant, ne répond pas, mais il prête l'oreille toutes les fois que le transistor posé sur son bureau diffuse un bulletin d'information. De toute évidence, M. Bazargan ne lâche pas les lambeaux du pouvoir qu'il détient. Il ne veut pas laisser la voie libre aux « barbus » de Qom.

Le général Rahimi nous raccompagne à la porte de son bureau : « *Dites au peuple français, pour lequel j'ai une immense sympathie, que la révolution iranienne finira par triompher.* » L'antichambre est bondée d'officiers, qui se mettent au garde à vous. Plusieurs journalistes attendent également pour être reçus. « *La patrie a besoin de moi, mais je ne sais pas quel sort m'attend* », nous dit avec une pointe de tristesse le général Rahimi en prenant congé. Un garçon âgé de quatorze ans, son fils, qui a suivi avec une intense attention notre long entretien, lui lance un regard empreint d'une profonde admiration. Lui, au moins, ne doute pas du destin de son père...

ÉRIC ROULEAU.

M. Sadate a confirmé à M. Begin que l'Égypte livrera à Israël le pétrole du Sud-Sinaï

De notre correspondant

Jérusalem. — Comme il en a désormais pris l'habitude lors de chaque événement important, M. Begin a adressé jeudi 12 juillet, au président Carter, un compte rendu de son voyage en Egypte. S'il faut en croire M. Begin lui-même et son entourage, le chef de l'Etat américain, parrain de la paix entre l'Egypte et Israël, n'aura rien appris de bien nouveau. En effet, conformément aux prévisions officielles soigneusement soulignées à Jérusalem auparavant (*le Monde* du 11 juillet), la visite de M. Begin à Alexandrie n'a pas apporté de développement spectaculaire.

L'expérience de la paix suit son cours. Et, pour les milieux dirigeants de Jérusalem, cela est déjà beaucoup, compte tenu des divergences subsistant à propos du lancement de la négociation sur l'autonomie et de la situation au Proche-Orient. Etant donnés les remous causés par la visite de M. Arafat à Vienne, la poursuite de la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés et la tension au Liban après le dernier accrochage aérien syro-israélien, la permanence des contacts entre Le Caire et Jérusalem est considérée en Israël comme un élément très positif.

Certes la « *normalisation* » — que l'on souhaitait tant hâter à Jérusalem il y a quelques semaines — se limite jusqu'à présent au voyage de quelques personnalités entre les deux pays. Mais les engagements réciproques inscrits dans le traité de paix ou ses annexes sont respectés en attendant les prochaines étapes : le premier grand retrait israélien dans le Sinaï (sur la ligne El Arich-Charm-El-Cheikh) et l'échange d'ambassadeurs (au début de l'année prchaine).

Seul résultat apparemment concret des derniers entretiens : MM. Begin et Sadate sont convenus d'étudier la remise en état de la ligne de chemin de fer reliant Israël au canal de Suez et, selon le premier ministre israélien, ont confirmé la conclusion d'un accord à propos des conditions de la restitution par Israël des puits de pétrole du Sud-Sinaï (le 25 novembre). Le pétrole extrait de ces puits sera fourni par l'Egypte à Israël au prix du marché. Il faut noter cependant que ces deux points étaient en principe déjà acquis depuis la signature du traité. Il n'y a donc là non plus rien de très nouveau.

A propos des pourparlers sur le pétrole du Sinaï, un certain nombre de détails — importants — restent à régler. Au début de la semaine les dernières discussions d'experts ont provisoirement échoué, notamment sur la demande présentée par Jérusalem pour une participation financière de l'Egypte aux investissements réalisés par Israël depuis 1967.

Après sa décision de suspendre provisoirement les travaux sur le site de la colonie d'Eilon-Moreh (*le Monde* du 22 juin), la Haute Cour de justice à Jérusalem a pris jeudi une nouvelle décision — temporaire — à l'encontre de la politique gouvernementale en Cisjordanie. La cour a ordonné l'arrêt des travaux préparatoires à l'extension de l'implantation « Ariel » au sud-ouest de Naplouse, sur la requête de treize propriétaires arabes du village de Salsit, dont les terres avaient été récemment réquisitionnées. Les plaignants ont fait valoir que les terrains étaient en partie cultivés et nécessaires à la subsistance du village.

Le gouvernement, d'une part, et les plaignants, d'autre part, devront présenter prochainement leur dossier afin de permettre à la Cour de statuer. A peu près au même moment, les hauts magistrats devront se prononcer définitivement sur la justification (pour des raisons de sécurité selon le gouvernement) de l'implantation d'Eilon-Moreh.

FRANCIS CORNU.

Le voyage du colonel Kadhafi au Liban est annulé par suite de l'opposition des chiites

Le colonel Kadhafi a conclu, jeudi 12 juillet à Damas, la tournée qui l'a récemment conduit dans onze pays arabes. Dans une conférence de presse, il a affirmé que les résultats de sa mission étaient « positifs » et lui avaient permis de constater la nécessité de renforcer les mesures déjà prises par le pays arabes contre l'Egypte. Il a affirmé que les pays arabes envisageaient de « boycotter le canal de Suez jusqu'à ce qu'il redevienne arabe » et a précisé avoir obtenu des pays concernés l'engagement qu'ils arrêteraient le transit de leur pétrole à travers le pipe-line de Suez afin de s'opposer à la « trahison de Sadate ».

Le colonel a enfin accusé les dirigeants égyptiens de préparer « une guerre d'occupation du territoire libyen ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Le colonel Kadhafi a dû annuler sous la pression et les menaces de la communauté chiite libanaise la visite de quelques heures qu'il avait soudain projeté d'effectuer à Beyrouth le jeudi 12 juillet. Les chiites ont tiré une roquette en signe d'avertissement sur l'ambassade de Libye, coupé des routes, fermé les magasins et sont descendus en armes dans les rues de leur quartier à Beyrouth pour empêcher la venue de M. Kadhafi. Malgré la protection qu'auraient pu lui assurer les troupes syriennes de la FAD, celui-ci a dû renoncer à son projet.

Le refus des chiites est motivé par leur conviction que la Libye est responsable de la disparition — et probablement de la mort — de leur chef politico-religieux, l'imam Moussa Sadr, dont la trace se perd à Tripoli, où il a été vu pour la dernière fois le 31 août 1978. (*Le Monde* du 30 septembre 1978). Les autorités libyennes affirment qu'il a pris l'avion pour Rome le lendemain, les autorités italiennes démentent qu'il y soit jamais arrivé et le conseil supérieur chiite se dit convaincu, après investigations, que l'imam n'a pas quitté Tripoli.

En empêchant la venue du chef de l'Etat libyen, la communauté chiite a indirectement tiré le gouvernement libanais d'un embarras certain. Le colonel Kadhafi venait en effet proposer, en même temps qu'une aide financière substantielle pour le Sud-Liban, l'entrée de troupes arabes pour s'opposer à Israël dans la région frontalière. Offre pleine de périls que le gouvernement aurait certainement refusée, s'exposant ainsi à toutes sortes de critiques. Préparant sa visite (ratée) à Beyrouth, le colonel Kadhafi avait fait des ouvertures très remarquées en direction du Front libanais chrétien.

LUCIEN GEORGE.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario décide la reprise des hostilités contre la Mauritanie

M. Mahmoud Abdel Fettah, le représentant du Polisario en Europe, a annoncé, jeudi 12 juillet, à Paris, que la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) avait décidé de reprendre les hostilités contre la Mauritanie, rompant ainsi le cessez-le-feu proclamé unilatéralement par le Polisario, il y a juste un an. M. Abdel Fettah a lancé un appel pressant au « sommet de l'O.U.A. » et aux chefs d'Etats africains, pour que ceux-ci prennent leurs responsabilités. « L'O.U.A., *a-t-il ajouté*, se doit d'exiger le retrait immédiat des troupes maroco-mauritaniennes et la restitution des territoires à la R.A.S.D. »

Le représentant du Polisario a indiqué que les forces du Front avaient investi, jeudi matin, Techla (à l'extrême sud du Sahara occidental) et attaqué Abetih (au sud du Maroc), faisant cent trente tués marocains.

A Nouakchott, le Comité militaire de salut national, qui dirige la Mauritanie, a affirmé qu'il « repoussera toute agression d'où qu'elle vienne et n'acceptera aucune solution contraire à sa dignité et ses intérêts ». *Il a confirmé l'attaque contre Techla, affirmant qu'elle s'était soldée par un* « lourd bilan ». *Aucune réaction officielle n'a été enregistrée, en revanche, à Rabat et à Alger.*

Coup de semonce ou début d'escalade ?

De notre correspondant

Alger. — La décision du Polisario de rompre le cessez-le-feu a surpris nombre d'observateurs qui ne s'attendaient pas à cette rupture avant le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), qui s'ouvre le 17 juillet à Monrovia. Cette réunion se présente en effet sous les meilleurs auspices pour le Polisario, qui a bon espoir de voir ses thèses recueillir une très large majorité.

Les indices de cette évolution favorable sont multiples : le comité *ad hoc* de six chefs d'Etat, créé par l'Organisation pour préparer un sommet extraordinaire sur le Sahara occidental, a affirmé le 23 juin, à l'issue de deux réunions à Khartoum, le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ; les reconnaissances de la R.A.S.D. se multiplient et l'Etat sahraoui entretient des relations diplomatiques avec vingt-trois pays, dont seize africains.

Le futur président de l'O.U.A., M. Tolbert, chef de l'Etat libérien, est beaucoup plus ouvert au problème sahraoui que ses prédécesseurs, M. Bongo (Gabon) et le général Nemeiry (Soudan), largement gagnés aux positions marocaines. En déposant d'autre part une plainte devant le Conseil de sécurité de l'ONU, à la suite de la nouvelle attaque du Front contre la ville de Tan-Tan, le 13 juin, le roi Hassan II a indisposé la totalité des capitales africaines, même modérées, qui n'ont pas apprécié de voir l'O.U.A. court-circuitée alors qu'elle était saisie du dossier. Le souverain a ensuite retiré sa plainte, mais il était trop tard et cette série de manœuvres contradictoires a eu un fâcheux effet sur la crédibilité marocaine.

Le sommet de Moronvia a été préparé par une offensive diplomatique sans précédent des dirigeants algériens et des responsables sahraouis.

L'heure semblait donc au dialogue et la diplomatie paraissait avoir pris le pas sur la lutte armée. Le Polisario avait même laissé entendre qu'il n'était pas hostile au projet de rencontre quadripartite mis en avant par Madrid, à la suite de la visite à Alger de M. Suarez. Pourquoi alors le Front renonce-t-il à l'avantage moral que lui conférait son initiative unilatérale de cessez-le-feu prise le 12 juillet 1978, deux jours après la chute du président Ould Dadda ? Cette décision, il est vrai, n'a pas été payée de retour.

Le Polisario aurait-il décidé de tirer un coup de semonce pour prouver, à la veille du sommet de l'O.U.A., que sa détermination reste entière ? On remarque à ce sujet à Alger, dans les milieux informés, que le Front s'est abstenu d'attaquer la Mauritanie dans ses frontières de 1960, mais a pris pour cible une ville située dans la partie du Sahara occidental occupée par Nouakchott. Cet objectif a sans doute été choisi à dessein afin de ne pas donner une trop grande ampleur à cette reprise des combats. Il s'agirait seulement alors d'un avertissement.

On ne peut cependant exclure pour l'avenir une nouvelle escalade. Le Polisario peut avoir quelques sujets d'inquiétude. Les dirigeants algériens ont, certes, réaffirmé à plusieurs reprises, depuis la mort du président Boumediène, leur volonté de soutenir jusqu'au bout la cause sahraouie, mais il est également évident qu'ils souhaitent vivement parvenir à une solution politique. Ils ont multiplié ces derniers temps les gestes de bonne volonté. Ils ont reçu à deux reprises, pour de longs entretiens, une délégation mauritanienne de haut niveau. Rien n'a filtré de ces discussions, auxquelles le Polisario ne paraît pas avoir été associé et qui n'ont pu le laisser indifférent. Les dirigeants du Front n'ont sans doute pas non plus apprécié la visite à Alger de M. François-Poncet. L'absence dans le communiqué commun, publié à la suite de ce voyage, de toute référence à l'autodétermination a pu faire naître chez eux une certaine amertume. Le Polisario sait aussi que la France assumerait ses responsabilités en cas de nouvelle attaque de la Mauritanie, et il l'a fait savoir à Alger. Est-ce pour montrer qu'ils ne se laisseraient pas intimider que les dirigeants du Front ont annoncé de Paris la reprise des hostilités ?

Ils ne peuvent être qu'inquiets, enfin, devant ce qui paraît être l'amorce d'une stratégie marocaine. Dans une interview publiée par *Jeune Afrique*, M. Guedira, l'un des plus proches conseillers du souverain chérifien, n'a-t-il pas déclaré que Rabat pourrait reconnaître une « *entité Polisario* » à condition que la souveraineté marocaine sur la portion du Sahara occidental occupée par le royaume ne soit pas remise en cause ?

Ce pourrait être la relance d'une solution amputant le Sahara occidental des deux tiers de son territoire et consacrant, sur la partie actuellement occupée par la Mauritanie, la naissance d'un « *mini territoire sahraoui* » dépourvu de ressources.

Le Front a toujours récusé une telle issue. Pour éviter cette évolution, son meilleur atout est d'aiguiser les contradictions dans la région et d'intensifier la lutte sur le terrain. Dans ce cas, la décision du Front de rompre le cessez-le-feu ouvrirait une nouvelle phase particulièrement délicate.

DANIEL JUNQUA.

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

Au cours de sa visite à Washington

L'évêque Muzorewa n'a pas convaincu M. Carter de lever les sanctions économiques contre Salisbury

L'évêque Abel Muzorewa, premier ministre de Zimbabwe-Rhodésie, est arrivé jeudi 12 juillet, à Londres, venant de Washington, pour une visite de trente-six heures en Grande-Bretagne.

Le chef du gouvernement de Salisbury, qui a été accueilli par un fonctionnaire du Foreign Office, rencontre, ce vendredi, le premier ministre, Mme Thatcher, ainsi que le secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington. — (A.F.P.)

De notre correspondante

Washington. — L'évêque Muzorewa a manqué son entrée sur la scène américaine. Ses trois jours à Washington sont passés au second plan d'une actualité centrée sur la chute de Skylab et les consultations de M. Carter.

Cédant aux sollicitations du sénateur Jesse Helms (républicain, Caroline du Nord), le président a reçu le premier ministre rhodésien pendant une demi-heure mercredi 11 juillet à Camp David.

Bien que l'évêque Muzorewa ait déclaré à son retour dans la capitale fédérale que cette entrevue avait constitué pour lui *« un encouragement extraordinaire »*, tout indique que les deux interlocuteurs sont restés sur leurs positions. Une courte déclaration a été publiée par la Maison Blanche, selon laquelle M. Carter *« aurait exprimé son désir sincère de voir mettre un terme au drame sanglant que connaît le Zimbabwe-Rhodésie »*. Mais on indique de bonne source que le président a aussi exprimé l'espoir que le gouvernement de l'évêque Muzorewa travaillerait en étroite collaboration avec le Royaume-Uni en vue de compléter, par des moyens politiques, une indépendance basée sur une participation complète de tous les citoyens et la garantie de leurs droits.

La déclaration de la Maison Blanche ne fait pas mention des sanctions économiques que l'évêque Muzorewa espérait voir lever. On indique, cependant, dans l'entourage du président, que celui-ci a déclaré au premier ministre rhodésien que les sanctions ne seraient pas levées *« pour le moment »*.

La veille, l'évêque Muzorewa avait rencontré le secrétaire d'Etat, M. Vance, et avait déclaré qu'il l'avait trouvé prêt à rechercher une solution à la crise rhodésienne plutôt que de *« se cantonner dans une attitude purement négative »*.

L'inquiétude des dirigeants noirs

Au cours de plusieurs déclarations à la presse, le premier ministre rhodésien s'est plaint des informations erronées qui ont donné aux dirigeants américains une idée fausse de la situation qui prévaut réellement dans son pays. Et il a notamment accusé l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Young, d'être le principal responsable de cet état de choses.

Plusieurs représentants de pays africains ont exprimé leur inquiétude devant cette audience que le chef de la Maison Blanche a accordée à l'évêque Muzorewa, alors qu'il avait refusé, en octobre, de recevoir M. Ian Smith. Transafrica, une association de dirigeants noirs, avait organisé, lundi, une manifestation de protestation contre la visite de l'évêque à Camp David.

Mercredi, la Chambre des représentants a confirmé, par 248 voix contre 168 son vote du 28 juin autorisant M. Carter à maintenir les sanctions économiques contre la Rhodésie.

N. B.

Ouganda

L'ARMÉE TANZANIENNE COMMENCE A ÉVACUER LE PAYS

Kampala *(Reuter)*. — Environ trois mille soldats tanzaniens stationnés en Ouganda ont commencé le jeudi 12 juillet à regagner leur pays. Le président Binaisa, chef de l'Etat ougandais, a salué à cette occasion les Tanzaniens comme les *« héros de la guerre qui libéra notre mère patrie »*, et les a remerciés pour leur *« glorieuse mission »*.

Environ la moitié des soldats tanzaniens resteront en Ouganda afin d'*« encadrer la nouvelle armée, de maintenir l'ordre et d'empêcher une insurrection des partisans d'Amin »*, indique une source gouvernementale.

M. Muwanga, ministre de l'intérieur, a d'autre part confirmé que les soldats tanzaniens, qui ont parfois été accusés de meurtres et de vols, seront désormais logés dans les casernes plutôt que dans les hôtels, écoles et autres lieux.

A Genève, M. Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a lancé un appel urgent, jeudi, pour trouver 13,3 millions de dollars afin d'éviter la famine en Ouganda. *« Environ trois cent mille paysans ont fui les combats entre les soldats d'Amin et les forces tanzaniennes. Ils sont rentrés chez eux pour découvrir leurs cases brûlées et les récoltes ravagées »*, ont déclaré des responsables du Haut Commissariat.

De plus, il y a trente mille Ougandais sans logis qui sont revenus au pays depuis la chute d'Amin.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Carter tentera dimanche de mobiliser la population américaine face à la crise de l'énergie

L'idée d'une agence fédérale chargée d'acheter le pétrole gagne du terrain

Le président Carter s'est entretenu par téléphone, dans la nuit de mercredi à jeudi, avec M. Giscard d'Estaing. Il est vraisemblable qu'il a eu des entretiens analogues avec ses autres interlocuteurs du sommet de Tokyo. Rien n'est indiqué à Paris sur le contenu de la conversation, mais on ne paraît pas douter de la détermination de M. Carter de tenir les engagements énergétiques qu'il a pris vis-à-vis des autres grands pays industrialisés.

Aux Etats-Unis, on estime que le discours présidentiel devrait tenter de mobiliser la population face à la crise énergétique. Il porterait principalement sur l'exploitation du charbon et les carburants de synthèse. Le nucléaire ne serait que peu abordé, mais l'idée d'une agence fédérale, qui serait chargée d'acheter le pétrole brut — véritable déclaration de guerre aux compagnies pétrolières, — gagnerait du terrain.

De notre correspondante

Washington. — La Maison Blanche a annoncé que le discours de M. Carter sur la crise économique et énergétique aura lieu dimanche soir 15 juillet, soit dix jours après l'intervention télévisée que le président avait annoncée à son retour de Corée et dont l'annulation a provoqué de vives réactions dans l'opinion et à Wall Street.

Enfermé à Camp David, le chef de la Maison Blanche a consulté près de cent cinquante personnalités d'horizons très divers. Outre ses conseillers politiques habituels, il a reçu des banquiers et des syndicalistes, des responsables des droits civiques et des universitaires, des spécialistes des questions énergétiques et des économistes, de nombreux membres du Congrès et plusieurs gouverneurs d'Etat. Il devait recevoir ce vendredi 13 juillet quelques-uns des principaux responsables de la télévision et de la presse écrite. Le président, si souvent accusé de gouverner avec la seule « mafia » georgienne, a décidé, peut-être pour donner plus de solennité à l'occasion, de tenir une vaste consultation avant de s'adresser au pays. Son discours interviendra alors que l'office budgétaire du Congrès a annoncé que l'économie américaine était en récession au moins jusqu'à la fin de l'année. La tendance pourrait se renverser en 1980 avec une augmentation de 2 % du produit national brut, à condition que le prix du pétrole n'augmente pas d'ici là.

De son côté, le département du commerce signale, pour le troisième mois de suite, une baisse des ventes du commerce de détail. L'inflation et la pénurie d'essence sont considérées comme responsables de cette évolution qui touche en particulier les ventes d'automobiles.

Pour tenter de réduire les importations de pétrole, cause première de l'inflation, le département de l'énergie propose au président Carter plusieurs options consistant à développer les carburants de synthèse, qui ont l'inconvénient de coûter cher et suscitent l'opposition des écologistes.

Le plus ambitieux de ces plans prévoit une réduction des importations de pétrole de cinq millions de barils par jour, et la production de deux millions de barils par jour de carburants de synthèse, dont un million et demi provenant du charbon. Toutes les solutions proposées prévoient en outre d'énergiques mesures de conservation de l'énergie, en particulier par le développement de techniques d'isolation des bâtiments et le remplacement massif du chauffage au mazout par celui au gaz.

Le président vient de prendre une mesure dans le même sens en signant la loi qui fixe la climatisation des bâtiments publics à 18 degrés en hiver et 25 degrés en été.

NICOLE BERNHEIM.

SONDAGE...

« Que seront les Etats-Unis *dans cinq ans ? » Toutes les personnes présentes ont estimé que* « les choses iraient plus mal ». *La question était posée jeudi soir par le président Carter à une douzaine d'habitants de la banlieue de Pittsburgh (Pennsylvanie). Le président a trouvé la conversation, qui a duré deux heures,* « intéressante et constructive ».

M. Carter, accompagné de sa femme, avait quitté jeudi soir Camp David dans le plus grand secret pour se rendre au domicile de M. et Mme Fisher, qui avaient réuni chez eux un certain nombre de voisins. La plupart de ceux-ci sont ouvriers dans l'industrie sidérurgique. — (U.P.I.)

LE CHEF DE LA MAFIA EST ASSASSINÉ A NEW-YORK

New-York *(A.F.P., U.P.I.)*. — Carmine Galante, le « parrain » de la Mafia new-yorkaise, a été tué jeudi 12 juillet après-midi, dans un restaurant du quartier new-yorkais de Brooklyn, a annoncé la police. Quatre inconnus, arrivés en voiture, ont fait irruption dans le restaurant italien où déjeunait Carmine Galante et ont ouvert le feu à la mitraillette sur la table où il se trouvait en compagnie de trois autres personnes. Galante et un autre homme ont été tués sur le coup. Les deux autres ont été grièvement blessés.

Carmine Galante était né en 1910 dans un quartier pauvre de Manhattan, dans une famille originaire du petit village sicilien de Castellamare del Golfo. Il aurait commencé à participer aux activités de la Mafia dès l'âge de dix ans et était depuis 1976 le chef des quelque vingt-six « familles » qui se partagent le crime organisé américain. Il remplaçait dans ce rôle Carlo Gambino, légendaire figure de la Mafia, décédé dans son lit à soixante-quatorze ans.

Carmine Galante était considéré comme le « parrain » le plus puissant de la Mafia américaine depuis l'époque de Lucky Luciano. On lui attribue notamment la responsabilité d'une centaine de meurtres, essentiellement des règlements de comptes destinés à asseoir son autorité et à assurer la mainmise de la Mafia sur le trafic de la drogue.

Ses démêlés avec la justice avaient été nombreux. Condamné en 1960 à vingt ans de prison pour trafic de drogue, il avait été relâché une première fois sur parole en 1974, mais réincarcéré en 1977 pour s'être mêlé de trop près encore une fois au crime organisé. Il avait fait appel de cette décision devant la Cour suprême des Etats-Unis, et avait été relâché le 23 mars après avoir versé une caution de 50 00 0dollars.

Canada

Ancien rival de M. Clark pour la direction du parti conservateur

M. CLAUDE WAGNER EST MORT

Montréal *(A.F.P.)*. — M. Claude Wagner, qui avait été le principal rival du premier ministre canadien, M. Clark, dans la course à la direction du parti progressiste conservateur, en février 1976, est décédé, mercredi 11 juillet, à Montréal, d'une leucémie.

[Agé de cinquante-quatre ans, M. Wagner avait commencé sa carrière dans les rangs du parti libéral. En 1970, il avait tenté de se faire élire à la direction de ce parti, au Québec, mais il avait été battu par M. Bourassa. Un mois après cette défaite, il abandonnait ses fonctions de député à l'Assemblée québécoise.

Il était revenu à la politique, au niveau fédéral, cette fois, en 1972, lorsque les conservateurs, prévoyant des élections générales, l'avaient fait entrer dans leurs rangs dans l'espoir de faire une percée dans un Québec traditionnellement libéral. Il avait été élu aux Communes d'Ottawa la même année, et réélu en 1974.

Lorsque M. Robert Stanfield avait quitté la tête du parti en 1976, M. Wagner avait manifesté le désir de lui succéder, mais, à la surprise de nombreux conservateurs, ce fut M. Joe Clark qui l'emporta. En avril 1978, M. Wagner avait été nommé au Sénat par le premier ministre libéral, M. Trudeau.]

Nicaragua

Le chef de l'État rejette un plan de paix sandiniste

Le président Somoza a rejeté le jeudi 12 juillet une proposition de paix du gouvernement provisoire pro-sandiniste aux termes de laquelle la garde nationale pourrait jouer un rôle dans la future armée du pays. Cette proposition avait été formulée dans la nuit de mercredi à jeudi par la radio sandiniste émettant à partir du Costa-Rica. Les sandinistes repoussaient à nouveau la demande américaine de faire entrer trois personnalités modérées dans le gouvernement provisoire, mais promettaient de laisser aux membres de la garde le choix, après le départ du président Somoza, entre quitter librement le pays et entrer dans la nouvelle armée nicaraguayenne.

Le gouvernement provisoire a rencontré à San-José de Costa-Rica M. William Bowdler, l'émissaire américain. A l'issue de cet entretien les sandinistes ont indiqué qu'ils étudiaient la possibilité d'adopter *« une position plus souple sans enfreindre leurs principes »*, en raison de la situation militaire qui leur est favorable.

A Managua, M. Ismael Reyes, président de la Croix Rouge nicaraguayenne, a indiqué que les combats des six dernières semaines avaient fait vingt mille morts, pour la plupart des civils, et que le pays compte environ six cent mille personnes sans abri.

A Washington, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains s'est réuni jeudi sans résultat à la demande du Nicaragua. Le représentant du président Somoza a accusé le Costa-Rica, Panama et Cuba de « conspirer » pour renverser le régime. — *(A.F.P., UPI.)*

● *Le gouvernement de la Guyana* a formellement reconnu, le 11 juillet, le gouvernement provisoire de reconstruction nationale nicaraguayen. Dans un télégramme adressé aux membres de ce gouvernement en exil au Costa-Rica, le ministre guyanais des affaires étrangères, M. Jackson, souhaite *« l'élimination immédiate et définitive du régime Somoza »*. — *(A.F.P.)*

● *M. Patrice Dauvin*, responsable international du Mouvement de la jeunesse communiste, a déclaré jeudi 12 juillet : *« En déployant une banderole sur la tour Eiffel, nous avons dénoncé la monstrueuse barbarie de Somoza et de sa garde nationale qui, cramponnés à un pouvoir corrompu, assassinent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants et condamnent des centaines de milliers d'autres à l'exil et à la misère. Il faut que Somoza s'en aille. Nous avons aussi dit à Carter que son appui à Somoza et toutes ses manœuvres pour spolier le peuple et la jeunesse du Nicaragua de leur victoire doivent cesser. Nous exigeons en même temps du gouvernement français qu'il prenne position contre ce régime pourri et aide au développement de la solidarité avec le peuple du Nicaragua en fournissant aux organisations humanitaires des moyens pour acheminer rapidement les fonds de leur collecte. Enfin nous exprimons notre solidarité avec le Front sandiniste de libération nationale. »*

Paraguay

Après Somoza, Stroessner ?...

Après Somoza, Stroessner ? Le président nicaraguayen n'en finit pas de tomber, mais sa longue chute donne des idées aux Paraguayens, qui vivent depuis vingt-cinq ans sous la coupe d'un autre dictateur inamovible, le général Alfredo Stroessner.

Correspondance

Asuncion. — « *Après Somoza, Stroessner !* » Le propos est trop dangereux pour être prononcé sous les arcades décrépies de la rue Colon ou dans le dédale du marché Petirossi. Il pourrait tomber dans l'oreille des pyragués (1), les espions du régime. Mais, à Asuncion, le rapprochement est dans toutes les têtes. Le gouvernement ne s'y est pas trompé : le Paraguay est le seul pays à avoir voté pour Somoza au cours de la dernière réunion des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains *(O.E.A.). Pour le chancelier paraguayen*, M. Alberto Nogues, la prise de position de cette dix-septième réunion ouvre « *un processus particulièrement dangereux* ».

Les officiels ont d'autres raisons d'être amers. Ils se sentent lâchés par le protecteur nord-américain. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert White, a pris officiellement position contre la récente décision d'interdire pour un mois les journaux *la Tribuna* et *Ultima Hora*, qui ne *chantaient plus assez haut les mérites* du : « *Paix, ordre et progrès avec Stroessner.* » Après avoir critiqué la pénétration brésilienne dans le pays, et notamment le « traité inégal » d'Itaipu, ils osaient s'interroger sur le manque d'aide gouvernementale *aux cinquante mille* sinistrés des inondations de ces dernières semaines. Après Somoza se remplissant les poches à l'occasion du tremblement de terre de 1972, Stroessner et ses proches profitant d'une crue catastrophique ? *La Tribuna* et *Ultima Hora* n'ont pas osé aller jusque-là. Ils sont interdits quand même. Et, l'ambassadeur White ne s'est pas contenté d'une protection formelle ; il a prématurément mis fin à la visite *officielle* au Paraguay de George T. Hull, commandant des forces navales nord-américaines au sud de Panama. Aussi le parti colorado, qui soutient le général Stroessner, brûle-t-il ce qu'il a toujours adoré et dénonce aujourd'hui la « *conduite impérialiste de l'ambassadeur américain* ». Troisième « coup bas » que le protecteur américain porte au gouvernement « la plus anticommuniste du monde ». Les Etats-Unis ont accueilli l'année dernière chez eux le député radical (opposition modérée et tolérée) M. Domingo *Laino, venu dénoncer les atteintes* aux droits de l'homme dans son pays. La police paraguayenne avait pourtant ressorti de ses archives une photo du député en train de participer à une manifestation où le drapeau américain avait été brûlé !

Récemment, l'ambassadeur américain a osé faire acte de présence à une réunion de la Commission paraguayenne des droits de l'homme, la première réunion publique que celle-ci ait jamais pu tenir. Et il a protesté *contre l'inculpation à retardement* de Mme Carmen Lara de Castro, présidente de cette commission, ancienne député radicale.

Le Washington Office on Latin America (WOLA) a annoncé le 26 juin une « *dramatique aggravation de la persécution politique au Paraguay* ». Le WOLA pensait surtout à l'interdiction qui est faite aux chefs de l'opposition tolérée (démocrates-chrétiens, radicaux et « fébréristes ») de voyager à l'étranger. Mais, en *fait, c'est toute* la pseudo-libéralisation de 1978 qui est en cause. A peine libéré, le dirigeant paysan Constantino Coronel a été gravement blessé dans un attentat et emprisonné de nouveau... pour les besoins de l'enquête. Treize membres des *Jeunesses « fébréristes » ont été* arrêtés et torturés pour leur participation aux activités de la Commission des droits de l'homme. Un avocat, Mᵉ Victor Melgarejo, a été arrêté et torturé pour avoir osé prendre la défense des habitants de *Fernando-de-la-Mora, victimes d'une* escroquerie de Corposana, entreprise d'Etat chargée de la distribution d'eau et du tout-à-l'égout. Enfin, seize ouvriers paraguayens du barrage d'Itaipu ont disparu. Les paysans qui viennent louer leurs bras sont systématiquement licenciés *tous les* trois mois pour éviter la contagion du syndicalisme brésilien. Mais ils retournent dans les campagnes paraguayennes après avoir connu l'inaccessible : logements pourvus d'eau et d'électricité, soins médicaux.

PIERRE GAILLARD.

(1) Les « *silencieux* » (pieds de plume, en langue guaranie).

Pérou

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1980 EST OUVERTE

Correspondance

Lima. — La promulgation de la nouvelle Constitution donne le coup d'envoi de la campagne électorale, qui culminera le 28 juillet 1980 par le transfert du pouvoir à un gouvernement civil.

Depuis un an, les constituants ont mis au point les bases juridiques de la future République *« démocratique et sociale »*. Le président sera élu pour cinq ans au suffrage universel. Les analphabètes de plus de dix-huit ans sont, pour la première fois, appelés à voter. Cette clause défendue par la gauche ne soulève cependant guère l'enthousiasme des intéressés : moins de 15 % d'entre eux se sont inscrits.

Le principal favori de la course à la présidence, M. Victor Raul Haya de La Torre, quatre-vingt-quatre ans, chef du parti centriste APRA, qui avait obtenu 37 % des suffrages aux élections de 1978, sort inexorablement de la scène politique en raison de son état de santé.

L'ancien président Fernando Belaunde Terry, déposé par le coup d'Etat militaire du 3 octobre 1968, semble bien placé, car il bénéficierait au Congrès de l'appui du parti conservateur populaire chrétien de M. Luis Bedoya Reyes. A la recherche d'une candidature unique, les divers partis de gauche restent divisés entre partisans du *leader* trotskiste Hugo Blancho, et des marxistes « indépendants » Genaro Ledesma et Alfonso Barrantes.

N. B.

République...

M. CHIRAC PARTICIPERA A LONDRES A LA RÉUNION DE L'UNION DÉMOCRATIQUE EUROPÉENNE

Bulgarie

M. JIVKOV REÇOIT M. FAUVET

Le Monde PUBLIE CHAQUE LUNDI (numéro daté mardi) UN SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE

هكذا من الأصل

Nicaragua

rejette un plan de paix sandiniste

Paraguay

...moza, Stroessner ?...

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Après un moment d'euphorie, la candidature de M. Strauss à la chancellerie commence à inquiéter la coalition socialiste-libérale

De notre correspondant

Bonn. — Après le tremblement de terre politique qu'a été la désignation de M. Strauss comme candidat de l'opposition chrétienne-démocrate à la chancellerie, les membres du Bundestag sont partis en vacances. Mais s'ils peuvent compter sur une trêve de plusieurs semaines, les stratèges des partis auront amplement de quoi méditer durant leurs loisirs.

Dans un moment d'abandon, M. Schmidt avait dit un jour que le chef de la C.S.U. bavaroise serait pour lui « *un adversaire de rêve* ». Au quartier général social-démocrate, la première réaction, après la victoire de M. Strauss au sein de l'opposition, fut, semble-t-il, de croire que les élections de l'an prochain étaient déjà gagnées. Sans perdre de temps, on ressortait les dossiers des diverses affaires dans lesquelles M. Strauss a été compromis au long de sa carrière, et on rafraichissait le portrait en forme d' « épouvantail » à présenter aux citoyens.

Mais avant même que les propagandistes de son parti aient eu le temps de passer à l'action, M. Schmidt a fait de son mieux pour freiner leur élan. En homme qui connaît bien son adversaire, il a mis en garde ceux qui sous-estimaient M. Strauss, disant clairement qu'il serait illusoire d'espérer gagner la bataille électorale en tentant de convaincre le public que le candidat de l'opposition ne serait pas un homme respectable. Selon le chancelier, le combat à venir doit être mené avant tout sur le plan politique.

Un avertissement analogue a d'ailleurs été formulé par un vétéran du parti, M. Herbert Wehner, et on ne relève plus aujourd'hui, dans le camp de la coalition gouvernementale, les signes d'euphorie qui s'étaient de prime abord manifestés lors de la désignation du « *taureau bavarois* » à la tête de l'opposition.

Les libéraux sont encore plus hésitants que le S.P.D.

Les libéraux étouffés

Ils comptent bien que la candidature de M. Strauss aura pour effet d'effrayer les électeurs flottants du centre, ce qui servirait indéniablement la cause du F.D.P. Mais d'un autre côté, le « *combat de titans* » auquel il faut s'attendre risque de polariser la politique ouest-allemande, au point d'étouffer les libéraux entre les deux grands blocs et de les empêcher de franchir la « barrière des 5 % », ce qui les éliminerait du Bundestag. Le seul avantage immédiat de la candidature Strauss pour le F.D.P. est que ceux de ses membres qui songeaient à rompre l'alliance avec les sociaux-démocrates sont désormais beaucoup moins enclins à le faire : il aurait été tentant de s'entendre avec une C.D.U. conduite par M. Kohl ou M. Albrecht, mais il leur serait trop difficile de défendre devant l'électorat libéral une coalition avec un homme qui passe pour un champion de la droite.

Au sein de la C.D.U., la capitulation de M. Kohl devant le ministre-président de Bavière a provoqué beaucoup moins de remous, à peine une ou deux démissions, qu'on aurait pu s'y attendre.

Tous les cadres chrétiens-démocrates se rendent compte qu'ils iraient au désastre s'ils ne respectaient pas la discipline du parti, maintenant que M. Franz-Josef Strauss a été désigné. Certains militants, déçus par ce choix, n'éprouvent peut-être plus tout à fait le même enthousiasme pour se lancer dans la bataille électorale. Mais c'est là une réserve qui a d'autant plus de chances de se dissiper que le candidat de l'opposition a déjà montré qu'il entend offrir, à ses amis comme à ses adversaires, l'image d'un nouveau Strauss.

Dès la semaine dernière, lors du débat du Bundestag consacré à la politique de l'énergie, M. Strauss a fait preuve d'une modération exceptionnelle. Depuis lors, il a, dans plusieurs interviews, réussi le tour de force d'être convaincant en formulant des banalités — défendre la paix, réduire les impôts, garantir les sources d'énergie, etc. — tout en se présentant comme un homme d'État expérimenté aussi bien dans les affaires intérieures que dans la grande politique mondiale.

Le poids de la crise

Les stratèges électoraux de la coalition gouvernementale se voient donc conduits à vouloir démasquer celui qu'ils appellent « le vrai Strauss ». La tâche n'est pas aisée. Si l'homme suscite autant d'antagonismes que d'amitiés, même ceux qui ne sont pas de ses amis reconnaissent ses qualités exceptionnelles. Un organe aussi libéral que *Die Zeit* souligne cette semaine que M. Strauss est « *indéniablement un démocrate* », même s'il parvient à mélanger de façon très curieuse les idées réactionnaires et les idées libérales.

En fait, le danger le plus réel pour le bouillant dirigeant bavarois serait d'être, au cours de la campagne électorale, trahi par son propre tempérament : Straus, disait un jour l'un de ses adversaires, est « *une puissante centrale électrique avec les fusibles d'un étable à bestiaux* ».

Quel que soit l'intérêt spectaculaire des « jeux olympiques électoraux » qui se dérouleront l'an prochain en République fédérale, il reste cependant que l'issue de cette compétition dépendra pour une large part de la situation économique et sociale dans laquelle se trouvera le pays lorsque les citoyens seront appelés aux urnes. Pour l'instant, le vent souffle toujours en faveur de la coalition socialiste-libérale. Dans les douze prochains mois, bien des choses peuvent cependant changer. D'ici là, les citoyens auront eu à régler une note de chauffage particulièrement lourde et l'augmentation du prix de l'essence les aura durement frappés. La hausse générale des prix pourrait jeter le trouble non seulement dans les porte-monnaie mais aussi dans les esprits, car rien ne garantit que la croissance économique ne subira pas un coup d'arrêt. Et, sur le plan politique, la gauche du S.P.D. pourrait vouloir s'écarter à nouveau du chancelier Schmidt, ce qui détournerait du S.P.D. les électeurs indécis.

JEAN WETZ.

M. CHIRAC PARTICIPERA A LONDRES A LA RÉUNION DE L'UNION DÉMOCRATIQUE EUROPÉENNE

M. Jacques Chirac participera les 20 et 21 juillet à Londres à la deuxième conférence des chefs des partis membres de l'Union démocratique européenne, que préside M. Taus, président de l'Oesterreichische Volkspartei.

Fondée en 1978 à Salzbourg, l'U.D.E. rassemble une douzaine de partis politiques « non collectivistes » de pays d'Europe, dont certains n'appartiennent pas aux Neuf du Marché commun.

Au cours de la conférence de Londres, il sera procédé à la désignation d'un nouveau président. Une attitude commune sera arrêtée sur l'eurocommunisme, l'énergie et l'environnement, l'emploi et les structures européennes.

M. Jacques Chirac sera accompagné par MM. Couve de Murville, ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jean de Lipkowski, ancien ministre, délégué du R.P.R. aux relations internationales, et Alain Juppé, conseiller du président du R.P.R., qui présentera le rapport sur l'emploi.

Bulgarie

M. JIVKOV REÇOIT M. FAUVET

Invité en Bulgarie, M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, a été reçu jeudi par M. Jivkov, premier secrétaire du parti communiste et chef de l'État.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● Mme THATCHER A VIOLEMMENT ATTAQUÉ LA CHAINE DE TÉLÉVISION B.B.C., jeudi 12 juillet, à la Chambre des communes, pour avoir diffusé l'interview d'un homme déclarant appartenir à l'Armée de libération nationale de l'Irlande. Cette organisation avait revendiqué l'assassinat en mars de M. Neave, député conservateur et proche collaborateur de Mme Thatcher, tué dans l'explosion de sa voiture près des Communes. Selon le premier ministre, des poursuites pourraient être engagées contre la chaine de télévision. — *(A.F.P.)*

Haïti

● LE GOUVERNEMENT A ADRESSÉ UNE NOTE DE PROTESTATION au ministère français des affaires étrangères à propos du traitement réservé par la police de Pointe-à-Pitre *(Guadeloupe)* à un ressortissant haïtien, M. Glyde Oxygene, a-t-on appris le 12 juillet à Port-au-Prince. M. Oxygene avait été blessé par balle par les services de sécurité français de l'aéroport de Pointe-à-Pitre lors de son interpellation, il y a trois mois. — *(A.F.P.)*

Namibie

● UNE NOUVELLE LOI ABOLISSANT L'APARTHEID en Namibie a été publiée jeudi 12 juillet à Windhoek. Elle prévoit des peines allant jusqu'à 300 rands (1 500 francs) ou trois mois d'emprisonnement pour toute personne déclarée coupable de discrimination raciale. Elle donne des droits égaux aux Blancs et aux Noirs pour accéder aux lieux publics et les mêmes droits de propriété et d'embauche. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● LE CONSULAT DE ROUMANIE à Paris a été occupé, jeudi 12 juillet, durant quelques heures, par une dizaine de personnes qui entendaient protester contre les « *mesures répressives* » dont est victime un jeune Roumain fiancé à une Française. Après avoir déposé auprès des autorités roumaines une demande de mariage, ce jeune homme, M. Botez, a été arrêté dans la nuit du 10 mars alors qu'il se trouvait à la montagne en compagnie du frère de sa fiancée, M. Pierre Dréan, alors coopérant à Bucarest. Accusé d'homosexualité et relaché après avoir fait un mois de prison, M. Botez doit passer en jugement le 24 juillet. — *(A.F.P.)*

Taiwan

● LES EVEQUES DE TAIWAN viennent de demander aux autorités une application moins stricte des prescriptions édictées récemment par le ministre de l'intérieur à l'égard des « *pagodes, temples et églises* », écrit le journal *La Croix* dans ses éditions du 13 juillet.



ASIE

LE SORT DES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Pour les Vietnamiens, la réunion de Genève est un moyen de sortir de l'impasse

déclare M. Olivier Stirn à Hanoï

M. Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a proposé, jeudi 12 juillet, à Genève, un plan d'aide et de sauvetage des émigrants vietnamiens. Dans un rapport publié, en prévision de la Conférence internationale de Genève, les 20 et 21 juillet, ce plan en vingt points porte notamment sur les moyens d'améliorer le repêchage, *l'accueil temporaire et la réinsertion* dans les pays tiers des réfugiés fuyant le Vietnam (*le Monde* du 13 juillet). Il suggère que des mesures soient prises pour que les navires portent secours aux personnes en détresse en mer. Le rapport estime que plusieurs milliers sont morts, le plus souvent noyés, durant leur fuite et rappelle que trois cent cinquante mille Indochinois se trouvent dans les camps de transit de la région, dans l'attente d'un départ vers un pays de « *second accueil* ». Le H.C.R. évalue ses dépenses mensuelles en faveur des réfugiés indochinois à 10 millions de dollars.

Le Vietnam, la Chine et la Yougoslavie ont confirmé, le 12 juillet, leur participation à la conférence de Genève. La France y sera représentée par le ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet, et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn. « *Les Vietnamiens souhaitent que cette conférence soit un succès* », a dit M. Stirn après les entretiens qu'il a eus, les 11 et 12 juillet à Hanoï, avec les responsables vietnamiens. Ceux-ci, a-t-il ajouté, « *sont très ouverts à toutes les solutions à condition qu'elles ne soient pas politiques. Pour eux cette réunion est un moyen de sortir de l'impasse.* » Le Vietnam souhaite que la conférence apporte des résultats concrets et durables, indique l'*A.F.P.*

Le secrétaire d'Etat français a précisé que M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, était d'accord sur trois points : que son pays fasse des prévisions pour éviter les départs illégaux ; qu'en accord avec les pays d'accueil une solution soit trouvée pour établir des camps de réfugiés décents ; et que davantge de pays hébergent définitivement des réfugiés et en plus grand nombre.

La participation de la Chine a été confirmée par le représentant permanent adjoint aux Nations unies, M. Lai Ya-li dans une note au secrétaire général de l'ONU qui a reçu également la réponse favorable d'Hanoï. Le *Quotidien du peuple* a écrit, le jeudi, que le « *Vietnam veut être reconnu comme un pays exportateur de réfugiés.* », ce qui lui permettrait « *d'extorquer d'importantes sommes en devises fortes et en or sans être condamné par l'opinion publique mondiale* ».

Les Etats-Unis, ont indiqué des hauts fonctionnaires du département d'Etat, proposeront à la conférence de Genève — où ils pourraient être représentés par le vice-président Mondale — des mesures d'ensemble. Sur le plan politique, ils inviteront les pays ayant des relations diplomatiques avec le Vietnam à poursuivre et accentuer leurs pressions sur Hanoï pour qu'il régularise le flot de réfugiés et cesse de forcer au départ certains Vietnamiens. Sur le plan technique, Washington demandera que soient créées et financées des zones de premier asile suffisamment importantes pour accueillir les réfugiés. Une proposition semblable sera soumise par la Malaisie à la conférence de Genève. Les Etats-Unis invitent les organismes financiers internationaux — banque mondiale, banque asiatique de développement — à mettre sur pied des programmes d'aide aux réfugiés.

A Londres, le gouvernement serait prêt, a-t-il été indiqué au secrétaire général des Nations unies en visite dans la capitale britannique, à porter de quatre mille cinq cents à dix mille le nombre des réfugiés admis en Grande-Bretagne. Au Danemark, le premier ministre, M. Joergensen, vient d'adresser à M. Pham Van Dong, nous indique notre correspondante Camille Olsen, une lettre dans laquelle il exprime sa profonde inquiétude. « *Si cette situation continue*, écrit-il, *le Vietnam risque de perdre la sympathie dont il jouissait au Danemark jusqu'à présent.* » Le drame des réfugiés soulève à Copenhague un débat politique ; les conservateurs souhaitent que l'aide économique à Hanoï soit totalement suspendue. Actuellement, seule une partie est « *gelée* » depuis l'invasion du Cambodge par les forces vietnamiennes. En revanche, le gouvernement n'a pas l'intention d'arrêter les projets de coopération en chantier, afin que les entreprises danoises qui y participent ne connaissent pas de difficultés, précisent les milieux officiels.

Libres opinions

Genève, la dernière chance

par HERVÉ DE CHARETTE (*)

DEPUIS quelques semaines, les conseils ne m'ont pas manqué. *On me disait : vous parlez de la peine de mort qui ne concerne que quelques criminels — ce qui est vrai — et vous ne dites rien des réfugiés du Sud-Est asiatique qui errent et meurent par milliers dans la mer de Chine.*

Ce n'était pas exact : j'ai écrit et parlé sur ce sujet. Mais il est vrai que je n'ai pas joint ma voix au tumulte des bonnes consciences *ni participé au tohu-bohu des propositions hasardeuses. Comment*, en effet, ne pas être accablé par le côté dérisoire et de plus en plus polémique de certains propos hexagonaux face à l'ampleur du drame qui se déroule sous nos yeux.

Que valent en face de ce drame les polémiques du parti communiste sur les origines historiques de la situation indochinoise ? Fallait-il vraiment qu'il se fasse l'avocat de la cause indéfendable du Vietnam ? On ne lui en demandait pas tant.

Que valent les rodomontades de François Mitterrand sur la volonté des mairies socialistes d'accueillir jusqu'à vingt mille réfugiés? Qu'il se renseigne, et il constatera, comme je l'ai fait, que le nombre des communes — toutes tendances politiques confondues — qui se sont déclarées prêtes à accueillir des réfugiés est infime.

S'il en est ainsi, c'est qu'il ne s'agit pas seulement de les héberger à titre transitoire, mais de les installer, de leur trouver du travail et de les insérer définitivement dans la collectivité nationale. Espérons que telle est bien l'intention de la mairie de Paris.

En vérité, tout cela traduit l'impuissance dans laquelle nous sommes, car le problème n'est pas à la dimension de la France, mais de la communauté internationale.

Or celle-ci se tait. Silencieux, M. Carter. On peut espérer que sa diplomatie est aussi active en coulisse qu'elle est discrète en public. Silencieux, M. Brejnev, qui soutient le Vietnam sans scrupules *apparents. Silencieux aussi tant de pays qui sont des privilégiés* de ce monde et qui paraissent jouer à cache-cache avec ce drame.

∴

A quelques jours de la conférence de Genève, examinons donc ce qu'on peut en attendre. Des solutions concrètes sont, en effet, possibles pourvu que la volonté politique existe.

La première chose à faire, c'est de mettre un terme à la fuite désordonnée et dramatique au Vietnam et au Cambodge.

La solution ne consiste certainement pas à bloquer la frontière et à interdire les départs. M. François-Poncet a rappelé à juste titre *que la possibilité de s'expatrier est un droit fondamental*. Les pays occidentaux le réclament assez à l'Union soviétique pour ne pas adopter une attitude contraire au Vietnam. Il ne s'agit pas davantage de chercher à transformer la conférence de Genève en tribunal international dirigé contre Hanoï. Ce serait, en effet, se donner bonne conscience à peu de frais sur le dos des victimes de ce drame, dont le *sort se trouverait sans doute aggravé.*

En revanche, il est légitime de demander au Vietnam deux choses : d'abord mettre un peu d'ordre chez lui et en finir avec les départs plus ou moins forcés, la spoliation des biens des émigrants et le racket que pratiquent les fonctionnaires vietnamiens à l'égard de ceux qui sollicitent un visa de sortie. Il faut ensuite que le Vietnam *accepte l'organisation, sur son territoire, de centres d'accueil placés* sous l'égide ou le contrôle du Haut Commissariat des réfugiés de l'ONU, afin que les départs soient organisés dans des conditions humainement acceptables. On le voit, ce ne sont pas des objectifs faciles à atteindre.

Il faut aussi organiser l'accueil des réfugiés par la communauté internationale.

Je ne veux pas faire preuve d'un chauvinisme excessif, mais force est de reconnaître que l'attitude de la France est deux fois exemplaire : par le nombre des réfugiés accueillis depuis quatre ans, et par l'effort de circonstance auquel elle vient de s'engager. En dehors des Etats-Unis et de l'Australie, le reste du monde est dramatiquement silencieux.

Je fais donc trois suggestions :

— La première, c'est que les pays qui le peuvent s'engagent à accueillir dans les deux mois qui viennent cinq mille réfugiés, comme l'a fait la France. Ce ne serait pas un effort excessif, par exemple, *pour la plupart des pays de l'O.C.D.E., et cela permettrait en quelques* semaines de traiter au moins cent mille cas, c'est-à-dire de mettre un terme au drame des *boat-people* ;

— Ces mêmes pays devraient se fixer pour objectif d'accepter progressivement sur leur territoire des réfugiés à concurrence de un pour mille de leur population d'ici deux ou trois ans. On en est très loin actuellement ;

— Enfin, ce vaste effort de solidarité international devrait être organisé sous l'égide du Haut Commissariat pour les réfugiés, qui tiendrait ainsi sous sa responsabilité les « *deux bouts de la chaîne* », pour reprendre l'expression de M. François-Poncet.

Alors, la France, qui a déjà atteint ces objectifs, pourrait, quant à elle, poursuivre sa politique d'accueil en portant de six cent cinquante à mille par mois le nombre des réfugiés qu'elle recevrait pendant la même période, voire en augmentant le nombre des cinq mille personnes qu'elle s'est engagée à accueillir d'ici à septembre.

Telles sont mes suggestions. Leur mise en œuvre serait peu *coûteuse pour chaque pays, mais elle montrerait que le monde est* capable de surmonter ses divisions et de s'unir sur l'essentiel. Il est temps d'arrêter la roue de l'histoire qui nous entraîne vers l'abîme.

(*) Président de la commission des droits de l'homme de l'U.D.F.

RÉPONDANT AUX CRITIQUES DU PARTI SOCIALISTE

Le Quai d'Orsay confirme que la France accueillera avant septembre cinq mille réfugiés supplémentaires

Une polémique se développe en France à propos des réfugiés. *Le Matin de Paris* écrit, le 13 juillet, que la promesse faite par M. Giscard d'Estaing d'accueillir cinq mille réfugiés supplémentaires ne sera pas tenue, de l'aveu même des services officiels, et que, notamment, les rescapés sauvés en haute mer par le navire-hôpital *Ile-de-Lumière* ne pourront être transférés rapidement en France, comme il avait été indiqué à Singapour. L'envoyé spécial du quotidien parisien écrit qu'une directive du ministère des affaires étrangères impose que soient appliqués aux réfugiés les critères de sélection *français. Si ces dispositions* — confirmées téléphoniquement par l'Elysée à l'ambassade de France à Singapour — avaient été appliquées à la lettre, l'avion du parti socialiste, arrivé le 10 juillet à Paris, n'aurait pu prendre à son bord cent cinquante-six réfugiés repêchés en mer, dont l'état physique nécessitait des soins urgents, affirme *le Matin de Paris*.

Le P.S. a, en principe, accepté les critères de sélection fixés par le gouvernement, mais il estime qu'il devrait en être fait abstraction dans les cas des rescapés recueillis en mer par l'*Ile-de-Lumière* et dont certains attendent encore à Singapour d'être transférés en France. Le président de la République s'est engagé dans ce sens, rappelle-t-on, vendredi 13 juillet, au siège du P.S., et il faut tout faire pour assurer rapidement ces départs.

Le ministère des affaires étrangères déclare que la France accueillera bien cinq mille réfugiés avant septembre, en plus du contingent mensuel qu'elle reçoit habituellement, conformément aux engagements pris. Les réfugiés ne seront pas seulement ceux qui se trouvent sur le bateau *Ile-de-Lumière*, mais aussi d'autres, qui se trouvent dans différents camps d'Asie du Sud-Est.

La France, précise-t-on au ministère, s'en tient aux règles suivantes, « *dans l'intérêt des réfugiés eux-mêmes* » et pour éviter que ne se forment à cette occasion de nouveaux camps en France sur le modèle de ceux où ont été longtemps maintenus les *harkis* :

1) Tous les réfugiés recueillis par l'*Ile-de-Lumière* sont placés sous la protection de la France, qui s'occupe et continuera de s'occuper de leur sort, même s'ils ne sont pas dirigés sur le territoire français ;

2) Sont admis en priorité en France les Indochinois qui parlent français ou qui possèdent des éléments de langue française et ceux qui ont déjà de la famille en France, ou qui ont rendu dans le passé des services à la France ou aux Français. Ces critères — souligne-t-on — faciliteront grandement la réinsertion des réfugiés. Même en observant ces critères, le contingent des cinq mille personnes admises en France sera rapidement rempli ;

3) La France tient compte, bien entendu, des souhaits des réfugiés, dont beaucoup demandent à se rendre dans un autre pays que la France ;

4) Le sort des réfugiés de l'*Ile-de-Lumière* qui ne remplissent *pas les critères fixés* par le gouvernement français sera réglé par accord entre la France et les autres pays qui patronnent ce bateau.

Les règles ainsi fixées peuvent retarder l'admission de certains réfugiés en France, souligne-t-on au Quai d'Orsay, mais ceux-ci ne sont nullement abandonnés, et les engagements pris par la France ne sont pas remis en cause.

● *Deux Médecins sans frontières* accompagneront, dans les premiers jours d'août, un convoi de 40 tonnes de médicaments, lait en poudre et matériel médical de base, destiné à porter secours à l'initiative du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne et de Médecins sans frontières.

● *Aide médicale française aux populations cambodgiennes.* — Le Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne (C.C.P. 394201 K Paris, Mlle Pikart) et Médecins sans frontières (C.C.P. 38769 La Source, 19, rue Davienne 75013 Paris, tél 589-95-83) indiquent dans un communiqué qu'ils ont « *décidé d'unir leurs efforts et d'acheminer début août 40 tonnes de médicaments et d'aide* » au Cambodge. Des médecins accompagneront une mission qui a sollicité l'autorisation de se rendre à Phnom-Penh.

BIBLIOGRAPHIE

« LES JAPONAIS », de Jean-Claude Courdy

Après les Soviétiques et les Chinois, l'éditeur Pierre Belfond présente aux lecteurs français les Japonais. Pour cette entreprise, il a fait appel à Jean-Claude Courdy, directeur du bureau de l'O.R.T.F. à Tokyo de 1963 à 1970.

D'emblée, l'auteur trace les limites du livre : « *Mon propos n'est point de combler les frustrations des sociologues ni de conforter les ostracismes des stratèges de l'économie mondiale ni d'alimenter de nouvelles hypothèses de géopolitique. Ma tâche était de rendre compte de la vie du peuple, presque au jour le jour, et, au travers du quotidien, d'aider des hommes à comprendre d'autres hommes.* »

Jean-Claude Courdy montre donc les Japonais dans leur vie familiale et sociale ; il les présente au travail et analyse leurs relations complexes avec l'entreprise qui les emploie. Il décrit Tokyo, de jour et de nuit, sans cacher ce que peut avoir de frustrant en matière de sexe un pays en apparence « libéré ».

Les dernières pages de l'ouvrage traitent des Japonais face aux problèmes de la démocratie ; elles évoquent le rôle de l'empereur et du parti libéral-démocrate, majoritaire dans le pays, la puissance du pouvoir local.

Ce livre sans prétention ne s'adresse pas aux spécialistes, qui pourraient lui reprocher de tout effleurer pour être le plus complet possible. Mais il constitue une lecture utile et agréable pour le touriste ou l'homme d'affaires appelés à se rendre dans un pays souvent mal compris par les Occidentaux. — J. G.

★ Les Japonais, de Jean-Claude Courdy. Ed. Belfond, 392 pages.

DIPLOMATIE

M. Giscard d'Estaing reçoit les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Portugal de la République arabe du Yémen du Brésil et de la Colombie

Le président de la République a reçu jeudi 12 juillet les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Portugal, de la République arabe du Yémen, du Brésil et de la Colombie.

Portugal

Devant M. Antonio de Siqueira Freire, qui avait notamment déclaré : « *Je ne vous cache pas, monsieur le Président de la République, que la situation et les intérêts des immigrants portugais en France seront constamment au centre de mes préoccupations* », M. Giscard d'Estaing a rendu hommage à la communauté portugaise de France : « *Elle offre l'exemple*, a-t-il déclaré, *des qualités traditionnelles du peuple portugais et noue avec les Français les liens les plus fraternels. Ces travailleurs, qui ont apporté depuis de nombreuses années une inappréciable contribution au développement de la France, peuvent être assurés que rien ne sera fait qui puisse les discriminer dans leur dignité ou leur travail.* »

[Né en 1918, M. Antonio de Siqueira Freire a fait ses études à Lisbonne et est entré aux affaires étrangères en 1943. Il a été en poste à Tanger, Ankara, La Havane, Buenos-Aires, Santiago-du-Chili, Paris et Kinshasha avant de devenir ambassadeur à Beyrouth (1962), chef de la délégation portugaise à Genève auprès de la zone européenne de libre-échange (A.E.L.E.) et du GATT (1967), directeur des affaires économiques au ministère portugais des affaires étrangères (1974) puis, la même année, chef de la mission portugaise auprès des Communautés européennes.]

République arabe du Yémen

L'ambassadeur de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord), M. Deifallah el Azib, a exprimé le soutien de son gouvernement aux initiatives françaises en vue d'établir un dialogue entre les nations, notamment le projet de conférence euro-arabo-africaine. En le remerciant, M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Notre objectif est de promouvoir une solidarité active entre des familles de nations appartenant à ces trois ensembles.* »

[M. Deifallah el Azib Ahmed est né en 1936 à Sanaa. Il a été chargé d'affaires à Londres (1962), chef du protocole (1965), secrétaire général des affaires étrangères (1967), ministre à Rome (1970), inspecteur général des affaires étrangères (1975). Il était depuis 1977 ambassadeur à Tripoli.]

Brésil

Au nouvel ambassadeur du Brésil, M. Luis Gonzaga Do Nascimento E Silva, le président de la République a déclaré que « *la situation économique dans le monde oblige nos pays à réexaminer certains aspects de leur développement* ». « *Les contraintes qui en résultent nous imposent de rechercher pour notre coopération des voies nouvelles* », a-t-il dit.

[M. Luis Gonzaga Do Nascimento E Silva, né en 1915, licencié en sciences juridiques et sociales de la faculté de droit de Rio, a effectué une mission économique en U.R.S.S. en 1964. Il a été, en 1966-1967, ministre du travail et de la prévoyance sociale. Avant sa nomination à Paris, il était de nouveau, depuis 1975, ministre de la prévoyance sociale.]

Colombie

Au nouvel ambassadeur de Colombie, M. Gomez Hurtado, le chef de l'Etat a renouvelé le vœu que « *les échanges et la coopération se renforcent entre la C.E.E. et les pays du pacte Andin* ». Il a fait remarquer que la coopération bilatérale entre la France et la Colombie doit avoir pour ambition « *de constituer un modèle d'équilibre en Amérique latine* ».

[Fils d'un ancien président, M. E. G. Hurtado, né en 1927, a fait notamment des études à la London School of Economics. Avocat, industriel et écrivain, il a dirigé le journal conservateur *El Siglo* et a été ambassadeur à Mexico.]

LE CRIF EST « PROFONDÉMENT CHOQUÉ ET ALARMÉ » PAR LA POSITON DES « NEUF » SUR LE PROCHE-ORIENT

Dans une lettre aux élus français de l'Assemblée européenne, M. A. de Rothschild, au nom du Comité représentatif des institutions juives de France (CRIF), qu'il préside, « *forme le vœu* » que l'Assemblée « *fasse entendre la voix des peuples d'Europe, qui n'approuvent ni les injonctions unilatérales* » (d'Israël) « *ni les calculs myopes et toujours déçus* » (au sujet du Proche-Orient).

« *La récente déclaration des ministres des affaires étrangères des Neuf (...) (1) nous a profondément choqué et alarmé* », écrit le président du CRIF, qui poursuit en ces termes :

« *Cette déclaration, qui reproche à l'Etat d'Israël seul de créer des obstacles à la « paix globale » au Proche-Orient, est partiale et tendancieuse. Nous estimons que de telles analyses — véritables procès d'intention — constituent en réalité le principal obstacle psychologique à l'élargissement du processus de paix (...). En épousant systématiquement les thèses et les prétentions du Front du refus, en passant complètement sous silence son intransigeance et en refusant toute valeur au traité de paix signé entre l'Egypte et Israël, lad éclaration des Neuf engage l'Europe sur une voie dangereuse et ne peut aucunement contribuer à faire progresser la cause de la paix au Proche-Orient (...).*

» *L'histoire retiendra que l'Europe officielle, après avoir incité Israël, la déclaration des Neuf arabes « modérés », a donné sa préférence à une désastreuse politique du « tout ou rien » en refusant d'accorder son appui au premier traité de paix intervenu dans les relations israélo-arabes après trente années d'une guerre qui menaçait le fragile équilibre du monde. En s'aliénant Israël et l'Egypte, après avoir sacrifié le Liban désormais occupé, l'Europe, et notamment la France, risque de perdre tout crédit international et se priver de toute possibilité utile dans cette région-clef (...).* »

(1) Dans cette déclaration (*le Monde* du 20 juin), les Neuf estiment que « *certaines prises de position ou déclarations du gouvernement israélien sont de nature à faire obstacle à la recherche d'un (...) règlement global* ».

La ratification de SALT 2

LES SÉNATEURS AMÉRICAINS ENTENDENT LES ADVERSAIRES DU TRAITÉ

Washington (*A.F.P.*). — Le général Rowny, qui fut jusqu'au 30 juin dernier le conseiller militaire en chef de la délégation américaine aux négociations SALT 2, a dénoncé, jeudi 12 juillet, ce traité qui, a-t-il dit, « *crée des conditions qui menacent notre sécurité pour les années à venir* ». Devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Rowny a confirmé les rumeurs qui circulaient sur les causes de sa démission de l'armée, après six ans passés au sein de la délégation américaine : son opposition au traité. « *Ce traité*, a-t-il notamment déclaré, *ne représente même pas le minimum acceptable.* »

La commission sénatoriale a également entendu l'ancien secrétaire adjoint à la défense, M. Nitze. Principal négociateur des SALT sous la présidence de M. Nixon, M. Nitze a déclaré : « *Les accords (...) favorisent l'Union soviétique (...). Le problème de la vérification n'entre même pas en ligne de compte. Ils ne mettent aucune limite efficace aux capacités stratégiques nucléaires offensives de l'Union soviétique (...). Au lieu d'agir dans le sens d'une réduction, ils autorisent au contraire un accroissement continuel et très vaste des capacités soviétiques. Il y a, certes, un accroissement autorisé de nos capacités, mais, en gros, l'équilibre stratégique passera d'une position proche de la parité à une position de supériorité stratégique nucléaire des Soviétiques.* »

● *Le groupe des démocrates européens de progrès*, réuni à Luxembourg, mercredi 11 juillet, sous la présidence de M. de La Malène, sénateur R.P.R. de Paris, a déposé sur le bureau de l'Assemblée européenne une proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence sur la situation des réfugiés du Sud-Est asiatique, ainsi qu'une question orale avec débat sur le calendrier de suppression des montants compensatoires.

Certains membres du groupe ont pris des initiatives tendant à regrouper au sein d'une même amicale les élus de l'Assemblée européenne qui ont dans des domaines particuliers les mêmes préoccupations. Ainsi, M. Hubert Buchou a proposé la création d'une amicale pour les problèmes agricoles ; M. Alain Gillot, une amicale pour les professions libérales, et M. Gustave Deleau, une amicale pour les travailleurs indépendants et les représentants des petites et moyennes entreprises.

● *M. François-Poncet* se rendra en visite officielle en Pologne les 18 et 19 juillet à l'invitation de son collègue polonais, M. Wojtaszek, a-t-on annoncé le 9 juillet à Paris et à Varsovie. Cette visite s'inscrit dans le cadre des consultations régulières franco-polonaises.

Le Monde

Les activités lyonn

Un certain

Les sondages de popularité

MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE PROGRESSENT

TALBOT EST D



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Les activités lyonnaises de M. Raymond Barre

Un certain art d'occuper le terrain

De notre correspondant régional

Comme il le fait régulièrement, environ deux fois par mois, depuis qu'il a été élu aux élections législatives de 1978 dans la quatrième circonscription du Rhône, M. Raymond Barre se rend ce vendredi 13 juillet, à Lyon. Il devait accorder plusieurs audiences, à sa permanence électorale, avant de présider, le soir, les manifestations prévues à l'occasion de la fête nationale.

Lyon. — La candidature de M. Francisque Collomb aux élections européennes, sur la liste de Mme Simone Veil, avait été sollicitée *par M. Valéry Giscard d'Estaing*, et c'est M. Raymond Barre qui avait été chargé de transmettre les désirs *du chef de l'Etat au président de la* Communauté urbaine de Lyon.

Il n'en a pas fallu *davantage pour* agiter depuis quelques mois le monde *politique lyonnais. Pour certains*, cet intérêt porté au maire de Lyon participe d'un plan très subtil, qui *consisterait à accorder plus de responsabilités* et d'honneurs à M. Collomb, afin de mieux l'écarter, le moment venu, de sa mairie. Dans l'entourage de M. Barre, on qualifie ces *raisonnements* de « *supputations* », voire de « *ragots* ». Mais *ceux qui les tiennent* observent, toutefois, que M. Barre vient de se *prononcer clairement* pour la limitation à deux des mandats électifs, mesure qui, si elle était adoptée, contraindrait M. Collomb à choisir entre ses *mandats de maire, sénateur et parlementaire européen*.

Certes, le premier ministre a publiquement assuré le maire de Lyon de son « *soutien total et désintéressé* » en préambule du discours prononcé pour l'inauguration de la dernière *Foire de Lyon, mais ces propos n'excluent pas, naturellement*, que M. Barre soit candidat en 1983 contre toute autre tête de liste lyonnaise...

La *révélation* par le périodique *Résonances* de la création d'une association LyonRayonnement, dont *le siège est situé* à la permanence *de M. Barre et dont le bureau, élu jusqu'en mars 1983, est composé* des plus proches collaborateurs du *premier ministre a donné du crédit* à ceux qui pensent que M. Barre cherche avant tout à *occuper le terrain, à défaut de savoir précisément, aujourd'hui*, ce que sera son avenir politique entre *Rhône* et Saône (1).

Le *premier ministre avait répété à maintes reprises* que, s'il était élu, il n'oublierait pas les Lyonnais. Devenu député de la quatrième *circonscription* du Rhône puis confirmé *dans ses fonctions de premier ministre*, M. Raymond Barre a tenu ses promesses. Même au-delà, commencent à *dire* certains élus lyonnais. Un vendredi sur deux en *moyenne*, le chef du gouvernement, accompagné la *plupart* du temps de son épouse, est à Lyon. Un avion du G.L.A.M. assure les liaisons Paris-Lyon et une Citroën banalisée, couleur *marron glacé, les déplacements* dans l'agglomération lyonnaise. Ces jours-là, *préfet* du Rhône, préfet de police, directeur des renseignements généraux et inspecteurs de la sécurité se sentent *plus ou moins* mobilisés.

M. Barre reçoit beaucoup à sa permanence électorale, *cours* Vitton, dont cinq permanents ont fait une annexe de l'hôtel Matignon. Mais il « mondanise » encore plus : il coupe des rubans, en accroche d'autres à des revers de veston, préside des tables rondes, studieuses ou gastronomiques. Sa présence à un cocktail est un signe de l'influence *dont la* maître des lieux dispose dans la vie lyonnaise. Ou plutôt « était » un signe. *Car la fierté* que des Lyonnais bien en vue *manifestaient au début des* visites du *premier ministre* s'est peu *à peu estompée*. D'autant que *ce dernier a, dès le départ, occupé un* terrain qui dépasse et de beaucoup les limites de la quatrième circonscription.

Perte d'influence

Aussi, *peu à peu, au plaisir* s'est substitué l'agacement que suscite *l'ami trop présent*... Pas d'affront, *bien entendu, ce ne serait pas digne* des Lyonnais. Mais *une certaine distance*. Un exemple ? Le 8 décembre, fête traditionnelle à Lyon, correspondait, en 1978, avec une de ces visites programmées du vendredi. Si l'inauguration des rues piétonnes du vieux *Lyon* a *eu lieu la veille*, c'est, dit-on, pour que l'évènement ne passe pas inaperçu dans la foule des *manifestations* du *lendemain*. Mais beaucoup, à l'hôtel de ville, se réjouirent, à l'époque, d'avoir éclipsé l'« *embarrassant M. Barre* ».

On mesure aussi la perte d'influence du premier ministre à *certains autres signes*. Lors de la visite de la municipalité dans un arrondissement, *deux collaboratrices du* maire étaient bien ennuyées : devaient-elles répondre à l'invitation à déjeuner *qu'elles avaient reçue du* chef du *gouvernement ou demeurer* au buffet préparé dans la Résidence du troisième âge ? Elles ont opté en *définitive* pour la seconde solution, rejoignant le premier ministre au moment du café... « *Il y a six mois, elles seraient allées déjeuner avec M. Barre et je ne suis pas certain qu'elles seraient revenues prendre le café avec M. Francisque Collomb* », ironise un proche collaborateur de celui-ci.

Au cours d'un déjeuner auquel participaient plusieurs journalistes, un adjoint, *en guise de réponse* à une question sur l'« *Impact de Barre à Lyon* », s'est contenté d'arrondir le pouce et l'index. *On ne peut être* plus concret ni *plus cruel*. Il n'y a là rien *d'étonnant. Ceux* qui sont allés chercher Raymond Barre à Paris en octobre 1977 appartiennent à cette caste bourgeoise qui rêve depuis longtemps d'installer sa « *créature* » à la mairie de Lyon et de redonner ainsi à cette ville son « *rayonnement* » intellectuel et politique. Mais ce ne sont pas les mêmes qui « tiennent » aujourd'hui l'hôtel de ville et qui commencent à allumer des contre-feux autour du *maire*, dont *le profil devient* progressivement plus populaire et qui a su déléguer assez largement ses *pouvoirs* à des lieutenants fidèles, plus *attentifs* encore aux *manœuvres* parisiennes. Une façon de griller l'herbe sous les pieds d'un homme dont le tort ineffaçable est de ne pas être lyonnais.

BERNARD ÉLIE.

(1) Le bureau de l'association Lyon - Rayonnement, déclarée au *Journal officiel* du 27 mars 1979, comprend notamment MM. Alain Gougenheim, président ; Guy Lecoq, membre du cabinet du premier ministre, chargé des affaires lyonnaises, vice-président ; Mme Anne-Marie Comparini, secrétaire générale (tous trois étant les responsables de la permanence locale de M. Barre) ; MM. Pierre-André Wiltzer, chef du cabinet du premier ministre, vice-président ; Hugues Tay, recteur de l'académie de Grenoble, vice-président. Le siège de l'association a été établi au 37, cours Vitton.

Les sondages de popularité

MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE PROGRESSENT

Le sondage mensuel de popularité *France-Soir*-IFOP, réalisé du 2 au 9 juillet sur la base de mille neuf cent quarante et une interviewes, effectuées auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, fait apparaître un redressement des cotes respectives de MM. Giscard d'Estaing et Barre.

48 % des personnes interrogées (au lieu de 46 % *en juin*) se déclarent *satisfaites du président de la République*, 40 % (au lieu de 42 %) se déclarent mécontentes. La proportion de ceux qui ne se prononcent pas est inchangée (12 %). La cote du premier ministre est un peu moins négative que précédemment : 56 % de mécontents (au lieu de 57 %) et 32 % de satisfaits (au lieu de 30 %). 12 % des personnes interrogées (au lieu de 13 %) ne se prononcent pas.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Santé et Sécurité sociale : sont nommés au cabinet de M. Jacques Barrot, chargé de mission auprès du ministre, M. Michel Horps, ingénieur en chef des mines ; conseiller technique chargé des relations avec le Parlement, M. Marcel Pochard, administrateur civil ; conseiller technique, M. Claude Libermann, ingénieur des ponts et chaussées.

Jeunesse, sports et loisirs : Est nommé au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, comme chef de cabinet, M. Claude Archambault, sous-préfet, en remplacement de M. Thierry Klinger.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Jacques ANDRIEU, secrétaire général de l'Allier, est nommé chargé de mission auprès du préfet de la région Franche-Comté.

M. Louis SCALATIER, secrétaire général de la Corse du Sud, est nommé sous-préfet de Bonneville.

M. GARDAVAUD, sous-préfet de Dole, est nommé secrétaire général du Gard, en remplacement de M. Claude PIERRET nommé secrétaire général de la Corse du Sud.

M. François GOUDARD, directeur du cabinet du préfet de la Réunion, est nommé chargé de mission auprès du préfet du Finistère, en remplacement de M. François LHERMITTE nommé sous-préfet de Morlaix.

«LA MARSEILLAISE» DE SERGE GAINSBOURG

M. Michel Droit : l'honneur de descendre d'un peuple persécuté

M. Michel Droit publie, dans le *Droit de vivre*, organe de la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), une « lettre à un ami juif », dans laquelle il explique sa position hostile à *la Marseillaise* du chanteur Serge Gainsbourg :

« *Ce que je reproche à Gainsbourg peut se résumer ainsi. D'abord, de s'être livré à une mauvaise action, comme Français, en profanant, à des fins mercantiles, notre hymne national. Mais aussi d'avoir pris, comme juif, l'inadmissible risque de fournir ce que j'appellerai un supplément de vitamines aux plus détestables incriminations des antisémites.*

» *Bien sûr, on me rétorquera, et on l'a déjà fait : « Mais si » Gainsbourg était Picard ou » Normand, catholique ou pro- » testant, vous n'auriez fait au- » cune allusion à son apparte- » nance provinciale ou reli- » gieuse. » C'est tout à fait exact. Mais il y a une évidente raison à cela. En effet, il n'existe pas, en France, d'antipicardisme ou d'antinormandisme. Quant aux guerres de religion, elles sont fort heureusement terminées depuis près de trois siècles.*

» Ce *n'est pas à vous que j'apprendrai, en revanche, qu'il demeure chez nous, hélas ! un antisémitisme latent qui a misérablement résisté à six millions de martyrs. Et aujourd'hui même on le voit réapparaître, ici et là, sous différentes formes. Parfois insidieusement édulcoré. Parfois impudemment affiché.* (...)

» *J'estime ainsi que lorsqu'on a l'honneur, parfois redoutable, de descendre d'un peuple persécuté depuis des millénaires, et qu'on exerce, en plus, un métier public,* a fortiori *un métier de créateur, on a également l'impérieux devoir de veiller à ce qu'aucun de vos actes publics, aucune de vos créations, puissent être utilisés contre la communauté à laquelle on appartient par les pires adversaires de celle-ci.* »

● *Les élus communistes du conseil régional de Picardie* ont décidé de ne plus participer aux travaux de cette assemblée. Ils entendent ainsi protester contre le refus du président M. Jacques Mossion (U.D.F.-C.D.S.) et du préfet de région, M. Jean Rochet, d'inscrire à l'ordre du jour la discussion d'une résolution du groupe communiste concernant la situation économique en Picardie. Estimant que, dans cette affaire la souveraineté du conseil régional était « *violée* », les élus communistes avaient déjà, le 6 juillet, quitté la séance (*le Monde* du 10 juillet).

● *M. Jean Charbonnel*, maire de Brive, ancien député U.D.R., et président de la fédération des Républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a justifié son adhésion au « Carrefour du gaullisme » en déclarant : « *Il est essentiel que le gaullisme redevienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, c'est-à-dire un véritable rassemblement, largement ouvert sur toutes les forces publiques du pays et, d'abord, sur les forces politiques et syndicales de progrès.* »

ANCIENS COMBATTANTS

UNE PROPOSITION DE LOI POUR L'INDEMNISATION DES INCORPORÉS DE FORCE

Une proposition de loi pour l'indemnisation des Français incorporés de force dans les troupes allemandes pendant la seconde guerre mondiale a été déposée par un groupe de députés socialistes et enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 30 mai. Sans attendre la conclusion d'un hypothétique traité de paix, auquel devait être subordonné le droit à réparation, reconnu aux « Malgré nous », les auteurs de la proposition de loi recommandent l'établissement d'une indemnité qui serait fixée au maximum à 15 000 francs pour les incorporés de force, et à 20 000 francs pour ceux qui, en outre, ont été déportés dans un camp soviétique. Une indemnité est prévue aussi pour les veuves et parents directs des incorporés morts au combat.

Seraient exclus du bénéfice de la loi tous ceux qui se sont volontairement engagés dans l'armée allemande et tous ceux qui ont commis ou ont été complices de crimes de guerre.

Rappelons que, dans l'intervalle, on apprenait que le gouvernement de Bonn avait prévu, dans son budget 1980, des crédits destinés à l'indemnisation des « Malgré nous » (*le Monde* du 8-9 juillet), sans qu'on en connaisse encore les modalités d'application.

Le Monde

société

La Corse toujours en procès

III. — Placements d'avenir

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Les jeunes Corses qui veulent vivre au pays pourront-ils y trouver un emploi ? L'accueil des activités tertiaires et le développement du tourisme ont des limites et présentent des risques (« le Monde » des 12 et 13 juillet).

Ajaccio. — La terre aux paysans corses ? *« Comment voulez-vous ? Ils sont tous en prison ? »*, lance un insulaire sous forme de boutade. Il est un fait que les jeunes agriculteurs sont un peu le fer de lance des mouvements autonomiste et nationaliste. Et pour cause. L'irruption des « pieds-noirs » sur la côte orientale de l'île, au lendemain des événements d'Afrique du Nord, a provoqué des traumatismes qui ne sont pas prêts de se dissiper.

Il aura fallu le drame d'Aléria, au mois d'août 1975, pour que les Corses obtiennent, sur le champ, des pouvoirs publics la création d'une société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) dont la mission prioritaire aura été le rachat et le partage des terres des faillis « pieds-noirs », pour l'essentiel des vignobles situés dans la plaine orientale.

A ce jour, la SAFER s'est portée acquéreur d'un millier d'hectares, *dont* 841 sont les biens des faillis Siegel, Juncqua, Depeille et Consorts. Elle aura dépensé 14 millions de francs pour récupérer ce patrimoine foncier et aura installé, à la fin de cette année, trente-quatre jeunes agriculteurs. La société entame maintenant une seconde étape qui la conduit à s'intéresser aux zones de montagne, mais les inextricables difficultés nées de l'indivision ralentissent sa marche.

Pour autant, le débat n'est pas clos. Beaucoup reste à faire : assurer la formation des hommes, trouver de bons « créneaux », faciliter la commercialisation des produits. On constate, par exemple, que la Corse importe environ deux fois plus de viande, de lait, de boissons pendant l'été que pendant l'hiver, qu'elle est donc loin de satisfaire la demande de ses hôtes de passage, qu'elle laisse ainsi échapper certains revenus du tourisme.

La Corse passera-t-elle à l'âge industriel ? *« Il serait faux de prétendre que le développement équilibré de l'île peut se faire à partir de l'agriculture et du tourisme »*, ont écrit les auteurs de la charte de développement économique, comme s'ils croyaient possible l'installation d'usines dans le maquis. Les responsables locaux s'emploient aujourd'hui à transformer les zones industrielles d'Ajaccio et de Bastia, désespérément vides, en simples « zones d'activités ».

La politique d'industrialisation « douce » dont la Délégation à l'aménagement du territoire avait favorisé le démarrage se solde par un échec. *« C'est toujours l'année zéro »*, remarque le chef de la mission régionale. Pour expliquer ces déconvenues, d'aucuns metten ten avant l'étroitesse du marché local, le manque de matières premières et de main-d'œuvre.

A la limite de l'usure

Pour M. Yves Bentegeac, préfet de la Haute-Corse, la situation n'est pas déespérée.

« Pourquoi les insulaires continueraient-ils à importer du continent les œufs, les poulets, les aliments pour le bétail, etc. ? s'interroge-t-il. *Pourquoi ne créeraient-ils pas des conserveries de fruits et de légumes ? Pourquoi ne presseraient-ils pas le jus des clémentines ? Pourquoi ne transformeraient-ils pas sur place le liège ? »*

Encore faut-il, pour s'engager sur ces pistes nouvelles — l'agro-alimentaire, l'artisanat, — que les banques modifient leur comportement. Ce n'est pas pur hasard si celles-ci sont les cibles favorites des dynamiteros du F.L.N.C., qui leur reprochent d'être *« des instruments d'aliénation et d'oppression du peuple corse »*. Les établissements de crédit payent aujourd'hui leurs erreurs d'hier.

La mini-croissance corse s'est bâtie artificiellement sur des « facilités » à court terme et finalement sur un endettement, lourd de conséquences économiques et psychologiques. Aujourd'hui, les banquiers affichent une rigueur tout aussi excessive que le laxisme d'antan. *« On a l'impression qu'ils financent des garanties et pas une activité*, note un professionnel. *Il leur arrive de se désengager brutalement d'une affaire et de pratiquer des taux d'intérêt à la limite de l'usure. »*

Dans un rapport qu'il vient de publier, M. Franck Villey, délégué à l'industrialisation corse, souligne *« la médiocre qualité des rapports unissant banquiers et chefs d'entreprises »*. A son avis, il faut *« éviter de créer, pour le secteur industriel, après l'hôtellerie et l'agriculture, une ère éphémère de prêts « faciles » dont le remboursement (difficile) s'accompagnera d'une demande de moratoire... »*.

Qu'obtenir des banquiers ? *« Qu'ils étudient pour leurs clients des financements adaptés à leurs besoins*, écrit M. Villey, *qu'ils sachent dire « non » lorsque les entreprises ne présentent pas les capacités voulues de remboursement, et « oui » sans multiplier les garanties et les sûretés dans le cas contraire, qu'ils affichent les taux d'intérêts réels... »*

Pour réussir son décollage économique, l'île a également besoin de gestionnaires compétents. Le délégué à l'industrialisation dénonce la *« grande misère »* des comptes des sociétés corses. Selon lui, *« les bilans sont trop souvent établis pour satisfaire seulement à une obligation légale et non pour permettre aux chefs d'entreprises de savoir où ils en sont »*. Le vrai remède à cette situation, *« qu'on peut sans hésiter qualifier de catastrophique »*, réside dans la formation des *« industriels »*.

A qui les risques ?

La conclusion de M. Villey tient à ceci : *« Un organisme exclusivement voué à la prise de participation peut seul être le conseiller financier, solidaire et écouté de l'entreprise dont la Corse a besoin. »* M. Bentegeac a déjà convaincu le conseil général de la Haute-Corse où se concentre 80 % de l'activité économique de l'île, d'aider à la création d'une telle société. Celle-ci aurait pour clients, en dehors du secteur trop fragile du bâtiment et des travaux publics, des entreprises dont l'effectif ne dépasserait pas une cinquantaine de salariés, *« parce qu'il faut pouvoir diviser les risques, parce que c'est la taille adaptée au marché et à la mentalité insulaire »*.

Cette société de participation dont le capital de départ pourrait être de l'ordre de 3 millions de francs, devrait voir le jour à la fin de l'année. Reste, d'ici là, à réunir les fonds nécessaires, notamment à s'assurer le concours des établissements financiers qui, pour l'heure, ne manifestent aucun enthousiasme à s'engager dans cette opération.

L'appel au « bas de laine » insulaire, dont le volume s'accroît d'environ 400 millions de francs par an, sera-t-il mieux entendu ? Les épargnants locaux, dont beaucoup sont âgés, hésiteront à prendre des risques. La diaspora voudra-t-elle, de son côté, se mobiliser au service d'une cause qui devrait lui tenir à cœur ? L'histoire récente montre que les Corses ne sont pas souvent disposés à faire confiance à la Corse.

Au demeurant, *« cette politique d'assistance aux entreprises corses n'aura d'efficacité que si elle s'accompagne d'une réforme en profondeur de la fiscalité et d'une refonte du système des transports afin que soit mieux assurée la protection des productions insulaires »*, estime M. Bentegeac.

En finira-t-on jamais de démêler l'imbroglio corse ? Un handicap peut en cacher un autre. Dans cette course d'obstacles, l'île a dû mal à trouver sa respiration.

FIN

● *Une explosion* a totalement détruit vendredi 13 juillet, vers 2 heures, la voiture de l'inspecteur divisionnaire Michel Grandin, chef du poste de police de Corte (Haute-Corse). L'immeuble du commissariat, devant lequel était garé le véhicule, et des *maisons voisines ont subi* des dégâts matériels. L'attentat n'a fait aucune victime.

Deux autres attentats ont été commis, durant la même nuit à Ajaccio. Une bombe artisanale a été lancée vers 2 h. 30 contre un C.R.S. de faction devant le relais hertzien de la ville mais n'a pas explosé.

La voiture d'un pompier, le lieutenant de Bussy, du centre de secours d'Ajaccio, a été détruite par une explosion dans une rue de la ville.

● RECTIFICATIF. — A propos du communiqué du procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat sur les liens supposés entre les nationalistes corses et les Palestiniens (*le Monde* du 4 juillet), nous avons fait dire au procureur le contraire de ce qu'il voulait dire. Voici le texte complet de ce communiqué, qui répondait à un article de *Minute* : *« Un hebdomadaire a cru devoir alléguer qu'aucune suite n'avait été réservée à des collusions, révélées par une enquête de la D.S.T., entre le F.L.N.C. et une organisation palestinienne. Le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat tient à démentir cette assertion. »*

Un viol collectif à Marseille

LE SILENCE ROMPU

De notre envoyé spécial

Marseille. — Un viol collectif a eu lieu, samedi 7 juillet, dans le quartier de Saint-Tronc, à Marseille (« le Monde » du 13 juillet). On ne l'a appris que le jeudi 12. La victime, aujourd'hui, est décidée à faire en sorte que l'affaire ne soit pas étouffée.

Samedi soir, c'était la fête au café de l'avenue Paul-Claudel. On levait son verre au nouveau patron puisqu'il y avait « changement de propriétaire ».

Sylvie, dix-huit ans, téléphonait alors d'une cabine publique, à 50 mètres de là. Pour son malheur, on l'avait vue. Quelqu'un, lorsqu'elle était apparue fugitivement derrière les fenêtres du café, avait lancé : *« Elle passe ! Elle passe ! »* Une minute plus tard, deux hommes jeunes arrivaient à sa hauteur, la prenaient fermement par les épaules, la forçaient à monter dans une voiture et démarraient.

A proximité d'un coin de « campagne » (potager ou terrain vague), les deux hommes se sont arrêtés. Et le supplice a commencé : coups, fellation, viols. Serrée au cou, tenue par les bras et les jambes, Sylvie « capitule », comme elle dit. Elle a peur d'être tuée et ne comprend pas. Car cet homme qui l'a enlevée et qui lui impose à présent un rapport qu'elle ne veut pas, elle le connaît. C'est un jeune du quartier, Alain Gobal, vingt-trois ans, qui la sert quand elle fait ses courses à l'épicerie. Et cet autre qui l'immobilise, elle le connaît aussi.

Des jeunes comme les autres

Ce ne sont pas des voyous. Ce sont des jeunes comme les autres. Des garçons du quartier, précisément, il en arrive d'autres, beaucoup d'autres. Comme si tout avait été organisé à l'avance. Ils entrent à tour de rôle dans la voiture. Dix ? Treize ? Quinze ? Sylvie ne se souvient plus. Il faisait noir et le cauchemar n'en finissait pas ; il dura environ trois heures. Dans des « éclaircies », Sylvie aperçoit une jeune fille, fiancée d'un des garçons. *« Elle riait tout le temps, elle ne les arrêtait pas. »*

Dans la nuit, quand Sylvie rentre chez ses parents, blessée, brisée, elle s'écroule. Elle demande à son père un « pétard ». Elle veut se venger, les punir. Heureusement, ses parents, sa tante, l'entourent. Le cocon familial se referme sur lui-même jusqu'au lundi 9 juillet, et Sylvie peut se confier un peu. Dans cette modeste propriété agricole de 3 hectares — à cinq minutes de la Canebière — que possède sa famille, elle respire.

Et lundi, Sylvie va rompre le silence et porter plainte au commissariat. Elle veut un procès. Avec ses parents, elle a suivi, en mai 1978, les comptes rendus d'audiences du procès, à Aix-en-Provence, des violeurs de deux jeunes filles belges qui faisaient du camping près de Marseille. Sa mère se souvient des plaidoiries de Mᵉ Gisèle Halimi pour la partie civile. Sylvie sait que le viol est un crime. Elle n'a pas honte d'en avoir été la victime. Non. Elle veut que son nom ne soit pas tu : Sylvie Zehrfeldt.

C'est sans difficulté que la police arrête, mardi 10 juillet, MM. Alain Gobal, Lucien Pélissier, vingt-deux ans, et sa fiancée, Félix Stéfani, vingt et un ans, Régis Benhamoun, vingt-quatre ans, Paul Boccetino, vingt-trois ans, et Roger Roselli, trente-trois ans, et plusieurs mineurs. Mlle France-Marie bunal de Marseille, les a Braizat, juge d'instruction au tri- inculpés et écroués dans la soirée du jeudi 12 juillet.

D'autres personnes, qui ont sans doute pris la fuite lorsqu'elles ont appris l'arrestation de leurs camarades, sont recherchées par la brigade des mœurs.

Dans le quartier de Saint-Tronc, beaucoup de gens connaissent soit Sylvie, soit les violeurs, mais refusent, eux, de parler. Sylvie craint, pour sa part, de faire l'objet de pressions des uns ou des autres pour qu'elle retire sa plainte. Comme si une telle possibilité était envisageable.

LAURENT GREILSAMER.

LE RAPT DE M. LELIÈVRE

APRÈS LA FUSILLADE DU 12 JUILLET LES RAVISSEURS ONT PU PRENDRE LA FUITE

Les ravisseurs de M. Henri Lelièvre — l'homme d'affaires sarthois enlevé le 21 juin à son domicile de Mareschè — ont ouvert le feu sur une voiture banalisée de la police, jeudi 12 juillet peu après 10 heures, près de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), au moment où le fils de l'homme d'affaires, M. Michel Lelièvre, allait remettre la rançon de 6 millions de francs. Un policier a été légèrement blessé. Les ravisseurs sont en fuite (« Le Monde » du 13 juillet).

Dès 7 heures du matin, les ravisseurs avaient téléphoné chez M. Michel Lelièvre pour convenir avec lui des modalités de la remise de la rançon. Après s'être rendu dans un café du quinzième arrondissement, puis dans un du neuvième arrondissement, M. Michel Lelièvre effectuait un nouvel arrêt porte de La Chapelle, prenait l'autoroute du Nord puis la voie express qui relie Paris à Soissons. Il était suivi par un véhicule banalisé de la police. Juste avant la sortie, vers Dammartin-en-Goële, M. Lelièvre s'arrêtait, obligeant ainsi la B.M.W. qui le suivait, avec deux policiers à son bord, à s'arrêter également.

Aussitôt, les ravisseurs, qui se trouvaient sur une route quasi désaffectée surplombant légèrement la voie express, ouvraient le feu sur la B.M.W. On a relevé huit impacts de balles sur le véhicule. Un des policiers, l'inspecteur Lejeune, de l'Office central de répression du banditisme, a été légèrement blessé, l'une des balles lui ayant frôlé le visage. Les ravisseurs — deux hommes en treillis — se sont enfuis sans avoir pu récupérer l'argent de la rançon. Les policiers ont immédiatement perdu leur trace.

Un important dispositif de recherches a été mis en place dans tout le département de Seine-et-Marne : patrouilles de police et de gendarmerie, barrages routiers, hélicoptères, etc. Plusieurs véhicules suspects ont été contrôlés. Mais les recherches n'ont donné aucun résultat. Les barrages routiers ont été levés jeudi dans la soirée.

Douze hommes d'affaires ont été enlevés en quatre ans

M. Lelièvre est le douzième homme d'affaires victime d'un enlèvement, en France, depuis quatre ans :

— 24 MAI 1975. — M. Jean Bitan, quatre-vingt-trois ans, ancien négociant en tapis, disparaît. Le 11 juillet, Jean-Pierre Herbet, trente-quatre ans, artisan en textile, est arrêté : il indique que Jean Bitan est mort des suites d'une altercation entre lui et l'homme d'affaires, et que ce n'est qu'ensuite qu'il a décidé de demander une rançon. Le 8 mars 1978, Jean-Pierre Herbet est condamné à onze ans de réclusion criminelle.

— 31 DECEMBRE 1975. — M. Louis Hazan, président-directeur général de la firme de disques Phonogram, filiale de Philips, est enlevé pendant une réunion du conseil de direction de la société à Paris. Il est retrouvé par la police, le 7 janvier 1976, dans le placard d'une maison de Tremblay-les-Villages, près de Dreux (Eure-et-Loir). Six personnes ont été inculpées, et le montant de la rançon, 15 millions de francs, a été récupéré par la police. L'instruction de l'affaire a été close en juin 1979.

— 4 FEVRIER 1976. — M. Guy Thodorof, directeur général adjoint de la firme d'importation d'automobiles Saab-France, est enlevé devant son domicile, à enlevé devant son domicile, à boulevard Ney à Paris (18ᵉ) après trente-quatre jours de séquestration, et le versement de 10 millions de francs par son père. Douze personnes ont été inculpées dans cette affaire.

— 11 MAI 1976. — M. Philippe Chareyre, directeur général de la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI), est enlevé devant son domicile, à Paris, et retrouvé, une demi-heure plus tard, ligoté et bâillonné dans une camionnette, place de la Concorde. Les raisons de cet enlèvement ne sont pas connues.

— 25 SEPTEMBRE 1976. — M. François Feriel, soixante ans, ancien banquier, est enlevé dans la villa du compositeur Francis Lopez. Le 4 octobre, l'homme d'affaires est remis en liberté. La rançon de 800 000 francs n'a pas été versée. Considérée un moment comme un coup monté, cette affaire n'a jamais été éclaircie.

— 2 DECEMBRE 1976. — M. Henri Hottinguer, banquier, est victime d'une tentative d'enlèvement, qui échoue en raison de sa résistance. Les ravisseurs d'un autre banquier, M. Bernard Mallet, arrêtés en août 1977, seraient impliqués dans cet enlèvement.

— 11 JANVIER 1977. — M. Richard Frojo, trente-trois ans, bijoutier à Marseille, est enlevé. Il est libéré *quatre jours plus tard sans* que la rançon réclamée (3 millions de francs) ait été versée.

— 13 AVRIL 1977. — M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France, est enlevé par quatre hommes devant son domicile, rue de la Pompe, à Paris (16ᵉ). Il est libéré après trois mois de détention, le 11 juillet, à Versailles (Yvelines) après qu'un coup de téléphone anonyme eut alerté la police judiciaire. La rançon, d'abord fixée à 150 millions de francs, a été ramenée à 10 millions de francs, dont une partie a été retrouvée en Suisse. Le 22 juillet, sept ressortissants argentins et un Italien ont été arrêtés en Espagne et inculpés de cet enlèvement. Les magistrats espagnols ont refusé, le 5 décembre, de les extrader.

— 9 AOUT 1977. — M. Bernard Mallet, ancien associé-gérant de la Banque Mallet Frères et Cie, puis collaborateur du groupe Neuflize - Schlumberger - Mallet (N.S.M.), est enlevé, au bois de Boulogne, et libéré quelques heures plus tard par les policiers de la brigade de recherche et d'intervention qui avaient pris les malfaiteurs en filature depuis quatre mois et avaient assisté à la scène. Il avait été emmené dans la cave d'un café désaffecté du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). C'est là que ses huit ravisseurs ont été arrêtés, au moment de la libération de leur otage.

— 6 SEPTEMBRE 1977. — M. Roland Simon, directeur de la Régie immobilière Simon, est enlevé dans la cour de sa maison, dans la banlieue lyonnaise. Il est libéré le 9 septembre sans que les ravisseurs, qui affirment avoir voulu s'en prendre au « groupe » Simon, aient exigé de rançon.

— 23 JANVIER 1978. — M. Edouard-Jean Empain, quarante ans, président du groupe Empain-Schneider, est enlevé, près de son domicile, avenue Foch à Paris. Il a été libéré le 26 mars. Aucune rançon n'a été versée. La plupart des instigateurs présumés de ce rapt ont été arrêtés et inculpés.

Poursuivi pour gestes impudiques sur des mineurs

Un psychiatre de la Réunion comparaît devant la cour d'appel

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La loi peut-elle — et doit-elle — être toujours en concordance parfaite avec la morale ? Tel était le problème de fond posé jeudi 12 juillet devant la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion à l'occasion du nouveau procès du docteur André Buisson, neuro-psychiatrique et spécialiste de l'enfance inadaptée, qui était poursuivi pour *« actes impudiques sur mineurs de même sexe de plus de quinze ans »* (1).

Il était d'autant plus délicat de répondre à cette question qu'une proposition de loi présentée par le sénateur Caillavet a été adoptée le 28 juin 1978 par le Sénat. Cette proposition, relative aux viols et aux attentats à la pudeur, vise à modifier les articles 330 et 331 du code pénal — au titre desquels le docteur Buisson est poursuivi — afin de *« ne plus incriminer en soi les actes d'homosexualité commis sans violences à l'égard d'un mineur âgé de quinze à dix-huit ans »*. La loi n'est cependant pas encore adoptée, l'Assemblée nationale n'ayant encore pu l'examiner.

Le docteur Buisson assumant son homosexualité et ne niant pas les faits qui lui sont reprochés, le problème était donc de savoir si la cour devait tenir compte de l'évolution probable de la loi, reflet de l'évolution des mœurs, ou s'en tenir au droit strict. La défense, représentée par Mᵉ Rovon, du barreau de Paris, rappela à ce propos le précédent célèbre du procès de Bobigny, au cours duquel des personnes coupables d'avortement ne furent pas condamnées en prévision d'une modification prochaine de la loi.

Au cours d'un réquisitoire particulièrement vigoureux, l'avocat général privilégia, en revanche, la morale par rapport à une législation qui évolue beaucoup plus vite que certains le souhaiteraient. Il ne requit cependant aucune peine et demanda que le docteur Buisson soit régulièrement suivi et soigné pendant trois ans par un psychiatre et que les certificats médicaux soient transmis tout aussi régulièrement au juge d'application des peines.

La cour d'appel se prononcera le 19 juillet. Le même jour, le docteur Buisson, qui continue à exercer normalement son métier, comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Saint-Pierre-de-la-Réunion pour des faits identiques qui seraient survenus à la fin de l'année 1978, mais que, cette fois, il nie farouchement (*le Monde* du 16 décembre 1978).

MAURICE BOTBCL.

(1) Inculpé en août 1976, le docteur Buisson avait déjà été condamné en appel le 27 avril 1978 à deux ans de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. Le jugement avait cependant été cassé en décembre de la même année.

SIX MOIS DE PRISON FERME APRÈS UNE AGRESSION RACISTE

La cour d'appel de Rennes a condamné, mercredi 11 juillet, pour *« coups et blessures volontaires avec arme »*, à deux ans de prison dont dix-huit mois avec sursis, un plombier chauffagiste de trente-trois ans, M. Guy Verron, demeurant à Orgères (Ille-et-Vilaine). Le 21 mai 1977, dans un débit de boisson à Chartres-de-Bretagne, M. Verron avait attaqué et blessé à la tête, en le frappant avec une matraque, un marchand ambulant marocain qui proposait de la bimbeloterie aux consommateurs.

Pour la cour d'appel de Rennes, *« des actes pareils qui relèvent d'un racisme primaire dans un pays dont l'hospitalité est immémoriale, à l'égard d'un homme qui, hier encore, faisait partie de la communauté française, doivent être sanctionnés avec sévérité »*. — (Corresp.).

هكذا من الأصل

JUSTICE

L' « OPÉRATION BABEL » EN CORRECTIONNELLE

Le jugement du 19 septembre ne visera que le quart des dossiers concernant les opérations du groupe Flatto

C'est le mercredi 19 septembre, à 9 heures, que la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Antony Schoux, rendra son jugement dans l'affaire de fraude fiscale, dite « opération Babel », dont les débats, ouverts le 3 mai dernier, se sont achevés le jeudi 12 juillet, après trente journées d'audience, en présence de vingt-sept des trente-deux prévenus, mais sans que M. Samuel Szjewicz, dit *Flatti*, se soit manifesté autrement que par cette conférence de presse déjà lointaine qu'il fit tenir à Paris par ses représentants.

Dans quelle mesure les arguments présentés à l'occasion des interrogatoires et de l'audition des témoins, repris et complétés par les plaidoiries de la défense, ont-ils modifié l'idée qu'on pouvait avoir initialement de l'affaire ? L'accusation, pour sa part, a fort peu nuancé la sienne. Si le ministère public a maintenu sa thèse de l'existence d'une « organisation de fraude » à trois composantes — les sociétés du groupe Flatto, le notaire en l'étude duquel furent passés les actes de vente et de revente de terrains et d'immeubles, et enfin la Société auxiliaire hypothécaire (SAH), organisme prêteur fournissant l'argent pour ces acquisitions, — il avait reconnu lui-même qu'il ne pouvait dire qui avait eu l'idée de la fraude, ni comment elle avait pu être organisée entre ces trois parties. C'était déjà offrir à la défense un point non négligeable.

Il faut distinguer entre les plaidoiries, car les faits reprochés sont fort simples. Il s'agit d'une part d'absence de déclaration d'impôts considérés comme dus par les diverses sociétés du groupe Flatto, et d'autre part de la tenue dans ces mêmes sociétés de comptabilités irrégulières pour tenter de justifier ces absences de déclaration.

Dès lors ceux qui plaidaient pour les responsables des sociétés, comme maîtres Michel Brousse et Darois, avaient essentiellement à faire valoir que les impôts dus n'auraient, en fait, pas été éludés et que beaucoup pensaient de bonne foi pouvoir en différer le paiement.

Pour les autres, la tâche était toute différente, que ce soit pour M[e] Ribs, avocat du notaire Pierre Lerouley, que ce soit pour M[e] Billon, avocat de M. André Bouxon, vice-président-directeur général de la SAH, ou pour les bâtonniers René Bondoux et Bernard Baudelot, défenseurs de M[e] André Michelet, président directeur général de cette même SAH. Leurs clients respectifs ne sont, en effet, poursuivis que comme complices de la fraude fiscale. Et la complicité, telle qu'elle est définie par l'article 60 du code pénal, suppose une fourniture de moyens, une aide, une assistance donnée en connaissance de cause à l'auteur principal du crime ou du délit. Le notaire pouvait-il supposer que les sociétés qui étaient ses clients n'acquitteraient pas les impôts divers résultant des plus-values qu'elles réalisaient comme des bénéfices qu'elles allaient obtenir ?

La S.A.H. victime

Le même raisonnement a été tenu par les défenseurs des inculpés de l'organisme prêteur, la SAH. L'avait-on assez noircie en insistant sur les garanties qu'elle exigeait, sur les conditions draconiennes qu'elle imposait, sur la possibilité qu'elle se réservait, en cas de défaillance de l'emprunteur, de récupérer à son profit le bien sur lequel elle avançait l'argent. On nous a donc expliqué d'abord qu'elle ne faisait pas autre chose en cette matière que suivre la loi commune et que le Crédit foncier de France, pour ne parler que de lui, n'est pas plus tendre.

Mais il s'agissait surtout de montrer que, loin d'être la complice d'une fraude fiscale, la SAH avait été dans l'affaire la première victime d'une monumentale escroquerie. Elle a d'ailleurs déposé plainte pour cela dès 1974 et elle aurait bien aimé que cette plainte-là aboutisse à l'audience avant l'affaire d'aujourd'hui, car, estime-t-elle, on aurait alors vu beaucoup plus clair et bien mieux compris certaines choses. Selon ses avocats, la réalité de l'affaire, c'est une SAH trompée, abusée et finalement grugée par quelqu'un qui ne s'appliquait à obtenir d'elle un maximum d'argent que pour s'enfuir avec. Car, sur les 284 500 000 francs de prêts qui furent consentis, 280 500 000 francs ont bel et bien été escamotés par le biais de retraits en espèces ou d'établissement de chèques au porteur.

On aura d'ailleurs loisir d'en entendre encore parler. Des quatre-vingt-quatorze dossiers constitués par la direction générale des impôts à la suite de « l'opération Babel », l'affaire actuelle n'avait à en traiter que vingt-quatre. Le tribunal a encore du pain sur la planche, mais tant qu'il n'aura pas devant lui M. Flatto et les quelques autres qui, avec lui, ont préféré d'autres cieux, on pourra penser, après Balzac, que « *les lois sont des toiles d'araignée à travers lesquelles passent les grosses mouches et où restent les petites* ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA RÉFORME DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Le sort des enfants de détenues

Le décret prévoyant des mesures annoncées dès l'automne 1978 par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux (*le Monde* daté 22-23 octobre 1978), « *modifiant diverses dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution de la détention* », vient d'être publié (*Journal officiel* du 5 juillet). Il précise dans ses quinze premiers articles les rôles respectifs du juge de l'application des peines et de la commission de l'application des peines, prévus par la loi du 22 novembre 1978 « *modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté* » (*le Monde* du 24 novembre 1978).

Ce décret détermine également « *la situation des enfants en bas âge dont la mère est détenue* ». Jusqu'alors, ils devaient impérativement quitter l'établissement pénitentiaire à l'âge de dix-huit mois. Désormais, « *à la demande de la mère, cette limite peut être prolongée, sur décision du ministre de la justice, après avis d'une commission consultative. Avant d'émettre son avis, la commission entend l'avocat et la mère. La situation de chaque enfant est examinée au moins une fois par an. Il appartient au service social de la prison de pourvoir au placement des enfants, au mieux de leur intérêt, avant qu'ils ne soient séparés de leur mère et avec l'accord de la ou des personnes qui exercent à leur égard l'autorité parentale.* »

La commission consultative comprend un magistrat du ministère de la justice, un psychiatre, un pédiatre, un psychologue, un chef d'établissement pénitentiaire spécialement affecté à la détention des femmes, une assistante sociale. Les membres de la commission sont nommés par arrêté ministériel pour une période de deux ans renouvelable.

DEUX AVOCATS S'ÉTONNENT DU SILENCE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SUR L'IMPRESCRIPTIBILITÉ DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Deux avocats, M[es] Joe Nordmann et Ugo Lannucci, viennent d'écrire au garde des sceaux pour s'étonner que le ministère des affaires étrangères, compétent en matière d'interprétation des traités, ne se soit pas encore prononcé sur l'application, à des faits commis sous l'occupation, de la charte du tribunal militaire international de Nuremberg du 8 août 1945 et de la résolution des Nations unies du 13 février 1946 sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, adoptée en 1964 par le Parlement français.

Le 17 décembre 1976, la chambre d'accusation du tribunal de Paris avait décidé que le ministère des affaires étrangères devait se prononcer sur cette question à propos de Paul Touvier, ancien chef du deuxième service de la milice à Lyon en 1944. M[es] Nordmann et Lannucci, avocats des familles de fusillés et de morts en déportation, s'étonnent que cette décision soit restée « *lettre morte* ».

Ils écrivent : « *Des groupes néo-nazis se manifestent en France. M[e] Serge Klarsfeld vient d'être victime d'un attentat. Des attentats contre le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix, la Ligue des droits de l'homme, des menaces de mort, ont été revendiqués par « un groupe Peiper* ». Au cas où la loi de 1964 serait déclarée non rétroactive, les crimes commis sous l'occupation bénéficieraient de la prescription de droit commun de dix ans.

Un rassemblement à Paris

Près de deux cent cinquante personnes, parmi lesquelles une forte proportion de jeunes, ont assisté, jeudi 12 juillet, de 18 h. 30 à 19 heures, à la cérémonie organisée à Paris, à l'ancien Vélodrome d'Hiver, par l'Amicale des anciens déportée juifs de France, en souvenir des rafles de juillet 1942. Des représentants de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, de M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, et enfin de l'ambassadeur d'Israël, étaient présents à cette cérémonie.

Des tracts distribués à cette occasion indiquaient que « *les nouveaux nazis ne cessent de développer leurs activités* » et qu'il était temps d'« *exiger des pouvoirs publics une riposte efficace contre les auteurs d'attentats, leurs instigateurs et leurs propagandistes* ». Les orateurs ont lancé des appels à la vigilance et rappelé cette apostrophe de la Torah : « *N'oublie pas !* »

FAITS ET JUGEMENTS

M. Peyrefitte souhaite créer un corps de « magistrats volants ».

Après avoir inauguré les nouveaux locaux du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, jeudi 12 juillet, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a, dans une conférence de presse, évoqué les problèmes d'effectifs dans le corps des magistrats. Reconnaissant que le nombre des magistrats était, en France, inférieur à celui des pays voisins, comme la Belgique ou l'Allemagne, M. Peyrefitte a indiqué qu'il convenait d'élargir le système de l'échevinage — fort répandu en Allemagne — qui consiste à faire appel à des magistrats non professionnels.

« *Une expérience est en cours ici*, a-t-il précisé, *avec les conciliateurs, dans quatre départements .. Alpes-Maritimes, Haute-Marne, Loire-Atlantique et Gironde. L'expérience paraît satisfaisante. Dans les années qui viennent, six mille conciliateurs seront progressivement mis en place, un par canton, avec la collaboration des conseils généraux qui interviendront dans leur nomination.* »

A propos des vacances de postes dans la magistrature — cinq cents postes sur cinq mille — M. Peyrefitte a expliqué qu'il souhaitait constituer un corps de « *magistrats volants* » qui seraient employés à des remplacements « *selon les besoins du moment et de l'endroit, pour boucher des trous, donner un coup de main* ». Ces magistrats viendraient pour partie de l'Ecole nationale de la magistrature, pour partie du recrutement latéral.

Refus de vente : condamnation de M. Michelin confirmée.

M. François Michelin, gérant des usines de pneumatiques Michelin, et deux de ses collaborateurs, ont été condamnés, jeudi 12 juillet, par la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme), à 2 000 F d'amende pour « *non communication du barème des prix et des conditions de vente, pratique discriminatoire des prix et refus de vente* ». Cet arrêt confirme un premier jugement, rendu le 28 février par le tribunal de Clermont-Ferrand. En 1975, Mme Marie-Claude Planat, gérante d'une société de Moulins (Allier), avait porté plainte, avec constitution de partie civile, après avoir constaté que son entreprise ne bénéficiait pas des mêmes conditions d'achat que les autres grossistes-distributeurs des produits de la société Michelin. M. Michelin avait été inculpé deux ans plus tard (*le Monde* du 29 septembre 1977).

Après l'arrêt de la cour d'appel, M. François Michelin et ses collaborateurs ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation.

● *Un manifestant du 23 mars*, Denis Lagrive, vingt-quatre ans, métallurgiste à Saint-Rémy (Ardennes), a été condamné le jeudi 12 juillet par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris à dix mois d'emprisonnement avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve. Il a été relaxé pour le délit d'infraction à la loi anti-casseurs, mais condamné pour bris de clôture. On lui reproche d'avoir cassé une vitrine à coups de pierres. L'examen de son cas avait été renvoyé pour permettre une expertise psychiatrique. Les médecins ont estimé que sa responsabilité était légèrement atténuée. Denis Lagrive était venu manifester à Paris en car, avec trente-cinq sidérurgistes des Ardennes. Il est le seul « métallo » à avoir été condamné après les incidents du 23 mars.

Un objecteur condamné pour désertion à un mois de prison avec sursis.

Accusé de désertion, un objecteur de conscience, M. Claude Bleton, âgé de vingt-cinq ans, a été condamné, jeudi 12 juillet, à une peine d'un mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise). Claude Bleton avait été affecté en 1975 à l'Office national des forêts (O.N.F.) à Lunéville pour un service civil de deux ans mais n'avait pas rejoint son poste. — (*Corresp.*).

● *Grève de la faim d'un objecteur de conscience.* — Un jeune homme âgé de vingt-trois ans, M. Frédéric Paulvé, ajusteur spécialisé à Dijon, fait la grève de la faim dans une église de la ville depuis le 3 juillet pour que le statut d'objecteur de conscience lui soit reconnu. La commission juridictionnelle lui refuse ce droit, estimant qu'il « *ne justifie pas de son refus de porter les armes* ». Le Conseil d'Etat avait annulé la décision de la commission, mais celle-ci a maintenu son point de vue. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., ainsi que le parti communiste soutiennent l'action du jeune objecteur. — (*Corresp.*).

ÉDUCATION

L'origine sociale des collégiens et lycéens avant la réforme Haby

Les enfants d'ouvriers surreprésentés dans l'enseignement technique

Les enfants de milieu défavorisé se retrouvent en plus grande proportion que ceux des cadres supérieurs dans les classes techniques et surtout dans l'enseignement court. Cette constatation se voit une fois de plus vérifiée par une enquête du Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation (1).

L'étude porte sur la population scolarisée dans le second degré en 1976-1977, donc l'année précédant le début d'application de la réforme Haby. Elle exploite les chiffres recueillis en France métropolitaine, à l'exclusion de l'académie de Créteil. Les résultats présentés ici se rapportent à l'enseignement public.

● *Plus d'un élève sur quatre parmi les catégories socio-professionelles défavorisées n'était pas orienté vers la classe de quatrième, qui permet l'accès aux études longues, tandis que presque tous les enfants de cadres ou de professions libérales entraient en quatrième.* Telle est la première indication donnée par l'enquête. Le cas extrême est celui des enfants de salariés agricoles, dont 42 % étaient dirigés soit vers une quatrième pratique, soit vers une classe préprofessionnelle de niveau (C.P.P.N.). Cette proportion avoisinait encore 39 % chez les enfants d'ouvriers ou de personnels de service. Chez ceux de cadres supérieurs ou de professions libérales, elle était tombée à moins de 2 %.

● *En classe de seconde, un élève sur trois était issu d'une famille de cadres moyens ou supérieurs, contre un sur cinq en quatrième.* A l'entrée du second cycle long qui conduit au baccalauréat, et éventuellement aux études supérieures, la répartition des élèves selon leur origine sociale ne correspondait plus à ce qu'elle avait été en quatrième, ni à l'image de la population. Ainsi, les enfants d'ouvriers, qui constituaient 40,7 % de la population âgée de dix-sept ans, ne comptaient-ils que pour 25,9 % des classes de seconde, après avoir représenté 38,6 % des classes de quatrième. Pour les enfants de cadres supérieurs ou de professions libérales, la tendance est inversée : représentant 8,3 % des jeunes de dix-sept ans, ils constituaient 9 % des classes de quatrième et 16,7 % des secondes. A mesure que l'on avance dans le niveau des études, la sous-représentation des milieux modestes et la surreprésentation des milieux aisés s'accentuent.

Les disparités augmentent encore selon les sections. Les enfants des parents cadres supérieurs ou de professions libérales fournissaient le plus gros contingent des classes de seconde C. Si l'on y ajoute les enfants des cadres moyens, on constate que 46,2 % des effectifs de cette classe étaient originaires de ces milieux qui ne constituaient pourtant que 16,8 % de la population de dix-sept ans. Les enfants d'ouvriers (40,7 %) ne représentaient en revanche que 17,5 % des secondes C.

● *Les enfants de milieux populaires dominaient en nombre dans l'enseignement technique.* — La surreprésentation des catégories socio-professionnelles telles qu'ouvriers, personnels de service, salariés agricoles, dans les filières technologiques courtes était écrasante. Elle était d'autant plus forte que l'enseignement était de « bas niveau » : ainsi, les enfants d'ouvriers assuraient-ils 55 % de l'effectif des classes de certificat d'études professionnelles (C.E.P., en un an, après la 5[e]), 53 % des premières années de C.A.P., 33 % des premières années de B.E.P. L'enquête montre toutefois que les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) recrutent plus parmi les enfants d'artisans et de petits commerçants que, proportionnellement, parmi les ouvriers.

● *Une faible évolution.* — La comparaison des résultats de cette enquête avec ceux obtenus en 1973-1974 révèle la faible évolution dans la composition des effectifs des classes de quatrième et de seconde. Les enfants d'ouvriers sont très légèrement moins sous-représentés dans les classes de seconde puique leur pourcentage passe de 25,3 % à 25,9 % en trois ans (40,7 % de la population de dix-sept ans). La surreprésentation des enfants de cadres supérieurs en seconde a encore augmenté, s'élevant de 15,3 % à 16,7 % (8,3 % de la population).

C. V.

(1) Note d'information n° 79-24 du service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation : « L'origine socio-professionnelle des élèves du second degré, année scolaire 1976-1977 ».

RELIGION

Un avertissement de la congrégation pour la doctrine de la foi

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉGLISE SUR L'AU-DELA DOIVENT ÊTRE SAUVEGARDÉS

Sous la signature du cardinal Franjo Seper et du Père Jérôme Hamer, et avec l'approbation explicite de Jean-Paul II, la congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) ren publique ce vendredi 13 juillet une lettre aux évêques sur les problème sde l'au-delà.

Ce document rappelle que l'Eglise croit à une résurrection des morts affectant l'homme tout entier ; qu'après la mort subsiste un élément spirituel doué de conscience et de volonté ; que la Vierge Marie a bénéficié d'une assomption privilégiée (glorification corporelle) ; que la félicité attend les élus, et un châtiment « pour toujours » les damnés.

Le peuple chrétien désemparé

Pourquoi ce rappel d'ordre dogmatique ? Parce que les « *représentations imaginatives et arbitraires* » qui circulent parfois dans la littérature ou les médias rendent incompréhensible la prière de l'Eglise à l'heure de la mort, lit-on dans ce document. Les signataires affirment, d'autre part, que, à la suite de travaux de recherche nécessaires mais répandus sans garanties suffisantes, « *le peuple chrétien est désemparé de ne plus retrouver son vocabulaire et ses connaissances familières* ».

Le document se termine en réclamant « *une vigilance constante et courageuse au moyen d'une commission doctrinale diocésaine ou nationale sur la production littéraire, non pas seulement pour prévenir à temps les fidèles contre les ouvrages peu sûrs, mais surtout pour leur faire connaître ceux qui sont capables d'alimenter et de soutenir leur foi. C'est là une tâche lourde et importante, rendue urgente par la vaste diffusion de la presse et par une décentralisation des responsabilités que les circonstances rendent nécessaires et que le concile a voulue.* »

CATASTROPHES

L'incendie du principal hôtel de Saragosse a fait au moins soixante-douze morts

Saragosse (*A.F.P.*). — Quatre-vingt-trois personnes auraient trouvé la mort dans l'incendie de l'hôtel Corona de Aragon, selon un porte-parole de la municipalité de Saragosse (nos dernières éditions du 13 juillet). Ce chiffre n'a pu être confirmé, et le bilan officiel était, vendredi, de soixante-douze morts et de trois disparus.

Le luxueux hôtel ne présentait plus, jeudi soir, que des façades noircies d'où pendaient quelques cordes confectionnées avec des draps, témoignages de tentatives désespérées pour échapper à l'incendie.

Les victimes sont presque toutes espagnoles et, parmi elles, figurent beaucoup de militaires venus à Saragosse pour assister au baptême de la dernière promotion de l'école militaire.

C'est la préparation des petits déjeuners des clients de l'hôtel qui est à l'origine de l'incendie. Celui-ci s'est déclaré au premier étage dans les cuisines où le personnel préparait des « chullos », beignets frits à l'huile.

Le feu s'est allumé dans les friteuses, se propageant rapidement dans les dix étages du bâtiment par les canalisations du chauffage et les bouches d'aeration. Les flammes ont très rapidement embrasé toute la partie droite de l'hôtel, les tentures, les moquettes et les matériaux plastiques. Plusieurs clients sont morts asphyxiés par une épaisse fumée brune. D'autres ont tenté par tous les moyens de se sauver alors que les pompiers des casernes de Saragosse, arrivés très rapidement sur place, mettaient leurs lances d'incendie en batterie. Les témoins ont fait état de scènes atroces. Enveloppés par les flamme dans leurs chambres, certains clients hurlaient et leurs cris s'entendaient jusque dans la rue. D'autres ont abrégé leurs souffrances en se jetant volontairement sur la chaussée. Plusieurs personnes ont tenté de descendre avec des cordes de fortune, et se sont écrasées au sol.

Le gouverneur de Saragosse a écarté l'hypothèse d'un attentat criminel malgré la présence à l'hôtel de Mme Carmen Polo de Franco, veuve du Caudillo, et de plusieurs membres de sa famille, dont son gendre le marquis de Villaverde. Tous sont sains et saufs. Un Français figure parmi les victimes. Il s'agit de M. Patrick Breuil, directeur général commercial de General Optica à Barcelone.

viol collectif à Marseille

ENCE ROMPU

e notre envoyé spécial

gestes impudiques sur des mineurs

hiatre de la Réunion devant la cour d'appel

SCIENCES

Jupiter et ses satellites sous l'œil de Voyager

Au moment même où Skylab plongeait vers la Terre, les équipes de la NASA et du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie) ont accompli un exploit en faisant survoler une nouvelle fois Jupiter, la plus grosse planète du système solaire, par une sonde spatiale. Lancé deux ans plus tôt depuis la Floride, Voyager-2 a retransmis, avant de s'élancer vers Saturne, quantité d'informations et de clichés de Jupiter et de ses satellites.

Les responsables du programme ont eu la surprise de recevoir une série d'excellentes photos en couleur du gigantesque anneau ceinturant la planète. Découvert en mars par Voyager-1, sonde jumelle de Voyager-2, cet anneau, qui avait échappé aux télescopes des astronomes du fait de son extrême minceur, a été de nouveau « mitraillé » par les caméras du véhicule. Il ne dépasserait pas 25 kilomètres d'épaisseur. Les spécialistes ne désespèrent pas, avec ces nouveaux témoignages, d'en savoir plus sur la taille et la nature des particules qui le composent. Ils pensent aussi trouver une explication à l'extrême stabilité de l'atmosphère de l'énorme planète.

Outre Jupiter, son anneau, sa tache rouge et sa couverture nuageuse, la sonde a tourné ses caméras et ses instruments de mesure vers les satellites les plus importants de la planète (Callisto, Io, Europe et Ganymède). Callisto est apparue semée de cratères d'un rouge brillant, qui laisse à penser que cette Lune de Jupiter, sur laquelle des zones bleutées semblent indiquer la présence de glace, est le corps céleste le plus profondément marqué du système solaire. Europe, pour sa part, a l'aspect d'une coquille d'œuf qui serait fêlée. Des failles peu profondes marquent sa surface glacée, aussi cahotique que celle de Mars, tandis que Ganymède, de couleur tantôt brune, tantôt bleuâtre, paraît avoir été l'objet d'une activité tectonique intense.

Des nuages de gaz contenant de l'oxygène du sodium et du soufre

Alors qu'il s'éloignait de Jupiter, Voyager a suivi pendant une dizaine d'heures une route parallèle à celle de Io. Au cours de cette période, les instruments de la sonde ont pu montrer, depuis une distance de 1,13 million de kilomètres, qu'au moins six des volcans révélés par Voyager-1 étaient en activité. Situés dans la zone équatoriale du satellite de Jupiter, ils laisseraient échapper des nuages de gaz contenant du sodium, de l'oxygène et du soufre. Certains autres volcans, près du pôle sud, paraissent en sommeil. Il semble pourtant qu'ils aient été récemment encore le siège d'une intense activité.

Cette moisson d'informations *sur Jupiter et sa proche banlieue*, que la sonde doit compléter jusqu'au 28 août, ne constitue cependant, comme l'a rappelé M. Mills, directeur pour la NASA du programme Voyager, qu'une simple répétition de la mission principale confiée aux sondes Voyager : l'étude de Saturne, et en particulier d'un de ses satellites, Titan. La sonde Voyager-2 devrait arriver en vue de cette planète — vers laquelle Voyager-1 est déjà en route — en août 1981. Si tout se passe bien, elle pourrait alors aller plus loin encore et se diriger vers Uranus, qu'elle atteindrait en janvier 1986. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

L'EXPÉRIENCE D'UN LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DE GÉNIE ÉLECTRIQUE SÉLECTIONNÉE POUR VOLER A BORD DU SPACELAB.

Retenue parmi quatorze propositions par le jury d'un concours lancé par la société Matra, une expérience de physique réalisée par le laboratoire de génie électrique des universités de Paris-VI et de Paris-XI pourrait voler dans l'espace lors d'une prochaine mission du laboratoire spatial européen Spacelab.

Installée dans un conteneur spécial à bord du Spacelab, l'expérience du laboratoire de génie électrique devrait permettre de mesurer la conductivité thermique des liquides dans l'espace.

Les lauréats, MM. Artigue et Barrue, pourraient faire voler leur projet dans le courant de 1982. Tout dépendra cependant de l'état d'avancement de la navette spatiale américaine qui doit emporter dans ses flancs le laboratoire spatial européen. Le premier vol de la navette ne devrait pas avoir lieu avant février ou mars 1980.

● *Le premier cyclone tropical (un hurricane)*, baptisé d'un nom masculin, vient de passer sur le golfe du Mexique. Il a, en effet, reçu le prénom de « Bob », alors que, dans les années passées, les hurricanes portaient tous des prénoms féminins. Désormais, prénoms masculins et féminins alterneront : des mouvements féministes américains avaient protesté, en effet, contre le fait que ces cyclones tropicaux, parfois catastrophiques dans leurs effets, étaient toujours associés à des noms de femme.

Skylab : une équipe de la NASA se rend en Australie

Cinq ou six ingénieurs de la NASA vont se rendre en Australie afin d'identifier sur place les débris de Skylab qui ont été retrouvés, et surtout tenter de reconstituer, à partir de la trace *laissée au sol par sa chute*, la manière dont la station spatiale américaine s'est désintégrée. Depuis le 12 juillet, la NASA connaît enfin avec précision la trajectoire suivie par Skylab dans sa chute. Elle commence dans l'océan Indien en un point situé par 86° de longitude est et 48° de latitude sud, s'étire en travers du continent australien dans des zones très peu peuplées pour s'arrêter par 10° de latitude sud et 145° de longitude est, à proximité du continent australien.

Jeudi 12 juillet, la NASA a dû s'expliquer sur les raisons de ses erreurs de calcul, puisqu'il était prévu que l'engin retomberait uniquement dans l'océan Indien. Il apparaît, dans les déclarations de l'agence spatiale américaine, qu'à l'instant présumé de la chute, l'engin a *volé, contre toute attente*, quelques minutes supplémentaires au lieu de plonger vers l'océan. D'autre part, il semble qu'au moment de sa désintégration au contact des couches denses de l'atmosphère la station américaine se soit révélée beaucoup plus solide que prévu. L'une des pièces du Skylab, un morceau de métal et de fibre de verre de section cylindrique (1,30 mètre de diamètre) et longue de 2 mètres, aurait été retrouvée près de la commune de Rawlinna, à quatre cents kilomètres à l'est de Kalgoorlie.

ARCHÉOLOGIE

VICTIMES DE L'INQUISITION OU D'UNE ÉPIDÉMIE ?

Deux mille squelettes ont été découverts sous une église espagnole

De notre correspondant

Madrid. — Deux mille squelettes, sans doute trois mille quand les fouilles seront terminées : à Llerena, en Estrémadure, personne ne se doutait que la ville dormait sur un cimetière. Il a fallu des travaux de restauration dans l'église Notre-Dame-de-la Grenade pour faire une telle découverte. Depuis, les hypothèses les plus hardies circulent dans *cette localité de la province de* Badajoz connue jusqu'ici pour ses remparts d'origine arabe et pour son église baroque dont la tour a d'abord été un minaret.

La plupart des ossements ont été trouvés dans une galerie située au-dessous de la place de l'Eglise. D'autres ont été entassés sous la tour. Des anthropologues de Madrid et de Barcellone ont fait une première expertise. Ils estiment que les corps ont été déposés tout au long d'une période qui s'étend du treizième au dix-septième siècle, pendant laquelle le sanctuaire a été construit et remanié à plusieurs reprises. Dès la découverte de ces corps, on s'est demandé s'il ne s'agissait pas de victimes de l'Inquisition. Llerena a été, en effet, le siège d'un tribunal chargé de juger les hérétiques. C'était même le seul pour toute une zone comprenant une bonne partie de l'Estrémadure et de la Manche. La place de la ville a été le théâtre de nombreux autodafés.

Mais il peut s'agir aussi de victimes d'une épidémie. D'autres rumeurs font état d'exécutions sommaires, voire de personnes enterrées vivantes. L'imagination se donne libre cours. Mais aucune thèse n'a été encore vérifiée. Des instruments de torture auraient été trouvés autour d'un os cervical, ce qui alimente évidemment toutes les suppositions.

Les professeurs de l'université de Caceres ont protesté quand ils ont su que leurs collègues de Madrid et de Barcelone avaient été autorisés à emporter les squelettes pour les examiner dans leurs laboratoires. Une *fois* de plus, ont-ils dit, l'Estrémadure est dépouillée de *« son patrimoine culturel »*. Un compromis a été finalement conclu. Les experts de la région diront quels ossements pourront franchir les frontières locales. Le maire a donné un délai de trois ans pour que les squelettes réintègrent leur lieu d'origine. Ensuite, il veut organiser un musée avec la manne macabre qui vient d'être mise au jour...

CHARLES VANHECKE.

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Hinault comme Merckx

De notre envoyé spécial

Morzine. — La prise du maillot jaune, jeudi 12 juillet, par Bernard Hinault, l'homme fort du peloton, semble indiquer que le Tour de France est virtuellement joué. Les prochaines étapes alpestres, fortement accidentées, serviront en effet les intérêts du nouveau leader, qui pourra, soit bloquer la course et préserver son avantage, soit adopter l'attaque comme système de défense et porter à l'opposition des coups décisifs.

Vainqueur, jeudi, de l'épreuve contre la montre Evian-Morzine-Avoriaz, Hinault compte maintenant 1 min. 48 sec. d'avance sur Zoetemelk et... 11 min. 47 sec. sur Kuiper. En 55 kilomètres, il a pris 2 min. 37 sec. à Zoetemelk — environ trois secondes par kilomètre —, 3 min. 14 sec. à Agostinho et 4 min. 5 sec. au champion de Belgique *Gery* Verlinden, qu'on est surpris de trouver à ce rang. Thurau, classé dixième, a perdu 5 min. 34 sec., et le champion du monde Knetemann a laissé dans l'affaire 6 min. 12 sec. Zoetemelk peut invoquer l'excuse d'un incident mécanique qui lui a coûté de trente à quarante secondes, mais, de toute façon, il n'était pas question pour lui de réaliser le meilleur temps. Trente-quatre coureurs seulement ont concédé moins de dix minutes. Pour cinquante-six autres, le passif dépasse un quart d'heure.

Sous le regard des anciens

En tête de bout en bout, Hinault a rejoint, à six kilomètres du but, Kuiper, parti trois minutes avant lui. En dépit de son courage, le routier néerlandais, qui n'est pas le premier venu, n'a pu garder le contact. Il s'est accroché pendant un court instant, puis il a senti ses jambes lui manquer. Au cours des cinq derniers kilomètres, le coureur breton lui a encore repris 1 min. 40 sec. Kuiper s'est néanmoins classé septième de l'étape. Devant l'excellent Knudsen.

Hinault et Merckx : la comparaison vient immédiatement à l'esprit, les deux hommes possédant en commun un éventail de qualités athlétiques exceptionnelles, la rage de vaincre et la faculté de se surpasser.

Les anciens champions Felice Gimondi et Ercole Baldini, que nous avons pu rencontrer dans l'invraisemblable pagaille de l'arrivée sur les hauteurs d'Avoriaz, ont d'ailleurs formulé le même pronostic : *« Celui qui porte aujourd'hui le maillot jaune gagnera plusieurs Tours de France et effectuera une carrière aussi brillante que le Belge. »*

« La victoire est désormais acquise à 70 % », déclare de son côté Cyrille Guimard, directeur sportif de Bernard Hinault. Une longue expérience de la compétition cycliste lui a enseigné la prudence. Du moins dans les propos.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA QUINZIEME ETAPE EVIAN-MORZINE-AVORIAZ
(55,500 km contre la montre)

1. Bernard Hinault (Fr.), 1 h. 33 min. 35 sec. (moyenne horaire 34,748 km) ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 2 min. 37 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 3 min. 15 sec. ; 4. Verlinden (Belg.), à 4 min. 5 sec. ; 5. Van Impe (Belg.), à 4 min. 11 sec. ; 6. Battaglin (It.), à 4 min. 39 sec. ; 7. Kuiper (P.-B.), à 4 min. 48 sec. ; 8. Knudsen (Norv.), à 5 min. 13 sec. ; 9. Hézard (Fr.), à 5 min. 16 sec. ; 10. Thurau (R.F.A.), à 5 min. 34 sec., etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Hinault (Fr.), 57 h. 16 min. 39 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 48 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 11 min. 47 sec. ; 4. Sutter (Suisse), à 13 min. ; 5. Nilsson (Suède), à 14 min. 10 sec. ; 6. Verlinden (Belg.), à 14 min. 28 sec. ; 7. Villemiane (Fr.), à 16 min. 15 sec. ; 8. Bernaudeau (Fr.), à 18 min. 20 sec. ; 9. Battaglin (It.), à 19 min. 12 sec. ; 10. Dierickx (Belg.), à 20 min. 24 sec., etc.

EQUITATION. — *A l'occasion d'une visite à Saumur, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a indiqué qu'un crédit de 30 millions de francs va être débloqué pour des installations complémentaires de l'Ecole nationale d'équitation de cette ville. Ces installations devraient comprendre un manège de compétition, un centre administratif, de nouvelles écuries et, plus tard, une infirmerie vétérinaire.*

FEUILLETON

N° 10

ATAR-GULL

●

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE PREMIER

ATAR-GULL

Le sinistre pirate Brulart, à bord de « la Hyène », s'est emparé du brick du négrier Benoît, « la Catherine ». Après avoir expédié l'infortuné capitaine sur une chaloupe vers les petits Namaquois, qui ne manqueront pas de le dévorer, il inspecte le « chargement » de « la Catherine ». S'il est émerveillé par les jeunes négresses, le spectacle qui l'attend chez les hommes est affreux.

ON se souvient, je crois, du beau grand nègre que feu M. Benoît avait acheté du courtier, d'Atar-Gull enfin, réveillé si brusquement tout à l'heure par Brulart, parce que, disait-il, ce noiraud lui riait au nez. C'était lui qui excitait encore l'attention du capitaine.

Séparé, je sais bien pourquoi, des autres Noirs, on l'avait étendu en travers de la porte d'une petite cabine, *située à l'arrière du brick*.

En repassant auprès de lui, maître Brulart glissa, trébucha, et finit par tomber en jurant comme un païen.

En se relevant, il vit ses mains toutes tachées de sang, et Atar-Gull presque sans haleine.

Il s'approche, et après un mûr examen il s'aperçut que le malheureux s'était ouvert les veines du bras... avec ses dents !

Les morsures encore saignantes le prouvaient assez.

« Ah ! chien ! s'écria le négrier, tu t'amuses à me faire perdre deux cents gourdes ; une fois rengraissé, ton compte sera bon ! »

Puis, passant la tête hors du panneau : « Holà ! Cartahut ! » s'écria-t-il, et le mousse descendit.

« Tu vas aller dans le coffre là-haut, tu prendras les deux mouchoirs à tabac de cette vieille bête que l'on est probablement en train de mastiquer sur les bords du fleuve Rouge ; il doit être coriace en diable, le chien, mais ces petits Namaquois ont de bonnes dents... enfin, grand bien *lui fasse, ça le regarde !*... Tu vas toujours m'apporter ses mouchoirs et, en outre, une chique que tu trouveras dans un vieux soulier, accroché à bord, près du porte-voix, car il faut bien que *je fasse le médecin, ici !* »

Hélas ! le capitaine Brulart n'avait point de chirurgien, pour une raison bien simple : un homme était-il blessé à son bord, dans un combat, par exemple... il avait vingt-quatre heures pour se guérir, et au bout de ce temps, s'il ne l'était pas... à la mer !

Quant à ces rhumes légers qui soulèvent à bonds précipités le sein de nos jolies femmes, tout enveloppées de cachemires et de dentelles, de soie et de fourrures, quant à ces petites toux *gracieuses et coquettes*, et *que l'on calme* à grand-peine en puisant une guimauve blanche et parfumée dans un drageoir d'or...

Quant à ces spasmes nerveux, à cette douce et triste mélancolie qui voilent l'éclat de deux beaux yeux et les cernent d'une auréole azurée... on ne les connaissait pas à bord de *la Hyène*.

***

C'était quelquefois, souvent même, un homme couvert de guenilles et de fange, ivre mort, gorgé de lard et de morue, que Brulart faisait pendre la tête en bas pendant qu'on lui administrait, comme digestif, une vigoureuse bastonnade.

Ou bien un autre qui recevait d'un ami intime, d'un frère, au milieu d'une innocente discussion sur le vol droit ou anguleux d'un goéland, sur l'avantage du poignard droit ou du poignard recourbé, qui recevait, dis-je, un coup de barre de fer sur la tête... lequel coup Brulart guérissait encore au moyen d'une forte application de sa bastonnade digestive à la plante des pieds, parce qu'*une douleur chasse l'autre, disait-il...*

Et puis, pour rétablir l'équilibre, on finissait la cure en réitérant l'application sur les reins, parce qu'alors la douleur, quittant la tête pour les pieds et les pieds pour les reins, devait avoir perdu toute son intensité dans ces voyages successifs. Sinon, comme il paraissait patent qu'on ne pouvait jamais guérir et que Brulart n'avait pas besoin de bouches inutiles à son bord, *à la mer !*

On le voit, le capitaine pouvait fort bien se passer de chirurgiens puisqu'il réunissait des *connaissances d'un effet aussi sûr et aussi prompt* ; pourtant, lorsque Cartahut descendit, Brulart enveloppa avec une merveilleuse adresse les deux bras d'Atar-Gull après avoir appliqué sur l'ouverture des veines ouvertes deux chiques, préalablement mâchées par Cartahut, qui reçut cinq coups de pied à irriter un éléphant, pour ne pas mastiquer assez vite le topique.

« Maintenant, dit Brulart à deux des siens, attachez-moi les mains de ce moricaud-là et montez-le en haut, sur le pont, il a besoin d'air... »

On emporta Atar-Gull presque inanimé : alors le vent, qui circulait plus vif, lui fit ouvrir les yeux.

C'était, on le sait, un homme d'une haute et *puissante stature, en un mot aussi colossal dans* son espèce que Brulart l'était dans la sienne...

A un geste du capitaine, tout l'équipage reflua sur l'avant, et il resta seul à contempler son prisonnier.

Atar-Gull, de son côté, ne le quittait pas du regard, et tenait arrêté sur lui un coup d'œil fixe et intuitif.

Entre ces deux hommes, il existait je ne sais quelle affinité cachée, quels secrets rapports, quelle bizarre sympathie, naissant de leur conformation *physique ; involontairement, ils s'admiraient tous deux*, car tous deux avaient, prototypée dans tous leurs traits, cette apparence de vigueur, de force et de caractère indomptable qui est l'idéal de la beauté chez les sauvages.

Ces deux hommes devaient s'aimer ou se haïr ; s'aimer, non de cette amitié timide et menteuse que nous connaissons dans nos brillants hôtels, que l'on éprouve par un peu d'or, qui s'effraye d'un *mot*, d'un *adultère ou* d'un *soufflet*, mais de cette amitié large et puissante qui donne coup pour coup, du sang pour du sang, qui se montre au milieu du meurtre et du carnage quand le canon tonne et que la mer mugit, et qui veut qu'on s'embrasse les lèvres noires de poudre et les bras rougis... et puis... si Pylade est blessé à mort, un énergique adieu, un bon coup de poignard pour terminer une lente agonie, un serment d'atroce vengeance que l'on tient, peut-être une larme, et Oreste est en paix avec lui-même.

Voilà comme Brulart et Atar-Gull devaient s'aimer, s'aimer ainsi ou se haïr à la mort, car tout devait être extrême chez ces deux hommes.

Ils se haïrent... Cette impression fut électrique et simultanée... mais elle se traduisit bien différemment chez chacun d'eux ; les yeux de Brulart étincelèrent et ses lèvres pâlirent. Atar-Gull, au contraire, resta calme, froid, et un sourire d'une inimitable douceur vint errer sur sa bouche ; son regard, tout à l'heure fixe et arrêté, devint suppliant et craintif, et c'est avec une expression de soumission profonde que le nègre tendit ses bras à Brulart...

***

Et pourtant la haine d'Atar-Gull était implacable, mais la subtile intelligence du sauvage lui apprenait que, pour arriver à satisfaire cette haine, il fallait se traîner par de longs et obscurs détours. Et la dissimulation qui se trouve aussi savante, aussi instructive dans l'état de nature que dans l'état de civilisation la plus avancée, vint merveilleusement le servir.

« C'est un lâche... Il me craint et il me demande grâce, avait dit Brulart, je croyais qu'il valait mieux que ça ; au fait, c'est trop brute pour avoir de la colère et de la haine. »

Cette conviction perdait Brulart ; de ce jour, *Atar-Gull avait sur lui un avantage immense.*

Le capitaine, ne le jugeant donc pas digne de son animosité, lui tourna le dos.

Et ses pensées prirent une autre direction ; il vint à se souvenir que ses Noirs n'avaient rien pris depuis la veille, et, appelant le Malais qui parlait cafre et avait servi d'interprète dans l'échange du malheureux Benoît, il lui donna ses ordres.

Une heure après, les grands Namaquois reçurent une portion d'eau, de morue et de biscuit, puis vinrent, par fractions de douze ou quinze, humer un peu d'air sur l'avant du brick.

Ils s'épanouissaient aux bienfaisants rayons du soleil, ces pauvres nègres ; ils oubliaient la vapeur épaisse et humide de la cale et riaient de leur rire stupide en voyant ce ciel bleu qu'ils se montraient les uns aux autres.

***

Le Malais remonta, comme la troisième fraction de *femmes descendait*... car les *femmes que nous* avons vues dans le faux pont participaient aussi à cette bienfaisante promenade.

« Capitaine... », dit le Malais à Brulart (et il lui parla bas à l'oreille).

— Tout à l'heure. Dans ce moment, je suis en affaires, répondit le capitaine, qui paraissait courroucé. Viens ici, toi, le Grand-Sec (il s'adressait à un matelot qu'on avait, je ne sais pourquoi, surnommé le Grand-Sec, car il était gros et petit). Viens ici, reprit-il. Pourquoi, carogne, as-tu osé *toucher* à une de ces *dames* qui viennent de descendre ; ne sais-tu pas mon ordre... et que c'est sacré ?...

— Oh ! sacré !...sacré !... »

Et il allait ajouter je ne sais quel horrible blasphème... que la large main de Brulart fit brusquement rentrer dans sa vilaine bouche.

« Et vous croyez que l'on a une cargaison pour votre plaisir ! Et que vous la gaspillerez et que vous vous passerez toutes les douceurs de la vie ?

— Vous en avez bien deux dans votre dunette, excuses... Alors, c'est différent, y paraît que ça *vous va et que ça ne nous va pas ! dit l'incorrigible* Grand-Sec, après avoir ramassé deux de ses dents et étanché le sang qui coulait à flots de sa bouche...

— Ah ! tu raisonnes, mignon ?... Tu la veux... eh bien ! tu l'auras...

— La négresse ?... fit le Grand-Sec.

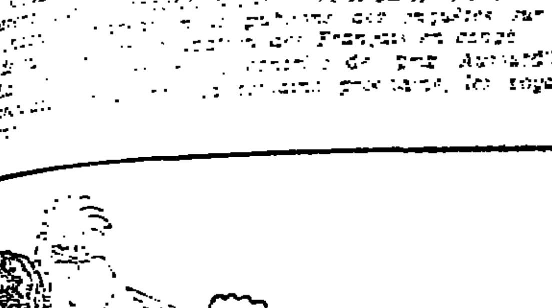
— Oui ! »

Et dans ce *oui* il y avait une horrible ironie qui fit, malgré lui, tressaillir le matelot.

EUGÈNE SUE.

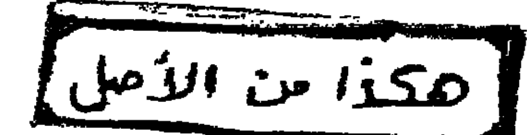
(A suivre.)











هكذا من الأصل

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

... comme Merckx

De notre envoyé spécial

Le Monde des loisirs et du tourisme

Ceux qui font vos vacances

« Ceux qui font vos vacances », c'est-à-dire ceux qui les préparent, qui les organisent, les « contrôlent ». Durant cet été, chaque vendredi, nous publions des enquêtes sur les grands sujets de préoccupation des Français en congé.

La semaine dernière, le contrôle des prix. Aujourd'hui, la circulation routière ; la semaine prochaine, les voyages aériens.

(Dessin de PLANTU.)

AU LONG DES ROUTES

Fini le temps des « routards » : le stop s'organise

INITIEE par les beatniks de l'après-guerre et popularisée par la « contre-culture » des années 60, la « route » fut l'un des grands mythes de la jeunesse. Partir le sac au dos, et se poster au bord d'une route, dans l'attente de la voiture qui amènerait quelques centaines de kilomètres plus loin en direction du Sud ou de l'Orient, représentait en effet le « vrai voyage » — loin, très loin du tourisme de masse, où tout est organisé, planifié et minuté comme la vie au travail. Bref, tout autant qu'un moyen économique de se déplacer, l'auto-stop se voulait un véritable art de vivre, fait de débrouillardise, recherche de l'aventure et volonté d'immersion dans les cultures visitées. Comment le mythe a-t-il vieilli, quelque dix ans plus tard, et à quoi correspond aujourd'hui le stop ?

« L'auto-stop reste une des meilleures écoles de la vie en société, explique Marc, un ancien « routard » qui, après de longs périples en Afghanistan et en Inde, travaille maintenant dans la publicité. *On y apprend à surmonter sa timidité, à s'adapter à des univers étrangers et à se débrouiller avec un budget réduit — autant de choses qui me sont bien utiles aujourd'hui. »* Contrairement à son apparente facilité, l'auto-stop est en effet toute une technique. Presque un art. Il faut savoir se placer, savoir s'attirer la sympathie des automobilistes et, surtout, avoir ce contact facile qui peut transformer les quelques kilomètres que le conducteur s'apprête à faire en un long parcours, voire dans l'offre d'un gîte pour la nuit.

Bref, pour un « stoppeur », le succès réside dans sa présentation, son attitude et, bien sûr, dans sa conversation. *« Ce qui peut être charmant, mais aussi tourner en un véritable cauchemar,* explique encore Marc. *Sans parler de l'obstacle de la langue, il y a toutes les demandes incongrues quand on voyage avec une amie, ou encore les discussions difficiles. »* Et Marc de raconter comment, pris par un automobiliste hollandais, qui voulait à tout prix que tous les Français soient de dangereux révolutionnaires, il dut subir un véritable interrogatoire policier sur ses opinions politiques... *« Mais, après deux heures de discussion passionnée, mon conducteur a quand même fait un large détour pour me montrer les champs de roses d'Utrecht »,* conclut en riant Marc.

Si tous les « routards » ont ainsi de telles « mésaventures » à raconter, la possibilité de contact qu'offre l'auto-stop contrebalance largement ces petits inconvénients. Bien conduit, le stop permet en effet de sortir des sentiers battus par les autres voyageurs, en livrant le voyage à un certain degré d'imprévu. « *Souvent,* explique Alain, un autre routard qui s'apprête à partir pour la quatrième fois à Istanbul, *les automobilistes font des détours pour montrer les curiosités de leur pays dont ils sont fiers, ou encore invitent à passer un jour ou deux chez eux. Alors, le voyage prend sa véritable dimension, de rencontre avec d'autres cultures et de connaissance d'autres mentalités. »*

PATRICE BOLLON.

(Lire la suite page 12.)

BANC D'ESSAI

Jour « J », de Paris à la Côte

A la veille du 1er juillet, il n'est plus question, sur les ondes nationales, que des départs en vacances, hantise annuelle des responsables de la circulation en France. Aucun autre pays européen ne connaît de migrations aussi massives pendant une telle période. Les stations ne sont pas avares de conseils, mais les avis prodigués sont souvent contradictoires. Sur l'une, point de salut en dehors d'un départ aux aurores, tandis qu'une autre recommande d'attendre les premières heures de la matinée pour lever le camp.

Comment se décider ? Puisque aucun des experts ès bouchons ne l'a conseillé, notre départ avait été fixé à 11 heures le 1er juillet. Juste le temps d'atteindre n'importe quel point de l'Hexagone avant la nuit. Direction ? La Côte-d'Azur, comme tout le monde ou presque. Malgré l'heure tardive, les encombrements devraient vite être au rendez-vous, au moins en début d'après-midi.

Comme prévu, la traversée de Paris, à partir du centre, se fait très facilement. Rue de Rivoli, Concorde, quais désertés. Exquise impression pour un Parisien accoutumé à progresser mètre par mètre dans des artères surencombrées. La première grande surprise nous attend sur le périphérique, beaucoup plus dégagé qu'on aurait pu l'imaginer un jour de grands départs. Et nombre d'usagers, en ce dimanche 1er juillet, ne l'empruntent que pour s'en aller en week-end. Seconde source d'étonnement : l'accès à l'autoroute du Sud, qui ne pose aucun problème. Le flux des voitures est assez clairsemé et l'allure oscille entre 90 et 100 km/h. Aussi loin que le regard porte, la « vétérante » A 6 est libre et le temps est clément, conformément, si l'on peut dire, aux prévisions météorologiques de la veille. Pas le moindre espoir de bouchon à l'horizon...

Sur les ondes, Bison Futé est moins futé — ou moins actif — que les années précédentes. Il est vrai que l'impératif d'un « encadrement routier » paraît moins nécessaire qu'autrefois ; les limitations de vitesse, dans cette partie du peloton, sont strictement respectées, même par les véhicules les plus rapides. Seuls quelques dissidents de la grande chasse nationale au « gaspi » passent outre, mais leur nombre paraît singulièrement faible par rapport aux moyens engagés... Quant aux automobiles, elles ressemblent apparemment de moins en moins à des camions de déménagement, même si le nombre de passagers, dans certaines d'entre elles, excède manifestement les normes posées par les constructeurs. Autre constatation rassurante : la ceinture de sécurité est aujourd'hui très largement acceptée, en tout cas sur la route. Malheureusement, de nombreux conducteurs s'obstinent encore à la boucler sans la serrer convenablement, ce qui lui ôte ainsi toute efficacité. La campagne sur ce thème mériterait d'être renforcée.

Le premier motif de réconfort apparaît à peine une dizaine de kilomètres après la capitale : enfin un petit ralentissement ! Les trois files sont bloquées, et on progresse au pas. Un panneau se profile sur la droite, narquois, où l'on peut lire : « Lyon 442 ». Les choses sérieuses commencent. Sur la bande d'urgence, un père de famille regarde, navré, sa belle caravane dont l'axe de la roue gauche est brisé net. Des vacances mal parties. Dans les voitures alentour, on s'installe ; les vitres se baissent, les cadrans des postes s'allument, les conversations s'animent. Tout à coup, la circulation s'éclaircit et le flot repart. Le bouchon est un événement routier non identifié dont on ne parvient que rarement à cerner les causes et qui mériterait peut-être des études approfondies. Celui-ci est, à cet égard, tout à fait typique. Comme d'habitude, la file de droite n'est guère recherchée, et les batailles de phares, sur la voie rapide, font rage. Mais les imprudences caractérisées sont rares.

A Fontainebleau, une légère majorité d'estivants choisit de sortir de l'autoroute pour éviter le péage. Nous les suivons, avec le sentiment que, cette fois, les difficultés ne vont pas tarder. Peine perdue, la nationale 7 est parfaitement fluide ! Sur les stations périphériques, le message publicitaire s'adapte aux circonstances : on apprend ainsi, avec intérêt, qu'il y a des relais L... pour « changer bébé sur l'autoroute ». Tant pis pour ceux qui sont sur la N 7...

ALEXANDRE WICKHAM.

(Lire la suite page 12.)

AU P.C. DE LA CIRCULATION

10 300 kilomètres de dissuasion

Au cours de l'été 1979, 10 millions de voitures bondées de vacanciers et de leur équipement circuleront sur les routes françaises. Une fois de plus, cette année, la direction des routes et de la circulation routière du ministère des transports s'est demandé comment empêcher des millions d'automobilistes de partir le même jour, à la même heure, sur les mêmes routes.

M. Michel Fève, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des routes depuis le 9 mars 1971 a depuis lors multiplié les efforts pour « *étaler les départs dans l'espace et dans le temps* ». « *Dès le début de la décennie,* affirme-t-il, *nous avons constaté que nous ne pouvions agir sur la demande. Nous avons donc tenté l'expérience des itinéraires « bis » qui permettent de mieux répartir le trafic.* » Mais les routes françaises « bouchonnaient » toujours et la direction des routes « inventa » les jours « J » et les heures « H » durant lesquels il est conseillé de ne pas prendre la route.

C'est en 1975 que Bison futé fit son apparition et sous ce label les efforts entrepris depuis 1970 furent systématiquement poursuivis. En 1979, 10 300 kilomètres d'itinéraires « bis » sont fléchés et vont pouvoir permettre aux usagers d'éviter sur tout leur parcours, autoroutes et nationales surchargées. Grâce aux itinéraires de délestage, les automobilistes pourront contourner les difficultés localisées. Des millions de cartes seront distribuées aux vacanciers. Bison futé multiplie au son du tam-tam les conseils radiophoniques. Mais tout cela ne suffit plus. En effet, la circulation augmentant chaque année, la direction des routes doit sans cesse déployer de nouvelles ruses afin d'endiguer le flot des automobilistes. « *C'est ainsi que nous avons décidé de nous attaquer à la source de nos difficultés,* affirme M. Fève, *en favorisant l'étalement des vacances. Nous avons pris contact avec le ministre de l'éducation, qui a décidé cette année de fermer les écoles non pas un vendredi mais un jeudi.* »

D'autre part, dès novembre 1978, 5 600 chefs d'entreprises représentant 4 millions de salariés ont été contactés par téléphone. Trente-cinq pour cent d'entre eux se sont déclarés prêts à coopérer et ont décidé soit des fermetures partielles et non plus totales (en août par exemple), soit des fermetures décalées. La régie Renault a ainsi fixé au 2 août la date du départ en congés, Citroën aux 12 et 26 juillet.

Les dernières flèches de Bison futé

En période estivale, l'information des Français ne suffit pas, puisque plus de 20 % des automobilistes viennent de l'étranger. La direction des routes a donc invité les services correspondants de neuf pays européens à une rencontre sur le thème des grandes migrations saisonnières. Des cartes routières ont ainsi été distribuées en République fédérale d'Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas.

Les retours sont également source de difficultés. En effet, les vacanciers ne lisent plus leurs journaux habituels et ne prêtent qu'une oreille distraite aux conseils de Bison Futé, aussi la direction des routes a-t-elle décidé d'implanter deux cents panneaux d'information sur les lieux de vacances.

Enfin, les usagers de la route, une fois arrivés sur les lieux de vacances continuent à rouler. C'est ainsi que sont nés des plans de circulation touristiques sur la Côte d'Azur et la Côte basque.

En 1976, 1 400 000 heures avaient été perdues dans les embouteillages, 1 200 000 en 1978 alors que le trafic avait augmenté de 20 %. Que se passera-t-il en 1980, car en faisant appel aux chefs d'entreprises et au ministre de l'éducation, Bison futé n'a-t-il pas usé ses dernières flèches ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

De Paris à la Côte

(Suite de la page 11.)

Sur une autre longueur d'onde, une banque nous offre gracieusement le point sur la circulation ; c'est l'occasion d'apprendre, avec une certaine satisfaction, que les malheureux qui se sont levés à l'aube sont désormais coincés sous le tunnel de Fourvière, à Lyon. Les spécialistes en itinéraires restent cois.

Montargis puis Nevers défilent le long des vitres. Il est presque 14 heures. Sur la route, un panneau annonce, à quelques centaines de mètres, la présence d'un « routier », c'est-à-dire un de ces restaurants économiques à la cuisine familiale qui sont surtout fréquentés par les conducteurs de poids lourd. Hélas ! le « routier » attendu va devenir, *au fil des pancartes, un « routel ». Le* lieu fait hôtel et restaurant. Le décor est moderne, la cuisine correcte, mais les prix (25 F à *30 F le plat) n'ont rien à voir* avec l'établissement espéré. Encore un détournement d'auto*mobiliste manifeste.*

Un gendarme au bout du fil

Le portefeuille ainsi allégé, le périple reprend. Soudain apparaît une aire *de stationnement* équipée d'un téléphone du Secours routier français dont le panneau indicateur nous informe qu'il a été aimablement offert par un constructeur italien philanthrope. L'arrêt consommateur s'impose. Un bouton, et une voix grésille ; l'appareil marche. Notre interlocuteur ? La gendarmerie voisine. Après nous avoir attentivement écouté dire que notre moteur *« ne fonctionne plus que par à-coups »*, on nous indique le garage ouvert le plus proche, nous proposant même de l'alerter directement. En revanche, on n'est pas en mesure de nous dire combien coûtera le dépannage, bien que les tarifs soient fixés *par la préfecture* (ce que la plupart des automobilistes ignorent, semble-t-il). Cependant, si le dépanneur doit couvrir une vingtaine de kilomètres, le prix estimé devrait « facilement excéder les 200 francs ». Une information plus précise est certainement souhaitable pour limiter les abus dans ce domaine et aider les usagers à se défendre contre certains « pirates de la route »...

Roanne, Saint-Etienne, Valence, les villes se succèdent. Le Midi se rapproche. Il est 19 heures. L'autoroute retrouvée, on est presque déçu de constater que la circulation est à peine plus intense qu'à la sortie de Paris ce matin. De la voie médiane, aucun contrôle radar n'est visible. Peut-être là, en contrebas de la chaussée, ou derrière quelque pile de pont ? Ravitaillement dans une grande station-service. Essence, contrôle de l'eau et de l'huile. Importante pour les voitures de grande série, cette opération est essentielle pour les plus rapides ; et tous les pompistes ne présentent pas, à cet égard, les mêmes garanties de compétences... Ainsi, à côté de nous, un employé de *la station-service* cherche désespérément à ouvrir le capot avant d'une Porsche, apparemment ignorant du fait que le moteur de cette voiture est installé à l'arrière ! Quant à repérer l'emplacement exact de la jauge...

Au loin, à travers une *ligne* d'arbres grise, la Méditerranée, enfin entrevue après onze heures de volant. Voyage sans incidents. Mission accomplie.

ALEXANDRE WICKHAM.

LE STOP S'ORGANISE

(Suite de la page 11.)

Et Alain de raconter le séjour d'une semaine qu'il fit dans une petite ville de la montagne serbe, une région très belle, mais peu visitée des touristes étrangers, car à l'écart des grands axes routiers menant en Turquie ou en Grèce. « *C'est même là*, ajoute-t-il, *que j'ai appris toute une partie de l'histoire de France, les vieux Serbes me parlant avec émotion du front de Salonique.* »

Pour que l'auto-stop ouvre véritablement sur une autre façon de voyager, il y faut bien sûr une certaine disponibilité de temps et d'esprit que n'ont pas forcément tous les routards. Bien au contraire. On déchante vite sur la valeur et l'ouverture intellectuelle des routards, remarque encore Alain. Bien sûr, il y a une certaine fraternité de la route, qui naît de ce que, sur les longs parcours, on se rencontre tous les 500 ou 1 000 kilomètres dans les mêmes grandes étapes.

Mais que penser de ces routards qui croient encore que la Turquie ou l'Iran sont des pays arabes parce qu'on y trouve des mosquées ? C'est difficile à avouer mais, au fond, sous l'apparence du routard, percent souvent cette bêtise et cette incuriosité que la génération des beatniks reprochait à juste titre au touriste moyen. Pour être impitoyable, le diagnostic n'en a pas moins quelque vérité. Car, depuis l'époque héroïque des premiers beatniks, la « route » a bien changé, se dégradant d'une recherche exigeante d'un dialogue entre cultures en l'organisation d'un réseau parallèle de tourisme, avec haltes obligées dans les hôtels de la Mosquée bleue à Istanbul, ou encore, pour se limiter à l'Europe, sur les plages du sud de la Crète. Bref, en se démocratisant et en s'organisant, la « route » a perdu l'essentiel de ses mythes, pour devenir un réseau de tourisme *pour petit budget.*

C'est ce que montre d'ailleurs le développement, parallèlement au stop « sauvage », de tout un stop organisé où ne subsiste plus guère du projet initial de l'auto-stop que le seul côté économique. Cela va des petites annonces des journaux — celles de *Libération* restent les plus efficaces — jusqu'à ces sociétés de service, telles que Allostop (ex-Provoya), qui, pour une cotisation modique et une participation aux frais, centralisent et rapprochent les offres et les demandes de transport.

De la philosophie au réalisme...

Cela ne va pas, bien sûr, sans modifier la nature de l'auto-stop, ainsi que l'explique M. Jean-Michel Rampelberg, un des animateurs d'Allostop : *« Au début, on peut dire que nos adhérents avaient plus le profil de routards. C'est ainsi que, désirant aller à Marseille, ils étaient toujours preneurs pour une voiture les conduisant à Lyon. Aujourd'hui, si on leur dit que la voiture s'arrête à Aix, ils sont comme perdus et ils hésitent même à partir. Alors, plutôt que de leur rappeler la possibilité de faire du stop sur les 50 kilomètres restant, on leur fournit les horaires de bus entre Aix et Marseille... »* Bref, la route et sa philosophie du voyage « différent » ont fait place à l'autoroute et à son réalisme d'un voyage plus rapide et plus économique.

Une évolution qui s'accorde d'ailleurs fort bien avec la crise actuelle, étant donné que le renchérissement de l'essence pousse de nombreux conducteurs, autrefois réticents, à rechercher des auto-stoppeurs payants afin de rentrer dans leurs frais. *« Si, il y a encore deux ans, nous avions des difficultés à toucher les automobilistes,* explique encore M. Rampelberg, *aujourd'hui, ce serait plutôt le contraire. A tel point que nous avons dû relancer notre action de publicité en direction des facultés et des foyers de jeunes travailleurs, car pour la première fois depuis dix ans nous avons plus de places offertes que demandées. »* Et la tendance ne peut que se confirmer, si tant est que la crise pousse, ici comme ailleurs, à l'utilisation maximale des capacités existantes.

Par un étrange paradoxe, c'est donc la crise qui vient redonner à l'auto-stop une jeunesse que sur les principes, ainsi que tout le montre, elle a depuis longtemps perdue. Un peu comme si la contestation hippie des années 60 n'avait jamais été rien d'autre que la géniale anticipation des contraintes économiques qui pèsent aujourd'hui sur le monde occidental.

PATRICE BOLLON.

● *Continents en fête : précision.* — Dans l'article « Voyages à fêtes » (*le Monde* du 23 juin), nous avons fait suivre l'adresse de Continents en fête (82, rue Quincampoix, 75003 Paris) d'un faux numéro de téléphone. Le bon numéro est : 271-42-12.

Philatélie

N° 1 584

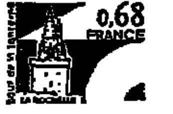
Un timbre pour « Téléposte ».

L'émission du timbre « Téléposte », hors programme, aura lieu à l'occasion d'une première liaison — à titre expérimental — entre Paris, New-York et Washington. Ces villes seront reliées directement par des télécopieurs et le satellite Intelsat IV servira de relais. Ainsi, une page de texte, telle qu'une photocopie ordinaire, pourra être transmise en dix secondes dans les deux villes américaines. Et, paradoxe des paradoxes — même grâce au décalage horaire — cette page de texte arrivera trois heures avant d'être expédiée. Pour 20 F la page, c'est vraiment valable. Quand on songe à la distribution de notre pauvre courrier et au « téléphone pour Asnières », on reste tout de même rêveur.

C'est le bureau de poste du Palais des Congrès de Paris qui — en présence du public — aura le privilège des premiers pas de ce courrier électronique.

Les nouveaux « préos ».

Dans nos chroniques, des 24 février et 28 avril, nous avons déjà donné quelques informations concernant les nouveaux « préos », qui seront, cette fois, du type « Monuments historiques » ; aujourd'hui, nous pouvons affirmer la date de leur mise en service pour le 13 août prochain (31 à 34/79) :











0,68 F, violacé ; Tour de la lanterne à La Rochelle ;
0,88 F, bleu ; Tours de la cathédrale de Chartres ;
1,40 F, vert ; Tour de la cathédrale de Bourges ;
2,35 F, brun ; Tours de la cathédrale d'Amiens.

FRANCE : retrait de timbre.

Le retrait de la vente du timbre des Floralies internationales de la Martinique de 0,35 F, annoncé le 27 janvier dernier (émis le 5 février) pour le 7 septembre a été reporté au 5 octobre afin de permettre la « soudure » avec l'émission du timbre de 0,45 F Château de Maisons-Laffitte.

● En raison du peu de place dont nous disposons chaque semaine, nous demandons à nos lecteurs de bien noter les dates de retrait des timbres que nous annonçons lors de leur émission, car nous ne ferons plus de rappel. Les retraits non publiés d'avance — ou changement de date comme c'est le cas ci-dessus — seront, comme par le passé, annoncés.

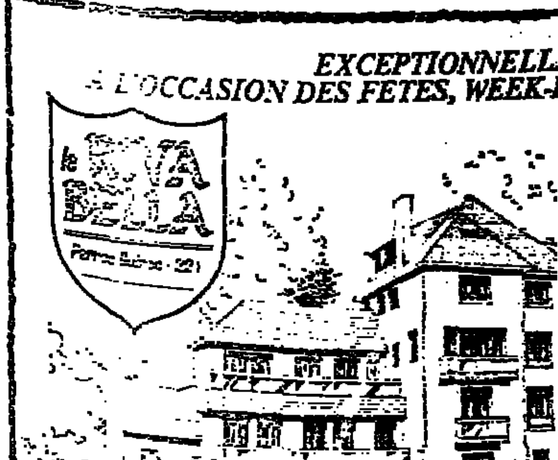
ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

CHERS

Centre de To

CREDIT LYON



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Plaisirs de la table

« Il suffirait d'un peu de jugeote »

JE résume ici un important courrier, unanime et précis. Les vacanciers voudraient bien que, au fil des routes, hôteliers et restaurateurs mettent un peu plus d'imagination au service des clients.

« *Quand je pense*, m'écrit l'un d'eux, *que, aux Etats-Unis, on vous apporte, à peine assis, un verre et une carafe d'eau glacée sans que vous les ayez demandés !* » Sous-entendu : alors que, en France, on a bien du mal à avoir même de l'eau minérale et que l'on vous refuse, trop souvent, celle du robinet ! Détail, direz-vous ? Soit ! Parlons alors de la monotonie des menus, de leur ressemblance interchangeable de Dunkerque à Camaret, de Bordeaux à Menton.

Hier, c'était l'inévitable rôti de veau, le steak frites, la sole belle meunière, le stupide « classique » des chefs. Aujourd'hui, c'est pire, et la salade « folle », les « petits » légumes, les terrines de restes et les semble-Bocuse, semble-Troisgros *ou* semble-Guérard se suivent, se ressemblent et se déconsidèrent.

Mais, surtout, c'est à propos des petits déjeuners que les lecteurs semblent vouloir faire un souhait. L'un d'eux, d'Orsay, me fait remarquer qu'un plateau offrant beurre et confiture ne comporte qu'un couteau et une cuillère, et pose ce problème : « *Doit-on étendre la confiture avec le couteau à beurre ou avec la cuillère à thé ?* »

Cela nous ramène aux déjeuners matinaux, qui ne sont nulle part aussi médiocres (pour ne pas dire infâmes) qu'en France (avec, bien entendu, les exceptions d'usage, exceptions qui ne comptent même pas les palaces à grand service et où celui dudit petit déjeuner est lamentable).

« *Sans aller jusqu'à demander que le cuisinier prépare sur place, chaque matin, croissants et brioches*, m'écrit un lecteur (et, de reste, ce ne serait même pas une garantie, hélas !), *il suffirait seulement d'un peu de jugeote pour faire du petit déjeuner une fête matinale : un petit vase avec une fleur, un exemplaire du journal local, une serviette de table aux dimensions raisonnables, une deuxième confiture ou mieux du miel... et, bien sûr, la seconde cuillère !* »

J'ai raconté, l'autre année, ce mystère au Majestic de Cannes. Un client seul se retrouve avec, sur le plateau, trois « boîtes » de confiture d'usine. Si les clients sont deux, il y a invariablement cinq portions *sur le* plateau...

Mais où l'affaire devient « hellzapoppinesque », c'est lorsque vous prétendez obtenir des œufs au bacon. Du bacon, il *n'y* en a jamais, remplacé par du lard gras ou du jambon transparent. Et lorsque le sel ne manque pas, c'est le poivre et, si sel et poivre sont servis, il manque la fourchette, ou du pain ou autre chose...

Ce n'est certes pas partout pareil, heureusement. Les relais de campagne s'honorent, en général, de petits déjeuners magnifiques et magnifiquement servis. En d'autres maisons (je ne citerai que Daguin en son Hôtel de France, à Auch, ou Baumanière, aux Baux), c'est abondance et succulence. Mais si rare ! De sorte que je me rallie, en souhaitant pour ces vacances un effort de l'hôtellerie française, à l'idée de M. Claude Koch qui suggère que les guides Michelin et Kléber signalent, par un signe particulier, les maisons où le petit déjeuner n'est pas considéré par le patron comme une servitude, par le personnel comme une corvée...

LA REYNIÈRE.

CHERS VIEUX QUARTIERS

Sous le titre « Mes chers vieux quartiers », Philippe Coudere publie chez Balland une promenade, une flânerie plutôt à travers les vieux quartiers d'une quinzaine de villes françaises, dénichant pour nous les « choses à voir », vieilles maisons et curiosités.

En prologue à chaque ville, un très court « Où manger ? » témoigne des goûts de l'auteur (qui ne sont pas forcément les miens). Ainsi, faut-il noter à Aix : Charvet (9, rue Lacépède, téléphone : 27-72-81) ; à Antibes, naturellement La Bonne Auberge (La Brague, téléphone : 33-36-65) ; à Chartres, Le Grand Monarque (22, place des Epars, téléphone : 21-00-72) ; à Tours, le bon Barrier (101, avenue de la Tranchée, téléphone : 54-20-39) ; à Bordeaux, La Tupina (6, rue de la Porte-Monnaie, téléphone : 91-56-37), entre autres et regrettant qu'en Avignon il ne fasse pas meilleure part au Petit Bedon (70, rue J.-Vernet, téléphone : 81-30-22) et qu'à Monte-Carlo il recommande Le Bec Rouge.

Il n'importe, voilà de bonnes adresses et de bonnes idées de promenade pour les vacances.

L. R.

MIETTES

● *C'est sans doute notre faute à tous, chroniqueurs.* Nous n'avons pas signalé que Marité Saucourt avait vendu son *Mas des Serres*, le merveilleux relais de Saint-Paul-de-Vence (épuisée tout à la fois par la maladie et le fisc). De sorte qu'il s'y présente encore quelques touristes. Il paraît que le particulier qui a acheté le Mas de Serres en loge quelques-uns, quelquefois...

● *L'étonnante patronne du Planteur* (2, rue de Cadix, 15e), si rarement chez elle, songerait-elle déjà à vendre ? On le dit. En tout cas elle vient de perdre son chef, Jackie Joubert, qui est installé 16, rue de Tocqueville (*La Toque, tél.* 227-97-75).

● *Les Iles Marquises*, le vieux restaurant de la rue de la Gaîté, tél. 320-93-58, vient d'être repris par Patrice Dard (de la *Barrière Poquelin*). Le *Bourdonnais* (161, rue de Rome) vient lui aussi de changer de propriétaire.



Hippisme

Le purgatoire des jockeys

LES meilleurs chevaux sont à Longchamp, mais les meilleurs scénarios s'écrivent sur la piste d'Auteuil. Les sabots de *Prince Pamir* et la cravache de Gérard Rivases en ont, dimanche, brossé un, digne des plus romanesques chapitres du mémorial de l'obstacle.

Gérard Rivases, maintenant âgé de vingt-neuf ans, a été, dans le début de ses vingt ans, l'enfant chéri du turf. Il avait — il a encore, bien sûr — presque tous les dons : les yeux de Freddy Head pour « voir » une course ; la tête de Saint-Martin pour *décider de la tactique* ; la main de Piggott pour l'exécuter ; et, au moins autant que chacun des trois, peut-être même davantage que Piggott et Head, une merveilleuse légèreté à cheval, de cette légèreté rarissime qui fait croire à l'animal qu'il court libre et pour le plaisir.

Ces dons, bien entendu, furent distingués par les grandes écuries. Voilà cinq ans, Rivases quitta celle — modeste — de ses débuts, pour l'écurie Rothschild et l'écurie Boussac. Il fut le partenaire de *Dankaro*, d'*Acamas*, de *Mariacci*.

Mais, à côté de ses dons exceptionnels, les grandes écuries crurent déceler une faiblesse : peut-être un certain manque de combativité. L'artiste, excellent tant que les événements s'enchaînaient bien, avait tendance à baisser les bras lorsqu'ils se faisaient contraires. Or une des grandes écuries, celle de Marcel Boussac, avait, pour de multiples raisons, à se battre jusqu'au dernier souffle.

A la veille du Jockey-Club 1978, le vieux propriétaire fit appeler son jockey :

« *Mon petit Gérard, je suis désolé, mais je vais vous retirer* Acamas. *Après le Jockey-Club, il va sans doute aller courir les King George, à Ascot. Saint-Martin a, davantage que vous, l'expérience des courses anglaises...* »

Le vieil homme, dont les rêves ne s'étaient pas dissipés, qui croyait encore qu'*Acamas* pouvait tout sauver — et l'écurie, et les haras, et les filatures, — ajouta : « *Mais c'est vous qui monterez mon prochain partant de derby...* »

Il n'y eut plus de partant de derby, plus d'écurie Boussac. Et, comme Rivases avait aussi perdu les montes de l'écurie Rothschild, à la suite d'un changement d'entraîneur de celle-ci, il se retrouva, littéralement, à pied. On le vit au purgatoire des jockeys : la tribune d'où ceux qui montent peu regardent ceux qui montent beaucoup. Il n'y a pas de honte à s'y asseoir. Les plus grands y ont pris place, à un moment ou à un autre de leur carrière : même Poincelet, naguère ; même Piggott, avant le virage que l'aida à prendre O' Brien. Il n'empêche que le temps y est long.

Ce fut le premier patron de Rivases, l'entraîneur de ses années d'apprentissage, qui l'écourta. Lui aussi avait connu des vicissitudes. La récession économique avait éclairci les rangs de ses propriétaires. Mais il avait encore quelques chevaux prometteurs, notamment un certain *Prince Pamir, fils de Pamir*, que Rivases avait naguère monté.

Du grand art

« *Si tu veux, tu seras le jockey de* Prince Pamir, dit l'entraîneur à son ancien apprenti. *Il est bon. Mais ce sera surtout un cheval d'obstacle. Tu es d'accord pour monter à nouveau les obstacles ?* »

Gérard Rivases ne s'était plus mis en selle à Auteuil depuis que, vers 1971, son succès comme jockey de plat se fut esquissé. Mais il était d'accord, certes. A dix ans d'intervalle, l'équipe se reconstitua : l'entraîneur, aux cheveux maintenant un peu blanchis ; l'ancien apprenti, devenu un homme, et ayant fait l'expérience des désillusions ; jusqu'au cheval des succès du passé, *Pamir*, qui se trouvait associé à cette renaissance puisque c'était sur un de ses fils qu'on comptait le plus.

L'entraîneur ne s'était pas trompé : *Prince Pamir* était un futur champion des haies. Dès sa première sortie à Auteuil — qui marquait aussi le retour de Rivases, — en février dernier, il gagnait. Dans les semaines suivantes, le tandem *Prince Pamir*-Rivases remportait deux autres victoires. Dimanche, c'était, pour le cheval et son jockey, le sommet de la saison : la Course de haies d'été des trois ans. Un régal. Le sang-froid avec lequel, à 300 mètres de l'arrivée, Rivases reprit *Prince Pamir*, pour laisser ses plus dangereux adversaires s'entre-battre, la précision avec laquelle il fondit sur eux, assez tard pour qu'ils eussent eu le temps de s'épuiser, assez tôt pour qu'il eût celui de les dépasser, relevèrent du grand art. Le grand jockey de plat renaissait sous le jockey d'obstacle d'une saison.

D'une saison, car nul doute que le temps de purgatoire ne s'achève et que l'on revoie, dans les pelotons de Longchamp, la silhouette légère de l'enfant chéri d'hier. Un souhait : qu'on le revoie aussi — au moins en selle sur *Prince Pamir* — à Auteuil.

Notes brèves du temps des chroniques d'été (il leur faut rétrécir au soleil) : *Lapo d'Or* ajoute la couronne du Steeple des quatre ans à celle du Grand Steeple, au fronton de la jeune écurie Campanella. Prodigieux doublé quand on considère qu'il est acquis avec un effectif de moins de dix sujets. « Notre » *Northern Baby* a pris la troisième place des Eclipse Stakes, à Sandown Park, confirmant ainsi qu'il est un des six ou sept meilleurs trois ans d'Europe. On a dû illuminer dans les chaumières de Pont-L'Evêque, n'est-ce pas Lazlo Urban (vétérinaire de Pont-L'Evêque), qui a été le « découvreur » du poulain et est l'un de ses propriétaires ?

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 822

UNE ATTAQUE EN RÈGLE

(Tournoi international de Kirghizie, 1979.)
Blancs : A. BELIAVSKY.
Noirs : P. SEKEL.
Défense sicilienne.

1. é4 ç5	19. ç4! (j) Fh4+! (k)
2. Cf3 d6	20. g3 Fé7
3. d4 ç×d4	21. 0-0 Fd7 (l)
4. C×d4 Cf6	22. Tb7 Td8 (m)
5. Cç3 a6	23. Fd3! Fç5+ (n)
6. Fg5 é6	24. Rg2 Tg8 (o)
7. f4 Db6	25. Dé2!! (p) Fd4 (q)
8. Dd2 D×b2	26. D×h5+ Ré7
9. Tb1 (a) Da3	27. Dh4+! Rd6 (r)
10. f5 (b) Cç6 (c)	28. ç5+! R×ç5 (s)
11. f×é6 (d) f×é6	29. Dé7+ Rd5
12. C×ç6 b×ç6	30. T×d7+ T×d7
13. é5! (é) d×é5 (f)	31. D×d7+ Rç5
14. F×f6 g×f6	32. Tç1+ Rb6
15. Cé4 Fé7 (g)	33. Fé4 Fç3 (t)
16. Fé2 h5 (h)	34. Dd3! Fd4 (u)
17. Tb3 Da4	35. T×ç6+ D×ç6
18. C×f6+!! (i) F×f6	36. F×ç6 R×ç6
	37. D×a6+ abandon.

NOTES

a) Une autre idée est 9. Cb3.

b) Toute la variante qui découle de cette poussée a été longuement expérimentée depuis des années, et *notamment* par A. *Vitolinsch. On* peut aussi tenter 10. é5, par exemple, 10..., dxé5 ; 11. dxé5, Cf-d7 ; 12. Cé4, h6 ; 13. Tb3, Dxa2 ? ; 14. Dç3 !, Cç6 ; 15. Cxç6, hxg5 ; 16. Ca7 ! comme dans la partie par correspondance Jansen-Knulman, 1977.

c) Si 10..., Fé7 ; 11. fxé6, fxé6 ; 12. Fç4.

d) Plus précis que 11. Cxç6, bxç6 ; 12. fxé6, Fxé6 ! Maintenant si 11..., Fxé6 ; 12. Cxé6, fxé6 ; 13. Fç4.

e) Ce second sacrifice de pion est préférable à la suite 13. Fxf6, gxf6 ; 14. *Fé2, Tg8 ! ; 15. 0-0, Dç5+ ;* 16. Rh1, Dg5 avec égalité.

f) Ou 13..., Cd5 ; 14. Cxd5, çxd5 (si 14..., éxd5 ; 15. Tb3, Dxa2 ; 16. Dç3 !) ; 15. Fé2, dxé5 ; 16. 0-0, Ta7 ; 17. ç4, Dç5+ ; 18. Rh1, d4 ; 19. Fh5, g6 ; 20. Fd1, Fd6 ? (20..., Fr7 ; 21. Fa4+, Rd8 ; 22. Tf7, h6 ; 23. Fxh6, é4 semble donner aux Noirs du contre-jeu) ; 21. Df2, Tf8 ; 22. Fa4+, Td7 (si 22..., Fd7 ; 23. Dxf8+ !, Fxf8 ; 24. Tb8 mat) ; 23. Dh4, h5 ; 24. Txf8+, Rxf8 ; 25. Fh6, abandon (Petrouschin - Dementiev, 1972). Si 13..., Cd7 ; 14. éxd6, Dxd6 ; 15. Fd3, Dé5+ ; 16. Rd1.

g) 15..., f5 constitue une faute : 16. Fé2 ! fxé4 ; 17. Fh5+, Ré7 ; 18. 0-0 et les Blancs gagnent. Si 15..., Da4 ; 16. Cxf6+, Rf7 ; 17. Fd3 !, Dh4+ ; 18. g3, Fh6 ; 19. Da5 !, Dxf6 ; 20. Tf1, Ff4 ; 21. Dç7 ! avec un net avantage aux Blancs.

h) 16..., 0-0 ; 17. Tb3, Da4 ; 18. ç4, Rh8 ; 19. 0-0, Ta7 ; 20. Dh6 assure au Blancs une belle initiative.

i) On a longtemps joué 18. ç4, f5 ; 19. Cd6+ ou 19. 0-0 sans obtenir autre chose que la nullité. Le sacrifice de C (*18. Cxf6+!*) est une trouvaille extraordinaire de Vitolinsch, jouée contre Gavrikov en 1977.

j) Il convient d'enfermer, avant toute attaque *sur le R ennemi,* la D noire.

k) Une idée défensive qui se tient. En forçant l'avance du pion g en g3, les Noirs empêchent la Tb3 de passer sur g3. Si 19..., ç5 ; 20. 0-0 !, Dd7 ; 21. Dxd7+, Fxd7 ; 22. Txf6, Ré7 ; 23. Tg6, Rf7 ; 24. Tb-g3 ! ou 20..., Fé7 ; 21. Ff3, Ta7 ; 22. Tb8, Tç7 ; 23. Fé4 et les Blancs poursuivent leur attaque.

l) On estime actuellement que seule, la réplique 21..., Ta7 ! permet aux Noirs de résister. Par exemple, 22. Tb8, Tç7 ; 23. Dd3, Fç5 + ; 24. Rh1, Ré7 ou 23. Fd3, Tg8 ; 24. Fh7 ; 25. Td1, Fç5 + et 26..., Fd4. Après le coup du texte, les Noirs vont subir une attaque en règle.

m) Si 22..., ç5 ; 23. Ff3, Fç8 ; 24. Dd1 ! ; si 22..., Fç8 ; 23. T × é7 +, R×é7 ; 24. Dg5+, Rd6 ; 25. ç5+ et si 22..., 0-0-0 ; 23. Tf-b1, Fç5+ ; 24. Rh1, Fd4 ; 25. ç5 ! A noter encore 22..., ç5 ; 23. Fd1 !, Dç6 ; 24. Ff3 avec plusieurs variantes de gain pour les Blancs.

n) 23..., Tg8 ne pare pas le mat : 24. Df2, Tg7 ; 25. Fg6+.

o) Si 24..., Ré7 ; 25. Fg6, Fd4 : 26. ç 5 et si 24..., Tf8 ; 25. Fg6+, Ré7 ; 26. T×f8, R×f8 ; 27. T×d7, T×d7 ; 28. D×d7, Fé7 ; 29. Dé8+, Rg7 ; 30. Df7+, Rh6 ; 31. Dh7+, Rg5 ; 32. D×h5+, Rf6 ; 33. Fé6.

p) Dans la partie Timman-Rfbli de 1978 les Blancs gagnérent après 25. Fé2, Ré7 ; 26. F×h5, Tg7 ; 27. Dh6, D×ç4 ; 28. D×g7, Rd6 ; 29. Df6, Fd4 ; 30. Tf-b1, Dd3 ; 31. Tb7-b3, Df5 ; 32. D×d8, D×h5 ; 33. Db8+, Rd5 ; 34. Dç7, Dh7 ; 35. Té1, Df7 ; 36. Td3+, Rç4 ; 37. Td2, Fç3 ; 38. D×d7.

q) Si 25..., Ré7 ; 26. D×é5.

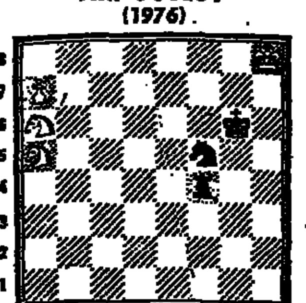
r) Si 27..., Ré8 ; 28. Dh7.

s) Ou 28..., Rd5 ; 29. Fé4+, R×ç5 ; 30. *Dé7+,* Rç4 ; 31. Tç1+, Fç3 ; 32. Dd6 ! suivi du mat.

t) Si 33..., Fç5 ; 34. Tb1+, Fb4 ; 35. a3 !

u) Si 34..., Tg4 ; 35. Rf3 !

ETUDE
V.N. DOGLOV
(1976).



BLANCS (4) : Rh8, Ca6 et a5, Pa7.
NOIRS (3) : Rg6, Tf8, Cf5.
Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION DE L'ETUDE N° 821

J. MANDIL. « Suomen Shakki », 1950.
(Blancs : Rb3, Fé7, Cg2 et g5, Pb2, b4, h2. Noirs : Rf5, Dh6, Pb7, d6, h5.)
1. Ch4+, Rg4 ; 2. h3+, Rf4 ; 3. b5!!, d5 ; 4. Fd3!, d4 (si 4..., Dd6 ; 5. Fç7!) ; 5. Ra2!, d3 ; 6. Fa5!, Df6 ; 7. Fd2+, Ré5 ; 8. Fç3+, Rd5 ; 9. F×f6, d2 ; 10. Cf5 (g2), d1=D ; 11. Cé3+ et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 819

LE CHOIX DE LA MEILLEURE CHANCE

Dans cette donne d'un match France-Angleterre d'un championnat d'Europe, le chelem a été réussi aux deux tables parce que les deux déclarants ont choisi la meilleure ligne de jeu.

	♠ V 6 4 ♥ A 9 ♦ A D 9 7 2 ♣ D 10 8	
♠ D 7 5 ♥ 7 3 ♦ V 4 ♣ R 9 7 5 4 3	N O E S	♠ 10 3 2 ♥ V 8 2 ♦ R 6 5 3 ♣ V 6 2
	♠ A R 9 8 ♥ R D 10 6 5 4 ♦ 10 8 ♣ A	

Les annonces (N. don. Pers. vuln.) auraient pu se dérouler ainsi :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♦	passe	2 ♥
passe	3 ♦	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	4 SA
passe	5 ♥	passe	6 ♥...

Ouest ayant entamé le valet de carreau pour la dame, Est a pris du roi et a rejoué le 3 de carreau sur lequel Ouest a fourni le 4 de carreau. *Comment Lebel, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :
Il restait deux sérieuses possibilités :
1) Trouver *la dame de pique sèche ou seconde* pour que le valet de pique serve de rentrée (afin d'utiliser les carreaux maîtres) ;
2) Espérer que la main qui aura le troisième atout détiendra encore *deux* autres carreaux, ce qui était le cas.

Après avoir tiré as, roi de pique et constaté que la dame de pique ne tombait pas, Lebel a joué le roi de cœur, puis l'as de cœur et 9 7 de carreau sur lesquels il a jeté ses deux piques.

Il aurait été possible également de gagner si Est avait eu *trois* atouts et *deux* carreaux seulement : le déclarant rejoue carreau, Est coupe, Sud surcoupe, puis il tire le roi et l'as de cœur (qui font tomber les atouts adverses), et il défausse deux piques sur les deux derniers carreaux.

Une autre ligne de jeu, à la fois technique et psychologique, consisterait à jouer, par exemple, *le valet de pique* du mort en espérant qu'Est ne couvre pas ou que, s'il couvre, le 10 de pique soit second en Ouest.

INDISPENSABLE PROTECTION

Dans cette donne d'un match entre les Anglaises et les Norvégiennes, la déclarante réussit son contrat grâce à une technique classique. Mais les spectateurs crurent que, sur une autre attaque, elle aurait chuté. Qu'en pense le lecteur ?

	♠ A R 2 ♥ A 10 6 3 ♦ A V 9 3 2 ♣ 4	
♠ D V 10 8 7 5 4 3 ♥ 7 4 ♦ 7 ♣ 9 6	N O E S	♠ 6 ♥ 8 5 ♦ R D 5 ♣ D V 10 8 5 3 2
	♠ 9 ♥ R D V 9 2 ♦ 10 8 6 4 ♣ A R 7	

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Landy	Herseth	Gardener	Sandsm.
—	—	3 ♣	3 ♥
4 ♠	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 9 de trèfle, Sud a pris avec le roi, puis a tiré le roi, la dame de cœur et l'as de trèfle sur lesquels les deux adversaires ont fourni. *Comment M*me *Sandsmark (Norvège), en Sud, a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Le chelem aurait-il pu réussir si Ouest avait entamé le 7 de carreau ?

Note sur les enchères :
Lorsque Sud a pu dire « 3 ♥ » sur le barrage à « 3 ♣ », il est normal de déclarer le chelem avec le jeu de Nord, malgré le risque de très mauvaises répartitions.
A l'autre table, en salle ouverte, Est - Ouest n'avaient pas laissé jouer « 6 ♥ ».

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Dillerud	Markus	Bendis.	Gorden
—	—	3 ♣	3 ♥
3 ♠	4 ♣	passe	4 ♥
4 ♠	4 SA	passe	5 ♦
5 ♠	6 ♥	passe	passe
6 ♠	contre	passe	passe

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 63

SURSIS POUR UNE VOYOUTE

Dans la plupart des cas, le féminin d'un nom ou d'un adjectif est donné par les dictionnaires en même temps que *l'entrée, d'ABATARDIE* à ZWINGLIENNE. Pourtant, certains noms féminins rares ne sont cités que dans le corps de l'article ; d'après le Règlement *international, ils sont acceptés* au scrabble : cf. BASQUAISE, BUTORDE, COPINE, PONETTE (féminin de PONEY), VOYOUTE (bien que disparu du PLI en 1976), SAGOUINE, TYPOTE, UNETELLE. Parmi ces féminins, le PLI a oublié *factrice* : vive la PREPOSEE !

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	C A I S E T N			
2	U R A S E N R	CASTINE (a)	H 4	74
3	O A N N E G D	CRANEURS (b)	4 H	72
4	I A F V M H E	DRAGONNE	N 3	66
5	F M + O I E X P	VAHINE	8 J	48
6	M P O + U O E L	FIXEE	10 D	37
7	P U + E ? U L P	FORMOL	D 10	22
8	I E S U D T S	PULPEUS(E) (c)	6 B	69
9	O Z E F R I T	SEDUITS	11 H	87
10	T T L U S E I	PROFITEZ	B 6	74
11	Y M V E E L A	TULLISTE (d)	15 A	122
12	M V B L + A E O	AZYME	13 A	48
13	V L A E + M J I	BOOM	8 A	27
14	V L M I + W O E	JADE	3 L	39
15	L M W O E + A T	VIES	O 1	21
16	L M W O A + E R	ET	5 K	18
17	W + H A ? N E S	MORALE	2 G	20
18	W H N + I B D E	AXE(E)S	F 9	38
19	W N I B D + L R	HIE	M 7	23
20	W N B D L + A C	RI	1 L	16
21	W N B D A + U Q	CIL	E 9	20
22		BANQUE	F 1	27
23			TOTAL	968

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES

(a) calcaire utilisé en métallurgie. NATICES ouvre moins. (b) sur le I de CASTINE. RAINURES, REUNIRAS, RUINERAS, SURINERA et URINERAS perdent 13 pts. (c) POPULEU (M), 14 C, 63. (d) fabricant ou artisan en tulle.

Résultats : 1. Président Lormant, 935 ; 2. Raymond, 816 ; 3. Annie Bartez (Tunis), 765.

PENTASCRABBLE N° 63
de M. KRAUS
(Saint-Étienne-de-Tinée)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs *de sept lettres, le premier mot passant* obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AABBERR - AATTUUY - CEF?TUU - AEI?PRZ - AEFILNN.

Solution proposée : plus de 500 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 62
REVOILA, H 7, 72 - BAISOTER, 10 D, 64 - OBSTRUEE, 7 D, 62 - ARABISAIT, E 4, 94 - HONORABLE, D 4, 135 - TOTAL : 427. M. Bensoussan, de Tours, bat cette solution grâce à un nonuple : VOLERAI, 8 H, 72 - REBATIS, O 2, 119 - ABOUTEES, M 8, 76 - RATISSAI, 15 H, 131 - HALERONT, 12 F, 74 - TOTAL : 472 points.

● Tournoi international du millénaire de Bruxelles, homologable, les 1er et 2 septembre. Inscriptions auprès de G. Dellis, sq. Frans-Hals 5, boite 19, 1070 Bruxelles avant le 15 août.

● La finale de l'interclubs (Lyon, 23 et 24 juin) a vu la victoire de Grenoble (Clerc, Delliac, Laïk, Mollard, Nino) devant Villeneuve-le-Roi, Lyon, Monaco-Malvan et Forbach.

● Open du championnat de France, Holiday Inn de Lille-Lesquin, 8 et 9 septembre. Inscriptions par écrit avec chèque de 70 F à la F.F.Sc. *(100 F pour les non-licenciés). Places* limitées.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

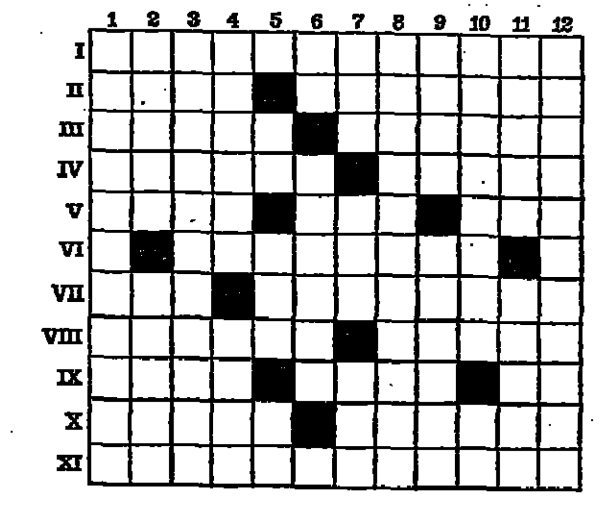
N° 49

Horizontalement

I. Une façon de dire plus étrange qu'étrangère. — II. Romaines ; Mises au point. — III. Egal ou égalise ; Ici, en second, ne sont pas à leur place. — IV. Plus connu par la compétition que par le bâton blanc ; Riche. — V. Bien roulées ; Agent de destruction ; Une grande société à l'endroit, un petit dur à l'envers. — VI. La moitié d'un programme. — VII. Y trouve-t-on du nouveau ? ; Profitons-en tant qu'il dure. — VIII. Proprement, malgré l'apparence, dans les Vosges ; Rouit dans le désordre. — IX. Ile ou fleuve ; Possédées ; Symbole. — X. Suisse et planétaire ; Parfois éternel, souvent juste. — XI. Décourageante.

Verticalement

1. Ce sont des contes absurdes où l'on peut utiliser le I. — 2. Séparation ; Au départ comme au retour. — 3. Importante. — 4. Socle ou sur un socle ; Bien qu'à l'envers, c'est vrai. — 5. Préposition ; Suivie ; Participe. — 6. Préposition ; Jadis en Mésopotamie, aujourd'hui en Turquie sous un autre nom. — 7. Vraiment mou ; N'est pas mou du tout ; En Suisse. — 8. Passées avec succès à l'anthropométrie. — 9. Fille ; Mit la main à tout. — 10. S'il existait, il ordonnerait ; Pronom. — 11. Jeune, mais vieilli ; Ils sont ensembe et à l'envers. — 12. Telle est l'expertise.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 48

Horizontalement

I. Calembredaine. — II. Avilie ; Terres. — III. Résoudre ; Troc. — IV. Musclées ; Silo. — V. Agée ; Ac ; Top. — VI. Glu ; Sulfatage. — VII. Nasal ; Amortit. — VIII. Onéreuse ; Aist. — IX. Lt ; Durs ; Chôme. — X. Estudiantines.

Verticalement

1. Carmagnole. — 2. Aveuglants. — 3. Lisseuse. — 4. Eloce ; Ardu. — 5. Miul ; Slend. — 6. Bedeau ; Uri. — 7. Reclassa. — 8. Etés ; Fme. — 9. Dé ; Mao ; Ct. — 10. Arts ; Trahi. — 11. Irritation. — 12. Néologisme. — 13. Escopettes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 49

Horizontalement

1. AGILNRU (+ 1). — 2. ACDEQSUU (+ 1). — 3. AFINNORS (+ 1). — 4. ACEHILPR. — 5. AAGNORU. — 6. EEERRTU. — 7. AAEENNRZ. — EEHLNNS. — — 9. AEGIPST. — 10. ABINRTU (+ 2). — 11. CEEHNOP. — 12. AAELRTZ. — 13. ABEILST (+ 5).

Verticalement

14. EGINOTUU. — 15. AEINRTU (+ 2). — 16. EEFLORZ. — 17. IILNORS. — 18. AAEISTX (+ 1). — 19. AEEGILNR (+ 4). — 20. AILMNNO. — 21. AELPSTU. — 22. ABCCUUX. — 23. EHINRSU. — 24. AABEILT. — 25. BLMOPRSU. — 26. CEEGNRU. — 27. AILNOST (+ 5).

(*) Jeu déposé.

● COURRIER DES ANA-CROISES. — Problème n° 45 : Mme Jacob (Paris) nous signale une anagramme de GREEMENTS : EMERGENTS. N° 47 : Mme Hardouin (La Loupe) a trouvé MARQUEUSE pour MAURESQUE. N° 48 : les tirages et la solution du n° 47 ont été inversés ; le 1er tirage comportait un B de trop ; enfin, les anagrammes de SINOPLE sont PELIONS, EPSILON et EPILONS.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 48

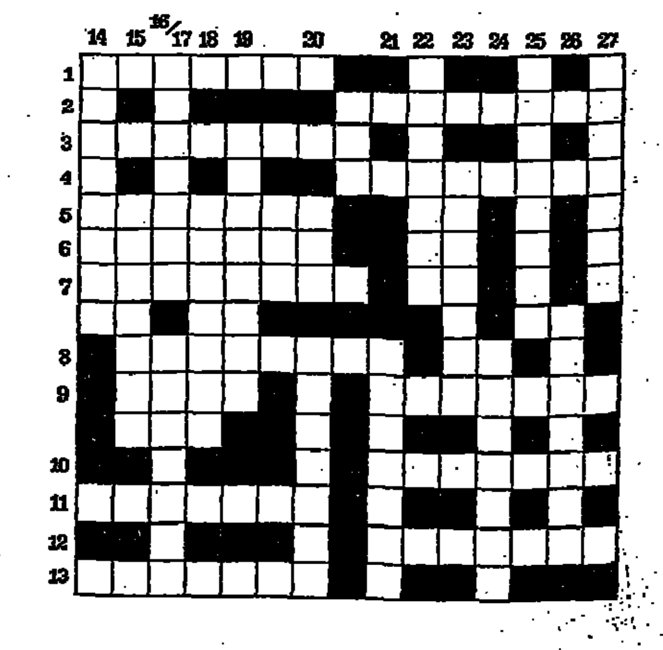
Horizontalement

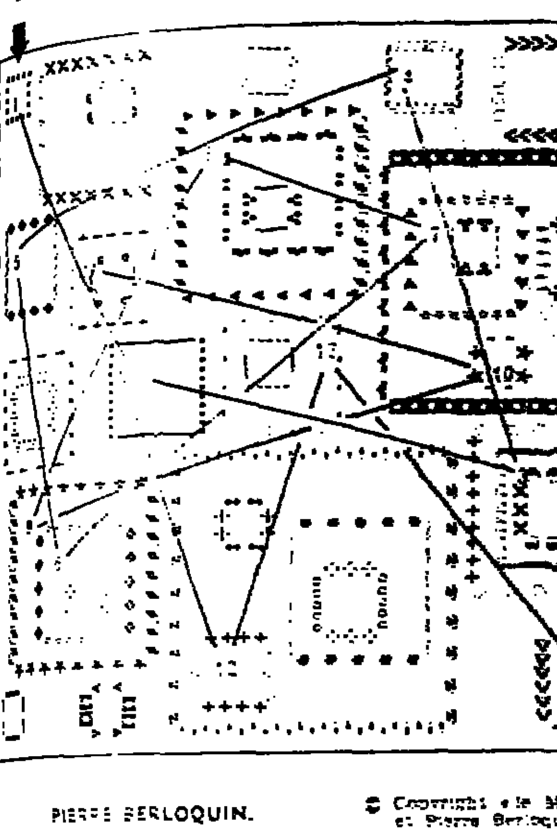
1. ALBINOS (ANOBLIS, OLIBANS). — 2. SCEPTRE ou SPECTRE (RESPECT). — 3. LENIFIE. — 4. HALETES (HELATES). — 5. RUMINAS (MUNIRAS). — 6. EXILERA. — 7. GOITREUX. — 8. UNISEXE. — 9. ACCUEIL. — 10. LUTERAIS (RUILATES, TAULIERS). — 11. DESTINE (DENSITE, DETEINS, DETIENS, DIESENT, ETENDIS). — 12. ROULERA (LOURERA, OURLERA). — 13. JONQUES. — 14. ARTISAN (ARISANT, NAITRAS, RATINAS, TRAINAS). — 15. OISEUSE. — 16. TERBIUM (BITUMER).

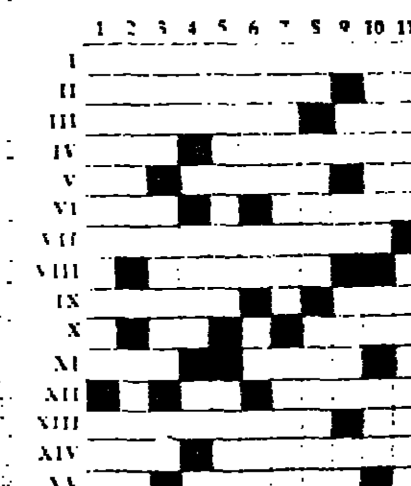
Verticalement

17. ACHIGAN. — 18. OSEILLE (OISELLE). — 19. LUISANTS (INSULTAS). — 20. ETATIQUE (ETIQUETA). — 21. ONEREUX. — 22. RONDELS (LONDRES). — 23. UNIPARE. — 24. SMASHERA. — 25. CULBUTER. — 26. ARACHIDE. — 27. LAUDANUM.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.









هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

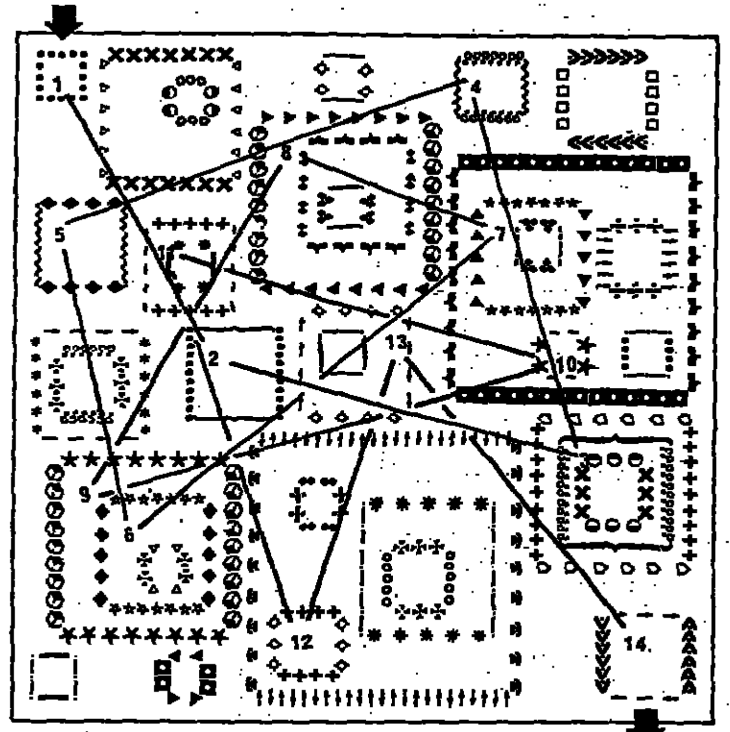
AUJOURD'HUI

Jeux

Solution du problème nº 2 :

Sautez les barrières

LE CARRE PEUT ETRE TRAVERSE EN QUATORZE ETAPES :



PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

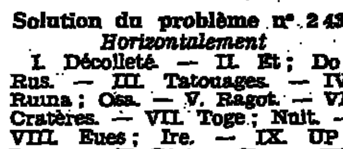
PROBLEME Nº 2 435

HORIZONTALEMENT

I. Qui peuvent se donner de la main à la main. — II. S'échauffent chez celui qui fume ; Parfois de bois pour un déménagement. — III. Qui pourraient donc être bientôt déchirées ; Nom de rois ; Ne reste pas neuf longtemps. — IV. Fournit de la clairette ; Ne peut être donnée que s'il n'y a rien de mortel. — V. En France ; Dont on s'est donc débarrassé ; Peut claquer quand on court. — VI. Avant lui ; Fournissent une occasion de voyage ; Un cri qui prouve qu'on a bien dégusté. — VII. Qui n'ont donc pas été lavés ; On y trouve un beau cloître. — VIII. Ont des têtes de linottes ; Nom de frère. — IX. Fille de la famille ; Fournit une très bonne eau. — X. Souvent sous la ligne ; Lieu de promenade pour des Cairotes. — XI. Nom de mère ; Individu dangereux ; De mer, pour une pipe. — XII. Abréviation évitant une répétition ; Tout à fait interdite. — XIII. Un Italien qui connaissait la musique ; Comme un chrétien qui est une bonne poire ; Nom qu'on donne à la chose. — XIV. D'un auxiliaire ; Nom qu'on peut donner à celui qui n'a rien pris ; Geste gracieux. — XV. Vieille ville ; Sortes de fourreaux ; On peut y mettre le tout.

VERTICALEMENT

1. Mis en boîte par exemple ; Gros quand ça flambe. — 2. Discours tenu devant une bière ; Près d'Albi. — 3. Peut alimenter un glacier ; Ne se remarque pas au Japon ; Pronom. — 4. Souvent fait dans un stand ; Très distingué ; Elément négatif. — 5. Sur lequel on ne peut rien bâtir ; Adverbe impliquant qu'on n'a pas dormi. — 6. Les serfs pouvaient y être attachés ; Note ; N'aura donc pas besoin de retouches ; Circulent en Roumanie. — 7. Chantre du paysan russe ; On y trouve un ancien oppidum celtique. — 8. Préposition ; Agissons avec hardiesse ; Quand elle est drôle, on pourrait dire que c'est une cafetière. — 9. Article étranger ; Démonstratif ; Fournit un très bon jus ; La fin des fraises. — 10. Que l'on essaie donc de percer ; Possédé ; Nom de roi. — 11. Dédaignées par ceux qui n'aiment pas la crème ; Pour purger une commère. — 12. N'était pas d'accord pour la Trinité ; Nom pour Joas. — 13. Servait au harem ; A un autre nom. — 14. Peuvent former tout un chapitre ; Endroit où l'on peut sauter. — 15. Pronom ; Pas vilaine ; Bien mis.



Solution du problème nº 2 434

Horizontalement

I. Décolleté. — II. Et ; Do ; Rus. — III. Tatouages. — IV. Ruina ; Osa. — V. Ragot. — VI. Cratères. — VII. Toge ; Nuit. — VIII. Eues ; Ire. — IX. UP ; Fesse. — X. Rioter ; Tu. — XI. Sévère ; Es.

Verticalement

1. Détracteurs. — 2. Etau ; Roupie. — 3. Tirage ; OV. — 4. Odonates ; Té. — 5. Louage ; Fer. — 6. Ornière. — 7. Ergoteurs. — 8. Tues ; Sieste. — 9. Essai ; Eus.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-7-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 juillet à 0 heure et le samedi 14 juillet à 24 heures.

Les perturbations orageuses s'éloigneront lentement vers l'Europe centrale, et une hausse du champ de pression se poursuivra sur le proche océan, le sud des îles Britanniques et la France. De ce fait, la perturbation, qui se trouvait, vendredi matin, au travers des îles Britanniques, perdra de son activité en atteignant le nord du pays.

Samedi matin, un temps très nuageux, brumeux, avec des pluies résiduelles, sera encore observé sur nos régions s'étendant des Ardennes et de l'est du Massif Central aux Vosges et au nord des Alpes, puis quelques éclaircies pourront se développer. Sur le reste de la France, le temps, le matin, sera le plus souvent très brumeux ou très nuageux par nuages bas, sauf sur le pourtour méditerranéen, le sud des Alpes et les stations d'altitude qui bénéficieront d'assez belles éclaircies. Au cours de la journée, les formations brumeuses s'élèveront et des éclaircies pourront se développer. Cependant, avec la trace affaiblie de la limite des îles Britanniques, les nuages resteront plus abondants sur nos régions septentrionales.

Les vents, qui s'orienteront généralement au Nord-Ouest, seront faibles à modérés. Les températures maximales marqueront une légère hausse, surtout dans les régions où les éclaircies pourront se développer.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 33 et 20 degrés ; Biarritz, 19 et 17 ; Bordeaux, 21 et 17 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 20 et 13 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 15 ; Dijon, 28 et 17 ; Grenoble, 27 et 17 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 27 et 17 ; Marseille-Marignane, 31 et 20 ; Nancy, 27 et 18 ; Nantes, 19 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 19 ; Paris-Le Bourget, 19 et 17 ; Pau, 20 et 16 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 23 et 14 ; Strasbourg, 21 et 17 ; Tours, 21 et 16 ; Toulouse, 22 et 16 ; Pointe à Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 26 et 18 degrés ; Alger, 30 et 17 ; Amsterdam, 34 et 13 ; Athènes, 32 et 20 ; Barcelone, 28 et 19 ; Berlin, 24 et 12 ; Bonn, 32 et 16 ; Brindisi, 28 et 23 ; Bruxelles, 22 et 13 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Casablanca, 23 et 19 ; Copenhague, 22 et 10 ; Djerba, 29 et 22 ; Genève, 23 et 16 ; Jérusalem, 24 et 15 ; Lisbonne 25 et 16 ; Londres, 25 et 12 ; Madrid, 28 et 13 ; Milan, 27 et 19 ; Moscou, 24 et 16 ; Naples, 30 et 17 ; New-York, 32 et 22 ; Nicosie, 28 et 23 ; Palerme, 29 et 24 ; Palma de Majorque, 29 et 17 ; Rome, 30 et 23 ; Rhodes, 26 et 22 ; Stockholm, 21 et 11 ; Tirana, 30 et 15 ; Tunis, 36 et 23 ; Valence, 24 et 20 ; Zagreb, 26 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 juillet 1979 :

DES LOIS

● Portant règlement définitif du budget de 1977 ;

● Relative à certains ouvrages reliant les voies nationales ou départementales.

UN DECRET

● Modifiant le décret du 28 décembre 1935, relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique.

DES ARRETES

● Portant fixation de la valeur du point de retraite dans le régime de retraite complémentaire des assurances sociales (IRCANTEC) institué par le décret nº 70-1277 du 23 décembre 1970 ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif au bruit des véhicules automobiles.

Chasse

LES DATES D'OUVERTURE SONT ARRÊTÉES

Les dates d'ouverture de la chasse pour la prochaine campagne cynégétique 1979-1980 viennent d'être arrêtées à la mi-septembre pour la zone sud et au 1er octobre pour la zone nord, par le ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Un communiqué du ministère précise que ces dates ont été établies sur proposition du Conseil national de la chasse qui s'est réuni le 4 juillet dernier.

Pour le gibier d'eau, le conseil a proposé de fixer la période de chasse entre le 14 juillet au plus tôt et la fin février au plus tard, confirmant ainsi le principe de l'interdiction de la chasse de printemps jugée nocive à la reproduction des espèces migratrices.

Pour le gibier sédentaire, le conseil a renouvelé le souhait de retarder l'ouverture générale pour assurer une meilleure protection du gibier et favoriser le déroulement de la saison.

Ces dates réduiront notamment la période de la chasse au lièvre à deux mois au maximum, entre le 1er octobre et le 15 décembre, afin d'éviter des prélèvements trop importants.

CARNET

Mariages

Mlle CAO Thanh Tu
et
M. Christian BRUNET
ancien élève de l'ENA,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 28 juillet 1979, à 15 h. 45, en l'église Saint-Justin de Levallois.
137, rue Anatole-France,
92300 Levallois.
37, rue Collange, 92300 Levallois.

— M. et Mme Paul KAPP,
M. et Mme François CHAMBAUD,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Catherine et Loïc,
qui sera célébré le samedi 21 juillet 1979, à 15 heures, en l'église de Locquenolé (Finistère).
35, rue du Moenschberg,
68100 Mulhouse.
12, rue de la Montagne,
68100 Mulhouse.

Décès

— Mme Gloria Swanson-Dufty,
M. et Mme Robert Amon,
M. Guy Amon,
M. et Mme Wilfrid Daly et leurs enfants,
Mme Joseph Swanson et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur petite-fille, fille, sœur et nièce,
Virginie Glory AMON,
survenue le 7 juillet 1979, dans sa vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

— Mme Francis Drancourt, son épouse,
Ariane, Cyril, Karine, Elisa, ses enfants,
M. et Mme Pierre-Martin Lecointe,
M. et Mme Jacques Drancourt,
M. et Mme Pierre Drancourt,
M. et Mme Guy Drancourt,
Leurs enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Francis DRANCOURT,
survenu à son domicile, le 11 juillet 1979.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le vendredi 13 juillet, à 14 heures, en l'église de Mareil-en-France (95) et à 16 heures au cimetière de Bougival.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean Mauger et leurs enfants,
M. et Mme Rudolf Heymelser et leurs enfants,
M. et Mme Michel Mauger et leurs enfants,
Docteur et Mme Claude Mauger et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Mauger et leurs enfants,
M. Paul Lucet et ses enfants,
M. et Mme Bruno Dore et leurs enfants,
M. et Mme Louis Mauger et leurs enfants,
Mlle Edith Mauger,
Docteur et Mme Jacques Mauger et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Brochard et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Marcel MAUGER,
née Geneviève Biard,
survenu le 8 juillet 1979, à Sainte-Colombe, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le lundi 9 juillet dans l'intimité familiale.
Château de Sainte-Colombe,
50390 Saint-Sauveur-le-Vicomte.
1, rue du Magasin-à-Poudre,
14000 Caen.

— Mme Jean Maupas,
M. et Mme Didier Maupas et Hélène,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean MAUPAS,
survenu le 11 juillet 1979, en son domicile.
Le service religieux aura lieu le lundi 16 juillet 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.
2, promenade Mona-Lisa,
78000 Versailles.

— M. et Mme Arrighi et leurs enfants Renaud et Fabrice ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Germaine MAURIN,
née Régis-Joseph,
survenu le 8 juillet 1979, à Comps-sur-Artuby (Var).
44, avenue Paul-Cézanne,
13100 Aix-en-Provence.
83840 Comps-sur-Artuby.

— Tunis, Casablanca, Paris, Marseille.
Mme Armand Nataf,
M. et Mme Léon Cadet-Nataf et familles,
M. et Mme Edouard Nataf et familles,
Mme Guy Nataf et familles,
Mme Yvette Sfez et familles,
M. et Mme Max Nataf et familles,
Les familles Mani, Nataf, Ganem, Ventre,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher
Armand NATAF,
survenu à Tunis le 11 juillet 1979.
Avenue Bouchoucha,
Marsacube (Tunisie).

— M. Jacques Siclier,
Sylvain, Fabien et Juliette Siclier,
M. et Mme Jean Barbut,
M. et Mme René Siclier,
M. Marc Barbut,
Mme Marie-Odile Babinet,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de
Mme Marie-Louise SICLIER,
née Barbut,
survenu le 6 juillet 1979, dans sa cinquantième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Château-Lévêque (Dordogne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
89, avenue Secrétan,
75019 Paris.
[La direction, la rédaction et le personnel du « Monde » adressent à Jacques Siclier leurs condoléances.]

Remerciements

— Mme Marcel Jeanson et ses enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Marcel JEANSON,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur profond chagrin.

Anniversaires

— Mme Maurice Fefer demande à tous ceux qui ont connu
M. Maurice FEFER
d'évoquer son souvenir pour ce second anniversaire de sa mort, survenue le 14 juillet 1977.
93260 Les Lilas.

— Le 13 juillet 1978 décédait le peintre
Philippe HOSIASSON.
Souvenez-vous de lui.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Félix NAGGAR,
une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.

Visites et conférences

SAMEDI 14 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, M. Zujovic : « Hôtel de Sully et place des Vosges ».

15 h. 30, entrée hall gauche du château, M. Zujovic : « Le château de Maisons-Laffitte ».

21 h. 30, métro Saint-Paul, M. Zujovic : « Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 2, rue des Ciseaux, Mme Barbier : « Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., métro Abbesses, Connaissance d'Ici et d'Ailleurs : « Montmartre ».

15 h., 22, quai d'Anjou, Mme Ferrand : « L'île Saint-Louis ».

15 h. 30, portail central de Notre-Dame, Marc de la Roche : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., métro Saint-Paul, Charles Guasco : « Crime et sorcellerie au Marais ».

18 h., métro Saint-Paul, Charles Guasco : « Le Marais mystérieux ».

15 h., métro Blanche, Max Leclerc : « La Butte Montmartre » (Paris inconnu).

15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier : « Ruelles inconnues, caves du Marais ».

21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier : « Les hôtels du Marais illuminés ».

15 h., façade de l'église : « A travers l'ancien quartier des Halles de Saint-Eustache au Centre Beaubourg ».

DIMANCHE 15 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Saint-Sulpice, M. Boulo : « Le Paris des trois mousquetaires ».

13 h. 30, place de la Concorde, côté grille des Tuileries, M. Zujovic : « L'Isle-Adam, Taverny, Montmorency ».

15 h. 15, 35, rue de Picpus, Mme Barbier : « Le cimetière de Picpus ».

15 h. 30, 1, place Alphonse-Laveran, Mme Camus : « Val-de-Grâce et alentours ».

15 h. 23, quai Conti, Connaissance d'Ici et d'ailleurs : « L'Académie française et les autres académies ».

15 h., sous les arcades de l'Odéon, Mme Ferrand : « Le Sénat, Palais du Luxembourg ».

15 h., métro Saint-Paul, Charles Guasco : « Crime et sorcellerie au Marais ».

16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier : « Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux ».

Le Monde

culture

Centre Pompidou

EXPOSITIONS

QUELQUES AFFICHES DE CINÉMA

A Beaubourg, en prolongement de l'exposition « Paris-Moscou », le Centre de création industrielle présente, en bas, dans sa salle de documentation, des affiches de films soviétiques et français des années 20. Un tout petit prolongement, à vrai dire, fait d'une trentaine d'affiches environ, histoire sans doute de saluer trois ou quatre bons affichistes qui n'ont pas trouvé place, en tant que tel, en haut, dans l'exposition pachidermique (où, rappelons-le, quelques affiches de cinéma — celle du Potemkine *par Rodtchenko, par exemple, sont aussi exposées), qui a vite fait de laminer les individualités.*

Les créateurs, ce sont les frères Stenberg (représentés par une douzaine d'affiches), qui travaillent ensemble et sont particulièrement inspirés quand il s'agit de traiter de la « caméra-œil » de Vertov. Là, ils tirent un excellent parti de la plastique constructiviste, tout en l'adaptant au domaine mobile du cinéma par un jeu de plongées, de contre-plongées, de gros plans, d'obliques et de bascules. L'affiche pour l'Homme à la caméra (1929) en est une belle illustration, qui situe le regard du spectateur au pied de gratte-ciel convergents vers un point de fuite central, souligné par un texte spiralant. Avec l'An II (dix ans après la Révolution), l'idée est différente : dans les grosses lunettes d'un visage étiré en longueur, ils font jouer le reflet de documents illustrant le progrès industriel. Le résultat est excellent.

La recherche de N. Proussakov et de G. Borissov, qui cosignent parfois des affiches, est beaucoup plus liée au collage et au photomontage, et débouche sur des compositions plus fantaisistes, plus chargées aussi, qui anticipent parfois sur le cinétisme.

On se serait bien passé de la comparaison avec les affiches françaises, dont le choix ne s'explique pas très bien : elles ont l'air d'être là pour montrer que la situation n'est pas très brillante de ce côté de la production graphique en France. Chacun sait depuis longtemps qu'on ne confie pas à de vrais créateurs la réalisation des affiches de cinéma. Enfin, c'est l'occasion de voir une chose curieuse : une affiche « bi-face », avec d'un côté, les Misérables *(Paul Colin, 1933, une bonne image), et, de l'autre,* les Enfants du paradis *(1943-45) : on manquait de papier à l'époque.*

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Salle de documentation, C.C.I., jusqu'au 17 septembre.

« PAROLES RESURGIES »

Faut-il voir dans l'hommage actuellement rendu aux conteurs par le Centre culturel Georges-Pompidou (1) un constat face à une espèce en voie de disparition ou la reconnaissance d'un art résurgent ?

Essentiellement rural pendant des siècles, marginal aujourd'hui encore, le conte pourrait bénéficier, dans les prochaines années, de ce retour à des formes traditionnelles d'expression qui a fait le succès de la musique folk et de l'artisanat. Une vingtaine de conteurs « professionnels » pratiquent dans les M.J.C. et les cafés-théâtres ce genre hautement volatile (c'est par réaction contre l'écrit que Bruno de la Salle coordinateur de ces « Paroles resurgies » est devenu conteur).

Ce regain d'intérêt s'est accompagné d'un éclatement dans la forme et les moyens d'expression ; à la parole on a ajouté le geste, la musique (certains utilisent des orgues de cristal) et, dans certains cas, l'audio-visuel ; la structure même du conte a changé, il n'est plus réservé aux enfants avec son image d'historiette un peu mièvre au happy end inévitable. Chacun des modules du Carrefour des régions illustre à l'aide de documents vidéo un des aspects du thème : contes d'autrefois et d'hier, caractéristiques du conte traditionnel, contes d'aujourd'hui, récits de vies, contes pour enfants.

Mi-sceptique mi-curieux, le chaland passe de l'interprétation psychanalytique du Chaperon rouge *aux* Mémoires d'un cloutier. *Il peut écouter aussi* les Mensonges de Monrabeau *ou des légendes algériennes narrées tantôt en arabe tantôt en français, le plus souvent dans un dialecte hybride d'une étonnante drôlerie par Mohamed Belhalfaoui.*

L'exposition, mal située, peu visible, paraît assez pauvre et trop statique pour un art aussi vivant, et qui est mieux défendu le mercredi et le vendredi à 16 h. 30 par un conteur, un vrai.

(1) « Paroles resurgies ». Jusqu'au 29 juillet, au carrefour des régions.

DANSES

Le Ballet moderne de Leningrad

Dans le sillage de l'exposition Paris-Moscou, le centre Beaubourg présente pour quelques jours seulement le Ballet moderne de Leningrad. Il s'agit en fait de la « Compagnie des miniatures chorégraphiques » créée en 1970 par Leonid Jacobson, auteur notamment d'un « Spartacus » (musique de Katchaturian) monté au Kirov en 1956. Avec une petite troupe de vingt danseurs, Jacobson a pu travailler en dehors du courant de la danse officielle, dans une relative liberté, et manifester un non-conformisme d'ailleurs sujet à d'acerbes critiques.

A sa disparition, en octobre 1975, Askold Makarov, ancien soliste du Kirov, aujourd'hui professeur au conservatoire de Leningrad, a pris sa succession. Il s'efforce de prolonger l'autonomie et l'originalité de la compagnie, dont l'effectif a doublé depuis son arrivée.

Dès le cours public donné à Beaubourg (entrée libre), la tenue de travail fantaisiste des danseurs, leur bonne humeur et leur manque d'emphase contrastent avec le cérémonial majestueux habituel aux classes du Kirov ou du Bolchoï. Comparée à ces deux grandes maisons, la compagnie Jacobson paraît d'un contact beaucoup plus direct. Sa joie de danser, son dynamisme, sa jeunesse, déclenchent instantanément chez le spectateur un réflexe de sympathie. Les filles possèdent toutes une jolie ligne. Les garçons, plus disparates, vont du solide porteur taillé à coups de hache au poids plume d'une vélocité peu commune.

La modernité de la troupe se manifeste dans son état d'esprit, dans le choix des musiques aussi (Honegger, Debussy), ou la référence aux œuvres plastiques (Chagall, Rodin). Leonid Jacobson ne devait manquer ni de culture, ni d'imagination, ni d'audace. Pour sortir de l'orthodoxie du style académique, il a choisi la seule voie possible, la danse de caractère riche en possibilités gestuelles et en inventions.

Mais cette libération est illusoire, dans la mesure où la danse « moderne » n'est ici admise qu'en tant qu'élément comique ou pittoresque. Le « Ballet exercice du XX[e] siècle » sur une musique rythmée (Bach-Loussier) est traité comme une suite d'entrées. Les pas et les enchaînements y restent classiques, mais ils sont déformés dans un style cocasse traité en performances acrobatiques ou en concours de grimaces. Le tout enlevé par la troupe avec maîtrise et vivacité.

Plus la musique est dramatique, plus il y a outrance dans l'expressionnisme : un anguleux pas de deux sur une partition d'Honegger ne dépareraît pas l' « Icare » de Vassiliev ; les entrelacs compliqués sur des airs de Britten parodient très maladroitement le style des comédies musicales américaines.

« Rodin », série d'adages classiques d'un intérêt inégal, nous réserve cependant deux séquences intéressantes. « Le Printemps éternel », dansé par Tatiana Pavlova et Anatoli Goumaleski, où le mouvement est entièrement accordé à la fluidité de Debussy — sans aucune préoccupation d'école — et « Paolo et Francesca » (musique de Berg) qui rappelle agréablement le Descombey des années soixante.

Au-delà des imperfections, des naïvetés, des outrances, le Ballet moderne de Leningrad nous dit que, du jour où les artistes soviétiques auront la possibilité de s'ouvrir à la danse contemporaine en tant que moyen d'expression, il faudra compter sérieusement avec eux.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, cours public : 13-16 juillet, 18 h. ; 14 et 15 juillet, 16 heures — Représentations : 13-16 juillet, 16 h. 30 ; 14 et 15 juillet, 17 h. 30.

Expositions

AU CHATEAU DE RATILLY

Carte blanche à André du Bouchet et Pierre Tal-Coat

Le rayonnement du château de Ratilly, centre culturel exemplaire, ne s'est pas éteint avec le prodigieux animateur que fut Norbert Pierlot Jeanne Pierlot et ses enfants poursuivent son action, et dans le sens où il l'orientait de plus en plus, après les grandes expositions de peinture ou de sculpture, privilégier la poésie, dans ses rapports avec les arts plastiques. C'est Norbert Pierlot qui, avant sa mort, avait prévu pour cette saison de rendre évidente la fusion de ces modes d'expression réalisée par André du Bouchet et Pierre Tal-Coat, que des recherches parallèles et souvent communes ont conduits à une identification de l'image et du verbe.

Entreprise séduisante mais peut-être téméraire aux yeux de nombreux visiteurs accoutumés à recevoir des aliments tout préparés ne les convie-t-elle pas à pénétrer dans une œuvre d'abord doublement difficile, sans complaisance, sans « mode d'emploi », à la fois achevée et toujours en cours d'achèvement, aux limites de l'indicible ?

Du non-dit en quelque sorte, si les caractères imprimés et les mots signifiants, les traits et les fulgurances assourdies des aquatintes, semés voire éparpillés selon un ordre rigoureux sur la page, s'effacent (par déférence) devant la fascinante présence de la blancheur. André du Bouchet la précise, qui exalte « ce blanc qui n'est pas la négation de la réalité mais sa fraîcheur, qui n'est pas une taie, mais sa profondeur — ce qui, saturé, comblé, renvoie la lumière ». La blancheur, non seulement le poète l'exprime par maints référents, la suggère par les silences qui interrompent une phrase réduite à l'essentiel, mais le papier lui-même la réverbère.

∴

Car c'est de livres qu'il s'agit, luxueux certes, et principalement des trois que les salles de Ratilly exposent dans leurs états : Sur le pas, Laisses, Sous le linteau en forme de joug. *Du premier, André du Bouchet joue cartes sur table en jetant généreusement sous les yeux de l'amateur tout le matériel préparatoire d'où le recueil est finalement sorti, décanté, épuré : carnets de notes autographes étalés sur plusieurs années, les divers états dactylographiés avec corrections manuscrites, où chaque rature, chaque reprise (elles foisonnent) augmente d'un degré l'illumination recherchée, avant de parvenir à l'édition tirée chez Maeght, avec les aquatintes de Tal-Coat : Tal-Coat dont sont montrés en outre fusains, encres de Chine, aquarelles exécutés à la même époque (autour de 1956) — Tal-Coat qui, à son tour, a trouvé en son ami l'exégète idéal : « La toile, l'affleurement précis d'une ligne qui se poursuit en deçà et au-delà, une ligne qui couvre déjà imparfaitement la toile : la toile se laissant déjà emporter par cet en-deçà et cet au-delà. »*

Ces toiles, elles couvrent les murs d'une salle, comme pour créer une halte d'un autre silence entre ce livre et les suivants, toiles monochromes dont la tension intérieure fait se boursoufler la pâte, comme des bulles prêtes à éclater et figées en reliefs, où affleurent les hauts-fonds. Et le Jaune traversé *est d'une intensité rarement atteinte au milieu de ces visions cosmiques*

Et l'on retrouve ces extraordinaires graphismes indissolublement liés aux textes. De Laisses, *voici les maquettes du chef-d'œuvre typographique édité, comme le suivant, par Françoise Simenek à Lausanne, et le poème dans sa présentation définitive bien sûr, avec les bois et les aquatintes de Tal-Coat.*

Enfin, pour ce qui concerne Sous le linteau en forme de joug, *nous sont offerts non seulement des différents états des recherches de couleurs, pour l'édition de Lausanne (ainsi trois essais dans la gamme des verts), mais encore les dessins destinés aux mêmes textes publiés aux éditions Clivages et d'autres effectués à Truinas, chez André du Bouchet, et à Saint-Prex, où ont été tirées les gravures. Paysages récents, identifiables ceux-là, groupés dans une tourelle. Et puis quelques grands dessins,* Vol de goélands, Autoportrait, *notamment, qui sont du grand Tal-Coat.*

Les pages, les doubles pages des volumes des éditions lausannoises sont, il faut insister là-dessus, admirablement mises en valeur par la présentation de Serge Gevin, grâce à un dispositif de panneaux transparents suspendus selon la formule qu'il avait déjà appliquée au CNAC lors de l'exposition des livres de Pierre Lecuire. Avec plus de bonheur encore, à cause de la beauté des lieux. Pourquoi pas de leur magie ?

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Château de Ratilly, à Treigny (Yonne).

Musique

Mort d'Antonio Ghiringhelli
ancien surintendant de la Scala de Milan

Nous apprenons la mort d'Antonio Ghiringelli, ancien surintendant de la Scala de Milan. Il était âgé de soixante-seize ans.

Dans le foyer du théâtre de la Scala de Milan, où sa bière était déposée, Antonio Ghiringhelli, qui fut surintendant de cette maison de 1946 à 1972, a reçu, le 11 juillet, licencié en sciences économiques, de tous ceux qui se reconnaissent liés à l'art lyrique en Italie. L'orchestre a joué la Marche funèbre *de la* Symphonie héroïque *de Beethoven, puis, sans discours ni éloges, le corps a été emmené dans un petit cimetière de Lombardie.*

Antonio Ghiringhelli a vécu l'une des plus belles aventures de l'Italie d'après-guerre. Il est né en 1903 à Brunello, près de Varese, d'une famille modeste. Grouillot, télégraphiste, comptable, licencié en sciences économiques, socialiste depuis 1919... toutes les étapes classiques qui mènent à devenir un petit industriel lombard.

En 1930, il effectue une expertise administrative, grâce à laquelle à la fin de la guerre, il entre au comité de gestion de la Scala. Puis il est nommé commissaire par les alliés et, enfin, surintendant.

Une grande stature

La salle a été détruite par les bombardements du 15 août 1943. En un an, elle est reconstruite, et, pour l'inaugurer, le 11 mai 1946, Ghiringhelli va chercher Toscanini dans son exil américain. Dès lors, ce surintendant dictatorial, que rien ne prédisposait à devenir un manager de la musique, et qui ne fait confiance à personne pour ses choix, administre une opération de prestige très dispendieuse. Ses deniers personnels contribuent souvent à suppléer en partie aux carences du Trésor public. L'Italie affamée, l'Italie de la reconstruction, puis celle du « miracle économique », sont représentées fastueusement par cette Scala de Milan en passe de devenir un mythe

Ghiringhelli, c'est aussi l'appel à Strehler, Visconti, Zeffirelli pour la mise en scène, c'est la révélation de la Tebaldi, puis surtout de Maria Callas. On le taxera de grand conservatisme dans son répertoire et sa conception de l'art lyrique. Mais n'ouvre-t-il pas la Piccola Scala en 1955, ne donne-t-il pas Porgy and Bess, *et même* Wozzeck *dès 1952, avant de le reprendre en 1971, avec Claudio Abbado ?*

Symptôme de l'essor milanais, la Scala de Ghiringhelli entre sans un sursaut dans l'anachronisme. En 1968, les attaques gauchistes annoncent la fin d'un règne seigneurial, que précipitent les chicaneries burlesques d'un baryton procédurier. En janvier 1972, Antonio Ghiringhelli laisse la surintendance à Paolo Grassi et se retire dans un silence absolu.

Au-delà des polémiques, ce personnage de mécène bien réel qui aima assez l'art lyrique pour avoir prétendu le renouveler en insistant sur sa réalité théâtrale — mise en scène et comédiens, — qui eut l'ambition de faire éclater les privilèges de classes dont, surtout à Milan, l'opéra était le symbole, demeure aussi solitaire qu'un autre mécène qui siégeait sur la même place, le banquier Raffaele Mattioli, inspirateur des nouvelles tendances de l'édition et de la résistance laïque au fascisme. Comme lui, Antonio Ghiringhelli reste l'une des grandes statures individuelles d'une époque en grisaille.

J. N.

● ERRATUM. — Une fâcheuse coquille nous a fait écrire dans *le Monde* du 13 juillet que deux nouveaux auteurs-compositeurs s'étaient inscrits en 1978 à la SACEM. En fait, il s'agit de deux mille quatre cent cinquante-quatre nouveaux auteurs-compositeurs.

Rock

LES B 52's : NOUVEAUX YÉ-YÉS

Au Palace, le mardi 10 juillet, où ils sont passés en première partie des Talking Heads, les B 52's ont été à la hauteur de la réputation qui les précédait, devant une salle comble. Depuis leur récente formation, les B 52's ont créé l'événement en monopolisant l'attention de la presse musicale internationale grâce à leur singularité. Les B 52's s'imposent comme le premier groupe « yé-yé » des années 80. Leur image d'abord : des collants moulants enfilés dans des bottes pointues et sans talons, des coiffures crêpées et mises en plis, une excentricité désuète et haute en couleur. Trois garçons et deux filles apparaissant comme des personnages de bandes dessinées qui ont flirté avec le modernisme des années 60. Les B 52's sont drôles, un peu comme des caricatures.

Les textes des chansons abordent les sujets privilégiés du début de la précédente décennie, un univers adolescent avec les mêmes préoccupations transposées dans le futur : les flirts se font dans des galaxies lointaines, les engins interstellaires se sont substitués aux voitures, les « boums » s'organisent sur les plages de Vénus, et le « Shu-ga-loo », le « Hip-o-crit », le « Coo-ca-choo », l'« Aqua-Velva », l'« Escalator » ont remplacé le « twist », le « surf », le « madison » et autres « March potatoes ».

La musique des B 52's est conçue avant tout pour danser, comme celle des « yé-yés », avec des danses adéquates préalablement inventées. Les thèmes sont dépouillés et répétitifs pour tisser des mélodies simples qui se retiennent aisément, et les voix, à défaut d'être riches, sont attachantes. Les B 52's pratiquent un rock frais et direct qui ne refuse pas l'apport de la technologie, qui sort des sentiers battus grâce à une recherche de sons inhabituels. Sur la scène du Palace, on a enfin découvert le groupe des jeunes de sept à soixante-dix-sept ans, le fun pour les grands comme les petits.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Phonogram.

Petites nouvelles

■ Le pianiste français Georges Pludermacher a remporté à Zürich le premier prix du premier concours de piano Geza-Anda (pianiste hongrois mort en 1976). Georges Pludermacher, qui appartient à l'orchestre de l'Opéra de Paris, s'est imposé devant vingt-neuf candidats venus principalement d'U.R.S.S., des États-Unis et d'Allemagne. Le jury était présidé par Sir Georg Solti.

■ Le vingtième anniversaire de la Grande Semaine de la côte basque sera marqué par une série de manifestations musicales. Des concerts de musique symphonique (Collegium Musicum d'Aquitaine, Nouvel Orchestre philharmonique, Orchestre de Bordeaux-Aquitaine), de musique de chambre (Amadeus Quartet, Maurice Bourgue, Aldo Ciccolini, Jean-Pierre Wallez) et des récitals (Jessye Norman, Narciso Yepes, Bruno Rigutto) seront donnés dans différentes villes de la côte basque, du 30 août au 9 septembre. Renseignements, tél : (59) 24-52-50, poste 269.

■ La chanteuse américaine Minnie Riperton est morte le jeudi 12 juillet à Los Angeles. Elle était âgée de trente et un ans. Minnie Riperton, victime du cancer, avait donné, depuis 1976, de nombreuses conférences sur cette maladie.

■ Les davids italiens, équivalents des oscars américains, ont été décernés à Rome vendredi 6 juillet. Milos Forman a reçu le david du meilleur cinéaste étranger pour son film « Hair », Michel Serrault le david du meilleur acteur étranger, ex aequo avec Richard Gere. Ingrid Bergman et Liv Ullmann, ex aequo également, ont été récompensées chacune par le david de la meilleure actrice étrangère, pour leur duo dans « Sonate d'automne », le film d'Ingmar Bergman.

■ M. Michel Hansenne, ministre belge des affaires communautaires françaises, sera reçu par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le mardi 17 juillet. Il devrait être question, au cours de cet entretien, de l'éventuelle création, à Paris, d'une école de danse et de recherche chorégraphique, confiée à Maurice Béjart.

■ Cinq cents cinquante musiciens de jazz, pour la plupart américains, participeront, du vendredi 13 au dimanche 15 juillet, au Festival de jazz de la mer du Nord, à La Haye, en Hollande. C'est l'un des plus grands, sinon le plus grand festival de jazz d'Europe. Tout le jazz, du blues au free et à l'avant-garde, s'y trouve représenté. Parmi les vedettes, Count Basie, Lionel Hampton, Ella Fitzgerald, Dizzi Gillepsie...

■ Le XI[e] Salon international de la caricature et du dessin satirique aura lieu en Yougoslavie, au musée de la ville de Skoplje, capitale de la Macédoine, du 14 septembre au 15 octobre. Cette exposition aura pour thème : « C'est la vie ».

Cinéma

Les films de Wim Wenders

(Suite de la première page.)

Si l'on fait exception de « la Lettre écarlate », film réalisé dans des conditions particulières, la principale caractéristique des films de Wim Wenders est leur enracinement dans la sensibilité contemporaine. La crise de conscience de l'homme moderne, sa difficulté de vivre, son angoisse existentielle sont les sources où l'auteur puise son inspiration. Dans tous ses films on retrouve en majeur les deux thèmes, si actuels, de l'errance et de l'incommunicabilité. Toujours en quête d'autre chose, d'un « ailleurs » ou simplement de leur identité, les personnages de Wim Wenders ne cessent de se déplacer. Déplacements (à moto, en camion dans « Au fil du temps », en train, en métro dans « l'Ami américain », en avion, en train dans « Alice ») dont ils espèrent un « déblocage » intérieur, la fin de leur solitude, une raison de vivre, une ouverture sur un avenir différent, mais qui se soldent invariablement par un échec. Plus ces éternels voyageurs cherchent à lever l'ancre, plus ils demeurent prisonniers d'eux-mêmes, coincés dans leur propre immobilité. Toute l'œuvre de Wim Wenders pourrait avoir pour titre celui d'un de ses films : « Faux mouvement ».

Bien que la mort apparaisse parfois comme l'ultime libération, c'est moins une impression de désespoir que de malaise, de vacuité, d'absence, qui se dégage de cette œuvre. Au terme de son « apprentissage », le jeune Wilhelm Meister (« Faux mouvement » est une adaptation moderne du roman de Goethe) avoue ne pouvoir « s'intéresser aux autres ». Tous les héros « wendersiens » ne partagent pas l'impuissance de Wilhelm. Mais tous entretiennent avec leurs semblables des rapports décevants, soit que ces rapports se situent sous le signe de la violence et du meurtre (« l'Angoisse du gardien de but », « l'Ami américain »), soit qu'ils se révèlent inutiles, éphémères ou frustrants (« Au fil du temps », « Alice dans les villes »). De leurs rencontres, des rares moments de complicité ou d'amitié qui sont accordés, les solitaires de Wim Wenders sortent parfois fugitivement [illegible]isés, mais jamais guéris.

Cinéaste « cinéphile », ne cachant pas son admiration pour Lang et Murnau (pour Ozu également), très marqué par le behaviourisme américain, Wim Wenders ne cède pas plus au lyrisme qu'à la démonstration psychologique. Toute de rigueur et de précision, solidement inscrite dans l'espace et le temps, sa mise en scène se contente de rendre compte du comportement des protagonistes. D'un côté, il y a l'opacité du monde, un décor, des objets, une réalité vaguement hostile ; de l'autre, des hommes et des femmes (celles-ci généralement en retrait, la sexualité n'étant qu'un « voyage » aussi vain que les autres) qui observent, interrogent, écoutent, se heurtent à d'autres passants qui cherchent leur chemin et ne le trouvent pas. Sous la banalité des gestes et des mots perce l'angoisse. A chaque pas, nous frôlons le mystère, celui des « choses » et celui de la condition humaine. L'absurdité kafkaïenne n'est pas loin.

Austères, sans complaisances, les films de Wim Wenders témoignent d'une cohérence esthétique et éthique remarquable. Le romanesque n'y intervient que pour mieux illustrer, définir la pensée. A coup d'images qui sont autant de signes, Wenders *affirme qu'il n'y a pas* de réponses aux questions que nous posons. Pessimisme sans doute, mais plus encore lucidité.

JEAN DE BARONCELLI.

théâtres

Les chansonniers

La danse

cinémas

Les films nouve[aux]

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (266-50-22), 20 h. : Nabucco.
Comédie - Française (196-10-20, 20 h. 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Artistic - Athévains (700-19-15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les lèvres.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Cinq Diamants (272-20-06), 20 h. 15 et 22 h. 15 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'acteur Florent, 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Galerie de Nesles (325-59-50), 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Journal fou d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't' heure-ci que tu rentres ?
Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Porte - Saint - Martin (607-37-53), 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Jamaïque.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ;
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', rock, folk

Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Claude Nougaro.
Petit Orsay, 21 h. 30 : Ronny Couteure.
Bains-Douches (887-34-40) : Suicide.
Campagne Première (322-75-93), 21 h : Clark Terry Big Bad Band.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P Sasson Quintet.
La Pinte (326-26-15), 22 h. : Trio A. Levy.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : P. Catherine Trio.
Le Pianobar (331-60-86), 20 h. : R Urtreger.
Gibus (700-78-88), 21 h. 30 : District.
Twist S.N.C.F. (707-21-86), 21 h. : Wild Child ; 23 h. : les Lou's.

La danse

Palais de Glace (359-46-72), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Micromégas.
Marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : Philippe Duval (mime) ; 20 h. 30 : Le dit du Foirail de Félix Lefebvre.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Ariette Mirapeau, Yvonne Schmitt, piano mécanique ; 22 h. : C'est pour ce soir.
Essaïon, 20 h. 30 : la Fille de Rappaccini.

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> • LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES • 784.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 13 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24)

15 h., Mon petit poussin chéri, d'E. Cline ; 18 h., Cannes 79 : Setubal, ville rouge, de J.-P. Edinger ; 20 h., Moïse et Aron, de J.-M. Straub et D. Huillet, d'après l'opéra de Schoenberg ; 22 h. : Mahler, de K. Russel.

Beaubourg (784-24-24)

15 h., le Beau Serge, de Cl. Chabrol ; 17 h., les Cousins, de Cl. Chabrol ; 19 h., les Quatre Cents Coups, de F. Truffaut ; 21 h., A bout de souffle, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port, v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-72-42) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41)
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Styx, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

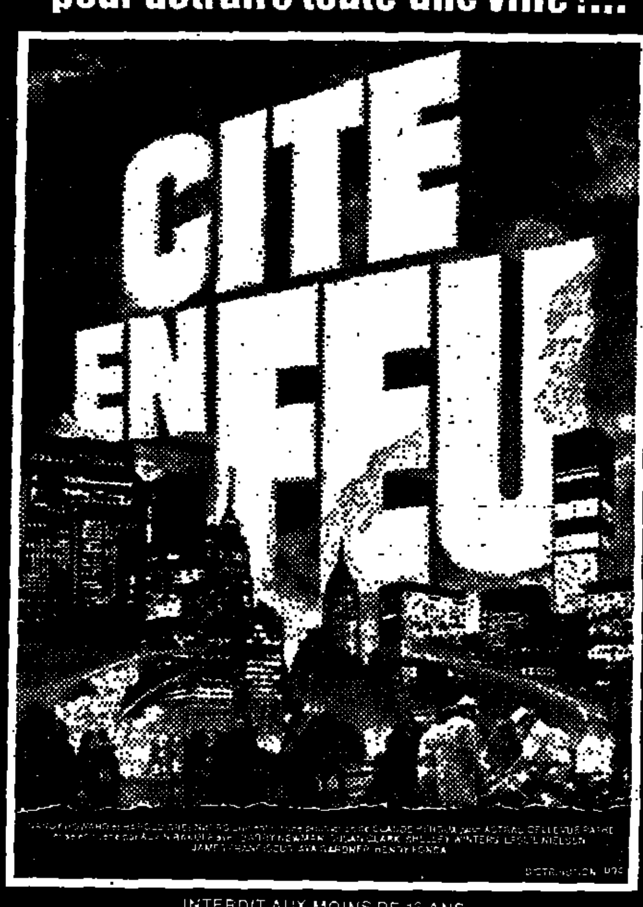
Les films nouveaux

CEDDO, film sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
MEURTRES SOUS CONTROLE, film américain de Larry Cohen (*) ; v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GRAFFITI PARTY, film américain de John Milius ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE KIDS ARE ALRIGHT, film américain de Jeff Stein ; v.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CITÉ EN FEU, film américain de Alvin Rakoff (*) ; v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AVALANCHE EXPRESS, film américain de Mark Robson ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXHIBITION 79, film français de Jean-François Davy (**). Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA NUIT DES PETRIFIES, film franco-belge de J. Brismee (*). Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MOURIR DE PLAISIR, film italien de Jo D'Amato (**) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW-YORK SALSA CITY (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
N° 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE (Pol., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'au 14 inclus.
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03)
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
SERIE NOIRE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BILITIS (Fr.) (**) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DAMIEN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DRIVER (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02)
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.-All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NED KELLY (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8, (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Daumesnil, 12e (343-52-97).







SPECTACLES

PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 millimètres), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34).
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES PROFESSIONNELS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o./v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) jusqu'au 13, Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SEX'O CLOCK U.S.A. (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Studio Saint-Dominique, 7e (705-04-55) Sf. mar.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), le Goût du saké.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Effi Briest.
HOMMAGE A J. WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : la Caravane de feu.
SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Ultime razzia.
HOMMAGE A N. RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.
LES DERNIERS SUCCES AMERICAINS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Prête-nom.
LES TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Le cheval qui pleure.
BERGMAN-BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : le Visage ; l'Ange exterminateur.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) I ; 14 h. : Tant qu'il y aura des hommes ; 16 h. 15 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. 05 (+ sam. 0 h. 30) : Orange mécanique. — II ; 14 h. 30 : la Chevauchée fantastique ; 16 h. : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou ; ven., sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
DAUMESNIL, (v.o. en alternance), 12e (343-52-97) : Sweet Movie ; Performance ; The Last Waltz ; Au-delà du bien et du mal ; Myrrha Breckinridge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O'Haru femme galante.
FILM ALLEMAND (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Stand in.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Pirate.
COMEDIE U.S.A. (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : One, two, three ; 15 h. : Banana Split ; 17 h. : Show-Boat ; 19 h. : Words ands Music ; 21 h. : Ball Game ; 22 h. 30 : Dancing Lady.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Rigolboche
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : C'est donc ton frère.
JOHN HUSTON (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Reflets dans un œil d'or.
JAMES BOND (v.o.), Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : Vivre et laisser mourir.

Les séances spéciales

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
BROTHER CARL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CYCLE (Ir., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LOVE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACBETH (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sr., 21 h h.
LA MAISON DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MESSIDOR (Suis.), L'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT (It., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

Pour les salles voir lignes programmes

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

CAMÉRA-JE

Jenny Kern, lycéenne suisse, a été retrouvée morte dans la neige, morte de froid et d'épuisement, diront les grandes personnes. Si Jenny Kern s'est laissée mourir, c'est à cause, peut-être, de la vision qu'elle a eue des Indiens Nambikwara. Oh ! de simples photographies regardées un jour par hasard — et la vie n'a plus rien signifié d'autre. Les Indiens d'Amérique du Sud avaient été massacrés, Jenny partit dormir dans le froid blanc. Autour d'elle on n'avait rien deviné.

Enquête sur les huit derniers jours de Jenny Kern à Lausanne, le film de Patricia Moraz était sorti en 1977, après avoir été remarqué au Festival de Cannes. Isabelle Huppert (Jenny) et Christine Pascal (son amie Lise) sont toutes les deux magnifiques. On ne pouvait qu'être content de voir, ou de revoir à la télévision cette histoire d'un enfermement. L'Institut national de l'audiovisuel ayant coproduit le premier long métrage de Patricia Moraz, il avait sa place dans la série « Caméra-Je », qui, cet été comme l'année passée, permettra chaque semaine de regarder le cinéma de ceux dont le plus souvent on ne fait que murmurer les noms, soit qu'ils débutent, soit qu'il fabriquent des films trop différents, soit qu'ils n'aient point les fonds suffisants. « Nous proposons ainsi une sorte de « ciné-club » des œuvres à venir », *dit Mme Manette Bertin, responsable de la production cinématographique à l'INA, expliquant comment ont été rassemblées les sept œuvres d'auteur proposées cette année.* « Caméra-Je » parce que ces films sont vraiment écrits à la première personne, *ajoute-t-elle*, avec un ton particulier, oui, personnel jusqu'à *l'extrême.* » « *On peut s'amuser* avec les mots, *dit-elle encore* : Caméra-Je, caméra jeu. »

Jeu avec la réalité, en effet : les apparences du rêve se retrouveront dans les Epaves du naufrage, *de l'Espagnol Ricardo Franco, et plus encore dans cet étrange* Fils puni, *film très « à part » réalisé par Philippe Colin, et entièrement produit par l'INA. Œuvre insolite, solitaire. Constructions de l'esprit encore avec* Flammes, *d'Adolfo Arrieta,* l'Hypothèse du tableau volé, *de Raoul Ruiz, ou* Oomon ou la cité du nom de Dieu, *de Lugman Lateef Keele, sans parler des* Enfants du placard, *dont le réalisateur maintenant reconnu, Benoît Jacquot, est un fils de l'INA. Il a travaillé là de 1970 à 1976, au service de la recherche. Il y a trouvé de l'argent pour ses premières productions. Il n'en faut pas autant qu'on le dit. La plupart des numéros de « Caméra-Je » coûtent bien moins cher qu'une dramatique télévisée normale.*

En Allemagne, personne ne s'étonne que chaque semaine les chaînes de télévision diffusent de tels « essais ». En France, on parle de « renouveau du jeune cinéma allemand », mais on n'a pas conscience du rôle que pourraient jouer à cet égard nos sociétés de programmes.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Chaque jeudi, à partir du 26 juillet, TF 1, 22 heures.

Mlle NICOLE BRIOT EST NOMMÉE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INA

Mlle Nicole Briot vient d'être nommée directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel.

[Née en 1938, Mlle Nicole Briot a d'abord été chargée de mission au ministère de l'agriculture. Elève de l'Ecole nationale d'administration, de 1968 à 1970, elle devient administrateur civil à la direction du budget au ministère de l'économie et des finances, puis chef du bureau du budget du ministère des affaires culturelles. Inspecteur des finances — par nomination au tour extérieur, en 1974, — Mlle Nicole Briot était, depuis 1978, secrétaire générale de l'INA, où elle a été appelée pour mettre en œuvre un plan de redressement financier.]

● *M. Serguei Lapine*, président du comité d'Etat de la radio-télévision soviétique, et M. Jean-Louis Guilland, président-directeur général de TF 1, ont renouvelé, le jeudi 12 juillet, le protocole d'accord annuel qui lie les deux organismes.

Les accords de programmes portent sur une soirée retransmise en direct du Bolchoï, des journaux télévisés présentés depuis la Sibérie, des émissions de variétés et la coproduction d'un feuilleton, « la Vie de Berlioz ».

VENDREDI 13 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Les piliers de la sagesse : Naples, pourquoi ? ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : Les jeunes filles (Deuxième époque), réal. L. Iglesis.

Suite et fin de l'amer amour que suscite l'écrivain Costals, un personnage de Montherlant.

22 h. 5, Magazine : Expressions.

Au sommaire : Si la photo n'existait pas ; Sentir la culture ; Des femmes entreprenantes ; De Delphes à Beaubourg, même carrefour ; Où sont les sables d'antan.

23 h. 10, Ciné-première.
23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettre ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : *Le jeune homme vert.*

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Des hommes et des femmes du peuple).

Avec M. L. Nucera (Avenue des Diables-Bleus), Mme H. Gregoire (Poignée de terre), MM. J. Joubert (les Sabots rouges), L. Calaferte (Campagnes), J. Vautrin (Bloody Mary).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club. FILM : COMME SUR DES ROULETTES, de N. Companeez (1976), avec E. Buyle, M. Souverbie, F. Huster, M. Chickly, A. Batisse, A. Alane.

Une jeune fermière de la Creuse, qui fait du patin à roulettes et veut devenir vedette de télévision, vient à Paris avec sa mère. Toutes deux entrent aux studios des Buttes-Chaumont comme femmes de ménage.

Une comédie gentille, amusante et quelque peu musicale sur le thème de l'arrivisme. A voir pour se distraire, mais ce n'est vraiment pas un film de ciné-club !

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Alliage recours ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, V 3 — Le nouveau Vendredi : les derniers bergers.

Un reportage de la chaîne américaine C.B.S. : dans les Cévennes, en Crète, en Ecosse, les gestes séculaires d'un métier en train de disparaître.

21 h. 30, *Feuilleton* : Jack. D'après le roman d'A. Daudet. Adapt. H. Jelinek. Réal. S. Hanin. Avec E. Selena, Cl. Titre, S. di Napoli. (Redif.)

Comment une femme légère laisse son fils — illégitime — gâcher sa vie. Le roman de Daudet, sentimental et psychologique, était aussi la satire d'une certaine société.

Diffusé en 1975, ce feuilleton de treize épisodes de cinquante-deux minutes a été regroupé en huit épisodes d'une heure quinze.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le Double Crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Agriculture et météorologie ;

20 h., Médicale : la stérilité féminine ; 21 h. 30, Black and blue : Ellington au Cotton-Club (jazz) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Des notes sur la guitare : Dowland, de Visée, Sor, Asencio ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands : « le Bourgeois Gentilhomme » (Strauss) ; « Concerto pour piano dit du Couronnement » (Mozart) ; « Mort et transfiguration » (Strauss), par l'orchestre de Sarrebruck, direction K. Tennstedt. Avec B. Gelber, piano ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Voyage musical de Stendhal ; 1 h. 15, Douces musiques.

SAMEDI 14 JUILLET

CHAINE I : TF 1

8 h. 55, Revue du 14 juillet ; 10 h. 45, Les soldats de plomb du Palais-Royal ; 11 h. 15, Les nouveaux chanteurs de charme.

12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 25, Magazine auto-moto ; 18 h. 50, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Les grandes expositions : l'art sous le Second Empire ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Show Machine.

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

22 h. 35, *Paris bleu, blanc, rouge* : Feu d'artifice.

CHAINE II : A 2

8 h. 55, Revue du 14 juillet ; 10 h. 45, Document : Le 14 juillet 1919 ; 11 h. 10, Série : Super Jaimie ; 12 h., Journal de sourds et des malentendants ; 12 h. 15, Sport : Spécial Tour de France cycliste ;

12 h. 45, Journal ; 13 h. 30, Les jeux du stade (rugby : Nouvelle-Zélande-France ; automobile : Grand Prix de Grande-Bretagne ; natation : championnats de France ; ski nautique : championnats de France) ; 18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 20, Sport ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Le jeune homme vert.

21 h. 35, Théâtre (soirée Courteline) : les Mentons bleus ; les Boulingrin.

Deux réalisations de Jean Pignol. Avec Michel Galabru en Rapeteaux (dans les Mentons bleus) *et en M. Boulingrin (dans* les Boulingrin).

22 h. 20, Variétés : Bouvard à Deauville.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 30, Documentaire : Lettres perdues, de Cl. Brinquier et M. Chevillot.

A la sortie de Libourne, un bâtiment tout simple, le centre de recherches du courrier où vont, depuis 1967, toutes les correspondances n'ayant pu être remises à leurs destinataires. Mots perdus, « lettres mortes de solitude, mortes de n'avoir pas été lues à temps », à cause d'une adresse incomplète, mal orthographiée...

19 h. 40, Pour les jeunes : 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : les Trois Mousquetaires ou l'escrime ne paie pas, par les Tréteaux de France, d'après A. Dumas. Avec F. Perrin, J. Antolinos, J.-L. Airola.

L'escrime ne payant plus, Jean-Claude Islert n'a pas hésité à « adapter » à sa guise le roman fameux de Dumas.

22 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h., Samedis de France-Culture ; 16 h. 20, Livre d'or, de M. Bernard (Consortium classicum) ;

17 h. 30, Pour mémoire : Lecture de la France ; 19 h. 30, Biologie et Médecine : Fatigue et Asthénie, avec le docteur P. Bugard ;

20 h., Parlez-nous de la Bastille ; 21 h. 55, Ad Lib ; 22 h. 5, La Fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Matinée lyrique : Salomé (Strauss) ; 16 h. 45, G.R.M.-I.N.A. : « Qui dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30 : Ensemble vocal d'Ile-de-France : « Cécile, vierge et martyre » (Charpentier) ; « Les arts florissants » (Charpentier), par l'Ensemble instrumental, dir. : W. Christie. Avec J. Nelson et U. Studer ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit : jazz vivant ; 0 h. 5, Chants et musiques de la Révolution française.

DIMANCHE 15 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée au monastère des bénédictins de Blaru (Yvelines), prédicateur : P. Alain Quilici ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Variétés : Mozaïque ; 14 h. 25, Série : La chute des aigles ; 15 h. 30, Sports première ; 15 h. 50, Tour de France cycliste ; 17 h. 45, Le magazine de l'aventure.

Un nouveau magazine : l'aventure est prise dans son sens le plus large, de l'évasion à la notion du risque calculé. Jean-Claude Guilbert, Marc Menant et Christian Prost, de la Guilde européenne du raid, se sont donnés pour but de faire rêver et d'inviter les téléspectateurs à une activité qu'ils aiment.

18 h. 20, Série : La filère ; *19 h. 15, Les animaux du monde* ; 19 h. 45, Sport : Tour de France ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : DIABOLIQUEMENT VOTRE, de J. Duvivier (1967), avec A. Delon, S. Berger, S. Fantoni, C. Piéplu, C. Augier, P. Mosbacher. (Rediffusion.)

Devenu amnésique à la suite d'un accident d'automobile, un homme est soigné, dans un château isolé, par sa femme et un médecin. Mais des souvenirs lui reviennent qui ne correspondent pas à ce qu'on lui dit de sa personnalité.

Un suspense criminel, dont on devine très vite le mécanisme. Ce dernier film de Julien Duvivier est, malgré le savoir-faire technique, sans intérêt.

22 h. 8, Jazz : Festival Dizzie Gillespie Quartet.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec... V. de Moraes ; 13 h. 15, Journal ; 13 h. 40, Série : Drôles de dames ; 14 h. 35, Sport (tennis, ski nautique) ; 16 h. 30, Cirque du monde ; 17 h. 15, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois-Doré ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Hunter (Le groupe K) ;

21 h. 35, Document de création : Two sheriffs.

Aux Etats-Unis, tandis que la campagne présidentielle bat son plein, se déroulent d'autres élections plus discrètes. L'auteur a choisi de suivre deux shérifs de l'Ouest qui tentent de se faire réélire. A travers leur campagne, c'est une chronique de leur vie quotidienne, une sorte de western à sa manière qui est raconté — en trois émissions — par Jean-Pierre Richard. Avec la première, « Vote for Noles », on voit Louis L. Noles, ancien décorateur de gâteaux en Californie, devenu shérif d'un des derniers comtés où sévit encore la prohibition.

22 h. 35, Fenêtre sur... les accidents de plongée.

L'homme inconsciemment garderait la nostalgie de l'animal marin qu'il était lorsqu'il vivait dans le ventre de sa mère. Il aime l'eau, mais la plongée a ses dangers.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones Quintet.

20 h. 30, Série : Les grandes villes du monde (III. — Vienne).

Depuis les fastes baroques et la chute de l'empire austro-hongrois, Vienne a continué de se développer tout en présentant une certaine qualité de vie. L'évocation d'Helmut Andics manque d'un peu de vie pour traduire cette cité qui se veut à échelle humaine.

21 h. 30, Journal.

21 h. 50, Court métrage : le Conseiller Crestel, de R. Pansard-Besson.

22 h. 10, Hommage à David Griffith (courts métrages).

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit, cycle films noirs américains) : HANGOVER SQUARE, de J. Brahm (1945), avec L. Gregar, L. Darnell, G. Sanders, G. Langan, F. Marlowe, A. Namer, F. Worlock. (V.o. sous-titrée. N.)

A Londres, au début du siècle, un compositeur de musique surmené est victime de crises de folie pendant lesquelles il commet des meurtres dont il ne garde pas le souvenir.

Film d'épouvante remarquablement réalisé et dont l'atmosphère trouble est très prenante. Peu connu.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « la Grande Loge de France » ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, préd. : Mgr Bouchex ; 11 h., La musique et les mots (Beethoven) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Récital de piano, par Y. Mikhashoff, au Centre culturel américain de Paris ;

14 h., La Comédie-Française présente « le Sexe faible », d'E. Bourdet ; 16 h., California ; 17 h. 30, Rencontre avec... Henri Thomas ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Autour d'une génération ; 20 h. 40, Verdi ; 23 h., Musique de chambre : Quatuor à cordes de Tel-Aviv.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Offenbach, Meyerbeer, Raymond, Hagen, Strauss, Kolo ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Festival de Schwetzinger : quatuor Melos : Haydn, Fortner, Ravel ; 11 h., Harmonia sacra : Ockeghem, Prez, Gombert, Vinders, Bach ; 12 h., Musiques chorales : Mendelssohn, Planyavsky, Schubert, Brahms, Strauss ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches : Debussy ;

14 h., La tribune des critiques de disques : Brahms ; 17 h., Concert lecture : Beethoven ; 18 h., Opéra bouffon : « Si j'étais roi » (Adam) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Mamy, Dodane, par H. Puig-Roger ; 20 h. 30, Festival de Flandres 78 : « Ouverture de concert » (Szymanovski) ; « Concerto pour piano en fa mineur » (Chopin) ; « Symphonie n° 5 en mi mineur (Tchaikovski), par l'Orchestre symphonique de la radio polonaise, dir. J. Kasprzyk, avec P. Paleczny, pianiste ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le transsibérien ; 0 h. 5, Nouveaux talents, premiers sillons ; 1 h., La flûte.

مكذا من الأصل

13 JUILLET

CHAINE ... : FR 3

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

4 JUILLET

CHAINE ... FR 3

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

15 JUILLET

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi

Bureau d'étude/Aménagement lieux de travail, design industriel et graphique cherche pour équipe pluridisciplinaire

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUALITATIVES PSYCHOSOCIOLOGUE

- pratique de la conception et réalisation d'études ;
- expérience technique psycho-sociologiques ;
- parfaite expression orale et écrite.

Contacter Claire THIERREY - Groupe ENFI 34, avenue Kléber, 75116 PARIS - Tél. : 508-88-32.

Ville d'ATHIS-MONS 91200 (ESSONNE) recrute à compter du 1-9-1979 : UN REDACTEUR chargé du fonctionnement du service d'action sociale. Adresser candidature avec curriculum vitae à Mme le Maire 91205 ATHIS-MONS CEDEX

Centre René-Huguenin 5, rue Gaston-Latouche 92 Saint-Cloud, recherche: **INFIRMIÈRE DE JOUR** TEMPORAIRE Salaire : 4.460 F pour 40 heures par semaine. Pour RV : 602-70-50 (P. 315)

Centre Hospitalier de Courbevoie (92401), 30, rue Kilford, recr. d'urg. UNE INFIRMIERE de salle d'opération. Tél. 788-82-55.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une document. grat. sur la rev. « France-Carrières » (D 18) B.P. 402.09 PARIS.

Importante Société Commerce International recherche HOMME BON COMPTABLE 30 ans environ, Niv. B.P. Sér. références professionnelles et morales exigées. Situat. stable et d'avenir. Envoyer C.V. dét. manuscrit sous le n° 215, à DAG, 65, rue de Rivoli, PARIS (1er), qui transmettra.

INTERNAT.

Cherchons J. Fille au pair pour min. 1 an, tenue de maison + 3 pet. enfts, pr. Innsbruck, Autriche. Ecr. W 8262 Schlüssel Werbung - A - 6021 Innsbruck

Je cherche JEUNE CUISINIER ambitieux - Bon salaire - Je cherche SERVEUSE. Pour de plus amples renseignements, tél 021/56-70-54 (Suisse).

secrétaires

Société d'économie mixte de construction recrute **SECRÉTAIRE DIRECTION** expérimentée. Réf. exigées. Ecr. avec C.V. M. le Directeur S.E.M. le Logement Dionysien, 14, rue Pierre-Dupont, — 93200 St-Denis. Tél. 820-72-75

demandes d'emploi

Jne Autrichienne (25 ans) ayant maîtrise en français et allem., parle anglais, utilisant machine à écrire, ch. trav. intéressant en Suisse romande ou en France pour mois novembre, décembre 1979 et janvier 1980. S'adr. à : Elisabeth Gepp, Goetzenbichlweg 20, A-8160 Weiz.

ETUDIANTE 18 a., bnes conn., allem., angl., ch. vacances au pair août-sept. T. (40) 75-15-26.

travail à domicile

Rewriting, corrections, magnéto par doct. sciences hum., expér. Ecr. n° 8248 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

proposit. com. capitaux

Recherchons **AGENT EXCLUSIF** pour vente domaines et terres boisées Amérique du Nord. - Ecr. sous chiffre A 18-115336. Publicitas CH 1211 Genève 3.

automobiles — automobiles

- de 5 C.V.

AUSTIN MORRIS MINI 850 1973 - 4.800 F. Tél. 345-11-82

8 à 11 C.V.

PEUGEOT 504 L Diesel, 1976. Valeur Argus : 18.000 F Vendue 14.000 F Tél. pr RV : 16 (4) 440-36-64

A vendre Peugeot 504 L Diesel, année 76, valeur argus 18.000 F. Vendue 14.000 F. - Téléphonez pour rendez-vous (16-4) 440-36-64.

Part. vd Alfa Romeo, Alfetta 1600, 1977, lecteur cartouches, amortiss. nfs, 22.500 F. 962-13-89.

Particulier vend Simca 1301 S. break, modèle 73, rouille métallisé, bon état général, 4.000 F. Téléphone : 264-22-35.

12 à 16 C.V.

A vendre très belle MERCEDES 280 SL 1968 beige, intérieur cuir noir, hard-top, peinture neuve (fact.) Tél. 899-18-55

A vendre très belle MERCEDES 280 SL 1968 beige, intérieur cuir noir, hard-top, peinture neuve (fact.). Téléphone : 899-18-55.

BMW 525 1974 1re main EXCELL. ETAT - T. 506-77-83.

A vendre Peugeot 604 SL 60.000 km., année 1977, options : vitres teintées, couleur métallisée grenat, pneus neufs, jantes Delta, 32.000 F. Tél. : 770-39-95

+ de 16 C.V.

JAGUAR SERIE 2 neuves, disponibles. Prix exceptionnels. Téléphone : 609-15-32.

divers

CHAUFFEURS EXPERIMENT. pour particulier, effectuent toutes distances - T. : 502-18-80

locat.-autos

LOCATION AU MOIS POUR JUILLET ET AOUT SANS CHAUFFEUR

ROLLS ROYCE SILVER SHADOWS 2
MERCEDES 450 SEL
MERCEDES 280 SL
RANGE ROVER
PORSCHE
FERRARI BOXER

FINE INTERNATIONAL 64, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Téléphone : 563-74-81

L'immobilier

immobilier (information) — immobilier (information)

appartements vente

3e arrdt.

TURENNE Immeuble XVIIe Poutres Livg + chbre, cheminée, charme, 275.000 F - 325-77-31.

6e arrdt.

Me ST-GERMAIN-DES-PRES PETIT STUDIO, salle de bains, wc, kitchen. Immeuble rénové. PRIX INTERESSANT - Calme. 5, rue BERNARD-PALISSY. sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

12e arrdt.

Me Saint-Mandé - Bel imm. Soleil. Calme. 33, av. Quihou. Pptaire vend plusieurs appts 2 p. tt cft. Libre : 160.000 F 2 p. 37 m2. Occupé : 75.000 F 5 p. (3+2). Occupé : 205.000 F 520-13-57 ou s/pl. : 16 h.-18 h. Samedi, dimanche, lundi.

15e arrdt.

Me LA MOTTE-PICQUET Imm. neuf, tt cft, bon stdg, séjour+1 chbre, entrée, office, cuisine, bains, w.c., téléphone. PRIX INTERESSANT. Calme. 8, rue DUPLEIX, 8e étage, sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

18e arrdt.

MONTMARTRE - Plein soleil Splend. 2/3 pces, tt cft s/verd., ref. nf. EXCEPTION. 878-41-65

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT IMMEUBLE NEUF 4 p. 95 m2 + balcon 733.000 F, parking inclus. GEFIC - 205-03-11 14 h. à 19 h., sauf mardi.

Quartier Buttes-Chaumont Soleil, calme, 28, r. Ourcq, combles 150 m2, libre 75.000 F Appt libre 2 p. entrée, cuis., bains, w.-c., état neuf. 115.000 F Appt 35 m2 occupé 65000 F Possib. appt de 4 p. ou 6 p. 224-18-42 ou sur pl. 13 h.-15 h. Samedi, dimanche, lundi.

20e arrdt.

MENILMONTANT. Gd 4 p., rare, récent, 150 m2, 17e étg., panorama, 2 bains, cuisine équipée, parking, calme, entre rue piétonne et square, 780.000 F. Tél. pptaire : 362-08-64.

78 - Yvelines

LE CHESNAY - Parly 2, 3-4 p., type 2, cave, parkg, vue dégag. donnant sur piscine - T. 954-49-90 le w.-end ou le mat.

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord. INVESTISS. SUR ET SOLIDE Petit immeuble à la Mansart Construction haute qualité Appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES TELEPH. : (4) 457-32-62

92 Hauts-de-Seine

SACRIFIE 690.000 F NEUILLY Saint-James Atelier Artiste DUPLEX 110 m2+70 m2 terrasse - Urgent - 254-56-72.

Ville-d'Avray. Résidence calme, bord. parc Saint-Cloud, 10 min. gare direct St-Lazare/Défense, appt 1972, 5 p., cuisine équipée, 108 m2, excellent état, exposition sud, garage double, 780.000 F + frais notaire. Disponible à c. du 1-8-79. Téléph. 709-24-97, lundi à vendredi, 17 à 19 heures.

locations non meublées Offre

Région parisienne

80 KM SUD PARIS BORD SEINE loue à l'année (800 F) + charges) PETIT **CHALET** neuf 2 P. + loggia, tt cft, sur 500 m2 envir. Voir sur pl. DOMAINE DE LA GOUYONNE (77480) BRAY-SUR-SEINE Tél. : 401-12-18 ou 13-97.

PUTEAUX PONT DE NEUILLY SOCIETE LOUE **SANS COMMISSION** STUDIOS au 6 PIECES 2 P. 59 m2. dép. 1.500 F + ch. dans imm. neuf de standing **LE MINERVE** s/pl. samedi, dimanche, lundi et vendredi, de 11 à 19 heures 14, RUE PAUL-LAFARGUE

RUEIL - R.E.R. - Calme 7/8 p. Jardin. Libre. 4.500 F/mois. A.G. Malmaison - 749-00-30.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02

viagers

Société SPECIALISTE Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

locaux commerciaux

AMÉRIQUE DU NORD Centre Commercial et industriel, construct. récente, excellentes locations, très bien situés, tav. 30 % cash, informations et dossier complet sous le chiffre H. 115338 Publicitas CH- 1211 GENEVE 3

bureaux

Domicil., Artis. Commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-78-80 - 229-18-04

fonds de commerce

EMIGRE vends magasin avec atelier de PRET À PORTER FÉMININ Tél. 387-03-56

Rég. ouvert dans tr. grd centre commerc. en expansion 110 m2, lingerie, corseterie, etc. à vendre. Ecr. INTER REGIES n° D443. B.P. 267. 72006 LE MANS Cédex

villas

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 min. Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains de 630.000 à 910.000 F Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Téléph. : (4) 457-32-62

Nice, Gairaut, villa récente, séjour, 2 chbres, terrain 1.200 plat. - 950.000 F - UFFI 3, promenade des Anglais, 06000 Nice (93) 87-19-07 fichier import. appt., villas. Envoi gratuit condensé programme Immobilier Côte d'Azur.

MORANGIS (91) VILLA RÉCENTE 7 pièces, confort, sous-sol total, garage 3 voitures Terrain : 400 m2 PRIX SACRIFIE **530.000 F** **E.T.I.** 448-96-23, ouvert le dimanche.

pavillons

FOSSES. 5' gare Survilliers, 30' Paris, vend cause départ solide pavill. F4, chauff. cent., 360 m2 terrain, coin calme, 270.000 F. LAGARDE, 23, r. P.-Semart, 95470 Fosses. 471-46-60.

terrains

Pour placement d'argent vends rég. CALVI 8 ha. boisé d'oliviers 2 F le m2. Pr ts renseig. tél. 16 (95) 62-70-58 à Montemaggiore (Corse), ou Paris : 336-51-57.

LA CIOTAT. Vds terrain 6 ha., vue, électr., eau. 600.000 F. Tél. (42) 23-32-73. H.R.

fermettes

DORDIVES Sortie autor. A6 à 10 km, fermette gâtinaise s/3.000 m2 terrain clos, récept. 60 m2, hall, poutres, cheminée, 3 chb., cuis., bains, grange 90 m2 du 13e s. accolée pour salle jeux, grange pour 3 voitures, chff. central, très belle vue. Prix 580.000 F. **AVIS** 10, avenue Gén.-Gaulle, MONTARGIS 16 (38) 93-23-40.

maisons de campagne

Vds tr. belle mais. ét. et ss-sol + gd jard. prox. Sèvre pr pêche. Tél. 16 (49) 65-61-72 ou 66-16-49

URGENT part. vend : 1. LANDES, 30 km de l'Océan, belle petite maison en colombages, entièr. rénovée dans hameau. Cuis. équipée avec feu ouvert, hall, salle à manger, salle de bns, 3 chbres et petite cour. 120.000 F (meublée). 2. ARDECHE, 15 km de Privas, belle maison typique restaurée dans hameau. Cuisine équipée, salle à manger, living (35 m2) avec feu ouvert, salle de bns, hall, 2 chambres. Entièrement garnie de meubles de style en noyer. 150.000 F. Tél. apr. 18 h. : 19/32-84-21-37-66 (Belgique)

propriétés

DOMONT (95) En plein cœur de la forêt de Montmorency, à 13 km de Paris, part. vd superbe PROPRIETE sur 2 niveaux, surface au sol : 140 m2. Rez-de-chaussée : 1 gde pièce, 2 ch., salle de bains, wc, terrasse, entrée individuelle, chauff. centr. 1er ét. : 1 séjour en L avec cheminée, 1 chbre, 1 cuis. entièr. équ., s. bns, wc, terrasse. Le tout sur 3.000 m2 de terrain clos. Libre de suite. Px justifié. Créd. poss. Pptaire. Mme CHIGOT 991-20-21 - 991-47-84

A vdre, LANDES, 8 km Océan, tr. belle Ppté, tt cft. Au rez-de-ch. : logt gardien. Garage. Au 1er ét. 4 p. Jdin cl. 3.000 m2. Aff. t. saine à s. 16 (58) 42-81-88

DANS HAMEAU ISOLE ENTREE GORGES DU TARN PLEIN SOLEIL **MAISON 1.632** TOUR RONDE, ESCAL. à Vis pierre 4 nivx ext., pier. appar. toit et charpente neufs eau chaude et force R.-de-ch. : salle 8X5 av. âtre pierre appar., cuis. 5X5. 1er étage : w.-c., salle d'eau, 2 pces. dont une donnant sur terrasse 5X5. GRENIER, CAVES VOUTEES tous commerces, pharmacies, médecin à 1 km. (86) 63-48-94

A VENDRE **20 MINUTES DEAUVILLE** SUR 4 ha. PRAIRIE ET BOIS **MAISON NORMANDE** entièrem. rest., tt cft, dble livg av. gde cheminée, 4 chbres. 1 s. de bns, 2 cab. toil. + dép. Vis. s/pl. FOULBEC par Beuzeville. Tél. (32) 57-62-94 ou 41-52-63.

VALLÉE OUANNE mais. pier. bon ét. av. 7.500 m2 terr. + pce d'eau nbx arbres, salle commune 2 chbres, gren. amén. grange, cave, gar. prix : 235.000 F av. 23.500 F compt. **AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle SENS - (16) 86-65-09-03 ou PARIS 274-24-45

MORSANG-SUR-SEINE BORD DE SEINE Séjour, 3 chambres, tt confl, sur 2.800 m2. 075-43-46

BRETAGNE SUD Belle propriété 20 ha bois, 25 km. NANTES AUTRES PROPRIETES D'AUBIGNY, 2, rue Cadeniers, NANTES. - Tél. (40) 71-80-18

Urgent, 80 km de Paris, entre MAINTENON ET HOUDAN Sur 1.000 m2 clos et plantés : ravissante propriété, en parfait état, tout confort. Renseignements, LE FANAL, 28120 Illiers. Tél. : (37) 22-05-24 - 650.000 F.

l'agenda du Monde

Animaux

Part. vend mini-YORKSHIRES 9 semaines. Vaccinés et pedigree - Téléph. : 576-49-09

Ameublement

Vends S. à MANGER, SALON, CHBRE, même style contemp. **VIVAL-DEL-SUD** Tél. semaine : 524-66-27, de 14 à 16 h. ou après 20 h. 30 ou week-end : (35) 86-29-59, matin

Artisans

RENOV' APPART'S Rénovation de l'Habitat Tous corps d'état. Devis gratuit. Téléphone : 937-46-48

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'Etat. Devis grat. - 368-47-84, 893-30-82.

Cours

PIANO-SOLFEGE, méth. accél., spéc. adultes début. Tél. Centre Kleber, subventionné par la Ville de Paris. 500-88-23 (Etoile)

Hôtes payants

Pr jeune lycéen 14 a., cherche foyer, pension de famille, famille d'accueil dans arrdts : 10e/19e, rentrée scolaire 79-80. Ecr. n° 6072, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Moquettes

SUPER SOLDES MOQUETTES Laine et synthétique, gros stock, belle qualité - Tél. : 757-19-19

Livres

Ch. Psychopathia sexualis de Krafft-Ebing (Payot). L'Ecole des cadavres, Bagatelles pour un massacre, Beaux draps, de Céline. Préparatifs de noces à la campagne de Kafka. Le rêve et l'existence de Binswanger (D. de Brouwer). - M. Turpin, La Guillonière 18260 Barlieu.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e - 833-80-83

Instruments de musique

PIANOS DAUDÉ Achète pianos - 924-34-17

Jeunesse vacances

Quelle famille veut héberger pr minim. 1 semaine Etudiant (e) belge pr perfectionner français et/ou envoyer Etudiant (e) en Belgique pour apprendre le néerlandais. Pr informat., écr. : M. WALLEZ, rue d'Hamme, 2 B - 9300 AALST

Etudiante allemande connaiss. la langue franç. et angl. ch. un travail et un accueil familial dans une bonne famille franç. août à oct. 79. Magda Schnell, Tannenfelsstr. 7 D- 8999 Heimenkirch

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

l'agenda du Monde sera interrompu du MERCREDI 18 (daté 19) JUILLET au MERCREDI 5 (daté 6) SEPTEMBRE

Rencontres

Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle et l'on s'ignore... c'est pourquoi

A. RUCKEBUSH

Expert en Sociologie, a créé pour vous une forme particulière de prestation adaptée aux

MARIAGES DE L'ÉLITE

Depuis 32 ans son succès ne fait que s'affirmer dans le cadre d'une société choisie. Si vous lui demandez un rendez-vous, il vous recevra avec la plus parfaite discrétion, puis par des présentations personnalisées, hors du commun, il organisera pour vous le rendez-vous avec l'avenir.

5, rue du Cirque 75008 PARIS Tél. 720.02.78 / 720.02.97

4 et 6, r. Jean-Bart - LILLE Tél. 54.86.71 / 54.77.42



VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Croisières en Méditerranée sur splendide yacht de 17 m., suréquipé, ski naut., windsurf, 6 ou 12 jours, tout compris : 1.750 F ou 3.500 F (places libres en août). Ecrire P. Desvignes, 2, all. des Cèdres 92410 Ville-d'Avray. — H.L.N.A., Sté de crois. rég. loi 1-7-1901.

VACANCES à la SEMAINE encore quelques disponibilités **AOUT - SEPTEMBRE** **L.I.T.** 118, allée des Jardins 34280 La Grande-Motte Tél. (67) 56-52-92 au 56-67-11

Il reste 4 couchettes disponibles « L'HOMME-TRANQUILLE-III » Quetch de 14 mètres Départ RHODES : 15 au 31 août 2.380 F pr pers. pour 15 JOURS **FORCE 4 - 742-33-57** 11, rue Boudreau - 75009 Paris

A louer, Nord-Finistère, près Brignogan-Plages, 1 km de la mer, ferme du XVIIe rénovée, 6 pces, terrain 2.700 m2. A la quinzaine ou au mois. Du 15 juillet au 31 août. Ecr. n° 8247, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

BRETAGNE PRES DE PERROS-GUIREC Hôtel Bellevue, NN Tourisme, plage - 22660 TRELEVERN. Téléphone : (96) 23-71-44.

Cannes Croisette, sept. 2.500 F, poss. sem. stud. nf. M. Petit, 660-41-36 apr. 19 h. ou w.-end.

SALINS-LES-BAINS - JURA « La mer à la montagne » HOTEL ROTISSERIE DES BAINS - Prix modérés.

VACANCES ETE-HIVER HABERE-POCHE (Hte-Savoie) Studio 4 personnes : 118.000 F avec 11.800 F comptant, 2-3 p. SCI Le Choukas, 5, r. du Lac, Corzent, 74200 THONON - (50) 71-76-49.

A 35 km de la plage GRAU-DU-ROI à louer **magnifique bergerie** restaurée à l'ancienne, grand confort, entrée équipée. 6 à 10 personnes **A SAINT-MAMERT 15 KM NIMES** Libre 2e quinzaine Août : 5.000 F. SEPTEMBRE : 2.000 F. la quinzaine. Draps fournis. Tél. 16 (66) 86-09-74.

Le Monde

équipement

CIRCULATION

LES MESURES SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

• La ceinture reste très peu utilisée en ville
• Les coûts sociaux de l'automobile sont mal pris en compte

Les nouvelles mesures destinées à améliorer la sécurité routière, décidées au conseil des ministres du 11 juillet, ont pour l'instant suscité peu de commentaires. On a noté toutefois l'absence de dispositions concernant les motocyclistes, qui sont pourtant très souvent victimes d'accidents de la route. Il semble que, sur ce point, un différend oppose au sein de l'administration, et jusque parmi les membres du gouvernement, les partisans d'un assez grand libéralisme vis-à-vis des motocyclistes, ce sont en majorité des jeunes et ceux qui souhaiteraient que, dans ce domaine comme dans les autres, les responsables de la sécurité routière prennent toutes leurs responsabilités.

Le port de la ceinture de sécurité sera obligatoire jusque dans les agglomérations, de jour comme de nuit. Cette disposition ne manquera pas de « relancer » les objections des adversaires de cette disposition parfois dangereuse, disent-ils, et attentatoire à la liberté. L'Organisme national de sécurité routière (ONSER) publie à ce propos, dans son dernier bulletin d'information, les résultats de l'enquête qu'elle a commandée. Trois conducteurs sur quatre, dit l'ONSER, croient à l'efficacité de la ceinture ; les adultes (de quarante-cinq ans à cinquante-cinq ans) plus souvent que les jeunes. Le taux d'utilisation de la ceinture reste très variable suivant les parcours : il est de 95 % en moyenne sur autoroute, de 88 % sur les routes de rase campagne, de 55 % la nuit en ville, de 35 % de jour comme de nuit à l'intérieur des agglomérations. 48 % des conducteurs questionnés déclarent ne jamais utiliser la ceinture pour de petits trajets. « *On a pu constater enfin*, note l'ONSER, *que les avantages considérables apportés par la ceinture à rétracteur (« enrouleur ») dont la sangle est automatiquement réglée à chaque emploi et revient en place après usage n'avaient pas abouti à un taux d'utilisation supérieur aux autres modèles plus anciens.* »

Subventions déguisées

En marge de ce débat particulier, le rôle et le coût de l'automobile ont été discutés au cours du séminaire organisé par l'O.C.D.E. à Paris du 10 au 12 juillet, sur le thème « Les transports urbains et l'environnement » (*le Monde* du 10 juillet). Un rapport y a été présenté sur « *le coût et les avantages des véhicules à moteur* » suivant lequel la motorisation intense des sociétés industrialisées leur coûte actuellement deux à trois fois plus cher *qu'elle ne leur rapporte*.

Certes, l'industrie automobile, les transports routiers et leurs services annexes (négoce, assurance, construction de routes, etc.) représentent 5 % du produit intérieur brut (PIB) des pays membres de l'O.C.D.E. et fournissent des emplois à 4 à 5 % de leurs populations actives.

Les recettes fiscales procurées aux pouvoirs publics par ces activités représentent environ 2 % du produit national brut (P.N.B.), et elles sont partout, sauf au Japon, légèrement supérieures aux dépenses publiques d'infrastructure.

Cependant, ce solde positif néglige, selon l'O.C.D.E., les coûts réels de la motorisation dus aux encombrements, aux accidents non couverts par les assurances, à la pollution de l'air et au bruit. On a ainsi calculé que le prix du temps perdu dans les encombrements représente de 2 à 3 % du P.N.B., celui des accidents de 0,25 à 0,50 %, celui du bruit 0,20 %. La pollution atmosphérique coûterait de 0.60 à 1,2 % du produit national brut dans les pays de l'O.C.D.E. Au total, l'ensemble des coûts sociaux qui n'apparaissent pas dans les « comptes de l'automobile » peuvent être évalués à 3 à 5 % du produit national brut des pays industrialisés.

Conclusion du rapport : les nuisances de la motorisation coûtent à peu près deux fois plus cher que ne le font apparaître les stricts coûts monétaires. Les nations les plus industrialisées « *subventionnent donc largement l'automobile et les transports routiers comme elles subventionnent d'ailleurs l'aviation, le rail et les canaux* ».

TOURISME

Ni assurance obligatoire, ni permis de naviguer pour les plaisanciers

Il n'y aura ni assurance obligatoire ni permis de naviguer pour les plaisanciers. C'est ce qu'a indiqué M. Joël Le Theule, ministre des transports, le jeudi 12 juillet, en présentant à la presse, un *Guide du plaisancier*, édité par la direction générale de la marine marchande (1).

« *Pour l'assurance obligatoire, je n'ai pas trouvé d'interlocuteur* », a précisé M. Le Theule, « *l'idée est donc abandonnée* ». Le ministre faisait allusion aux réactions défavorables que ce projet avait suscitées chez les compagnies d'assurance qui craignent qu'en contrepartie on leur demande de financer les recherches en mer, fort coûteuses et jusqu'ici à la charge exclusive de l'Etat. « *Quant au permis*, a ajouté le ministre, *les capitaines de certaines catégories de bateaux comme ceux qui ont un moteur de plus de 10 CV, y sont assujettis. Il n'y aura pas de modifications de cette réglementation en vigueur.* »

Pourtant, M. Le Theule et M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, lui-même plaisancier confirmé, ont rappelé que l'accroissement rapide du parc français des navires de plaisance (quatre cent cinquante mille unités immatriculées cette année) soulève de sérieuses difficultés pour ce qui est de la sécurité. On évalue le nombre des accidents à deux mille par an. La plupart surviennent à moins de 10 kilomètres de nos côtes. Ils ont fait plusieurs centaines de blessés, quarante morts et cinquante disparus en 1978.

« *Devant cette situation, au lieu de réglementer encore, nous avons préféré informer les débutants, ceux qui viennent d'acheter un bateau ou ceux qui vont prendre la mer pour la première fois* », a déclaré M. Le Theule. « *D'où ce* Guide du plaisancier. *Ce n'est pas un manuel de navigation, mais un rappel des connaissances indispensables concernant les formalités administratives, les règles de sécurité, les adresses utiles et les termes usuels.* »

(1) *Dans tous les quartiers maritimes, les clubs de voile et au* ministère des transports, 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

PORT-CROS : le péril vient de la mer

De notre envoyé spécial

Port-Cros. — 10 heures du matin dans l'anse de la Palu, l'un des havres du parc national de Port-Cros. C'est *l'heure* radieuse du premier plongeon, des premiers crissements de cigales dans les chênes verts. Une plage de poupée ombragée de roseaux, un vieux fort crénelé juché sur sa colline, un flot où tourbillonnent les goélands, pas une maison, pas un parasol, pas un touriste...

Dans ce décor miraculeux, à quelques milles des plages grouillantes du Lavandou, un yacht a mouillé pour la nuit. Ses occupants *ont dormi tout leur* saoul à l'abri du vent d'Est, ils se sont baignés au soleil levant, ils ont pris un glorieux petit déjeuner sur le pont. Maintenant ils vidangent leur tinette et jetteront par-dessus bord le contenu de leur poubelle.

Que sur 600 mètres les eaux du seul parc marin d'Europe (1), ils s'en moquent. Que les gardes-plongeurs aient justement balisé dans cette baie un « sentier *sous-marin* » sur lequel on se promène masque aux yeux et palmes au pied, peu leur importe. Que le sentier botanique où l'on découvre les trésors de la Provence maritime longe ce rivage ils l'ignorent. Que la plage ait été nettoyée hier comme elle l'est tous les jours pour que les enfants débarqués des vedettes puissent en jouir est le cadet de leur souci.

Eux, ce sont des plaisanciers. Du haut de leur joujou de plusieurs centaines de milliers de francs, ils narguent la terre entière. Dans un instant ils auront levé l'ancre, labourant un peu plus les prairies de posidonies. Puis au moteur, laissant derrière eux une traînée de gazole, ils gagneront le large. Merci pour le mouillage gratuit et vive la liberté des mers !

Il faut avoir vu cela pour comprendre le découragement et parfois la colère des gardes-moniteurs du parc national de Port-Cros. Leur vedette verte et blanche a beau faire deux fois par jour une ronde de surveillance autour de l'île, ils sont quasiment impuissants devant l'armada des yachts, des cruisers, des canots automobiles surpuissants et des « mouille-culs » de toute dimension qui assaillent leur îlot. Certains soirs, plus de quatre cents bateaux se dandinent quasiment bord à bord devant le village de Port-Cros et *sous les remparts* du fort de Port-Man. Dans la nuit qui vient, alors que, comme l'exige le règlement, les touristes ont regagné le continent par la dernière vedette, le silence devrait tomber sur l'île, mais c'est un véritable tintamarre de haubans et de casseroles qui monte des anses.

Un renfort de gendarmes veille toute la nuit près du téléphone dans la maison du parc. Car on a vu des plaisanciers s'offrir un feu d'artifice avec les fusées de détresse, au risque d'incendier la forêt qui, à Port-Cros, recouvre les rochers jusqu'à toucher l'eau. Tout récemment encore, bravant les interdictions partout répétées, de joyeux noctambules sont descendus à terre pour allumer des feux et griller des saucisses.

Malgré les instructions nautiques

C'est dans la baie de Port-Man, à l'est de l'île, où il n'y a pas de surveillance continue, que les dégâts sont les plus visibles. Les merveilleux rivages de la calanque Longue et de la calanque du Palengrier sont devenus de véritables dépôts d'immondices amenés par le flot. Un père de famille ayant loué un voilier à Nice était venu y mouiller avec ses quatre enfants début juillet alors que la saison commençait à peine. Le lendemain, il venait se plaindre au bureau des gardes : « *C'est une honte*, s'écriait-il, *ma fille s'est ouvert le pied sur des tessons de bouteille en abordant. Les fonds sont encore pire. Nous avons plongé. Cela ressemble à une décharge publique. J'ai même observé une cuisinière et une cuvette de W.C.* » Comme les gardes lui faisaient observer que les plaisanciers pourraient peut-être pratiquer l'auto-discipline il éclata de rire.

Les agents des douanes seraient eux aussi bien surpris s'ils mettaient la tête sous l'eau. Car *on trouve dans les champs de* posidonies les emballages des produits qui ont été vendus détaxés aux navigateurs partant soi-disant outre frontière.

Les scientifiques en tout cas s'alarment en constatant la régression des praires sous-marines, labourées chaque saison par des centaines de grapins. Ils s'étonnaient du dépérissement de la végétation terrestre proche de l'eau. On l'attribuait au piétinement des baigneurs venus du continent. En réalité les laboratoires de Marseille viennent de découvrir que le mal vient de la mer. Il y a tant d'hydrocarbures et de détergents à la surface des vagues que ces polluants soulevés par le vent se déposent sur les arbres et les empoisonnent.

Le plus extraordinaire, c'est que les instructions nautiques interdisent le mouillage sur les côtes nord de Port-Cros car des câbles y sont immergés. Les affaires maritimes *elles-mêmes n'ont jamais pu faire respecter cette interdiction*. Les gardes du parc, qui ne sont pas assermentés et ne portent pas d'uniforme, sont obligés de se faire accompagner d'un gendarme pour verbaliser. Le plus souvent ils « laissent courir », car les navigateurs étrangers leur rient au nez et les yachtmen français ne manquent jamais une occasion de faire état de leurs relations « *très haut placées* ».

Des Néerlandais furent surpris l'an dernier en train de braconner avec des bouteilles de plongée dans la zone sous-marine du parc. Double délit caractérisé qui leur valut la confiscation immédiate du matériel et la promesse d'une comparution prochaine devant un tribunal. Quarante-huit heures plus tard les gardes, écœurés, devaient tout destituer à ces messieurs qui mirent le cap sur la Grèce pour continuer leurs exploits. La justice française n'avait pas osé poursuivre.

L'îlot de Bagaud, qui fait partie du parc et se trouve à quelques encablures de Port-Cros est une réserve intégrale. Tout débarquement y est strictement interdit. Pourtant les naturistes y pullulent pendant la journée et la nuit, de la maison même du parc, on aperçoit les lampes électriques des plaisanciers au mouillage qui s'y promènent. La fréquentation est telle que l'un des forts de Bagaud a été complètement ruiné par les navigateurs vandales.

Tout cela scandalise d'autant plus le personnel du parc que, en cas de coup de tabac, on l'appelle au secours. Les bateaux au mouillage sont tellement serrés dans les anses qu'à chaque tempête il faut travailler des nuits entières pour dégager les chaînes emmêlées, hâler vers des abris les voiliers aux moteurs noyés, transporter éventuellement les blessés sur le continent.

Pour éviter au moins la destruction des fonds par les ancres et limiter le nombre des bateaux (la capacité maximum d'accueil de Port-Cros est évaluée à cent soixante voiliers), le conseil d'administration du parc avait décidé l'an dernier d'établir, à l'orée des baies, des rangées de *corps morts*. Les plaisanciers auraient eu l'obligation de s'y amarrer et ils auraient payé une taxe de 10 F à 40 F par nuit selon la taille du yacht.

A peine annoncé, ce projet a soulevé un tollé de la part des clubs nautiques. La direction du parc a prudemment renoncé à ce que les plaisanciers avaient déjà appelé des « parcmètres marins ». Pourquoi cette reculade ?

« *Vous savez*, dit très sérieusement un garde, *une allumette suffit et toute l'île flambe comme une torche. Si c'était un jour de grande affluence et de fort mistral il y aurait des dizaines de promeneurs asphyxiés dans le maquis.* »

Les plaisanciers ont ainsi réussi à vider de sa réalité la notion même de parc marin. Pourtant Port-Cros, créé en 1963, est l'un des plus anciens parc nationaux français. Depuis cinq ans, tous les ministres de l'environnement s'efforcent d'étendre le parc à l'île de Porquerolles, devenu pourtant propriété de l'Etat. Gabriel Péronnet, André Jarrot, Paul Granet et Michel d'Ornano ont successivement annoncé, depuis 1974, la création imminente du « parc national des îles d'Hyères ». Ils ont tous capitulé.

Depuis six ans également, l'administration voudrait établir dans la rade d'Hyères un schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer (SAUM). Une façon de gérer cet espace privilégié et menacé au mieux des intérêts, souvent contradictoires, des plaisanciers, des pêcheurs, des cargos, des militaires, des protecteurs, etc. Là encore, pour ne pas froisser ceux qui se targuent de la liberté des mers on a renoncé.

L'Etat n'a cessé, depuis une décennie, de favoriser le développement de la navigation de plaisance, entre autres en subventionnant des ports tout le long de la côte. Il a joué les apprentis sorciers. Car il est aujourd'hui incapable de ramener à la raison cette multitude de néo-navigateurs qui jouent aux flibustiers.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Lire l'article de Jean Rambaud dans *le Monde* du 30 mai.

CORRESPONDANCE

Les déchets nucléaires dans l'Atlantique

Après l'article intitulé « *Deux mille tonnes de déchets nucléaires sont déversés dans le golfe de Gascogne* » (*le Monde* du 12 juillet), M. J. de La Ferté, responsable des relations extérieures de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E., nous précise :

« *Le lieu d'immersion est un rectangle délimité par les méridiens de 16° ouest et de 17° 30' Ouest, et par deux lignes parallèles situées à 10 milles marins au nord et au sud de la latitude de 46° nord. Cette zone se situe à environ 700 kilomètres de l'extrême ouest de l'Irlande et de l'Espagne, et à plus de 1 100 kilomètres des côtes françaises les plus proches, à 450 kilomètres au-delà de la limite du plateau continental.*

» *Je rappelle à cette occasion que les opérations de rejet de déchets radioactifs de faible activité, solides, conditionnés dans des conteneurs spéciaux, effectuées cette année par la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse, ainsi que par le Royaume-Uni, font l'objet d'une surveillance internationale particulière, notamment dans le cadre d'un mécanisme multilatéral de consultation et de surveillance pour l'immersion de déchets radioactifs en mer, mis en place en 1977 sous l'égide de l'Agence de l'O. C. D. E. pour l'énergie nucléaire, et auquel participent vingt pays membres de l'O.C.D.E.* »

TRANSPORTS

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE : PAS QUESTION D'IMMOBILISER LES 747

L'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) vient d'indiquer qu'il n'était pas question d'immobiliser la flotte des Boeing-747, dont sept cents exemplaires environ sont en service dans le monde. Cette mise au point intervient au lendemain de la découverte, sur un Boeing-747 de Pan Am, d'un défaut dans le système de fixation des réacteurs aux ailes.

« *Il n'y a aucun point commun entre le système de montage des réacteurs du DC-10 et celui du Boeing-747* », a précisé un porte-parole de la F.A.A. Selon les experts, la fissure découverte sur le Boeing-747 est minime et ne présente aucun danger sérieux pour la sécurité de l'appareil.

La F.A.A. doit, en principe, annoncer, d'ici à la fin de la semaine, la levée d'interdiction de vol qui frappe, depuis le 6 juin, les cent trente-huit DC-10 immatriculés aux Etats-Unis.

De son côté, l'Association française des nouveaux consommateurs vient de demander aux pouvoirs publics le maintien au sol des DC-10, estimant que ces appareil est dangereux en raison de la mauvaise sécurité de ses volets de substention. C'est là la première réaction en France d'un groupe de consommateurs dont on sait la puissance aux Etats-Unis et le rôle qu'ils ont joué dans l'interdiction de vol du gros porteur.

Cette association française (1), qui a été créée le 13 janvier dernier, est issue de l'Union nationale des jeunes consommateurs née en 1976, et qui a à sa tête, comme président, M. Henri Estingoy et comme délégué général M. Michel Gay. Elle affirme rassembler treize mille adhérents.

(1) 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris-1er. Téléphone : 233-03-03.

● *Fusion de compagnies américaines.* — Le Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) a autorisé, le jeudi 12 juillet, Eastern Airlines à acquérir 25 % des actions de National Airlines. Le mardi 10 juillet, le CAB avait levé toute objection au rachat de National Airlines par Pan Am et Texas International, leur permettant d'acquérir plus de 25 % des actions de National. — *(A.F.P.)*

● *Ile-de-France : 7 millions de francs pour le transport des handicapés.* — La région Ile-de-France subventionnera, pour 3 millions de francs, l'acquisition de véhicules par les collectivités locales qui mettront en place un réseau de transports spécialisé pour les handicapés. Deux autres millions permettront la construction d'escaliers roulants à la sortie des stations de métro desservant des hôpitaux (dans un premier temps Saint-Marcel, pour la Salpêtrière, et Plaisance pour Saint-Joseph et Broiussais.

Enfin, la région participera pour 3 millions à des travaux d'aménagements ponctuels, destinés à faciliter la circulation des handicapés légers sur les réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F.

● *Le cinquantenaire de l'Aéropostale.* — Il y a cinquante ans, le 15 juillet 1929, Mermoz et Guillaumet franchissaient, pour la première fois, la Cordillière des Andes, entre Buenos-Aires et Santiago-du-Chili, transportant à bord d'un monomoteur de quatre cent cinquante chevaux des sacs postaux embarqués dix-huit jours auparavant à Toulouse. La « ligne » entre l'Europe et l'Amérique du Sud était ainsi ouverte.

Air France organise à Santiago-du-Chili des cérémonies qui évoqueront, notamment, l'aventure de Guillaumet, prisonnier de la Cordillère, dont il revint épuisé mais vainqueur, ayant réalisé seul « *ce qu'aucune bête au monde n'aurait fait* ».

PRESSE

Les projets de « Libération »

« *Pensez-vous que* Libé *passera l'été ?* » On pose la question dans les milieux de presse, où l'on parle du départ de plusieurs rédacteurs de *Libération*, « *las de gagner 2 700 F par mois* » et passés chez M. Jean-Louis Servan-Schreiber, qui prépare son nouveau journal, *Paris-Hebdo*...

La réalité semble assez différente. D'abord, *Libération* ne se porte pas mal du tout, en dépit d'une série de procès coûteux. Mais, à l'image de sa directrice de publication, Mme Zina Rouabah, le quotidien — fort de ses 37 000 exemplaires diffusés chaque jour — se bat. La récente augmentation de son prix de vente lui a apporté un ballon d'oxygène. Quant à la « fuite massive » des journalistes, elle se ramène à deux cas de rédacteurs recrutés par *Paris-Hebdo*, les rares autres exemples n'excédant pas le minimum de mobilité qui a toujours existé à *Libération*.

En revanche, demeure engagé le grand débat de fond dont le quotidien n'avait pas fait mystère en publiant son bilan annuel : faire un grand journal d'information (en s'en donnant les moyens) ou opter pour un organe contestataire, nécessairement plus modeste.

Une majorité s'étant, d'ores et déjà prononcée contre tout recours à la publicité et pour le maintien de la formule des petites annonces gratuites, on serait tenté d'en déduire que la formule « grand quotidien d'information » a été abandonnée. Mais certains ne désespèrent pas de trouver une solution qui ne soit pas celle du repliement. Et pour la rentrée une promesse d'augmentation des salaires, portés à 3 100 F. — C. D.

« LE MATIN DE PARIS » PUBLIE SES COMPTES POUR 1978

Dans son numéro du 13 juillet, *le Matin de Paris* commente l'enquête du *CESP (cf. le Monde* du 13 juillet) et publie le compte d'exploitation de 1978 et son bilan au 31 décembre dernier.

Le compte d'exploitation fait apparaître un chiffre d'affaires de 66 millions et une perte de 10 millions. M. Claude Perdriel, directeur du *Matin de Paris*, indique, d'autre part, que les investissements nécessaires en 1979 seront financés par une nouvelle augmentation du capital, qui passera de 15 100 000 F à 23 650 000 F.

● *Plusieurs publications* de partis politiques suspendent leur parution pendant le temps des vacances. *U.D.F. 1*, lettre quotidienne de l'U.D.F., s'est arrêtée le 6 juillet et reparaîtra en septembre.

L'hebdomadaire *l'Unité* et *la Lettre de l'Unité*, organes du P.S., suspendent aussi leur publication mais annoncent une nouvelle formule en septembre. A défaut de pouvoir lancer, comme certains le souhaitent, un quotidien dont la charge financière serait très lourde, « *nous nous en rapprocherons dès la rentrée*, écrit M. Claude Estier, directeur de *l'Unité, en conjuguant deux initiatives* : l'Unité, *hebdomadaire nouvelle formule*, et la Lettre de l'Unité *quotidienne, étoffée et plus largement diffusée* ».

● *Une inexactitude* s'est glissée dans l'information relative à l'inculpation du directeur de *la Liberté du Morbihan (le Monde* du 11 juillet) en vertu de l'action judiciaire engagée contre M. Robert Hersant.

Alors que nous avons écrit : « *L'information a été ouverte le 16 mars 1977 sur plainte de l'ensemble des syndicats nationaux de journalistes* », M. Vanel, du bureau national des journalistes C.G.T., nous précise : « *Deux syndicats nationaux de journalistes, dont le syndicat C.G.C., ne se sont pas joints à cette action en justice. Le fait est assez largement connu dans les milieux de presse. Il l'est peut-être moins du public qui consulte aussi votre publication.* »

L'autre syndicat auquel M. Vanel fait allusion est la C.F.T.C., qui ne participe pas non plus à l'Union nationale des syndicats de journalistes. L'expression « *l'ensemble des syndicats nationaux* » s'entendait avec la précision « appartenant à l'U.N.S.J. ».

Le Monde

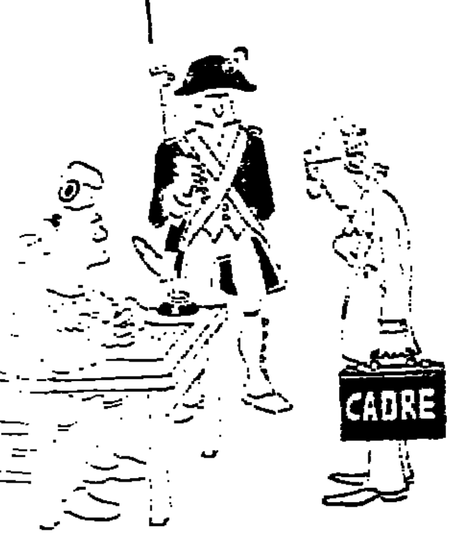
APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉ

Les syndicats réagissent aux propos de M. Barre sur

● C.F.T.C. : le pouvoir des cadres peut être tenu.

● CADRES C.G.T. : n tolérerons pas un t de cette nature.

C.F.D.T. : des déclarations « scandaleuses »



« La Lettre de la Nation » : que fais le gouvernement depuis trois ans

Pénaliser les cols blancs ?

(Suite de la première page.)

JEAN-PIERRE DUMONT.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE

Les syndicats réagissent vigoureusement aux propos de M. Barre sur la politique salariale

C.G.C. : vers une riposte face à l'obstination de M. Barre.

« Il arrive un moment où la persévérance n'est plus une qualité mais la marque d'un esprit sans imagination », a déclaré M. Jean Menin, secrétaire général de la C.G.C.

« Dès son arrivée au gouvernement, le premier ministre avait mis les salariés en accusation et avait présenté un plan destiné à bloquer les salaires et à porter atteinte au pouvoir d'achat du personnel d'encadrement en proclamant qu'en trois ans de ce régime il rétablirait une situation saine.

» Les trois ans sont écoulés et les résultats sont là : le chômage s'est dramatiquement accru, la balance commerciale ne s'est pas rétablie (...). Malgré cet échec flagrant, le premier ministre, s'obstinant à vouloir avoir raison seul contre cinquante millions de Français, entend non seulement poursuivre son traitement, mais même en accroître la sévérité.

» Dans ces conditions, le comité confédéral de la C.G.C. sera sans doute conduit à décider le déclenchement à la rentrée — et éventuellement en coordination avec d'autres organisations de salariés — d'une riposte à la hauteur des agressions auxquelles se trouve soumis le personnel d'encadrement. »

● **C.F.D.T. : des déclarations « scandaleuses ».**

Les déclarations que viennent de faire le président de la République et le premier ministre sur la modération des rémunérations sont *« scandaleuses »*, a déclaré, jeudi, Mme Jeannette Laot, secrétaire nationale de la C.F.D.T. MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre *« ne doivent pas compter sur la C.F.D.T. pour avaliser une politique mise au service de la droite »*. Faisant remarquer que les chefs d'entreprise *« les plus conservateurs pourront ainsi se réfugier derrière les propos du gouvernement pour maintenir les bas salaires »*, la secrétaire nationale a ajouté que sa centrale continuerait *« à se battre pour maintenir le pouvoir d'achat et donner la priorité aux rémunérations les plus faibles »*.

● **C.F.T.C. : le pouvoir d'achat des cadres peut être maintenu.**

« Il n'est pas vraisemblable que la croissance économique de notre pays tombe au-dessous de 2 à 2,5 % en 1980, à moins d'un sérieux fléchissement de la demande intérieure. Il faut certes donner la priorité à l'investissement car le redressement de la situation de l'emploi en dépend. Une fraction des fruits de cette croissance peut cependant sans relance de l'inflation, et sans amputation du pouvoir d'achat des rémunérations les plus élevées, être affectée à une progression du pouvoir d'achat des plus bas salaires. »

● **CADRES C.G.T. : nous ne tolérerons pas un transfert de cette nature.**

« Il faut être clair et enlever toute ambiguïté. Dans le cadre de l'application de la politique d'austérité du gouvernement, cela signifie qu'au niveau des entreprises on n'augmentera les bas salaires que si l'on trouve auprès des autres catégories de salariés la masse salariale nécessaire à cette opération. Ce n'est donc pas seulement les hautes rémunérations, dont l'assimilation aux statuts salariés est souvent contestable, qui seront touchées mais toutes les autres catégories, de l'ouvrier professionnel à l'ingénieur.

● **F.O. : la liberté de négociation est nécessaire à la stabilité.**

M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, nous a déclaré : *« Nous ne cessons de dire au premier ministre que, si on porte atteinte à la liberté de négociation, on va détruire des instruments qui, certes, nous permettent de défendre les intérêts de nos gens ; mais, en même temps, on détruira ce qui est un élément de stabilité nécessaire à l'application d'une politique, quelle qu'elle soit.*

» Il est évident que si on réduit sans cesse la marge de négociation, il n'y aura plus d'accord.

» Cette année, nous avons signé des accords dans presque tout l'ensemble du secteur public et nationalisé, et aussi dans le secteur privé. Cela a été plus difficile qu'à l'ordinaire, mais nous l'avons fait pour sauver l'essentiel. »

« LES CADRES NE DOIVENT PAS SE SENTIR TOUJOURS VISÉS » affirme le premier ministre

« Il ne faut pas que les cadres se sentent toujours visés », a déclaré M. Raymond Barre, le jeudi 12 juillet, à sa sortie de l'Elysée. Le premier ministre a précisé en ces termes le sens de son intervention faite la veille dans le quotidien *Rhône-Alpes* : *« J'ai dit simplement que, dans les entreprises, il faut que la masse salariale ne croisse pas plus vite que les prix. Si, dans telle entreprise, il apparaît que des efforts, comme cela est souhaitable, doivent être faits en faveur des rémunérations les plus faibles, les sacrifices devront porter sur les rémunérations les plus fortes. »*

M. Raymond Barre a ajouté que ces mesures étaient du ressort de l'entreprise et qu'il ne pensait pas que l'on puisse fixer une barrière générale.

CADRE

(Dessin de KONK.)

Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 18,4 % en un an

A la fin du mois de juin, on dénombrait 1 392 900 demandeurs d'emploi (en données corrigées des variations saisonnières), soit une augmentation de 1,2 % par rapport au mois précédent, et de 18,4 % par rapport à juin 1978. En revanche, en données brutes, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 2,1 % par rapport au mois précédent. De mai à juin, les offres d'emploi ont diminué de 0,9 % en données corrigées. A la date du 30 juin 1979, 1 233 000 demandeurs d'emploi (données brutes) restaient inscrits à l'ANPE. Parmi eux, 549 500 l'étaient depuis plus de trois mois, et 278 000 depuis plus de douze mois.

Ces statistiques sont fournies par le ministère du travail au moment où l'INSEE publie, dans sa revue *Economie et statistique*, un important dossier sur l'emploi (*le Monde* du 13 juin). Un sondage effectué parmi les chômeurs en octobre 1977, montre que le quart d'entre eux venaient de finir leurs études ou leur service national, et que 66 % des 1 205 800 demandeurs d'emplois inscrits à l'époque n'avaient jamais été convoqués pour une offre d'emploi. Parmi les chômeurs interrogés, 20 % accepteraient une rémunération inférieure à celle qu'ils avaient précédemment, 32 % acceptent un déménagement si l'emploi correspond à ce qu'ils cherchent.

Enfin, le préfet de la région Ile-de-France, M. Lucien Lanier, a annoncé le lancement d'une campagne d'information auprès des jeunes et des entreprises, afin de les intéresser au troisième pacte pour l'emploi. Celui-ci devrait concerner 81 000 personnes en Ile-de-France, estime le préfet.

« Le pessimisme qui décourage d'entreprendre »

Quand le chômage atteint des proportions analogues à celles que l'on connaît en France, ses effets deviennent pernicieux. Il crée des inactifs, au sens propre du terme, il provoque crainte et découragement.

Les inactifs, ce sont les jeunes, et parfois les moins jeunes, qui s'installent progressivement dans la situation d'assistés, qui usent de combines légales pour toucher les allocations, quand les entreprises elles-mêmes ne les poussent pas à ce petit jeu. Combien y perdent le goût du travail, ce travail qui, pour n'être plus sacralisé, n'en demeure pas moins un moyen d'insertion (le dernier ?) dans la société ?

La crainte, c'est ce que ressentent bon nombre de ceux qui conservent, vaille que vaille, leur emploi. Pas plus qu'on ne mobilise des chômeurs pour les amener à revendiquer, pas plus on ne mobilise ceux qui redoutent avant tout la perte de leur salaire. Le patronat aurait tort d'y voir l'avantage d'une paix sociale imposée par l'angoisse. Les effets d'une telle atonie vont au-delà de l'affaiblissement des syndicats : ils pervertissent tout autant les relations sociales.

Comme les pervertit le découragement, celui qui s'empare de ceux qui, passé un certain âge, se sentent laissés pour compte, dès lors qu'on les « remercie ». La stupeur, puis la résignation, les saisit. Ils vont racontant à chacun qu'ils n'ont pas à ce point démérité, et comprennent, aux regards détournés, qu'ils ne font plus partie du monde du travail, ou du monde tout simplement, qu'ils empestent presque.

Occasion d'une explosion imprévisible ? Peut-être. Mais plus que l'avènement d'une situation révolutionnaire, que d'aucuns peuvent espérer, que d'autres sauront utiliser, ne doit-on pas redouter l'apathie d'une population qui se détournerait des combats essentiels pour ne plus penser qu'à sa survie quotidienne ? C'est par là que l'on retrouverait ce « pessimisme qui décourage d'entreprendre », *qu'a évoqué le président de la République dans sa déclaration du 11 juillet.*

FRANÇOIS SIMON.

SOCIAL

Les entretiens de M. Jacques Barrot avec les syndicats

LA C.S.M.F. MET EN GARDE CONTRE TOUTE ATTEINTE A L'INDÉPENDANCE DU MÉDECIN

M. Jacques Barrot, nouveau ministre de la santé et de la Sécurité sociale, qui entreprend une série d'entretiens avec les partenaires sociaux, a reçu, le jeudi 12 juillet, durant une heure et demie une délégation de la Confédération des syndicats médicaux français, conduite par son président, le docteur Jacques Monier. Le problème du déficit de la Sécurité sociale a été au cœur de cette rencontre de caractère exploratoire à laquelle participait, aux côtés de M. Barrot, M. Jean Farge, secrétaire d'Etat.

Tout en soulignant leur attachement à une politique conventionnelle pour régir les relations entre les caisses d'assurance maladie et la profession médicale, les représentants de la C.S.M.F. ont fait état d'une « dégradation progressive des conditions de dialogue » avec leurs interlocuteurs sociaux, administratifs ou gouvernementaux. Pour eux, il n'est pas question de faire des concessions sur tout ce qui touche à l'indépendance professionnelle du médecin et à sa liberté de prescription. Ils ont cependant insisté sur la prise de conscience des médecins de leurs « responsabilités économiques ».

CONFLIT CHEZ JACQUES ESTÉREL

Les trente salariés de la maison de couture Jacques Estérel ont organisé le 12 juillet, à l'initiative de la C.G.T., une manifestation pour protester contre huit licenciements (dont cinq ouvriers d'atelier, deux dessinateurs et une secrétaire) prévus depuis deux mois. L'entreprise connaît des problèmes de trésorerie, qui seraient à l'origine de ces réductions d'effectifs. Les salariés des maisons Chanel, Lanvin, Nina Ricci, Courrèges, se sont unis à ceux de Jacques Estérel pour signer une pétition contre ces licenciements et pour aviser l'opinion publique des difficultés actuelles du secteur de la haute couture française.

La société Jacques Estérel, quoi qu'il en soit, ne pourra pas présenter sa collection le 22 juillet, comme cela était prévu. Les employés attendent l'avis de l'inspection du travail, qui, alertée le 1er juillet, ne donnera sa réponse que le 20 juillet.

« La Lettre de la Nation » : que faisait le gouvernement depuis trois ans ?

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. du vendredi 13 juillet, Pierre Charpy analyse ainsi des déclarations du chef de l'Etat et du premier ministre :

« Les armoiries de l'Elysée se sont enrichies d'une devise : « Faire face ». La formule n'est pas neuve, mais elle est bien adaptée à la situation. Reste à savoir pourquoi le président de la République a tant tardé à la faire sienne. Ces deux textes donnent l'impression que la France est aujourd'hui devant une situation nouvelle. Mais l'est-elle réellement ? Elle s'est aggravée, c'est certain. Spectaculairement par la hausse du prix du pétrole, plus discrètement par des erreurs ou des insuffisances dans la conduite des affaires. Mais les données fondamentales des problèmes qui se posent aujourd'hui à la France ne datent pas d'hier.

Et Pierre Charpy se demande à propos du gouvernement : *« Mais que faisait-il depuis trois ans ? »* Aujourd'hui, selon lui, *« c'est un très net durcissement de la politique gouvernementale. Un des objectifs que s'était fixés Raymond Barre dans le « programme de Blois » était « d'assurer* l'augmentation *du pouvoir d'achat des diverses catégories de Français en fonction des progrès de l'économie et des résultats des entreprises ». La rupture est nette. Les accords salariés passés au sein des entreprises publiques elles-mêmes ne venaient-ils pas de prévoir une hausse du pouvoir d'achat ? Mais qu'une politique comporte des éléments justes n'implique pas qu'elle soit suffisante et satisfaisante. Or, à part quelques bonnes paroles pour le pacte sur l'emploi des jeunes, le premier ministre ne paraît pas attacher plus d'importance qu'avant au problème de l'emploi. Le président de la République, lui, n'a même pas prononcé le mot. »*

Pénaliser les cols blancs ?

(Suite de la première page.)

La France étant réputée être l'un des pays où les salariés dits du tertiaire et les administratifs sont les mieux payés par rapport aux travailleurs des ateliers, l'idée consisterait à les « pénaliser » pour evaloriser les traitements des « productifs » de l'O.S. et du contremaître à l'ingénieur.

Quelle que soit la technique retenue, gouvernement et patronat se heurteront à l'opposition des syndicats dont les premières réactions sont déjà vives. « Les pouvoirs » misent sans doute sur l'absence de combativité des salariés et le retour au réalisme des syndicats qui, même à la C.G.T., crient très fort leur mécontentement pour mieux masquer les difficultés qu'ils rencontrent pour mobiliser leurs adhérents. Mais l'addition, à l'automne prochain, de mesures contraignantes tant fiscales que sociales — y compris les initiatives à l'étude pour la Sécurité sociale, — pourrait faciliter la mobilisation des salariés et même hâter la constitution — à peine amorcée aujourd'hui, — d'un front commun de la C.G.T. et de la « nouvelle » C.G.C.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Grève dans la marine marchande.* — Pour protester contre l'autorisation donnée à des armateurs français d'embarquer sur certains de leurs navires des marins du tiers-monde, la fédération des syndicats maritimes C.G.T. a décidé de poursuivre le mouvement de grève à l'appareillage (retards de quarante-huit heures) déclenché le 13 juin.

M. VIVIEN (R.P.R.) : la création de la SOGEPA témoigne d'une grave désinvolture à l'égard du Parlement.

M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a estimé, jeudi 12 juillet, que *« le gouvernement témoignait d'une grave désinvolture à l'égard du Parlement »*, en décidant de créer par décret la Société de gestion de participations aéronautiques (SOGEPA).

Cette société, dont l'Etat détiendra l'essentiel du capital, sera constituée, selon la décision prise, mercredi 11 juillet, en conseil des ministres, par l'apport d'une partie du capital de la SNIAS et des actions que l'Etat détient dans la société privée Dassault-Breguet (*le Monde* du 13 juillet).

Dans un communiqué, auquel s'est associé M. Raymond Tourrain, député R.P.R. du Doubs et rapporteur de la commission de la défense nationale, M. Vivien fait remarquer que le gouvernement recourait à la procédure réglementaire *« alors que le projet de loi portant création d'un établissement public national chargé de gérer ces participations avait été repoussé par la commission de la défense nationale, et fait l'objet d'un avis défavorable de la part de la commission des finances »*.

M. Vivien a ajouté que *« l'article 34 de la Constitution prévoyant l'intervention d'une loi pour la création de nouvelles catégories d'établissements publics et pour les nationalisations d'entreprises, l'on pouvait s'interroger au demeurant sur la régularité de cette procédure et se demander si elle ne pourrait pas justifier d'éventuels recours devant les juridictions compétentes »*. M. Vivien a affirmé *« qu'il ferait part au premier ministre de son mécontentement »*.

● *Un nouveau président pour la SCETA.* — M. Jean Velitchkovitch, ancien secrétaire général de la marine marchande, a été nommé président de la Société de contrôle et d'exploitation de transports auxiliaires (SCETA), filiale de la S.N.C.F. Il remplace à ce poste M. Jean Dupuy, directeur général adjoint de la S.N.C.F.

FILIALE D'ELF-AQUITAINE

La SANOFI va devenir le deuxième groupe pharmaceutique français

Un nouveau grand groupe pharmaceutique va bientôt naître en France : la SANOFI. Ce holding financier, filiale à 100 % d'Elf-Aquitaine, qui gère les participations du groupe pétrolier dans les industries de la santé et de l'hygiène, se propose en effet d'absorber, d'ici à la fin de l'année, les groupes Labaz et Parcor, dont elle détient respectivement 78,67 % et 58,81 % des actions. A cette occasion, elle reprendra intégralement les actifs de Roger et Gallet, Van Cleef et Arpels, Molyneux et Lubin, détenus par le holding Galor. La rémunération des intérêts possédés par des tiers dans ces différentes affaires se fera par échanges de titres. Pour ce faire, la SANOFI va demander l'introduction de ses propres actions à la Bourse de Paris.

L'hétérogénéité du secteur pharmaceutique d'Elf-Aquitaine rendait cette restructuration, prévue de longue date, indispensable. Encore fallait-il attendre que les groupes Labaz et Parcor aient eux-mêmes fait leur propre ménage. C'est désormais chose faite.

Après deux exercices, dont les résultats avaient été sérieusement laminés par les effets de la concentration, Labaz, qui réalise un chiffre d'affaires consolidé de 822 millions de francs (dont 493 millions en spécialités pharmaceutiques), est parvenu en 1978 à restaurer sa rentabilité avec un bénéfice net de 48 millions de francs au lieu de 7,7 millions l'année précédente et 3,1 millions en 1976 (*le Monde* daté 28-29 janvier). Parcor (507 millions de chiffre d'affaires consolidé) n'a pas eu les mêmes soucis. Mais il lui a fallu procéder au redéploiement de ses activités vers les produits grand public (articles de puériculture, traitements contre les poux) pour compenser les faiblesses de ses activités traditionnelles en perte de vitesse, et ce, en attendant de recueillir les premiers résultats du lancement (réalisé depuis peu) d'un nouveau médicament destiné au traitement des affections cardiovasculaires.

Tous les éléments nécessaires sont donc en place pour favoriser le déroulement de l'opération. Restera ensuite à réaliser la fusion de Labaz avec Parcor, ce qui sera moins aisé vu le caractère très différent des deux groupes. Parcor devra donc au préalable filialiser ses activités industrielles.

Quand ces opérations seront terminées, la SANOFI deviendra le deuxième groupe pharmaceutique français avec un chiffre d'affaires de 1 210 millions de francs dans cette branche, dont 1 020 millions en spécialités humaines. C'est encore peu de chose comparé au 3 455 millions alignés par toute la division santé de Rhône-Poulenc. Mais l'opération entreprise ne pourrait constituer qu'un premier pas vers une concentration plus poussée des activités pharmaceutiques d'Elf-Aquitaine, qui, dans une deuxième étape, pourrait inclure ses participations dans les laboratoires Michel Robillart, Choay, Towne and Paulsen (E.-U.) et, pourquoi pas, dans l'Institut Pasteur Production. — A. D.

LES DIFFICULTÉS DE LA SOCIÉTÉ COMEX

Les pouvoirs publics tentent de mettre sur pied une solution française

Les pouvoirs publics n'accepteraient pas que la société Comex, spécialisée dans l'ingénierie sous-marine, s'associe avec le groupe américain McDermott, comme son président l'avait projeté (« le Monde » du 12 juin), a indiqué M. Giraud, ministre de l'industrie, le 13 juillet.

Pour tenter de remédier aux difficultés de l'entreprise, qui a annoncé, récemment, quatre cents licenciements, les pouvoirs publics tentent donc de mettre sur pied une solution française, qui permettrait de sauver une entreprise qui a su acquérir une grande maîtrise dans une technologie de pointe avec l'aide de fonds publics.

AFFAIRES

LES NOUVELLES GALERIES SE LANCENT DANS LES CRÈMES GLACÉES

Le groupe des Nouvelles Galeries, un des géants français de la distribution avec un chiffree d'affaires de 11,5 milliards de francs, vient d'ajouter un nouveau fleuron à sa couronne en prenant le contrôle de la Société d'études Decré, holding du groupe familial Decré, propriétaire du plus grand magasin de la région nantaise et des deux tiers du capital des Crémeries nantaises, dont les produits sont commercialisés sous la marque Frigécrème.

Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. La réalisation de cette opération, qui fait échec aux prétention des frères Willot, offre un double intérêt pour les Nouvelles Galeries, qui vont ainsi pouvoir s'implanter dans le sud-ouest de la France et, en même temps, de prendre pied dans l'industrie agro-alimentaire. Rappelons à cet égard que le groupe des Nouvelles Galeries réalise près de 28 % de son chiffre d'affaires dans l'alimentation et contrôle, d'autre part, la Société niçoise de restauration.

Sur le marché français des crèmes glacées, les Crémeries nantaises se situent à la troisième place, derrière Ortiz-Miko et Gervais-Danone (numéro un), et devant Motta et France Glaces Findus. Son passage dans l'orbite des Nouvelles Galeries est toutefois diversement interprété par les spécialistes qui s'interrogent sur l'intérêt véritable de l'opération.

● *American Motors* a signé un accord avec le constructeur japonais de camions Isuzu Motors, aux termes duquel Isuzu lui fournira des moteurs diesels pour équiper ses modèles « Jeep ». Le capital d'Isuzu est détenu à 34 % par General Motors, premier constructeur américain — et mondial — d'automobiles.

ÉNERGIE

SELON L'A.I.E.

Les pays industrialisés ont réussi à réduire leur consommation de pétrole

« Les Etats-Unis et d'autres pays gros consommateurs de pétrole auront atteint en octobre prochain la réduction de 5 % de leur consommation, objectif qui leur avait été fixé par l'Agence internationale de l'énergie », a déclaré le président de l'A.I.E., M. Niels Ersboel, le 12 juillet.

Durant le deuxième trimestre de cette année, la consommation de pétrole par rapport aux prévisions de croissance a diminué de 5,2 % aux Etats-Unis, de 5,4 % en Grande-Bretagne et de 3,3 % en République fédérale d'Allemagne. En revanche, le Japon *« n'est pas parvenu à des économies significatives »*.

De son côté, le directeur général de l'Agence, M. Ulf Lantzke, a déclaré que les stocks de pétrole des pays membres ont été progressivement reconstitués, après l'importante ponction de quelque 3,1 millions de barils par jour dont ils avaient fait l'objet au cours du premier trimestre de 1979.

Le total des stocks des membres de l'A.I.E., qui était de 376 millions de tonnes au 1er juillet contre 353 millions au 1er avril, demeure encore bien inférieur à celui du 1er janvier (385 millions de tonnes).

Le comité exécutif de l'Agence s'est réuni le mercredi 11 juillet pour examiner *« point par point »* les décisions prises relatives à la limitation des importations de pétrole prises au sommet de Tokyo. Cette réunion a abouti à un consensus sur une *« enveloppe de mesures »* propres à alléger la tension sur les marchés libres dans le monde. Ces mesures seront prêtes pour la prochaine session du comité, prévue en octobre.

Elles consistent notamment à mettre en œuvre un système de contrôle pour obtenir la transparence des marchés libres, à édicter un code de bonne conduite du commerce pétrolier, notamment en incitant les pays membres à obtenir de leurs compagnies de ne pas jouer la carte des marchés libres et de leurs prix excessifs. Ce système de contrôle serait confié à la C.E.E. pour les marchés libres de Rotterdam et de Gênes, aux Etats-Unis pour ceux des Antilles et au Japon pour celui de Singapour.

Enfin, le comité de direction de l'A.I.E. a décidé la création d'un comité consultatif du charbon, composé de vingt-quatre à trente-six membres, qui traitera de la production, du transport, du commerce et de l'utilisation du charbon sous toutes ses formes. Les pays non membres de l'Agence internationale de l'énergie pourraient y envoyer des représentants. — *(A.P.)*

LES RELATIONS ENTRE L'OPEP ET LA C.E.E.

M. Brunner persiste et signe

« Je suis heureux que l'on ait précisé que les opinions exprimées par M. Brunner lui étaient personnelles et ne se rapportaient pas spécifiquement à la réunion de Londres. » En termes diplomatiques, M. Giraud a ainsi souligné, le 12 juillet, l'énorme *« gaffe »* du commissaire européen à l'énergie, M. Brunner, qui, pour avoir dénoncé maladroitement la politique menée par l'OPEP, a tué dans l'œuf le débat technique qui avait commencé de s'instaurer, à Londres le 30 juin, entre le comité stratégique de l'Organisation des pays exportateurs et l'Europe.

Dernière retombée de ces déclarations, le contact qui devait intervenir le 11 juillet entre des fonctionnaires de la Commission européenne et un représentant vénézuélien de l'OPEP a été annulé.

Ce qui n'empêche nullement le commissaire européen chargé de l'énergie de persister et de signer. Il a réaffirmé que la *politique de pénurie contrôlée* des producteurs de l'OPEP était inacceptable et dangereuse, et il a ajouté que de toute façon *« le mandat du comité stratégique de l'OPEP, présidé par Cheikh Yamani, expirait en août »*. Comme si cela pouvait minimiser son absence totale de sens diplomatique.

B. D.

Pétrole et monnaie de singe

(Suite de la première page.)

Que demain, par un prodige des Mille et une Nuits, les pays exportateurs demandent à être payés dans l'une des valeurs réelles que nous venons d'énumérer, et le mécanisme naturel ramènera les importations des Etats-Unis au niveau de leur capacité de paiement.

Si ces pays exportateurs ne l'ont pas fait jusqu'ici en dehors de la timide tentative récente de l'Iran, c'est essentiellement pour deux raisons. D'abord, parce que la puissance militaire des Etats-Unis est l'assurance de leur sécurité. Ensuite parce qu'aucune autre monnaie n'a offert à la fois la solidité et la « surface » nécessaires pour des transactions d'une telle ampleur. Mais regardons les réalités à l'heure d'aujourd'hui et demandons-nous si ces raisons sont encore valables.

Depuis les retraits successifs du Vietnam, de Formose, de l'Iran, la garantie militaire des Etats-Unis est devenue sujette à caution aux yeux de bien des gouvernements arabes, et cette raison-là n'aura plus jamais la même force que par le passé quand bien même il n'est pas certain que cette garantie ne jouerait plus : en effet, les Etats-Unis pourraient encore avoir intérêt à défendre les pays qui les approvisionnent en quantités raisonnables de pétrole.

Quant à la monnaie ou aux monnaies qui pourraient remplacer totalement ou partiellement le dollar dans ces transactions, à moins d'utiliser l'or, elle — ou elles — pourraient être européennes. Il est curieux que cet aspect capital de la question n'ait pas été évoqué depuis un an qu'on nous assourdit avec la création du fameux écu. Car, tout en n'étant qu'une simple monnaie de compte, cet écu s'est déjà montré sonnant. Mais serait-il déjà trébuchant ?

MICHEL JOBERT.

LE PARTI COMMUNISTE EST FAVORABLE A L'ACCÉLÉRATION DU PROGRAMME DE SURRÉGÉNÉRATEURS

Le parti communiste est favorable à une accélération du programme de surrégénérateurs. M. Lajoinie, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a notamment estimé, lors d'une conférence de presse tenue le 12 juillet, que *« le gouvernement freine les recherches sur les techniques nucléaires d'avenir, comme l'énergie thermo-nucléaire contrôlée, désaisissant la France de ce secteur, ou en ce qui concerne l'application industrielle des réacteurs surrégénérateurs, qui, pourtant, permettraient de produire cinquante fois plus d'énergie pour le même combustible »*.

Sur le programme nucléaire classique, M. Lajoinie a expliqué : *« Nous n'en critiquons pas l'ampleur, mais la façon dont il est mis en œuvre. »* Et il a justifié l'hostilité manifestée par les élus communistes locaux par l'absence de concertation (en Bretagne) ou par la mauvaise localisation de la centrale (à Cattenom).

Mais c'est le charbon auquel le parti communiste s'est le plus *attaché, estimant que les techniques actuelles* sont susceptibles de garantir le doublement de la production pendant plus d'une génération. Il faut aussi, dit le P.C., développer les techniques nouvelles — gazéifaction, liquéfaction du charbon, — M. Lajonie donnant en exemple *« certains pays [qui] obtiennent déjà 40 % de leurs divers carburants à partir du charbon »* et reconnaissant que *« seule l'Afrique du Sud est dans ce cas »*. Une politique charbonnière offensive aurait pour conséquence de réduire notre dépendance, de favoriser l'équilibre de notre balance commerciale et d'offrir des emplois diversifiés.

Enfin le P.C. a dénoncé les profits des compagnies pétrolières, les hausses de carburant et *« l'alibi pétrolier »*, qui sert à masquer la responsabilité du pouvoir dans la crise actuelle.

● *Bilan satisfaisant d'un mois de « chasse au Gaspi »*, selon le directeur de l'Agence pour les économies d'énergie. La sensibilisation des automobilistes à la « conduite douce » et à divers conseils (gonflage des pneus, etc.) est une réussite aux yeux de M. Jean Poulit, le directeur de l'Agence pour les économies d'énergie. Des enquêtes réalisées sur un échantillon peu représentatif de cinq cents personnes prouveraient que 83 % des automobilistes ont entendu parler de Gaspi et qu'une partie d'entre eux respectent les conseils. Cinq écoles de conduite itinérantes parcourront la France cet été pour perfectionner les automobilistes à cette nouvelle conduite qui pet économiser 20 % de carburant.

COMMERCE INTERNATIONAL

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

Le processus d'abaissement des tarifs douaniers se met en place

La Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé, par 395 voix contre 7, le projet de loi sur les accords commerciaux multilatéraux négociés à Genève dans le cadre du « Tokyo round ». Ce projet, qui a été transmis au Sénat, prévoit notamment un certain nombre de réductions tarifaires qui devraient entrer en vigueur en 1980 et être d'environ 32 % pour les produits industriels. Spécifiquement, ces réductions ne nécessitent pas l'approbation du Congrès qui doit toutefois se prononcer sur l'ensemble du projet de loi.

Genève *(A.F.P.)*. — Un protocole légalisant les résultats des négociations commerciales multilatérales, dites *« Tokyo round »*, sur l'abaissement des droits de douane a été ouvert à l'acceptation, le 11 juillet à Genève, au siège du Gatt (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), et ce jusqu'au 30 juin 1980. Six pays, l'Argentine, le Canada, les Etats-Unis, la Finlande, la Norvège et la Suède, ont déjà accepté ce protocole. La Communauté européenne, la Suisse et le Japon devraient en faire autant dans les jours qui viennent, indique-t-on à Genève.

A ce jour, vingt participants ont établi leurs listes de concessions tarifaire, qui, au total, comptent plus de cinq mille pages, indique un communiqué du G A T T, et concernent des milliers de produits industriels et agricoles. Le niveau des droits de douane sur les produits industriels devrait être abaissé d'un tiers environ, ce qui est comparable au résultat obtenu après le *« Kennedy round »* (1964-1967).

Selon le GATT, la valeur des échanges affectés par cet abaissement de tarif représentait 125 milliards de dollars en 1976 (année la plus récente pour laquelle il existe des statistiques détaillées).

ÉTRANGER

EN PORTANT LE TAUX D'ESCOMPTE A 5 %

Les autorités veulent donner un coup d'arrêt à la hausse des prix

Bonn. — Rien n'effraie plus les Allemands que le spectre de l'inflation. Or, celui-ci se profile de nouveau sur l'horizon économique. En juin, les prix dépassaient de 4 % ceux d'il y a douze mois. Cette situation, tout à fait « anormale » explique les mesures prises par la Banque fédérale, qui, le jeudi 12 juillet, a décidé de relever le taux d'escompte de 4 à 5 %, et le taux des avances sur titre, dit « Lombard », de 5,5 % à 6 %. La décision a été prise, alors que les experts de l'O.C.D.E. venaient, dans leur étude consacrée à la R.F.A. (« le Monde » du 13 juillet), d'inviter la Bundesbank à ne pas durcir sa politique monétaire.

De notre correspondant

Le but évident est de porter un coup d'arrêt à une hausse de prix que la R.F.A. ne connaissait plus depuis plusieurs années déjà. Encore, le président de la Banque, M. Omar Emminger, a-t-il souligné qu'en fait les mesures annoncées *ne faisaient que rattraper la réalité*, les crédits pour les investisseurs ayant déjà dépassé d'assez loin les normes officielles. L'expé*rience de 1973 reste naturellement* présente à l'esprit de la plupart des dirigeants. On avait alors, de l'avis *général, réagi trop tard au choc provoqué par la première hausse spec*taculaire des prix du pétrole. Aussi, depuis des semaines déjà, M. Emminger avait-il jugé nécessaire de proclamer l'*« état d'alarme numéro un »*.

Le gouvernement fédéral estimait encore au début de l'année que les *Inquiétudes du président de la* Bundesbank étaient excessives et que sa politique risquait de freiner trop brutalement un développement conjoncturel tout à fait satisfaisant. Aujourd'hui cependant, il semble que les autorités de Bonn soient plus proches de celles de Francfort. *Des divergences d'appréciation conti*nuent, certes, de se manifester : la Banque fédérale et toutes les autres Institutions financières, ainsi que l'opposition chrétienne-démocrate, continuent sans aucun doute d'estimer que le gouvernement de Bonn n'observe pas encore une discipline *financière suffisante. Il n'en reste* pas moins que les prévisions à moyen et à long terme du ministre des finances vont indéniablement dans le sens de l'austérité.

Les critiques de M. Strauss

Il s'agit, en particulier, de réduire progressivement, d'ici à 1983, un endettement de l'Etat qui s'élève encore à quelque 30 milliards de deutschemarks par an. Le nouveau candidat à la chancellerie de l'opposition, M. Franz-Josef Strauss, n'a pas perdu de temps pour dire que les autorités ne témoignaient pas d'une énergie suffisante dans ce domaine.

Cependant, à l'exception du bâtiment, l'économie ouest-allemande ne souffre pas, à l'heure actuelle, d'une surchauffe véritable. Si les institutions financières enregistrent des demandes excessives de crédits, *cela tient avant tout aux besoins du* gouvernement, des länder, des municipalités et des consommateurs. Or, il est clair que les dépenses offi*cielles vont être freinées et que le* public devient de plus en plus réticent, alors que les taux d'intérêt pour les achats à crédit atteignaient *8,5 %, avant même les mesures* annoncées par la Banque fédérale.

Il s'agit évidemment de faire face à la nouvelle hausse des prix pétroliers. Selon les experts, quelque 15 milliards de deutschemarks par an devront ainsi être « détournés » au profit des pays producteurs.

En outre, les Allemands n'ignorent pas que leurs voisins et partenaires commerciaux de la Communauté européenne sont tous contraints de vivre avec une balance des paiements beaucoup moins florissante que celle de la R.F.A. En conséquence, ces pays seront amenés à réduire leurs importations.

Dans ces conditions, les responsables de l'économie ouest-allemande ne peuvent que naviguer aussi prudemment que possible. Une politique financière restrictive est jugée indispensable pour maintenir la stabilité monétaire, dont presque tout le *monde est persuadé qu'elle* représente la seule base solide d'une expansion saine. Cependant chacun se rend *compte aussi qu'un* coup de frein trop vigoureux entraînerait l'arrêt des investissements et, par voie de conséquence, une remontée du chômage.

Face à ce choix difficile, le seul *réconfort* immédiat pour les citoyens est que, après des mois de désaccord grandissant, la Banque fédérale, garante de la stabilité monétaire, et *le gouvernement de Bonn, plus sou*cieux de maintenir l'élan économique, paraissent de nouveau prêts à agir de concert pour éviter à la fois l'inflation et la récession.

J. W.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2575	4,2675	— 55	— 25	— 60	— 25	+ 45	+ 125
$ can. ...	3,6690	3,6785	— 50	— 20	— 75	— 35	+ 15	+ 95
Yen (100).	1,9550	1,9610	+ 75	+ 100	+ 145	+ 175	+ 445	+ 505
DM	2,3280	2,3345	+ 70	+ 90	+ 145	+ 170	+ 460	+ 525
Florin ...	2,1125	2,1185	— 5	+ 10	+ 5	+ 25	+ 70	+ 130
F.B. (100) .	14,5200	14,5600	— 395	— 245	— 730	— 545	— 870	— 430
F.S. (100) .	2,5695	2,5770	+ 190	+ 215	+ 370	+ 400	+1120	+1190
L. (1 000) .	5,1715	5,1885	— 285	— 210	— 520	— 440	—1110	— 935
£	9,4690	9,4950	— 390	— 320	— 765	— 660	—1170	— 970

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/16	6 7/16	6 7/8	7 1/8
$ E.-U. ..	10 1/4	10 5/8	11 1/16	11 7/16	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16
Florin ...	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 5/8	9 9/16	10 1/16	10 1/16	10 3/8
F.B. (100) .	11	13	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 3/4	11 3/4	12 1/4
F.S.	3/4	1	1	1 1/4	1 1/8	1 3/8	2 1/16	2 7/16
L. (1 000) .	13	14	15	16	15 1/4	16	14 3/4	15 1/2
£	14 1/8	15 1/8	14 3/8	15	14 3/8	15	13 1/2	14
Fr. franç..	9 1/8	9 7/8	10 13/16	11 5/16	11 1/4	11 3/4	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉ

PARIS

LONDR

NOUVELLES DES

BOURSE DE PARIS - 12 J

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 JUILLET

Résistant

Les pronostics des boursiers ne se sont pas vérifiés ou du moins pas encore. Alors que le sentiment était plutôt mauvais jeudi avant l'ouverture de la séance, le marché a relativement bien résisté aux courants de ventes provoqués par le récent mouvement de hausse, mais aussi par les déclarations peu encourageantes faites la veille par le chef de l'Etat et son premier ministre sur la situation à venir de l'économie. Et, malgré des glissements de cours, parfois assez nets, enregistrés çà et là, et notamment aux pétroles, l'indicateur instantané s'est établi en fin de clôture à 0,5 % seulement au-dessous de son précédent niveau, reperdant en gros ce qu'il avait gagné la veille.

Avec la nouvelle tension observée sur les taux d'intérêt à court terme, cette résistance peut apparaître surprenante. En fait, la pression des ventes n'a jamais été très forte et quelques achats de soutien ont suffi à maintenir le marché à flot. Ajoutons enfin, qu'une assez faible activité a régné en liaison avec les nouveaux et prochains départs en vacances.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont fléchi, cependant que les pétroles internationaux s'alourdissaient très sensiblement. Bonne résistance des mines d'or et des allemandes.

Sur le marché de l'or, devenu anémique, le lingot a perdu 10 F à 41 990 F (après 42 000 F) et le napoléon 2,10 F à 366,50 F. Le volume des transactions a encore diminué, revenant de 13,17 millions de francs à 10,96 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/7	13/7
1 dollar (en yens) ..	217 15	217 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/8 %

LONDRES

L'effritement est à peu près général vendredi matin et l'indice des industrielles perd 0,8 point à 459. La tendance aux Fonds d'Etat et aux pétroles. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 288 60 contre 290 75

VALEURS	CLOTURE 12/7	COURS 13/7
Beecham	524	522
British Petroleum (1)..	12 79	12 11/32
Courtaulds	84	85
De Beers	352 ..	351
Imperial Chemical ..	326 ...	322 ..
Rio Tinto Zinc. Cor..	271 ..	271 ...
Shell	372 ..	366 ...
Vickers	164 ...	164 ...
War Loan 3 1/2 %....	34 ...	34 ...
*West Driefontein	46 7/8	46 3/8
*Western Holdings	34 1/4	34 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B.A.S.F. — Le professeur Matthias Seefelder, président du directoire du groupe chimique allemand, a reçu des mains de M. Alain Poher, président du Sénat, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Le professeur Seefelder est le second dirigeant d'un grand groupe chimique d'outre-Rhin à recevoir cette distinction, après M. Kurt Lanz, numéro 2 de Hoechst, décoré en 1978 pour son action dans le rapprochement franco-allemand.

NORANDA. — Majoration du dividende trimestriel payable le 14 septembre, qui passe de 60 à 70 cents. Bénéfice net du second trimestre : 67,2 millions de dollars contre 29 millions.

GENERAL ELECTRIC. — Bénéfice net pour le premier semestre : 685,5 millions de dollars contre 567,2 millions.

SCOA. — La part du groupe dans le résultat net consolidé du premier semestre de l'exercice 1978-1979 en cours s'élève à 47,6 millions de francs (dont 25 millions de francs de plus-values de cession) contre 19 millions un an plus tôt. Pour la société mère seule, les chiffres ressortent à 15 millions de perte contre 13,9 millions de bénéfice un an auparavant.

S.A. DES GALERIES LAFAYETTE. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 27 millions de francs. Dans ce chiffre, la part du groupe ressort à 17 millions. C'est la première fois que la S.A. des Galeries Lafayette publie ses résultats consolidés.

NEW-YORK

La baisse se poursuit

Pour la troisième séance consécutive, les cours se sont repliés jeudi à Wall Street et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une nouvelle baisse de 7 points à 836,86, ce qui porte à 16,13 points sa perte globale depuis le 10 juillet.

L'activité, cependant, s'est encore sensiblement ralentie et 31,90 millions de titres ont changé de mains contre 36,74 millions.

Visiblement, les opérateurs n'attendent rien de bon des mesures que le président Carter concocte dans le secret de Camp David pour tenter de résoudre la crise de l'énergie, et dont il livrera la teneur au pays dimanche 15 juillet, à 22 heures, sur les chaînes de télévision.

Après la séance, ils ont pris connaissance de la confirmation venue de la Maison Blanche qu'une récession était désormais inévitable d'ici à la fin de l'année, avec un taux d'inflation de 10,6 % pour 1978.

Sur 1 855 valeurs traitées, 977 ont fléchi, 472 ont monté et 416 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 11/7	COURS 12/7
Alcoa	51 5/8	51 3/8
A.T.T.	57 1/2	57 1/2
Boeing	42 1/4	41 ...
Chase Manhattan Bank..	38 3/4	38 3/4
Du Pont de Nemours....	41 ...	40 1/2
Eastman Kodak	56 3/8	55
Exxon	54 ...	53 1/8
Ford	41 7/8	41 1/4
General Electric	50 3/8	50 1/8
General Foods.	31 3/8	31 1/8
General Motors........	57 5/8	57 1/4
Goodyear	15 1/4	15 ...
I.B.M.	71 3/4	70 1/8
I.T.T.	29 3/4	28 ...
Kennecott	24 1/4	23 3/4
Mobil Oil	40 1/2	39 3/8
Pfizer	30 1/4	30 3/8
Schlumberger	77 1/4	77 1/4
Texaco	28 3/4	28 1/8
U.A.L. Inc.	25 1/8	25 ...
Union Carbide	38 5/8	38 5/8
U.S. Steel	22 ..	21 7/8
Westinghouse	20 3/8	20 1/8
Xerox	62 1/8	62 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	11 juil.	12 juil.
Valeurs françaises ..	107,6	106,3
Valeurs étrangères ..	125,6	124,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,5	95,2

BOURSE DE PARIS - 12 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 254	4 257	4 150	4 360
Allemagne (100 DM) .	232 930	233 080	225	239
Belgique (100 F) ...	14 527	14 538	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.) ..	211 850	211 400	205	216
Danemark (100 krd) .	81 020	81 110	78	83
Norvège (100 k) ...	84 850	84 290	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 513	9 510	9 400	9 900
Italie (1 000 lires) .	5 173	5 179	5	5 400
Suisse (100 fr.) ...	257 350	257 200	251	264
Suède (100 krs)	100 510	100 570	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.) .	31 735	31 750	30 850	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 443	6 449	6 250	6 650
Portugal (100 esc.) .	8 745	8 745	8 600	10
Canada ($ can. 1) .	3 665	3 676	3 570	3 800
Japon (100 yens) ...	1 958	1 961	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre) ..	41700	41700
Or fin (en lingot)	42000	41990
Pièce française (20 fr.)	368 60	366 50
Pièce française (10 fr.)	242	239 90
Pièce suisse (20 fr.) ..	341 20	344
Union latine (20 fr.) ..	307 ..	307
Souverain	419	422 10
Pièce de 20 dollars	1790	1784
Pièce de 10 dollars	975	978
Pièce de 5 dollars	620	601
Pièce de 50 pesos	1630	1650 ..
Pièce de 10 florins	317	317 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]								

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

* Cours précédent.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La cantatrice américaine Grace Bumbry* a été condamnée le vendredi 13 juillet, en appel, par le tribunal d'Aix-en-Provence, à payer au Festival international de musique d'Aix-en-Provence 125 000 F de dédit et 50 000 F de dommages et intérêts. Le Festival d'Aix avait décidé, en juillet 1977, d'intenter un procès à la chanteuse qui avait déclaré forfait pour une série de représentations d'opéras durant le festival 1977, alors même qu'elle chantait aux Etats-Unis. Le directeur du Festival d'Aix-en-Prvoence, M. Bernard Lefort, avait entamé cette action en justice « *à titre exemplaire et pour mettre un terme à certaines pratiques de chanteurs qui, avec légèreté, rompaient ainsi unilatéralement leur contrat* ».

Le numéro du « Monde » daté 13 juillet 1979 a été tiré à 549 891 exemplaires.

En Italie

Un colonel de carabiniers est assassiné par les Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — Un officier supérieur *des carabiniers, le colonel* Antonio Varisco, a été assassiné ce vendredi 13 juillet à coups de revolver alors qu'il roulait en voiture sur le quai Arnaldo-Da-Brescia, non loin de la place du Peuple. On suppose que les agresseurs étaient à bord d'une autre automobile qui aurait accosté celle de la victime. L'attentat a été revendiqué par les Brigades rouges.

C'est la première fois qu'un militaire de ce grade est assassiné par des terroristes. Les carabiniers, qui dépendent du ministère de la défense, n'avaient perdu jusqu'alors que des sous-officiers ou de simples soldats. Seule la Mafia s'était permis, le 20 août 1977, de tuer un officier supérieur, près de Palerme.

Le colonel Varisco dirigeait les carabiniers du service de sécurité du tribunal de Rome. A ce titre, il s'était fait certainement des ennemis parmi les terroristes, qui ne choisissent jamais leurs victimes au hasard. Cet officier de *cinquante-deux* ans envisageait cependant de prendre sa retraite le mois prochain pour diriger les services de sécurité d'une grande entreprise industrielle du Nord.

L'assassinat du colonel Varisco est le premier attentat spectaculaire commis en Italie depuis l'irruption, le 16 juin, d'un commando d'extrême droite dans une section du parti communiste à Rome. Cette agression, commise à coups de revolver et d'explosifs, avait fait vingt-quatre blessés. Elle avait été précédée, le 3 mai, d'une attaque d'un siège romain de la démocratie chrétienne, au cours de laquelle un policier trouva la mort. Mais les semaines suivantes ne devaient être marquées que par de petits attentats ou des règlements de compte quasi routiniers. Au total, quinze personnes ont été assassinées par des terroristes depuis le début de l'année et un soixantaine d'autres blessées.

ROBERT SOLÉ.

La conférence de Rome sur le sous-développement rural

« Il faut redistribuer les revenus »

déclare le directeur de la F.A.O.

De notre envoyé spécial

Rome. — « *Réformes agraires et développement rural ne sont que des mots. Ce sont les multitudes d'affamés et de déshérités qui constituent le véritable sujet de la conférence* », a déclaré le jeudi 12 juillet à Rome M. Edouard Saouma, en accueillant le millier de délégués venus de cent cinquante pays, qui participent à cette rencontre. Dans son discours d'ouverture, le directeur général de la F.A.O. a posé l'ensemble des termes de l'équation de la faim : « *Le potentiel (de production) est là : la science et la technique en sont les clés. Mais ces nouveaux dieux ne sauraient vaincre seuls. (...) Combien de prétendues victoires du développement n'ont en réalité servi qu'à enrichir encore les agriculteurs riches et à appauvrir les petits paysans et les travailleurs sans terre ? (...) Soyons réalistes, il faut redistribuer les revenus.* »

Les débats montreront si le réalisme dont semble faire preuve M. Saouma n'est pas l'impossible auquel nombre de gouvernements n'osent se heurter et s'il est d'autres solutions à la faim, au sous-développement rural et à l'inégalité des revenus que la révolution qui bouleverse les structures en place. On prête en tout cas à la Tanzanie, dont le président, M. Nyerere, devait prendre la parole en séance plénière ce vendredi, et dont le ministre de l'agriculture, M. John Malacela, préside l'une des deux commissions de la conférence mondiale, l'intention d'appeler un chat un chat et de proposer un programme d'actions plus radical que ne peut l'être le projet de document final établi par la F.A.O.

Jeudi matin, le président Senghor a ouvert la longue série des interventions des représentations nationales, expliquant comment l'agriculture et le secteur rural étaient devenus une priorité pour le Sénégal depuis les années 1970. Description du décollage agricole, promesse d'un plan de quarante ans pour la construction de treize barrages permettant de quintupler les récoltes de céréales : pendant sept jours ce discours sera suivi par quelque cent quarante autres, dans lesquels les représentants des gouvernements s'appliqueront à justifier les raisons de leur présence à Rome devant leurs opinions respectives.

Les clivages politiques tels qu'ils apparaissent dans ce genre de confrontation mondiale, que ce soit à la CNUCED, au GATT ou dans la négociation de l'accord international sur le blé, ne devraient se révéler que dans les travaux des commissions, l'une étant consacrée aux politiques nationales de réforme agraire et l'autre aux aspects internationaux du développement rural.

A deux pas du siège confortable de la F.A.O. s'est installé le « *Groupe de la Déclaration de Rome* » qui, avec des forums critiques, organise une sorte d'anticonférence. Les économistes, agronomes et journalistes « *radicaux* » qui constituent ce groupe financé surtout par des mouvements confessionnels protestants et catholiques d'Allemagne, de Suisse, des Pays-Bas et des Etats-Unis, entendent apporter aux grands discours généraux la contradiction des faits. Dans une déclaration, ce groupe dénonce l'entretien volontaire des mythes du développement qui se réalise non pas pour mais contre les paysans. Les témoignages qu'on promet auront-ils quelque impact sur le contenu de la conférence officielle? On peut en douter. Comme on peut douter que le pape Jean-Paul II, qui accordera samedi une audience aux délégués de la conférence officielle, accepte l'invitation à se rendre jusqu'au petit collège Saint-Etienne, aux murs crépis de jaune, où le « Groupe de la Déclaration de Rome » s'est installé dans une ambiance de kermesse studieuse.

Après ce débat parallèle, un autre débat, souterrain celui-là, agite la conférence. Nombre de pays sont étonnés de voir que leur est proposé un plan d'action ne concernant que la seule F.A.O. Cela correspond, entend-on dire à Rome, à la volonté de l'actuel directeur général de conserver pour son organisation le *leadership* en matière d'agriculture. Or cette volonté se heurte aux intentions exprimées récemment par l'Assemblée générale de l'ONU de confier à celle-ci les études globales des problèmes mondiaux. Dans cette optique, les agences spécialisées n'interviendraient plus que pour la partie les concernant. En s'emparant du thème du développement rural dans sa totalité, la F.A.O. — ce monstre qui emploie 6 000 personnes — marque son raidissement devant le projet de refonte des organisations du système des Nations unies. Toutes les grandes unités sociales ont tendance à se nourrir de leur fonctionnement propre mais les centaines de millions d'affamés du globe n'ont que faire de cette nourriture-là.

JACQUES GRALL.

Une action palestinienne ?

L'AMBASSADE D'ÉGYPTE A ANKARA PRISE D'ASSAUT PAR DES HOMMES ARMÉS

Ankara (*U.P.I.*). — Un groupe d'hommes armés que l'on croit être des Palestiniens, ont pris d'assaut, vendredi 13 juillet, l'ambassade d'Egypte à Ankara, tuant deux des gardiens du bâtiment et prenant en otage plusieurs personnes, dont l'ambassadeur d'Egypte.

Une heure après le début de l'opération, une vive fusillade opposait les assaillants et les forces de sécurité turques dépêchées sur les lieux. L'ambassade est cernée par l'armée, qui utilise des blindés et un hélicoptère.

Des mesures de précaution ont été prises autour de l'ambassade israélienne et les consulats d'Egypte et d'Israël.

En Inde

TROIS MINISTRES ONT DONNÉ LEUR DÉMISSION

La crise au sein du parti gouvernemental, le Janata, s'est aggravée, jeudi 12 juillet, à la suite de la démission de trois ministres du cabinet Desai : MM. Rabi Ray, ministre de la santé ; Janeshwar Mishra, secrétaire d'Etat à l'énergie, et Jagbir Singh, secrétaire d'Etat à l'information. De nouvelles démissions ont réduit à deux cent cinquante-trois membres, sur un total de cinq cent trente-huit députés, la représentation du Janata à la Chambre du peuple. Le premier ministre s'emploie à éviter de nouvelles défections et à convaincre de petits groupes régionaux et le parti communiste marxiste de ne pas s'associer à l'opposition au cours du vote, lundi 16 juillet, d'une motion de censure.

La position qu'adoptera le ministre des finances, M. Charan Singh, dont la plupart des dissidents sont les amis politiques, sera sans doute déterminante. Il est probable qu'il présentera à son tour sa démission à la fin de la semaine.

Le Janata ne disposant plus de la majorité parlementaire, un nouveau cabinet pourrait être formé, incluant les représentants des petits groupes qui lui apportent traditionnellement leur soutien, les partis n'étant généralement pas favorables à la tenue d'élections anticipées. — (*A.F.P., Reuter.*)

EN ROUTE POUR NOUMÉA

Le président de la République fera escale dans les Émirats arabes et à Singapour

En route pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie, M. Giscard d'Estaing fera deux escales politiques, l'une à Abou-Dhabi, où il aura, lundi matin 16 juillet, un entretien de deux heures avec le cheikh Zayed Ibn Sultan Al Nanyane, président des Emirats arabes unis ; l'autre à Singapour, où il s'entretiendra avec le premier ministre, M. Lee Kuan Yew.

Le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt, précisant, jeudi 12 juillet, que le président avait souhaité ces escales, a rappelé que la France et les Emirats entretiennent des « *relations étroites et confiantes* » qu'ils entendent « *diversifier et approfondir* ».

« *Le président de la République*, a dit encore M. Hunt, *entretient des relations personnelles avec le cheikh Zayed, dont il apprécie la personnalité, le rôle et la clairvoyance. Les analyses que font les deux gouvernements sont proches, notamment en ce qui concerne le Proche-Orient. Les échanges économiques s'accroissent, soixante-dix sociétés françaises sont représentées à Abou-Dhabi et deux mille cinq cents Français y travaillent. Abou-Dhabi est le troisième fournisseur de pétrole de la France avec près de 10 millions de tonnes.* »

La politique que la France a défendue aux réunions de Strasbourg et Tokyo a été appréciée dans les Etats arabes modérés, et notamment dans les Emirats. M. Giscard d'Estaing, qui compte faire une visite officielle à Abou-Dhabi dans les prochains mois, entend poursuivre le dialogue, et faire valoir non seulement le point de vue de la France mais celui de l'Europe.

A Singapour, le sort des réfugiés sera certainement évoqué, mais la conversation portera aussi sur la situation dans la région (Asie du Sud-Est, océans Indien et Pacifique).

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE QUE LE SERVICE MILITAIRE SOIT « ÉQUITABLE POUR TOUS »

Si l'on en croit M. Hugues Dewavrin, le porte-parole du mouvement Autrement des jeunes giscardiens qui a été reçu, jeudi 12 juillet, à l'Elysée, pendant une heure et trente minutes par le chef de l'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé son intention de demander au ministre de la défense « *d'être extrêmement vigilant en ce qui concerne ce qu'il est convenu d'appeler les planqués* » pendant le service national.

Le président de la République souhaite, selon M. Dewavrin, que le service militaire — qui est l'une des formules du service national avec la coopération à l'étranger et le service de défense — « *soit un service équitable pour tous* ». Le porte-parole du mouvement Autrement a, d'autre part, indiqué qu'il avait fait part au chef de l'Etat des autres propositions des jeunes giscardiens sur l'emploi des jeunes, la formation des jeunes agriculteurs, l'accès des jeunes à la culture et les problèmes féminins.

Chaque année, sur les 419 000 jeunes Français en âge de revêtir l'uniforme, on compte en moyenne 22 000 engagés (5,5 %) ; 290 000 appelés pour un an ou plus sous les drapeaux (69 %) ; 104 000 éliminés (soit 24,8 %) pour raisons médicales (73 000 exemptés, soit 17,4 %) et pour raisons sociales (31 000 dispensés, soit 7,4 %) ; et 3 000 décédés ou disparus (0,7 % de la classe d'âge).

GÉNÉRALISATION DU RELÈVEMENT DU TAUX DE BASE BANCAIRE

La Banque nationale de Paris (B.N.P.), la Société générale et le Crédit du Nord ont, le jeudi 12 juillet, relevé à leur tour leur taux de base, le portant de 9,15 % à 9,45 %, comme l'avaient déjà fait en début de semaine le groupe du Crédit industriel et commercial et le Crédit commercial de France. Le Crédit lyonnais les imitera à partir du lundi 16 juillet.

Les limites de la liberté

« *La liberté individuelle s'arrête lorsque son exercice empiète sur celle d'autrui.* » Comment faire autrement comprendre aux habitants du quartier de la Bastille que le libre exercice de leur droit au repos, même le jeudi 12 juillet à 5 heures, hypothèque de façon intolérable la liberté des formations militaires de procéder, musique en tête, à des répétitions du magique défilé que l'armée offre à la nation chaque 14 juillet ?

De même le libre exercice du droit de propriété et du droit au travail des paysans du Larzac, de Canjuers et autres lieux empiète dangereusement, s'il n'y était mis bon ordre, *sur la libre* disposition que les militaires doivent avoir de tout ou partie du territoire de la nation qu'ils personnifient.

La liberté de la nation (donc de l'armée) est une et indivisible.

JACQUES BOISSEL.

NOUVELLES BRÈVES

● *Elie Laredo à nouveau condamné.* — Ancien professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris, Elie Laredo a été condamné jeudi 12 juillet par la onzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Louis Gondre, à cinq ans d'emprisonnement par défaut pour abus de confiance à l'égard de la société Betex dont il était le gérant. Le montant de ses détournements et de ses honoraires, 23 millions de francs, selon l'accusation, avait été transféré dans des banques suisses.

Le tribunal l'a également condamné à une amende de 63 millions de francs pour des délits d'infraction à la législation sur les douanes, exportation de billets de banque en contrebande, transfert irrégulier de fonds à l'étranger et non-rapatriement d'intérêts. Le 22 juin, Elie Laredo avait été condamné par défaut à quatre ans d'emprisonnement et 60 millions de francs d'amende, pour trafic d'influence et corruption active de fonctionnaire (*le Monde* daté 24-25 juin).

● *Annulation du licenciement d'un délégué syndical de General Motors.* — Le tribunal administratif de Strasbourg (Bas-Rhin) vient d'annuler le licenciement de M. Patrick Robert, délégué syndical à l'usine General Motors de cette ville, sanctionné après une grève de trois semaines au printemps 1978 marquée par l'occupation d'une centrale thermique (*le Monde* du 11 mars 1978). Le tribunal a estimé que bien que M. Robert ait « *participé* » au démontage de tuyaux de compression dans le cadre d'une action collective, ses fautes « *ne revêtaient pas une gravité suffisante pour justifier le licenciement, compte tenu de son mandat syndical* ».

En revanche, le tribunal a invoqué la sécurité de l'entreprise, mise en cause à l'époque, pour maintenir le licenciement de deux autres délégués syndicaux, MM. Rasore et Dittrich, accusés eux aussi d'« action illégale ».

● *Dockers : échec de la réunion paritaire.* — La réunion paritaire entre l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) et la fédération (C.G.T.) des ports et docks, le 12 juillet, a été annulée au dernier moment. Le conflit vient du fait que c'est le gouvernement (le ministre des transports) qui fixe le niveau de l'indemnité de garantie versée aux dockers pour les jours d'inemploi. L'UNIM et la C.G.T. seraient d'accord sur la revalorisation de cette indemnité, mais le gouvernement estime trop élevé le chiffre négocié par les partenaires sociaux.